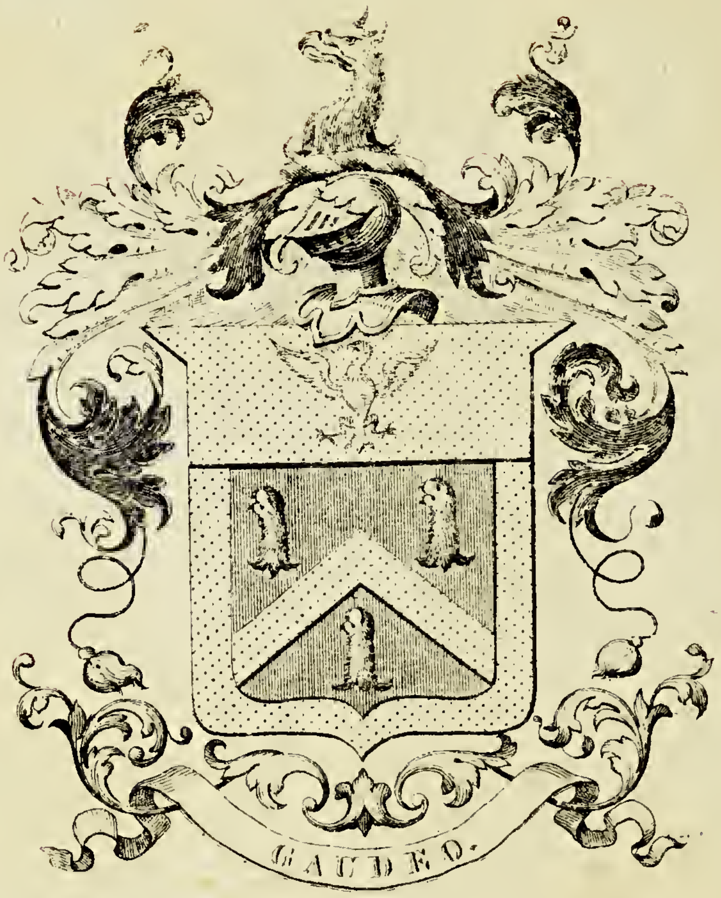

John Carter Brown.

18 Fr

[illegible]

[illegible]

33,89

Rich p. 260. n°. 51.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE DE CAYENNE,
ET
DE LA GUIANE FRANÇOISE,

Dans lesquels on fait connoître la nature du Climat de cette contrée, les Maladies qui attaquent les Européens nouvellement arrivés, & celles qui régnent sur les Blancs & les Noirs; des Observations sur l'Histoire naturelle du pays, & sur la culture des Terres.

AVEC DES PLANCHES.

Par M. BAJON, *ancien Chirurgien Major de l'Isle de Cayenne & Dépendances, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris & de celle de Chirurgie.*

TOME PREMIER.

Prix, 6 liv. broché.

A PARIS.

Chez
- GRANGÉ, Imprimeur-Libraire, rue de la Parcheminerie;
- La Veuve DUCHESNE, Libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du goût.
- L'ESPRIT, Libraire, au Palais Royal, sous le Vestibule du grand Escalier.

M. DCC. LXXVII.

A MONSEIGNEUR

DE SARTINE,

MINISTRE

ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT,

AYANT LE DÉPARTEMENT DE LA MARINE, &c.

JOHN CARTER BROWN

MONSEIGNEUR,

L'Adminiſtration des Colonies Françoiſes vous eſt confiée; vous veillez ſur elles avec zele. Je dois à votre protection, MONSEIGNEUR, *la facilité d'avoir fait à Cayenne des obſervations ſuivies ſur le climat,*

ſur les maladies qui y régnent, ſur la maniere de les guérir, ſur les productions naturelles du pays, ſur le ſol & la culture qui lui eſt la plus convenable. Ces obſervations, entrepriſes pour le bien Public, ne devoient donc paroître que ſous vos auſpices. Mes vœux ſont remplis puiſque vous voulez bien en agréer l'offrande, & l'hommage de ma reconnoiſſance.

Je ſuis avec le plus profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

Bajon.

EXTRAIT
DES REGISTRES
De l'Académie Royale des Sciences.

Du 3 Septembre 1777.

Nous avons examiné, par ordre de l'Académie, *un Recueil de Mémoires pour servir à l'Histoire de Cayenne & de la Guiane Françoise, dans lesquels on fait connoître la nature du Climat de cette contrée, les Maladies qui attaquent les Européens nouvellement arrivés, & celles qui régnent sur les Blancs & les Noirs; des Observations sur l'Histoire naturelle du pays, & sur la culture des Terres.* Ces Mémoires, dont l'Auteur est M. Bajon, correspondant de l'Académie, sont au nombre de seize.

Le premier expose la nature du climat de Cayenne, & les effets qu'il produit sur les Européens nouvellement débarqués : une température inégale, une grande humidité, des alimens différens, une transpiration abondante, sont les causes qui peuvent produire des dérangemens. On diminuera leur influence par un régime exact : la tempérance dans la nourriture, les travaux de corps

& d'esprit, quelques saignées, quelques potions purgatives & émétiques.

Les maladies qui attaquent les nouveaux habitans, & celles qui sont endémiques dans le Pays, sont le sujet du second Mémoire. Les premieres sont des fiévres continues, souvent funestes aux tempéramens robustes, moins fortes dans les constitutions foibles, dans les corps assujettis, d'ailleurs, à quelque écoulement particulier. Les fievres tierces & doubles tierces, sont communes & peu dangereuses. M. Bajon, après avoir examiné les pratiques usitées, cherche à leur substituer un traitement plus raisonné. Il blâme les purgatifs répétés, les bains trop fréquens. Il vante les propriétés *du quassie*, ou *bois de Surinam*, dans les fievres lentes, à la suite des grandes maladies.

Les maladies contagieuses & épidémiques, sont rares à Cayenne. La seule que M. Bajon y ait observé, pendant un séjour de douze ans, est décrite dans le troisieme Mémoire; s'étoit une fievre maligne, qui fit périr beaucoup d'Européens en 1763 & 1764. Il en rapporte les causes & décrit ses symptômes, sa marche, les moyens infructueux employés pour sa guérison. La petite-vérole n'existe point à Cayenne; apportée une seule fois par un vaisseau, elle fut bientôt détruite par les précautions que prit le Gouvernement.

Le quatrieme Mémoire traite des maladies du sexe, qui sont en général moins vives & rarement

funeſtes. Les femmes s'habituent mieux au climat ; vivent plus long-temps dans ce pays : moins fécondes qu'en Europe, elles ceſſent de bonne heure de concevoir. L'Auteur entre dans des détails intéreſſans, ſur les précautions à obſerver dans l'accouchement & ſes ſuites. Il parle enſuite des autres maladies communes au ſexe, telles que les flueurs blanches, & les chûtes de matrices & des remédes uſités. Parmi ces remédes, on doit diſtinguer une eſpece de baſilic ſauvage, régardé dans le pays comme ſpécifique de ces maladies.

Les maladies des enfans, détaillées dans le cinquieme Mémoire, ſont les convulſions, les fiévres putrides & vermineuſes, les ulceres à la gorge, les douleurs des gencives à la ſortie des dents. M. Bajon attribue ces maux divers aux mauvaiſes nourritures ; il preſcrit un traîtement pour chacun d'eux. Le pays offre des anti-vermineux très-efficaces, tels que le *ſimarouba*, le lait d'un arbre appellé improprement *figuier*, qui ne ſe donne jamais ſeul, mais joint à quelque ſubſtance graſſe.

Le ſixieme Mémoire contient l'expoſition du Tétanos, maladie convulſive de tous les membres, & ſur-tout des deux mâchoires, qui attaque les nouveau-nés & les adultes. Celui des enfans, connu ſous le nom de mal de mâchoire, n'a lieu que dans les neuf premiers jours après la naiſſance ; il eſt toujours mortel, fort commun ſur les bords de la mer, plus rare dans l'intérieur des

terres. M. Bajon n'a jamais pu le guérir, mais il l'a toujours prévenu en vuidant la veine ombilicale avant de lier le cordon. Le tétanos des adultes, appellé *Catharre*, n'eſt pas ſi dangereux; il attaque auſſi les animaux, tantôt il tue en très-peu de temps, tantôt il dure pluſieurs mois & ſe termine heureuſement.

Les maladies aiguës dégénerent quelquefois en chroniques, telles que les engorgemens des viſceres, ſuites d'un mauvais régime; le mal d'eſtomac, commun chez les Négres, ſur-tout chez ceux de certaines Nations. L'Auteur expoſe dans le ſeptieme Mémoire, leurs ſignes, leurs différences & les moyens employés pour la curation.

Il parcourt dans le huitieme & le neuvieme les maladies de la peau, particuliérement les dartres, les pians & le mal rouge; les premieres, dûes au climat, aux excès en divers genres, ſe gagnent facilement par contagion. Les remédes répercuſſifs, ſont funeſtes. Le changement de climat, la tempérance, l'uſage long-temps continué des appéritifs & des bains, ſont des moyens plus avantageux; le mal rouge & les pians, paroiſſent être, ſuivant l'Auteur, divers degrés du mal vénérien; celui-ci porté à un certain degré, devient pian, & le pian dégénere en mal rouge. Ce dernier eſt une eſpece de lépre incurable, contagieuſe par contact & qui ſe manifeſte par des taches rouges : il attaque les Blancs & les Noirs, mais ne paroît pas affecter les

organes essentiels à la vie. Les pians caractérisés par des pustules, se subdivise en trois especes, dont l'Auteur indique les signes distinctifs ; il parcourt ensuite les maladies qui en sont la suite, soit celles des tégumens, soit celles qui attaquent les os. Ce mal qui se communique aussi aux animaux, par le contact, est regardé par tous les habitans, comme incurable par les remédes ; on abandonne aux soins de la Nature ceux qui en sont affectés. M. Bajon, persuadé que le mercure devoit être propre à combattre ce virus, l'a administré avec succès sous forme de frictions, après avoir préparé ses malades par l'usage de quelques bols mercuriaux. Son traitement est exposé assez au long & appuyé de plusieurs exemples de guérison : cette maladie est plus rebelle quand elle est compliquée avec le mal d'estomac, mentionné plus haut.

Le Dragonneau décrit dans le dixieme Mémoire, est un ver plus ou moins long, fort menu, logé dans le tissu cellulaire, sous la peau & dans l'interstice des muscles, sur-tout aux extrêmités inférieures du corps : on ne l'observe qu'en Afrique, où chez les Négres qui arrivent nouvellement de cette partie du monde. Parvenu à son dernier degré d'accroissement, il excite à la peau une inflammation plus ou moins vive qui se termine par un abscès. Il sort par cette ouverture, mais lentement ; on accélere sa sortie par des tisanes amères & des frictions mercurielles, ayant soin de le rouler, à

mesure qu'il sort, autour d'un bâton, & de ne le point rompre, ce qui occasionneroit quelques accidens. M. Bajon rapporte plusieurs exemples de cette maladie, observée dans divers états.

Il passe ensuite, dans l'onzieme Mémoire, à l'énumération des animaux vénimeux de la Guiane. Nous ne citerons que les deux plus dangereux; le serpent à sonnette & le serpent à grage : leur morsure est toujours funeste, si l'on n'administre de prompts secours. Les Négres & les Indiens trouvent dans quelques plantes un spécifique assuré; ils employent aussi l'ail & le sucre brut. Le meilleur reméde est l'alkali volatil, qui, cependant dans quelques cas très-rares, a été insuffisant.

Le 12.e, le 13.e & le 14.e Mémoire, contiennent la description de trois oiseaux communs dans la Guiane, semblables pour la forme & l'organisation à nos poules ou à nos faisans. Le premier appellé Parraqua, a déjà été décrit dans un Mémoire envoyé à l'Académie par l'Auteur. Son caractere le plus particulier, consiste dans la trachée-artère du mâle, qui, au lieu de s'enfoncer directement dans la poitrine, se porte sur la clavicule gauche. Prolongée extérieurement sur le sternum jusqu'au cartilage xyphoïde, elle se recourbe, fait une anse, remonte du côté opposé, passe sur la clavicule droite, entre dans la poitrine & va se distribuer aux poumons. Le maraye à le même caractere, mais l'anse de la trachée est beaucoup

plus petite & retenue au-dehors de la poitrine par un muſcle aſſez fort; elle eſt commune de plus au mâle & à la femelle, qui ont encore ſous le bec une membrane rouge, ſemblable à celle du poulet d'Inde. L'yacou, plus gros que le maraye, a la même membrane; mais de couleur noire. Sa trachée ne ſe prolonge point au-dehors, elle s'enfonce directement dans la poitrine. M. Bajon, après avoir décrit tous les caracteres qui diſtinguent ces oiſeaux, parle de leur mœurs & des lieux qu'ils habitent.

Les deux derniers Mémoires de ce Recueil traitent du manioc, de ſa culture, de ſes différentes préparations, de l'eau que l'on retire de cette racine fraîche, de ſes qualités vénéneuſes & des moyens propres à arrêter ſes effets. On y trouve la diſtinction du manioc proprement dit, & du camanioc, qui a la racine oblongue, plus compacte, dépourvue de ce ſuc dangereux que l'on eſt obligé de ſéparer de l'autre racine, pour la rendre propre à la nourriture. L'une & l'autre eſpece eſt facile à cultiver dans toutes ſortes de terreins. On en prépare la caſſave & le couac; on en fait auſſi diverſes boiſſons plus ou moins eſtimées. L'auteur détaille ici tous l s procédés uſités : il expoſe enſuite les diverſes opinions des Auteurs ſur la nature du ſuc extrait du manioc. Ce ſuc frais tue en peu de temps les animaux qui en boivent; il n'en eſt pas de même, s'il eſt anciennement extrait, ſi on l'a fait bouillir, ſi l'on y a mêlé une doſe de ſel de tartre; dans ces

cas, l'animal eſt tout au plus incommodé, & ne périt point, comme le prouvent les expériences de M. Bajon, qui ſe croit fondé à admettre dans ce ſuc une partie volatile légérement acide, qui s'évapore aiſément, & qui eſt la ſeule nuiſible. On vante, comme Antidote de ce poiſon, l'eau de rocou qui agit comme vomitif; mais il ne réuſſit pas toujours. Il en eſt de même des alkalis fixes ou volatils qui ſont ſouvent inutiles. Le ſeul qui réuſſiſſe conſtamment, eſt le ſuc du baſilic ordinaire. M. Bajon les a tous éprouvés ſur des animaux, & ſes expériences lui ont démontré la vertu de cette plante.

Tel eſt l'abrégé du travail de M. Bajon, qui nous a paru bon & utile: l'Auteur eſt louable d'avoir fait ces obſervations ſur la Guiane, pendant ſon ſéjour dans ce pays. L'Académie doit l'inviter à faire encore celles qu'il avoit projettées, s'il retourne en Amérique. Nous penſons que ces ſeize Mémoires méritent d'être approuvés par l'Académie, & imprimés ſous ſon privilége.

Signé DAUBENTON, & A. L. DE JUSSIEU.

Je certifie le préſent Extrait conforme à l'original & au Jugement de l'Académie. A Paris, ce 22 Octobre 1777.

Signé le Marquis DE CONDORCET, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

Le Privilége ſe trouve à la ſuite des Mémoires de l'Académie.

PRÉFACE.

PRÉFACE.

DOUZE ans de féjour dans l'Isle de Cayenne & dans la Guiane, m'ont mis à portée d'acquérir des connoissances sur la Nature du climat de ces contrées, sur les maladies qui y regnent, sur les divers traitemens qui leur sont convenables, sur un grand nombre de faits d'Histoire Naturelle peu connus, & enfin sur le sol & la culture la plus propre aux terres de ce nouveau monde. J'ai osé présumer que mes peines & mes travaux pourroient être de quelqu'utilité. Plein de cette confiance, je présente au Public deux Volumes de Mémoires, relatifs à ces

différens objets, qui forment naturellement trois parties.

Mais ces trois parties ne peuvent pas être traitées avec la même étendue. L'hiſtoire des maladies ſera ſans doute la plus complette, parce que ce ſont elles qui faiſoient l'objet principal de mes occupations. Je me ſuis d'autant plus appliqué à donner une Hiſtoire exacte des maladies de ces contrées, que juſqu'à préſent perſonne ne m'a paru avoir rempli convenablement cette tâche; & que la température de ce climat & les maladies qui y régnent, paſſent dans l'eſprit d'un grand nombre de perſonnes, pour les principaux obſtacles de l'accroiſſement de cette Colonie. L'Hiſtoire Naturelle ne ſera peut-être pas traitée auſſi amplement, que quelques perſonnes l'auroient deſiré: mais je n'ai pu donner à ce genre de travail que très-

peu d'inſtans; d'ailleurs, les facilités néceſſaires & indiſpenſables pour le ſuccès de ces recherches m'ont conſtamment manqué (1), je n'ai pu par conſéquent acquérir des connoiſſances exactes, que ſur un petit nombre d'objets auxquels je me borne, afin de ne pas tomber dans l'inconvénient de preſque tous ceux qui ont écrit ſur cette ſcience, leſquels voulant parler de tout, ont été forcés d'écrire très-ſouvent d'après leur imagination, ou d'après des rapports, & des relations peu exactes & peu fidelles; ce qui ne contribue pas peu à arrêter le progrès de cette ſcience. Je me flatte que relativement au petit nombre d'objets que je décris, on ne

(1) Je dois rendre juſtice ici, au zele & aux bontés de M. de Fiedmond, Gouverneur; il a toujours favoriſé mes recherches, & ſi Mrs de l'Adminiſtration avoient eu pour moi les mêmes intentions, mon Ouvrage ſeroit plus complet, & infiniment plus parfait.

Voir pag. 27. Tom. 2.

pourra point me faire ce reproche; je n'avance rien que d'après l'expérience & l'obſervation la plus réfléchie. Ce que je dirai ſur la culture des terres, eſt également le réſultat d'obſervations ſuivies, ſur la Nature des terres de ces climats, ſur le peu de moyens qu'on met en uſage pour leur fertiliſation, & ſur les préjugés auxquels on paroît opiniâtrément attaché.

Telle eſt en général la matiere de ces Mémoires : je dois rendre compte actuellement de leur objet particulier, & du rang qu'ils occupent dans les deux Volumes.

Le premier contient ſeize Mémoires; dix ſont relatifs à l'Hiſtoire des maladies de Cayenne, & de celles qui ſont propres & particulieres aux Négres. On ſera peut-être ſurpris que je n'aie pas fait des articles ſéparés pour toutes les maladies qui peuvent attaquer les Négres;

mais comme ils ſont ſujets à preſque toutes celles des Blancs, & que le *mal d'eſtomac*, le *mal-rouge*, ou la lépre, les *pians* & le *dragonneau*, ſont preſque les ſeules qui leurs ſoient propres, j'ai cru pouvoir me diſpenſer de ces diſtinctions, d'autant plus que le traitement employé pour les Blancs leur convient toujours, & que s'il n'eſt pas ſuivi, c'eſt parce qu'on les traite avec beaucoup moins d'égards, & avec des remédes moins doux. Quant aux quatre maladies que je viens de nommer, & que je reconnois leur être particulieres, on les trouvera décrites avec ſoin; elles font l'objet des Mémoires, ſept, huit, neuf & dix. Les fiévres aiguës n'attaquent preſque jamais les Négres; ceux qui arrivent dans cette Colonie, ne ſont point ſujets aux fiévres qui attaquent les Européens nouvellement débarqués;

celles qui leur ſont les plus communes, ſont des fiévres quotidiennes ou tierces; elles ſont preſque toujours ſans dangers & ne durent guere que trois à quatre jours. Les habitans les traitent eux-mêmes, & n'ont recours aux gens de l'art, que lorſqu'elles changent de nature ou qu'elles réſiſtent plus qu'à l'ordinaire, ce qui néanmoins eſt aſſez rare. Les moyens dont les habitans ſe ſervent pour combattre ces fiévres ſe réduiſent à peu de choſe. Dès les premiers accès, ils font ſaigner le malade, & le lendemain ils le purgent ordinairement avec de la gomme-gutte; ce purgatif eſt fort en uſage pour les Négres, & j'ai obſervé qu'il eſt très-bon. Il les fait beaucoup vomir, leur fait rendre de vers, & leur procure des évacuations conſidérables par les ſelles. Un grand nombre de Négres ne prennent qu'une de ces méde-

cines, & le lendemain très-ſouvent la fiévre leur manque; d'autres fois ils en prennent deux & rarement trois : au reſte, ſi après la ſeconde médecine, la fiévre ne les quitte pas, on leur donne quelques priſes de quina, qui, bientôt la fait diſparoître.

Le Mémoire onzieme de ce premier Volume, traite de la morſure des animaux vénimeux, & principalement de celle des ſerpens; je fais connoître les eſpeces de ces reptiles les plus dangereuſes; j'entre dans quelques détails ſur les remédes indigénes, dont les Indiens & les Négres ſe ſervent pour arrêter les effets du venin de ces animaux; je rends compte de la vertu que m'ont paru avoir les alkalis volatils contre ce venin, & j'indique à-peu-près la confiance que l'on peu y avoir : enfin, je termine ce Mémoire par l'énonce des effets qui

résultent de la piquure de quelques insectes, & j'indique les moyens qu'on a coutume de mettre en usage pour les arrêter. Le Mémoire douzieme contient l'Histoire d'un Oiseau de l'Amérique méridionale, auquel les Indiens ont donné le nom de *parraqua*; je rapporte non-seulement tout ce que j'ai pu recueillir de relatif aux mœurs & aux habitudes de cet oiseau, mais encore la structure des parties internes, laquelle offre des phénomènes assez extraordinaires. Ce Mémoire est accompagné de deux planches; la premiere représente l'oiseau dans son état naturel, & la seconde, le représente disséqué, & fait voir la disposition particuliere des parties internes. On trouve dans le treizieme, l'histoire du *maraye*, autre oiseau de la Guiane, lequel offre encore des particularités très-grandes dans les

parties de la respiration, qui jusqu'à ce jour n'ont été connues de personne. La description de cet oiseau, est également accompagnée de deux planches; on voit dans l'une, l'oiseau dans l'état naturel, & on le voit disséqué dans l'autre, où est exposée la structure particuliere des parties. Le quatorzieme Mémoire renferme l'histoire d'un autre oiseau de la Guiane, nommé *yacou*; celui-ci a un rapport très-grand avec le *maraye*, surtout par sa conformation extérieure; mais les parties internes n'offrent pas les mêmes particularités. Il est accompagné d'une planche qui le représente dans l'état naturel. Le *manioc*, sa culture, & les préparations domestiques qu'on a coutume d'en faire, font le sujet du quinzieme Mémoire; on verra par les détails dans lesquels j'entre sur ces différens objets, de quel avantage est cet

arbrisseau pour les habitans de l'Amérique, & que dans ce pays il est employé, à-peu-près, aux mêmes usages que le froment en Europe. Enfin, dans le seizieme & dernier Mémoire, je parle de l'eau qu'on extrait du *manioc*, dans les préparation qu'on en fait ; j'entre dans quelques détails sur sa qualité vénéneuse, & je rends compte d'un grand nombre d'expériences que j'ai faites, tant pour découvrir la Nature de ce poison & sa maniere d'agir, que pour rechercher des moyens propres à arrêter ses pernicieux effets, lorsque quelqu'animal en a pris.

Tels sont les objets traités dans ce premier Volume ? Quant au second, qui ne paroîtra que quelque temps après celui-ci ; c'est-à-dire, environ trois mois après ; il contiendra onze Mémoires. Le premier est destiné à donner une idée

de ce qu'il y a de plus remarquable dans l'Isle de Cayenne & dans la Guiane; il contient quelques Obſervations générales ſur les productions naturelles du pays, les plus propres à ſon commerce & à ſon aggrandiſſement. Les Mémoires deux, trois & quatre, contiennent l'Hiſtoire & le traitement des maladies, Chirurgicales, relativement aux pays chauds. Ce point intéreſſant de l'art de guérir, eſt, j'oſe le dire, abſolument neuf, & perſonne que je ſache, ne s'en eſt encore occupé. Cependant, on verra de combien de réformes & de changemens, la pratique ordinaire de ces maladies, eſt ſuſceptible dans ces climats. Le Mémoire cinquieme contient des Obſervations iſolées ſur quelques quadrupedes, dont pluſieurs offrent des faits neufs fort intéreſſans. Dans le ſixieme,

je donne l'Hiſtoire du *tapir* ou *maïpouri*, il ſera ſuivi d'une planche qui repréſentera cet animal dans ſon état naturel. Dans le ſeptieme, je donne des Obſervations générales ſur les mœurs & les habitudes des oiſeaux de cette contrée, & une planche placée à la ſuite de ce Mémoire, repréſentera le *toyouyou*, le plus grand oiſeau du nouveau monde, & très-certainement le plus mal connu. Le huitieme eſt conſacré pour l'hiſtoire d'un oiſeau particulier, qu'on nomme dans le pays *camoucle*, & une planche le montrera dans ſon état naturel. Dans le neuvieme, je rends compte d'un grand nombre d'expériences que j'ai tentées en différens temps ſur les phénomènes électriques, produits par une eſpece d'anguille, appellée dans le pays *anguille tremblante*.

Des Obſervations ſur la culture des terres en général, & ſur la culture particuliere des denrées que produit cette Colonie, font le ſujet des deux derniers Mémoires de ce Volume. J'eſpere prouver par des principes tirés de la ſaine phyſique, que le défaut de culture eſt la principale cauſe de l'état de foibleſſe, où ſe trouve cette Colonie depuis ſon établiſſement. Je ne tairai point les obſtacles qui paroiſſent s'oppoſer au défrichement des terres, & ceux que la diſproportion des deux ſaiſons oppoſent à leur fertiliſation; je ne diſſimulerai point qu'il y a beaucoup de terres, en général, peu propres à la culture de telle ou telle denrée. Mais je démontrerai, que pour tirer un parti avantageux de ces terres (ce qui ne me paroît pas auſſi difficile qu'on le penſe), il convient, 1°. qu'elles ſoient cultivées ſuivant les principes

connus ; 2°. qu'il eſt abſolument néceſſaire de choiſir celles qui ſont les plus propres à la culture de telle ou telle denrée, afin que chacune ſe trouve dans la terre qui lui eſt convenable ; 3°. que dans l'uſage qu'on fera des moyens propres à leur fertiliſation, il eſt néceſſaire d'avoir égard aux grandes ſécheresses & aux grandes pluies. Les habitans de Cayenne, du moins les moins inſtruits, ne manqueront point de me dire, comme ils l'ont déja fait toutes les fois que j'ai voulu combattre leurs préjugés, que je parle d'un état ſans le connoître & ſans l'avoir jamais exercé. Il eſt vrai, que je n'ai pas formé d'habitation à Cayenne, mais je puis aſſurer que l'agriculture n'a pas été indifférente à mes recherches. Les voyages que j'ai faits en différens endroits de la Colonie, & chez un grand nombre

d'habitans, m'ont mis à portée de voir & d'obſerver attentivement la maniere dont on s'y prend pour tirer parti de ces terres neuves, & de connoître les abus que l'on commet. Pluſieurs habitans de Cayenne ſont inſtruits & capables de connoître l'erreur générale, qui régne depuis ſi long-temps dans cette Colonie: c'eſt d'eux qu'on doit attendre les premiers efforts pour ſecouer le joug du préjugé. Je deſire, pour le bien de cette Colonie, que ces perſonnes ne perdent point de temps, & que leurs premiers eſſais ſoient faits de façon à exciter l'émulation de ceux qui ne ſavent que marcher ſur les traces d'autrui; ils auront la flatteuſe ſatisfaction d'être regardés comme les créateurs d'une Colonie, où la Nature prodigue ſes bienfaits, & où le ſol n'eſt pas auſſi ingrat qu'on le croit.

Tels ſont les ſujets d'Obſervations que j'offre au Public, auxquels j'ai tâché de mettre toute l'exactitude, & la clarté poſſible. On trouvera peut-être le ſtyle un peu négligé; mais comme c'eſt un recueil de faits que je préſente, je me ſuis plus appliqué aux choſes qu'aux mots : j'eſpere, en conſéquence, que mes Lecteurs voudront bien m'accorder l'indulgence dont j'ai beſoin à ce ſujet.

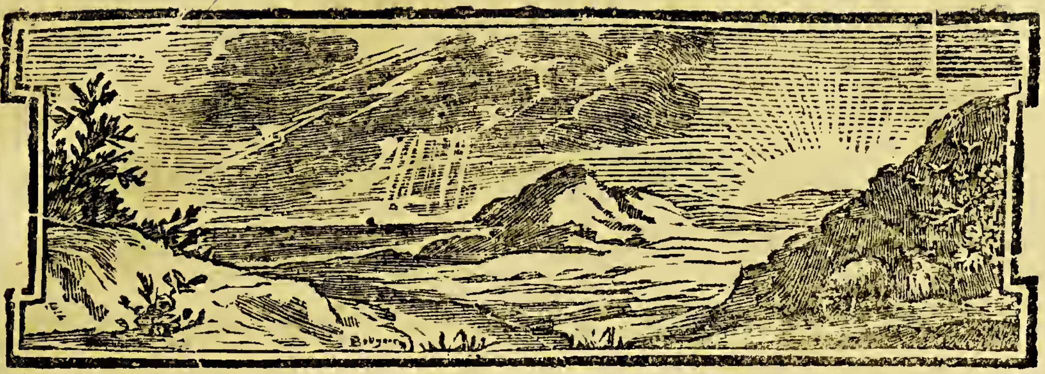

MÉMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE DE CAYENNE
ET
DE LA GUIANE FRANÇOISE, &c.

MÉMOIRE I.

De la nature du Climat de Cayenne, des premiers effets qu'il produit ſur les Européens nouvellement débarqués, & des précautions qu'ils doivent prendre pour prévenir les maladies du pays.

Il y a deux ſaiſons à Cayenne, l'été & l'hiver; la premiere eſt la plus courte, & celle où les chaleurs ſont les plus fortes; elle commence pour l'ordinaire à la fin

de Juillet & finit en Novembre : je dis pour l'ordinaire, car elle peut commencer un peu plutôt ou un peu plus tard, & finir de même. Cette ſaiſon, qui ne dure gueres que trois mois, eſt preſque toujours ſans pluies, & par conſéquent ſi ſéche, qu'elle fait mourir la plus grande partie des plantes.

La chaleur de cette ſaiſon ſeroit ſans doute inſoutenable, ſi elle n'étoit pas tempérée par des nuits longues, qu'un ciel beau & ſerein rend très-fraîches. Cette fraîcheur eſt quelquefois ſi grande qu'à quelque diſtance de la mer, dans l'intérieur des terres, on eſt forcé de ſe chauffer tous les matins. La chaleur du climat eſt encore modérée par les vents qui régnent dans cette ſaiſon; ils ſont réglés, très-forts & viennent de l'eſt, ſouvent du ſud. Ceux de l'eſt n'arrivent ſur les côtes de la Guiane, qu'après avoir paſſé ſur une vaſte étendue de mer où ils ſe chargent d'un principe ſalin, qui leur donne une fraîcheur conſidérable, très-propre à modérer la chaleur du climat. De plus, ces vents qu'on appelle

brises, ne paroissent que quand la chaleur commence à devenir un peu considérable, c'est-à-dire, sur les neuf à dix heures du matin; ils se calment totalement sur les quatre à cinq heures du soir.

La seconde saison est l'hiver, ainsi nommée parce qu'elle est très-pluvieuse; les grandes pluies ne contribuent pas peu à rendre les chaleurs moins fortes que celles de l'été. Dans cette saison le ciel est presque toujours couvert, & le soleil caché par les nuages; mais comme les vents ne sont pas réglés, que souvent il n'en souffle pas du tout, la chaleur qu'on y éprouve, est quelquefois moins supportable qu'en été, & l'on s'en trouve en quelque façon plus incommodé; ajoutons que l'extrême humidité de l'atmosphere contribue beaucoup à rendre cette chaleur plus incommode, par le grand affaissement qu'elle produit dans l'économie animale.

Les vents, qui régnent pendant cette saison, ne sont pas les mêmes que ceux de l'été; ils viennent presque toujours

du nord-eſt & quelquefois du nord; ils ne ſont pas moins propres que les premiers à modérer la chaleur; mais comme ils ne viennent que par ſecouſſes, ils ne produiſent pas les mêmes effets. Les vents, qui ſoufflent préciſément du nord, paroiſſent ſe charger le plus, des parties ſalines analogues à l'acide marin, ce qui leur donne pluſieurs qualités. D'abord, ils produiſent preſque toujours des accidens aſſez graves ſur l'économie animale des hommes, comme on le verra ailleurs. De plus, ils cauſent des dommages conſidérables à toutes les plantes qui y ſont expoſées, & dont la végétation eſt foible & tendre; ils les brûlent, comme une forte gelée du mois de Mai deſſéche en France les vignes & d'autres plantes. Un autre effet qu'on doit rapporter à ce principe ſalin répandu dans l'air, c'eſt la rouille qui ſe forme ſur les métaux; car il eſt difficile de pouvoir attribuer à l'humidité ſeule la rouille qui couvre en très-peu de tems, tous les inſtrumens de fer & d'acier, quelque précaution que l'on ait de les frotter avec des

huiles ou graiſſes : cependant on ne ſauroit diſconvenir que l'humidité de l'air ne ſoit très-grande dans les pays chauds.

L'hiver eſt la ſaiſon la plus longue, puiſqu'elle commence vers le mois de Novembre, & qu'elle ne finit que vers celui de Juin ou de Juillet. Il ne faut pas croire qu'elle ſe paſſe toute en pluies; il eſt vrai qu'il y a des hivers où elles ſont très-abondantes, & dans leſquels on trouve bien peu de beaux jours; mais ces hivers ſont les plus rares; le plus grand nombre ſont entre-mêlés de jours ſans pluies. Aſſez réguliérement vers le mois de Mars ou d'Avril, il y a un intervalle de beau temps aſſez conſidérable, auquel on a donné le nom de petit été, ou été de Mars. Au reſte, les mois où les pluies ſont plus abondantes, & preſques continuelles, ſont ceux de Janvier, de Février, d'Avril & de Mai. Les autres ſont preſque toujours fort agréables, parce qu'on n'y obſerve, ni trop de ſéchereſſe, ni trop de pluie; ce ſont les ſeuls intervalles qui méritent le nom de printemps.

Outre les cauſes que nous venons d'établir, & qui ſont capables de tempérer la chaleur du climat de Cayenne, il en eſt encore une qu'il ne faut pas omettre. Je parle des arbres qui couvrent preſque tout ce vaſte continent, & dont les feuilles toujours vertes, ſont très-propres à modérer la chaleur du ſoleil, & à abſorber une partie de ſes rayons.

D'après ce qu'on vient de dire, il réſulte que la chaleur de ce climat n'eſt pas préciſément la même pendant toute l'année. La différence, qu'on obſerve au thermométre de M. de *Réaumur*, eſt de trois à quatre degrés ; c'eſt-à-dire, qu'en été, les jours où la chaleur eſt la plus forte, (ce qui arrive ordinairement dans le mois d'Octobre) le thermométre monte juſqu'à vingt-huit degrés, (ce qui n'eſt pas même bien commun) tandis qu'en hiver il ne monte qu'à vingt-trois & vingt-quatre. Cette température n'eſt telle qu'à Cayenne, ou à quelques diſtances de la mer ; car ſi l'on pénetre dans l'intérieur des terres, on y trouve de la

différence, non-seulement par rapport aux deux saisons, mais encore relativement aux différens instans du jour : car à midi le thermométre passe très-souvent le terme de vingt-huit degrés, & le matin de ces mêmes jours, avant le soleil levé, il descend au-dessous de vingt-quatre ; ce qui vient, comme je l'ai déja dit, de la longueur & de la fraîcheur des nuits qui, dans l'été, est si forte, qu'on est obligé de se couvrir beaucoup pendant la nuit, & de se chauffer si-tôt que le jour paroît. La raison pour laquelle la chaleur est plus forte à midi qu'elle ne l'est aux environs de Cayenne à la même heure, c'est que ces endroits ne sont point découverts, que l'air circule difficilement dans les lieux bas ; d'ailleurs les vents n'y sont plus aussi réglés que sur les bords de la mer, & ils paroissent dépouillés du principe salin qui leur donne beaucoup de fraîcheur ; aussi produisent-ils moins d'accidens, tant sur les hommes que sur les plantes.

De ce que nous venons de dire, il résulte que le climat de Cayenne est beaucoup plus tempéré que sa position près

de la ligne (1) ne ſemble l'indiquer ; mais comme les chaleurs y ſont preſque toujours les mêmes, elles produiſent des effets conſidérables ſur les Européens nouvellement débarqués. Le premier de ces effets eſt la raréfaction que cette chaleur doit produire ſur les fluides : cet effet paroît être le premier qu'on a entrevu, & celui qui a le plus occupé ceux qui ont traité des maladies des pays chauds : pluſieurs même n'ont pas héſité de lui attribuer le plus grand nombre de ces maladies.

Si l'on examine avec attention ce qui ſe paſſe chez un Européen nouvellement débarqué, on voit d'abord que ſes forces diminuent peu à peu ; l'accablement & la lâcheté ſont les premiers effets qu'il obſerve lui-même ; il ne tarde pas long-temps à perdre les couleurs vives & vermeilles qu'il avoit apportées d'Europe ; il devient d'un blanc plus ou moins baſané, la partie rouge du ſang ſemble

(1) Cayenne eſt par quatre degrés, cinquante-ſix minutes de latitude nord.

ne plus ſe porter aux vaiſſeaux capillaires cutanés : les ſolides perdent leur fermeté & deviennent mols & flaſques, les évacuations naturelles ne ſe font plus avec la même régularité, & toutes les ſécretions ſouffrent quelque dérangement : enfin l'équilibre de la machine ſemble être rompu.

Il n'eſt gueres poſſible de pouvoir rapporter ces effets à la raréfaction ſeule des fluides ; d'autres cauſes produites par le climat même y concourent plus puiſſamment ; telles ſont, par exemple, l'abondance de l'inſenſible tranſpiration & de la ſueur, la grande humidité de l'air, la nature des alimens que fournit le pays, &c.

1°. L'abondance de l'inſenſible tranſpiration, & de la ſueur, doit être regardée comme une des principales cauſes de tous ces effets ; car ſi l'on ſuit leur marche, on voit qu'ils ne paroiſſent que ſucceſſivement, & proportionnellement à cette double évacuation, qui conſtamment a lieu dès le premier jour ; elle

eſt ſouvent même ſi forte, qu'elle dépouille le ſang de ſes parties aqueuſes, ſi néceſſaires pour conſerver la fluidité; il s'épaiſſit donc, il devient tenace & viſqueux, la circulation diminue conſidérablement dans les vaiſſeaux capillaires, & ſe ralentit dans les gros troncs. Cet état fâcheux augmente encore par l'inertie des ſolides, & par le relâchement des vaiſſeaux.

Un autre effet que produiſent encore ces évacuations abondantes, c'eſt la diminution plus ou moins conſidérable des ſécretions; ce qui porte le déſordre dans l'économie animale, & trouble pluſieurs des fonctions vitales.

Il ſeroit à deſirer que des hommes inſtruits fiſſent ſur ces évacuations des pays chauds, des obſervations auſſi ſuivies & auſſi exactes que les obſervations *de Sanctorius* & *de Jean de Gorter*, faites dans des climats tempérés. On verroit combien ces évacuations des pays chauds doivent ſurpaſſer celles qui ſe font dans les pays où l'état de l'atmoſphere varie

à tout inſtant. Sous la Zone torride au contraire, l'état de l'air eſt preſque toujours le même, auſſi eſt-on continuellement mouillé par ces évacuations, comme ſi l'on étoit plongé dans un bain ; qu'on juge d'après cela quel doit être l'épuiſement cauſé par une pareille évacuation.

2°. La grande humidité de l'atmoſphére produit encore des effets ſinguliers ſur l'économie animale. Le peu de reſſort de l'air, la grande quantité de molécules aqueuſes qui s'y trouvent ſuſpendues, ſa grande raréfaction, ſont autant de qualités qui le rendent peu propre à s'oppoſer au relâchement & à la diſtenſion de nos ſolides. Celui que nous reſpirons agit à peu près de même ſur les poumons ; & les vaiſſeaux de ce viſcere n'ayant plus le même reſſort, s'engorgent, le ſang y paſſe avec plus de lenteur, la ſanguification s'opere mal, &c.

3°. La nature des alimens, dont on uſe dans ces pays, ne contribue pas peu à exciter une partie des maux dont nous parlons ; ils contiennent en effet

fort peu de parties nutritives, & ils passent (sur-tout ceux qu'on tire des animaux) rapidement à l'état de putréfaction. Les végétaux, à la vérité, ne s'alterent pas si promptement; mais comme leur substance contient beaucoup moins de sucs nourriciers, ils sont par conséquent, peu capables de réparer; ils portent dans le sang un principe qui en augmente l'épaississement & la ténacité; ils favorisent & aident le relâchement des solides. D'ailleurs, le suc ou l'extrait de tous ces alimens, se trouve mal préparé, l'estomac participant de l'état de relâchement dont toute la machine est atteinte. Les sucs digestifs ne sont plus les mêmes; tous, à l'exception de la bile, sont en moindre quantité; celle-ci devient trop âcre & trop mordante, & il ne se trouve plus de proportion entre ces dissolvans & les forces de l'estomac : d'où s'en suivent nécessairement de mauvaises digestions, & un chyle mal élaboré, peu propre à ses usages ordinaires.

Toutes ces causes, qui sont dûes à la

nature du climat, agiſſent de maniere qu'elles font naître par leur concours tous les accidens dont nous avons parlé, & qui deviennent eux-mêmes la cauſe & le germe d'une maladie qui ſe forme peu-à-peu, & à laquelle ſont ſujets preſque tous les nouveaux débarqués.

Il eſt bon d'obſerver, que tous ceux qui arrivent pour la premiere fois dans les pays chauds, ne ſont pas également ſenſibles aux impreſſions du climat; on en voit même pluſieurs qui reſtent un temps conſidérable, ſans paroître en être affectés, qui conſervent leurs forces & leur teint comme en Europe. Il ſeroit dangereux que ces perſonnes ſe prévaluſſent de cet avantage. Le germe de la maladie ne s'en forme pas moins, & l'obſervation prouve que ce germe devient d'autant plus actif, que les premiers effets du climat ſont moins ſenſibles. Il en eſt de même de la maladie qui en eſt la ſuite, c'eſt-à-dire, que ſi elle ſe développe peu de temps après qu'on eſt débarqué, il y a tout lieu d'eſpérer qu'elle ne ſera pas violente, mais le

malade traînera long-temps, & aura une convalescence fort longue. Si, au contraire, elle est long-temps à se déclarer, on a tout à craindre qu'elle ne soit violente, sur-tout si, jusqu'à ce moment, on a constamment joui d'une bonne santé, & si l'appetit s'est bien soutenue.

Pour prévenir la violence de ces maladies, puisqu'on ne peut pas s'y soustraire tout-à-fait, il faut que les nouveaux débarqués prennent des précautions, qui en même temps rendront les premiers effets du climat beaucoup plus supportables, & la maladie moins dangereuse. Ces précautions me paroissent pouvoir être comprises dans les articles suivans.

1°. On se ménagera beaucoup en arrivant dans ce pays; on aura soin de ne pas s'exposer aux rayons du soleil, dans les momens du jour où la chaleur est la plus forte; on se tiendra autant qu'il sera possible dans un endroit élevé & bien aëré; on se baignera le soir si cela se peut, & toujours à l'eau froide

ou légérement dégourdie, ſi on ne peut la ſupporter telle. On ſe tiendra proprement & on changera ſouvent de linge; on ſe levera de bon matin pour ſe promener à la fraîcheur, & on pourra faire une ſeconde promenade le ſoir ſur les cinq à ſix heures, pourvu toutefois que la ſaiſon le permette.

2°. On ſuivra un régime réglé & on mangera peu à la fois; on pourra faire uſage le matin, à déjeûner, de quelques fruits du pays, comme des *oranges* bien mûres, des *bananes* & *bacoves* cuites, des *avocats* & des *ſapotilles*, &c. On évitera les fruits qui ſont fort acides, comme les *ananas*, les *coroſſols* & autres. On dînera paſſablement, on mangera peu de viande & on l'entre-mêlera toujours de quelque légume frais. Si l'on n'uſe que des végétaux, il faut y mêler des plantes cruciferes, ou à leur défaut de la bonne moutarde; boire pendant le repas du bon vin trempé avec de l'eau. Les habitans de Cayenne font uſage dans preſque tous leurs ragoûts d'un petit *piment* qui abonde en ſel

volatil fort âcre, & qui fait un ſtimulus aſſez convenable pour aider la digeſtion. On pourra en uſer, mais avec beaucoup de modération, & on ne s'y accoutumera que peu à peu. Il eſt encore ordinaire à Cayenne de boire au milieu du repas un peu de taffia (1); il ſeroit dangereux qu'un nouveau débarqué ſe livrât tout de ſuite à cette boiſſon, qui en général n'eſt pas mal-faiſante pour ceux qui ſont acclimatés. On ne s'y accoutumera donc que peu-à-peu & très-lentement. Son uſage modéré ne peut faire grand mal, ſi l'on en uſe toujours avec circonſpection. A la fin du dîner on pourra prendre une taſſe de café, mais on s'abſtiendra de toute liqueur. Le ſoir on ſoupera légérement & de bonne heure, afin que la digeſtion ſoit en partie faite avant de ſe coucher.

3°. Indépendamment de ce régime, on fera uſage dans les intervalles des

(1) C'eſt une eſpece d'Eau-de-vie, qu'on fait avec le ſuc des cannes à ſucre.

repas,

repas, d'une boiſſon délayante légérement tonique ; on peut boire, par exemple, une tiſane de chien-dent dans laquelle on aura mis un peu d'écorce de citron, ou quelque liqueur fermentée, telle que la *bierre*, la *ſapinette*, ou bien de celles qu'on fait dans le pays, ſoit avec des fruits, ſoit avec les préparations du *manioc*.

Preſque tous les Européens qui paſſent dans les Colonies, ſont perſuadés que la meilleure boiſſon dont on puiſſe faire uſage, en arrivant dans ces climats chauds, eſt la limonade : dans cette idée, ils s'en gorgent ſouvent ſans l'avis de perſonne. Pour peu qu'on réfléchiſſe ſur les effets que nous avons dit être dûs au climat, on doit voir ſi cette boiſſon peut être de quelque utilité. L'état de débilité & de relâchement de l'eſtomac eſt cauſe que les digeſtions ſe font beaucoup plus mal dans ces contrées chaudes qu'en Europe ; la limonade & les boiſſons acides en général doivent donc néceſſairement augmenter le mal, & rendre les digeſtions encore plus difficiles. Je ſçais

que toutes les fois qu'il m'arrivoit de boire un verre de limonade dans quelque temps du jour que ce fut, j'en étois incommodé pendant le reste de la journée, & je sentois un dérangement dans la digestion. J'ai interdit cette boisson à un grand nombre de personnes qui en usoient abondamment pour prévenir les maladies du pays, & chez lesquelles la digestion ne pouvoit, pour ainsi-dire, plus se faire ; & je leur ai substitué une boisson tonique légérement fortifiante. Cependant la limonade peut convenir à certains tempéramens & dans des circonstances particulieres ; ainsi, les personnes bilieuses & sanguines, qui, pour l'ordinaire, ont la fibre fort séche & fort rigide, pourront se la permettre, mais avec modération, surtout pendant les plus grandes chaleurs : en général les femmes en feront un plus grand usage que les hommes. Une liqueur fort agréable & fort saine, c'est le *punch*; ce n'est autre chose que la limonade à laquelle on ajoute un peu de rum ou de taffia : on peut en boire mo-

dérément, il fortifie l'eſtomac & donne de l'appétit. On eſt dans l'habitude d'en prendre une heure avant le dîner, on peut auſſi en boire dans les intervalles des repas.

4°. On évitera la trop grande application d'eſprit dans les premiers temps, elle eſt toujours très-préjudiciable à la ſanté ; on évitera auſſi les exercices du corps, principalement dans le fort de la chaleur. Les paſſions qu'il convient de réprimer le plus, ſont la colère & l'amour. La premiere répétée & portée à un certain excès, produit des accidens conſidérables, & trouble la plûpart des fonctions naturelles.

Quant à l'amour, on peut aſſurer ſans crainte de ſe tromper, qu'il contribue le plus à rendre très-actives les cauſes du climat, & à donner de l'énergie au germe de la maladie du pays. La diſpoſition & le penchant que l'on a naturellement pour le plaiſir, ſont beaucoup augmentés par la nature du climat; la facilité que l'on a de s'y livrer avec les négreſſes & les mulâtreſſes, excite à

commettre des excès confidérables, dont on fe reffent peu de temps après. Les fecrétions en font prefque toutes dérangées; les digeftions ne fe font plus qu'avec peine, les forces diminuent, le germe de la maladie s'accroît, prend de l'intenfité, & enfin fe développe; & la nature épuifée n'a plus de forces pour produire & entretenir des mouvemens fébriles néceffaires pour détruire la caufe du mal. Ce que j'avance ici n'eft que trop vrai, & une pratique de douze ans ne m'a fourni que trop d'occafions d'obferver les triftes fuites de l'amour immodéré. Je dois donc infifter fur ce point, & je ne fçaurois trop recommander aux nouveaux débarqués de fe ménager, & de ne pas trop s'abandonner à leur penchant & à leurs defirs.

5°. Lorfqu'ils auront employé pendant quelque temps ces précautions, je leur confeille de fe faire faigner du bras une fois & de fe purger au moins deux. Ils prendront d'abord un vomitif en lavage, fi rien ne s'y oppofe, & deux jours

après une potion purgative en deux doſes. Cette attention eſt néceſſaire ſurtout aux perſonnes replettes, & qui paroiſſent moins affectées du climat. Car ſi en deſcendant à terre on étoit languiſſant, d'un tempérament foible & délicat, ou qu'on eut eſſuyé avant que de partir d'Europe, de fortes maladies, ces ſoins deviendroient inutiles; car à coup ſûr, les perſonnes, qui ſe trouvent dans cet état, ne ſont attaquées que de maladies légeres & peu dangereuſes.

Telles ſont, en général, les précautions que l'on peut indiquer à quelqu'un nouvellement débarqué : je ſuis perſuadé qu'en les ſuivant on préviendra, non pas la maladie, mais un grand nombre d'accidens, & on les rendra beaucoup plus légers. Nous allons maintenant paſſer à l'examen de ces maladies.

MÉMOIRE II.

Des maladies qui attaquent les Européens nouvellement débarqués, & de celles qui ont coutume de régner parmi les habitans du pays.

L'HOMME, qui, d'un climat tempéré, paſſe dans un climat brûlant, eſt ſujet à des maladies plus ou moins graves, auxquelles la Nature l'aſſujettit pour le plier (ſi je puis m'exprimer ainſi) à la température du nouveau climat où il doit vivre. C'eſt pour cela, que dès qu'un Européen a eſſuyé une maladie plus ou moins forte, peu de temps après ſon arrivée dans les pays chauds, on dit communément, qu'il eſt *acclimaté*. En effet, douze ans de pratique & d'expérience dans l'Iſle de *Cayenne*, & la *Guiane*, m'ont prouvé que lorſqu'un nouveau débarqué eſſuyoit peu de temps après ſon arrivée une maladie, il ſe faiſoit en lui une certaine révotion; qu'alors il n'étoit plus ſujet qu'aux maladies ordinaires du pays, leſquelles

n'ont rien de redoutable. Quoi qu'il en ſoit, les maladies qui attaquent les perſonnes nouvellement tranſportées dans ce pays, ne ſont pas toujours bien violentes : il s'en faut même de beaucoup qu'elles y ſoient auſſi fortes, auſſi promptes, & auſſi dangereuſes que celles qu'on obſerve dans la plûpart des Iſles du Vent & ſous le Vent. Des habitans de *Saint-Domingue* m'ont aſſuré que les fiévres dont ſont attaqués dans leur Iſle les nouveaux débarqués, y ſont très-violentes : au reſte, on peut voir ce qu'en ont dit M. *Poiſſonnier Deſperrieres* (1), & M. *Poupet Déportes* (2), qui les ont obſervées ſur les lieux.

Le tableau que fait un Créole de la Martinique, de la nature des fiévres qui régnent dans cette Iſle, eſt, ſans doute, très-effrayant pour ceux qui ſe propoſent d'y paſſer ; voici comment il s'exprime en parlant des maladies d'Europe :

(1) Voyez Traité des fiévres de l'Iſle de Saint-Domingue, par M. Poiſſonnier Deſperrieres.

(2) Voyez Hiſtoire des Maladies de Saint-Domingue, par M. Poupet Déportes.

« La Nature ne va pas ſi promptement,
» qu'elle ne donne le temps de l'obſerver
» & de ſuivre la route qu'elle prend;
» aux Iſles elle eſt ſi prompte, que ſi
» l'on tarde de ſaiſir la maladie dès
» l'inſtant qu'elle ſe déclare, elle ſe dé-
» veloppe tout-à-coup, avec une vio-
» lence que la Médecine ne peut plus ſub-
» juguer, tout eſt perdu. On traite alors
» le malade comme un bâtiment incen-
» dié, dont il faut ſacrifier une partie
» pour en ſauver ſeulement la carcaſſe;
» on lui fait dans vingt-quatre heures
» juſqu'à quinze ou dix-huit ſaignées,
» dont les intervalles ſont remplis par
» d'autres remèdes. Un homme n'eſt pas
» plutôt tombé malade, qu'il voit à ſes
» côtés le Médecin, le Notaire & le
» Confeſſeur, tous trois preſque dans
» le même inſtant (1) ». Je n'ai jamais
obſervé à Cayenne des maladies qui
aient quelque rapport avec celle-ci.
« Cette même maladie (dit le même

(1) Voyage à la Martinique, par M. de Chanvalon, *page 76*.

„ Auteur) beaucoup plus dangereuſe „ autrefois, étoit accompagnée de ſym- „ ptômes plus violens; le ſang ſortoit „ par tous les pores comme la ſueur, „ ce qui arrive encore quelquefois ». Si ce fait a exiſté, & s'il exiſte encore aujourd'hui, c'eſt un effet bien violent de la chaleur du climat de cette Iſle. Ce qu'il y a de très-certain, c'eſt qu'on ne l'a jamais obſervé à Cayenne, quoique cette Iſle ſoit beaucoup plus près de la ligne.

Les fiévres, qui attaquent les Européens, nouvellement tranſportés dans l'Iſle de Cayenne, ne ſont pas toutes également violentes; les caracteres de malignité ou de putridité qui s'y dévelopent, ſont toujours relatifs aux tempéramens, chez leſquels elles ſe déclarent. Elles commencent conſtamment par être doubles tierces, & finiſſent très-ſouvent par être continuës. L'accident le plus redoutable & le plus alarmant pour les aſſiſtans, & pour les Médecins ou Chirurgiens qui traitent le malade, c'eſt la perte de connoiſſance,

de mouvement & de ſentiment qui arrive dans pluſieurs de ces fiévres. Cet état, que des perſonnes mal inſtruites ont pris pour un état apoplectique, n'eſt autre choſe que le tranſport ou le dépôt de l'humeur fébrile ſur le ſyſtême nerveux, occaſionné par le mouvement de la fiévre des jours impairs ſeulement. De ſorte que l'accès de ces jours étant paſſé, le malade reprend tous ſes ſens, & ſemble ſortir d'un ſommeil profond. Ce ſymptôme, qui annonce toujours les fiévres du plus mauvais caractere, n'eſt pas également expoſé à des ſuites fâcheuſes chez tous les malades. S'il paroît dès le commencement du ſeptieme jour, chez des perſonnes fortes & robuſtes, qui ont été peu incommodées par la chaleur du climat, il eſt preſque toujours mortel, ſur-tout ſi les accès de fiévres ont été foibles & languiſſans juſqu'à ſon apparition, & ſi le malade s'en eſt peu plaint. S'il y a eu tous les jours des vomiſſemens bilieux, ſi les yeux & toute l'habitude du corps ont pris une couleur jaune, ſi la peau

s'eſt maintenue ſéche & aride, ſi la ſoif a été conſidérable; enfin, ſi le pouls eſt reſté petit & ſerré, & s'il y a eu de petits mouvemens convulſifs aux poignets, &c. dans ces circonſtances, le malade meurt à la fin de ce même accès du ſept, ou du neuf, & rarement il va juſqu'au onze. Si, au contraire, la fiévre du ſept eſt très-forte, & s'il y a peu de perte de connoiſſance; ſi les accès ont été violens dès les premiers jours impairs; ſi la peau a paru moite dans quelques inſtans, & qu'il n'y ait eu aucune indice d'ictere; ſi le malade ſe plaint beaucoup de ſa fiévre; ſi enfin le pouls a été plus développé, principalement aux approches du ſept, il y a tout lieu d'eſpérer que le malade en réchappera; ſur-tout ſi l'on obſerve qu'à la fin de l'accès du ſept, il reprend bien tous ſes ſens & ne reſte pas comme hébêté; que le vomiſſement diſparoiſſe, qu'il ne retombe dans cet état que dans le fort de l'accès du neuf, & qu'il ne dure pas plus de quatre à cinq heures; que la fiévre paroiſſe de plus forte en plus

forte & bien développée; que pendant la perte de connoiſſance le pouls conſerve un peu de molleſſe, que la reſpiration reſte libre & tranquille; alors cet accident reparoît le onze, & ſouvent la maladie ſe termine à la fin de cet accès, mais plus communément au treize par quelque évacuation critique.

Mais, ſi l'accident dont nous parlons ne paroît que très-légérement le neuf, & un peu plus fortement le onze; ſi la fiévre a été juſqu'à ce moment forte & bien développée; ſi l'on n'a obſervé ni ictere, ni ſéchereſſe à la peau, ni délire obſcur, ni inſenſibilité de la part du malade, ni un pouls continuellement ſerré & petit; on peut être tranquille, (pourvu toutes fois, qu'un traitement inconſidéré ne vienne pas augmenter ces accidens); dans ce cas, la fiévre ſe termine communément le treize, quelquefois elle va juſqu'au quinze ou dix-ſept, ce qui n'arrive pas ſouvent.

Cette eſpece de fiévre eſt ſans doute la plus rare de toutes celles qui attaquent les nouveaux débarqués; d'ailleurs elle

ne prend guere que les perſonnes les plus robuſtes, les plus replettes, & en général celles qui ſe ſont le moins ménagées en arrivant dans ce pays. Mais celles qu'on obſerve le plus communément, & qui attaquent pour l'ordinaire les perſonnes dont la conſtitution & le tempérament ſont plus délicats, ſont accompagnées de ſymptômes moins mauvais, & il eſt rare qu'on y ſuccombe, à moins que des fautes graves dans le régime ou dans le traitement, ne faſſent changer la maladie de nature.

Cette fiévre prend preſque toujours le caractère de la bilieuſe ardente; elle ne ſe termine guere que vers le treize ou le dix-ſept, & ſouvent ſes criſes ſont imparfaites, ce qui eſt cauſe que les malades ont des convaleſcences très-longues. Elles ſe déclarent ordinairement par des accès forts & violens; ſouvent le malade vomit de la bile à pleines gorgées, il ſe plaint d'une douleur conſidérable à la tête, & d'une ſoif extrême; ſa langue eſt ſèche, rude & ſouvent rouſſâtre; ſa

peau eſt brûlante & ſéche au commencement des accès, & elle devient légérement moite dans leur déclin. Ces ſymptômes vont toujours en augmentant juſqu'au ſeptieme jour; ils reſtent enſuite trois à quatre autres ſans paroître prendre de l'intenſité, & vers le onze ou le treize les accès deviennent un peu plus forts, & ſe maintiennent dans cet état juſqu'à la fin de la fiévre. Les malades ſe plaignent d'être extrêmement fatigués : les accès qui toujours s'entre-coupent, un grand & un petit, ſont quelquefois ſi longs, que l'un ne finit que lorſque l'autre a recommencé; pluſieurs ſont précédés d'un friſſon léger, tandis que dans d'autres il n'y en a point.

Telles ſont les fiévres qui attaquent les perſonnes nouvellement débarquées à Cayenne : je ne parle point de cette terrible maladie qui, en 1763, 64 & 65, ſévit avec tant de violence ſur les Européens envoyés dans cette Colonie, & qui n'étoit rien moins qu'une fiévre épidémique des plus violentes, produite par une infinité

de causes, dont on auroit pu prévoir les suites & les effets, ainsi que je le dirai ailleurs.

Lorsqu'on a eu le bonheur de ne pas succomber à la violence de ces fiévres, & qu'on est complettement rétabli, après une convalescence souvent longue & pénible, on peut se regarder comme acclimaté, & l'on n'est plus sujet qu'aux maladies ordinaires du pays.

La force & la longueur de ces maladies varient, suivant qu'on en est plus souvent, ou plus rarement attaqué; ceux, par exemple, qui ont des fiévres tous les ans, ou tous les deux ans au plus tard, peuvent être assûrés que leurs maladies ne seront jamais ni fortes ni dangereuses; mais si au contraire on passe quelques années, sans avoir aucune incommodité, sur-tout aucune espèce de fiévre, on est pour l'ordinaire attaqué de maladies beaucoup plus fortes, & souvent très-dangereuses. Enfin, si en restant long-temps dans ce pays, on jouit pendant plusieurs années d'une santé forte

& robuſte, ſans aucune indiſpoſition, on doit craindre que la premiere maladie qu'on aura ne ſoit très-violente, & même qu'on n'y ſuccombe. Mais il y a à Cayenne, me dira-t-on, des perſonnes qui ne ſont jamais malades, & qui jouiſſent d'une très-bonne ſanté, & d'autres qui après avoir paſſé bien des années ſans reſſentir la moindre incommodité, ont eu des fiévres fort ordinaires & ſans accidens. Cela peut-être, mais tout le monde ne ſait pas que ceux qui ſemblent jouir de la meilleure ſanté en apparence, n'en jouiſſent pas en réalité; que la plûpart de ces perſonnes cachent ſous leurs vêtemens des incommodités, qui, en produiſant quelque écoulement, donnent iſſue à une partie de l'humeur fébrile, laquelle ne peut alors, ni s'accumuler, ni prendre aſſez de force pour exciter des fiévres violentes.

Les incommodités capables de produire ces derniers effets, ſont de pluſieurs eſpèces; mais celles qui paroiſſent y avoir le plus de part, & qui ſont les

plus

plus communes parmi les habitans de cette colonie, ſans que perſonne s'en apperçoive, ſont les dartres.

Cette eſpéce de préſervatif des fiévres, eſt d'autant plus ſûr que les dartres ſont plus nombreuſes, & qu'elles entretiennent un écoulement plus abondant d'humeur.

Outre les dartres, d'autres incommodités produiſent le même effet; j'ai vu des perſonnes avoir pendant long-temps des écoulemens vénériens, & n'être jamais attaquées de fiévres, ou n'en avoir que de très-légeres. La Nature ſage & prudente connoît les beſoins de la machine humaine, & produit ſouvent de ces eſpéces d'évacuations dans différentes parties du corps, ſans qu'aucune cauſe paroiſſe y concourir. J'ai été conſulté une infinité de fois pour des cas ſemblables. Dans les uns c'étoit un ſuintement purulent qui ſe faiſoit par les aiſſelles; chez d'autres j'obſervai de groſſes galles aux feſſes & entre les cuiſſes; ceux-ci, malgré la grande propreté, étoient ſujets à des écoulemens purulens

entre le prépuce & le gland ; ceux-là avoient de petites fluxions de temps en temps, dans le nez, derriere ou dans les oreilles, & quelquefois ailleurs ; plusieurs étoient attaqués périodiquement d'éréſipeles conſidérables ; d'autres enfin, avoient quelque ulcere qui donnoit iſſue à une grande quantité d'humeur purulente. Toutes ces incommodités, ſouvent très-cachées, enlevent & détruiſent même la cauſe des fiévres, auxquelles on eſt ſi ſujet dans ces climats chauds ; il ſeroit dangereux de chercher à s'en débarraſſer ſans prendre les précautions les plus grandes.

La vraie cauſe ſans doute pour laquelle les femmes vivent plus long-temps à Cayenne que les hommes, & y ſont ſujettes à des maladies moins fortes & moins dangereuſes, c'eſt que leur écoulement périodique produit le même effet que les incommodités dont nous venons de parler : d'ailleurs, un grand nombre ſont ſujettes aux flueurs blanches; cet écoulement, lorſqu'il eſt un peu

abondant, devient très-à-charge, il fait maigrir même, considérablement, les sonnes qui en sont attaquées.

Les fiévres ordinaires de Cayenne, sont presque toujours doubles-tierces, comme celles que nous avons dit attaquer les Européens nouvellement débarqués; cependant on y voit quelquefois de simples tierces, souvent des quartes, & quelquefois des doubles & triples-quartes.

Les fiévres doubles tierces sont presque toujours sans accidens funestes; sur-tout quand elles attaquent des personnes qui sont malades de temps en temps. En général elles commencent toujours par des accès un peu forts, quelquefois avec, & d'autres fois sans frisson. Une chaleur brûlante se fait bientôt sentir, la peau devient séche & brûlante pendant l'accès, & moite à son déclin; le malade se plaint d'une soif extrême, & souvent de mal à la tête; la langue est séche dans les uns, & pâteuse dans les autres; communément le malade vomit de la bile au commencement des redoublemens; le pouls est développé dès

les premiers jours chez les uns, & ferré chez les autres. Tous ces symptômes ne se trouvent que dans l'accès le plus fort; c'est-à-dire, celui qui arrive le jour impair; l'accès du jour pair est ordinairement petit & léger. La longueur de ces accès n'est pas toujours la même; le plus fort ne dure communément que cinq à six heures, d'autres fois davantage; le petit est pour l'ordinaire plus long, sur-tout vers la fin de la maladie, où souvent ils se joignent ensemble. Ces fiévres continuent avec la même violence jusqu'au sept ou au neuf, où elles se terminent par les selles ou par les sueurs. Mais lorsqu'elles ne finissent pas à ce terme, alors elles augmentent toujours jusqu'au treize, jour auquel elles produisent des crises presque toujours imparfaites, source de convalescences très-longues, sujettes à des rechûtes dangereuses, qui elles-même dégénerent souvent en maladies chroniques.

Quant aux fiévres tierces, elles ne sont jamais suivies d'accidens; les personnes, qui les éprouvent, sont sans doute

les plus complettement acclimatées, aussi ne sont-elles sujettes qu'à cette seule fiévre, qui ordinairement se termine après sept à huit accès, sans qu'il y ait eu le moindre danger. Les fiévres quartes sont beaucoup plus communes & plus difficiles à guérir. Lorsqu'elles attaquent ceux qui sont nouvellement débarqués, elles diminuent toujours les dangers des premieres maladies auxquelles ils sont sujets, aussi doit-on bien se donner de garde de les guérir trop vîte. Si ces accès sont utiles pour diminuer la violence des accidens de la premiere maladie, ils ne le sont pas moins pour un grand nombre d'autres incommodités qui souvent se trouvent guéries par leur moyen.

Telle est la nature des fiévres qu'on observe à Cayenne ; on pourra peut-être en trouver quelqu'une où il y aura des différences, mais ces cas particuliers sont des exceptions à la règle générale : il seroit d'ailleurs inconséquent de vouloir rapporter aux fiévres ordinaires du pays, celles qui peuvent être épidémiques, ou bien l'effet de la différence

des ſaiſons : cet objet fera d'ailleurs le ſujet du Mémoire ſuivant.

Occupons-nous actuellement de la curation de ces maladies. Après avoir expoſé d'abord la conduite que bien des perſonnes tiennent, & qui ne paroît pas toujours conforme aux vues de la Nature, nous offrirons la méthode que l'expérience & l'obſervation la plus réfléchie, nous a fait connoître la meilleure.

Il n'eſt point de pays où les préjugés aient plus d'empire que dans les Iſles ; il en eſt de ſi forts & de ſi anciens ſur le traitement des maladies de ce pays, qu'il n'eſt guere poſſible de pouvoir les déraciner. Une routine aveugle deſtituée de tout principe & de toute connoiſſance, s'eſt tranſmiſe parmi la plûpart des habitans qui ſe croient très-au fait du traitement de ces maladies, & qui ſouvent emploient plus hardiment & avec plus de ſécurité que ne feroit l'homme de l'art le plus inſtruit, les remedes les plus violens & les plus actifs que la médecine puiſſe fournir. Si

de pareilles erreurs, ne se trouvoient encore que chez les habitans, le mal ne seroit pas tout-à-fait aussi grand, parce que peu de personnes se confient à leurs soins ; mais par malheur, la plûpart de ceux qui pratiquent l'art de guérir, suivent la même routine, ou commettent d'autres erreurs, souvent plus préjudiciables à la vie des hommes que les premieres.

1°. Dès que la fiévre se déclare, on commence par saigner une ou deux fois le malade ; on le purge ensuite bien réguliérement de deux jours l'un, jusqu'à ce qu'on s'apperçoive que le mal tende à sa fin ; alors on gorge le malade de quinquina pendant plusieurs jours. En second lieu, comme l'on croit qu'il est absolument nécessaire de nourrir les malades, par la raison que dans les pays chauds, ils ne peuvent se passer de manger, on ne cesse (quelle que soit la maladie) de leur remplir l'estomac de toute sorte d'alimens ; on n'hésite point à leur donner (dans les intervalles de la fiévre) de la viande, du poisson,

des œufs & en général tout ce qu'ils desirent, & pendant les redoublemens, des bouillons de toute espéce. Si la Nature répugne à tous ces alimens, si le malade ne veut absolument rien prendre, tout le monde crie & s'allarme, on ne cesse de le tourmenter, & on finit par lui faire prendre quelque aliment, que souvent il n'avale qu'avec la plus grande répugnance.

Cette maniere de traiter les maladies de ce pays est la plus généralement reçue; on l'adapte à toute sorte de fiévres, sans avoir égard à aucune circonstance. Ce ne sont plus les indications de la maladie qui en dirigent le traitement, mais bien la mode & l'usage.

Il est très-sûr qu'un grand nombre des fiévres de Cayenne ne deviennent dangereuses & quelquefois mortelles, que par des traitemens aussi peu méthodiques.

Une des principales causes de leur danger est presque toujours l'inaction & le peu des forces de la Nature. Plus en général la cause fébrile est abon-

dante & forte, plus il eſt néceſſaire que les mouvemens de la fiévre ſoient forts & longs : l'obſervation m'a montré une infinité de fois, que la Nature étoit languiſſante dans la plûpart de ces cas, les mouvemens fébriles trop lents, & trop peu actifs; auſſi l'humeur, qui les produiſoient, n'ayant pas pu être attaquée & détruite par l'action des forces vitales, ſe fixoit ſur quelque partie eſſentielle à la vie, & le malade ſuccomboit, ſouvent ſans paroître fort incommodé.

D'après cet expoſé, il ſemble que le but de l'art devroit être d'exciter & d'augmenter la fiévre dans bien des cas. Or le traitement dont nous venons de parler, ne paroît pas propre à remplir cette indication. En effet, toutes les ſortes d'alimens que l'on fait prendre au malade, bien loin de lui donner des forces, doivent détruire celles qui lui reſtent. Ce grand nombre de purgatifs qu'on ne ceſſe d'adminiſtrer depuis l'inſtant de la maladie juſqu'à ſa fin, au

lieu de relever la Nature opprimée, mettent des entraves à ſon travail ſalutaire, en excitant des évacuations forcées, qui n'ont & ne peuvent avoir aucun rapport avec l'humeur morbifique.

Le défaut de forces, dans les fiévres de Cayenne, ne paroît avoir été obſervé de perſonne; le but de la plûpart de ceux qui les traitent, ne ſemble jamais ſe tourner vers cette indication ſalutaire. Au contraire, ils ſemblent tous occupés à calmer ces effets & à l'arrêter même, comme ſi cela étoit en leur pouvoir. » Les Médecins (dit » M. Queſnay) ſont-ils les maîtres d'ar- » rêter une fiévre continue, quand il » leur plaît? La durée de ces fiévres ne » s'étend-t-elle pas, malgré nos efforts, » juſqu'au terme où la Nature en dompte » elle-même la cauſe, ſi le malade ne » ſuccombe pas auparavant à la violence » du mal (1)? »

(1) Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, tom. 1er. Mémoire ſur le vice des humeurs.

Les moyens, qu'on a coutume d'employer pour arrêter ou diminuer les effets de la fiévre, ſont des boiſſons aqueuſes & acides, des fruits de cette nature, comme *ananas*, *oranges*, *coroſſols*, &c. On donne ces boiſſons & ces fruits en grande quantité dès que la fiévre commence à ſe développer. Survient-il des accidens graves, comme ceux dont nous nous avons parlé au commencement de ce Mémoire, on gorge le malade de quinquina, ſoit pendant la fiévre, ou pendant le relâche, & ces moyens ne produiſent que trop ſouvent l'effet qu'on deſire. D'autres perſonnes, cherchant à remplir le même but, font plonger le malade pendant toute la fiévre, dans un bain tiéde, & répétent cette manœuvre dans tous les accès.

Je pourrois rapporter beaucoup d'obſervations, qui prouveroient combien cette pratique eſt peu conforme au travail & aux vues ſalutaires de la Nature; mais elles ſeroient inutiles, parce qu'il eſt aiſé de voir, d'après ce que nous

avons dit, combien ces moyens doivent être contraires, à cette force fébrile si nécessaire pour dompter l'humeur qui donne naissance à la maladie. D'ailleurs, les personnes qui les ont mis en usage, sont de bonne-foi & bien intentionnées ; je présume qu'elles ne seront point fâchées que je les mette à même de sortir d'une erreur préjudiciable à l'humanité.

La conduite que j'ai tenue, dans les maladies que j'ai eu à traiter, a toujours été fondée sur les indications qu'elles m'ont présentées, & sur un grand nombre de circonstances qui les accompagnoient. Aussi ai-je eu la satisfaction d'obtenir des succès dans des cas très-graves & presque désespérés. En général, toutes les fois qu'on est appellé pour des fiévres qui attaquent des nouveaux débarqués, & qu'on les voit bien caractérisées double-tierces, on peut toujours commencer par faire une ou deux saignées, pourvu que rien ne s'y oppose. Le quatrième jour, au plus tard,

on prefcrira trois à quatre grains d'émétique en grand lavage. Si ces fiévres attaquent des perfonnes fortes & robüftes, & fi elles ne paroiffent pas développées, on doit ordonner des boiffons légérement ftimulantes, & adminiftrer un ou deux purgatifs, le fur-lendemain de l'émétique. Si aux approches du fept on s'apperçoit que le malade ait une efpéce d'infenfibilité & comme de petites abfences dans la converfation, on doit tout mettre en œuvre pour fecouer vivement la machine, réveiller l'action vitale, & produire, s'il eft poffible, un mouvement fébrile plus violent. Les boiffons ftimulantes & fudorifiques, les émétiques & l'application des véficatoires font les fecours qui paroiffent réuffir le mieux dans cette circonftance.

Si au lieu de ces fiévres fourdes, dont le danger eft toujours preffant, il arrive qu'elles foient beaucoup plus développées dès les premiers jours, qu'elles attaquent des perfonnes moins robuftes & moins replettes, on pourra, tou-

jours commencer par une ou deux petites ſaignées, & par l'émétique en lavage. On preſcrira au malade (& cela dans tous les temps) une diéte ſévere. On lui interdira tout aliment ſolide, on lui fera prendre, dans les intervalles des accès, des bouillons faits avec des herbes, comme la laitue, l'oſeille, le pourpier & le creſſon, avec une très-petite quantité de beurre frais. Pendant la fiévre on ne lui donnera qu'une boiſſon légere, par exemple, une tiſane de chien-dent & de régliſſe, de l'eau panée, ſoit avec du pain, ſoit avec de la *caſſave*; cette derniere boiſſon eſt fort agréable, & ſouvent très-bonne; mais comme la *caſſave* eſt froide, il convient, pour lui donner un peu d'activité, d'y mêler quelques gouttes de taffia. On peut mettre encore en uſage les boiſſons fermentées, noyées de beaucoup d'eau, comme la bierre, la ſapinette, & enfin l'eau rougie avec du vin. Deux jours après l'émétique en lavage, on preſcrira un purgatif doux. (On ſent bien que

ces moyens ne doivent être employés qu'autant qu'il ne s'y trouvera point de contre-indication). Il eſt ſans doute très-utile d'évacuer dès les premiers inſtans de la maladie, les humeurs contenues dans les premieres voies. En effet, ſans cette précaution elles prendroient bientôt une qualité putride, & ne manqueroient point de compliquer la maladie, & de la rendre plus redoutable; mais cette premiere indication une fois remplie, il eſt eſſentiel de ne ſuivre que celles qui ſe préſentent, & d'épier, ſi je puis m'exprimer ainſi, les démarches de la Nature, afin de la prévenir & de l'aider.

Si la fiévre ſe continue bien développée, on s'en tiendra aux boiſſons que nous venons d'indiquer; ſi le malade ne va pas facilement à la ſelle, on lui donnera à la fin des redoublemens, quelque lavement purgatif; ſi la bouche eſt pâteuſe, la langue chargée, l'haleine puante, & ſi les premieres voies paroiſſent chargées, on ordonnera dans les momens où il y aura le plus de relâche,

quelques verres d'apozêmes laxatifs, pour tenir le ventre libre & empêcher que ces humeurs, en croupiſſant dans l'eſtomac ou les inteſtins, ne portent dans le ſang le germe de nouveaux accidens. Autant l'abus des purgatifs forts & irritans eſt dangereux, autant leur entiere proſcription eſt ſouvent nuiſible : en effet, la putridité des humeurs contenues dans les premieres voies, produite par la chaleur du climat, & par celle de la fiévre, donnent ſouvent naiſſance à des complications très-graves, qui, en faiſant changer la maladie de nature, la rendent très-dangereuſe. Lorſqu'on s'appercevra que la fiévre tend à ſa fin, & qu'il y aura quelque indice que la criſe ne tardera pas à ſe faire, on ſera très-réſervé ſur l'adminiſtration des remedes. Cependant ſi les accès de fiévre ſont violens, ſi le malade ſe plaint de beaucoup de mal à la tête, s'il tranſpire peu, on pourra lui preſcrire dans le fort du redoublement, vingt-cinq à trente gouttes d'eſprit de nitre dulcifié dans un pot d'eau. Ce remède, qui d'ailleurs

d'ailleurs eſt fort agréable au malade, ne diminue point du tout les forces fébriles, il calme ſeulement une partie des accidens, donne lieu à une légère tranſpiration, & corrige la putridité des humeurs contenues dans les premieres voies; on pourra encore, pour s'oppoſer à cette putridité, indiquer les plantes ameres toujours ſous forme liquide. On évitera, ſur-tout avant les criſes, l'uſage du quinquina, qui ſouvent fixe l'humeur ſur quelque partie, où elle produit des accidens plus ou moins grâves. J'ai vu pluſieurs cas où l'uſage inconſidéré de cet admirable reméde a occaſionné des métaſtaſes ſur des parties internes, qui ont mis la vie des malades dans le plus grand danger. Enfin, ſi quelque évacuation critique paroît, on doit bien ſe donner de garde de la déranger. Les voies ordinaires d'excrétion*, dans la plûpart de ces fiévres, ſont les ſelles & les ſueurs; quelquefois elles ſe terminent par les crachats, rarement par des dépôts critiques extérieurs: je n'en

ai vu qu'une ſe terminer par les urines. Dans tous ces cas, on peut ne pas reſter oiſifs ; ſi les ſueurs ſe déclarent, on doit employer des boiſſons légérement ſudorifiques ; de légers laxatifs, ſi la criſe paroît vouloir ſe faire par les ſelles, & ainſi du reſte. Ce traitement eſt celui qui m'a paru le plus convenable pour ces eſpéces de fievres ; c'eſt-à-dire, pour celles qui ſont violentes, ſans être cependant accompagnées d'accidens grâves. Si vers le neuf il arrivoit que le malade perdît connoiſſance, on auroit recours à des boiſſons un peu plus ſtimulentes, on appliqueroit des véſicatoires aux jambes, & même à la nuque, pourvu toutefois que rien ne s'y oppoſe; on tâchera de les faire bien ſuppurer, & on les renouvellera ſi la violence des accidens l'exige ; on doit attendre enſuite que la nature produiſe quelque criſe, ce qui arrive ſouvent le treize ou le quatorze. Lorſque le délire & la perte de connoiſſance arrivent, pluſieurs perſonnes ſont dans l'uſage d'employer les ſaignées du pied ; mais

j'ose assurer que cette pratique est plutôt nuisible que salutaire. « C'est un » usage universellement reçu parmi nous » (dit un Auteur moderne bien digne » de servir de modele) de proposer la » saignée du pied lorsque la tête est » prise ou menacée : cependant de bons » Observateurs, pour ne pas citer mon » témoignage, nous assurent qu'elle n'y » est ordinairement d'aucun secours, & » qu'elle augmente même cet acci- » dent (1) ».

Ce qu'il y a de certain, c'est que je n'ai jamais observé de bons effets de ce moyen, que j'ai vu employer un grand nombre de fois.

Enfin, lorsqu'il y a eu quelque évacuation critique, la fiévre cesse en partie, ou elle disparoît complettement ; alors on doit mettre en usage les anti-septiques fortifians, comme le vin de quinquina & celui d'absinthe, on en donne deux ou trois petites doses par

---

(1) Précis de Médecine Pratique, par M. Lieutaud, tom. 1. pag. 73. troisieme édition.

jour. On preſcrit une boiſſon légérement ſtomachique, & on remet peu à peu le malade à l'uſage des alimens, en commençant par les plus légers : on lui ordonne du bon vin, pour fortifier l'eſtomac & faciliter la digeſtion. On peut auſſi preſcrire quelque légere doſe d'élixir, comme celui de Garrus, ou de propriété, ou bien quelques-uns des extraits amers. Ces médicamens pris avec modération ſont ſouvent très-utiles, en donnant du ton & du reſſort aux fibres qui en ont tant de beſoin dans ces circonſtances. On peut encore ajouter dans la boiſſon ordinaire, deux ou trois feuilles du canellier de Cayenne. Rien n'eſt plus difficile dans ces pays, que de conduire des convaleſcens d'une maladie grâve ; le peu de reſſources qu'il fournit pour les alimens, les envies que l'on a ſans pouvoir ſe ſatisfaire, l'état de relâchement continuel produit par la chaleur, ſont autant d'obſtacles à un prompt rétabliſſement. Auſſi lorſqu'on n'obſerve pas un régime des plus exacts, on eſt ſujet à des rechûtes fréquentes,

& ſouvent dangreeuſes. En général, les perſonnes qui auront de la peine à ſe rétablir, ſe ménageront beaucoup ſur les alimens, elles choiſiront les plus légers, mangeront peu à la fois. Elles auront ſoin de ſe purger de temps en temps; lorſqu'elles pourront marcher, elles feront un peu d'exercice, en ſe promenant le ſoir & le matin, obſervant de reſter bien enfermées pendant le fort de la chaleur. Elles ſe tiendront proprement & prendront des bains aromatiques, ſi les forces ont un peu reparu. S'il ſurvient quelque accès de fiévre lente, on aura grand ſoin de le faire paſſer avec des purgatifs appropriés ou des fébrifuges. Lorſqu'on néglige ces petites fiévres, elles enlevent les forces, empêchent les digeſtions, produiſent des engorgemens conſidérables à la rate, au foie ou dans d'autres viſceres, & conduiſent ainſi dans des maladies chroniques très-dangereuſes. Un reméde, qui m'a paru produire de très-bons effets dans le cas dont nous parlons, eſt le

quassie, il convient très-fort pour dissiper les petites fiévres lentes, qui sont fort ordinaires à la suite des grandes maladies. Il agit puissamment comme tonique, & il est très-propre pour fortifier l'estomac. La vertu fébrifuge de ce reméde n'est peut-être pas aussi puissante qu'on l'a d'abord cru, cependant il a une action très-marquée dans les fiévres de langueur. Il est à desirer que dans les pays chauds on en fasse usage, sur-tout à Cayenne où il vient très-facilement, & où on le cultive avec succès (1).

Tel est le traitement, que l'expérience & l'observation m'ont fait connoître le meilleur, pour les fiévres qui attaquent les nouveaux débarqués, & pour celles qui régnent ordinairement dans le pays. Il sera très-aisé d'en faire l'application aux différentes circonstances, en observant sur-tout la marche de la nature,

(1) Voyez l'Histoire de cet Arbrisseau, par M. Patris, ancien Médecin du Roi, à Cayenne; journal de Physique, par M. l'Abbé Rozier, cahier de Février 1777, pag. 140.

& ne perdant jamais de vue, l'état d'affaiſſement & d'inertie où l'on eſt toujours dans ces climats. Un autre objet qu'il ne faut jamais oublier, & contre lequel on ſe tiendra toujours en garde, c'eſt la putridité des humeurs. On aura en conſéquence grand ſoin d'interdire aux malades, du moins pendant le fort de la maladie, toute ſubſtance animale, & on ne leur permettra que des végétaux frais, en tiſane, en apoſême ou en bouillons, comme nous l'avons déja dit. Si dans les maladies les plus grâves dont nous avons parlé, le malade paroiſſoit très-foible & très-abattu, ſur-tout à la chûte des accès violens, on peut lui donner de temps en temps quelques cuillerées de vin vieux, qui eſt ſans contredit le meilleur cordial & le meilleur anti-ſeptique qu'on puiſſe employer.

Quant aux fiévres tierces & quartes, que j'ai dit régner quelquefois dans ce pays, leur traitement ſe réduit à peu de choſe, ſur-tout pour les tierces. Une ſaignée, deux ou trois purgatifs avec

quelques prises de quinquina, les font ordinairement disparoître. Pour ce qui est de la fiévre quarte, nous avons dit qu'il étoit nécessaire, & souvent essentiel de ne pas la guérir tout de suite. Cependant, quand elle aura duré un certain temps, il convient de l'arrêter, parce qu'elle pourroit aussi, produire des accidens. On commencera toujours le traitement de cette fiévre par une saignée & l'émétique en lavage, pourvu que rien ne s'y oppose; on purgera ensuite le malade deux ou trois fois, & on fera succéder à ces moyens les fébrifuges les plus énergiques, qui très-souvent ne produisent aucun effet, ou n'arrêtent la fiévre que pour quelques jours seulement; mais un médicament qui m'a constamment réussi & qui guérit toujours cette fiévre, pourvu toutefois qu'on ait l'attention d'employer auparavant les remédes généraux, ce sont deux cloux de *gérofle* avec leur égal poids de canelle. On met l'un & l'autre en poudre, & on les mêle avec un gros de bon quinquina, qu'on délaye ensuite

dans un demi-verre de vin blanc. On fait prendre ce mêlange au malade dans les premiers inſtans de la fiévre; c'eſt-à-dire, ſitôt que le friſſon paroît, & immédiatement après, le malade ſe met dans ſon lit; la fiévre ſe développe & devient preſque toujours plus forte que les autres jours, & elle ſe termine par une ſueur abondante. Il eſt très-rare qu'après cet accès il en reparoiſſe d'autres. Ce reméde, tout empirique qu'il eſt, guérit conſtamment la fiévre quarte, non-ſeulement à Cayenne, mais encore partout où on voudra l'employer. Je l'ai mis en uſage à Paris, & il y a très-bien réuſſi.

MÉMOIRE III.

Des Maladies épidémiques, & de celles qui ſont relatives aux deux ſaiſons qu'on obſerve à Cayenne.

Les Maladies contagieuſes & épidémiques, ſont on ne peut pas plus rares à Cayenne; j'ai déja fait voir en parlant de celles qui attaquent les nouveaux débarqués, que ce climat n'eſt pas ſi malſain qu'on le croit, & que les maladies qu'il produit ne ſont pas auſſi violentes & auſſi dangereuſes, que celles des Iſles du Vent, & ſous le Vent. Il en eſt de même par rapport aux épidémies, elles y ſont, & moins dangereuſes & beaucoup plus rares. La maladie de Siam, ſi redoutable & ſi commune à Saint-Domingue, n'a jamais été obſervée à Cayenne; les fiévres peſtilentielles, la petite-vérole, la rougeole, les fiévres pourprées, qui ſont ſi familieres dans la

plupart de ces isles, (1) sont tout-à-fait inconnues dans ce climat.

La seule maladie épidémique, que j'ai eu occasion d'y observer pendant douze ans que j'y ai exercé l'art de guérir, est celle qui ravagea si cruellement la plus grande partie des hommes amenés pour des nouveaux établissemens, dans les années 1763 & 1764, & qui a laissé l'idée la plus désavantageuse de ce climat. C'étoit une fiévre maligne produite par une infinité de causes, dont on auroit bien pu prévoir les suites fâcheuses. En effet, une partie de ces Européens furent déposés dans des endroits nouvellement découverts & tout-à-fait inhabités, remplis & entourés de marécages d'où sortoient des exhalaisons de toute espece, exposés pour la plus grande partie aux injures du temps, ou entassés les uns sur les autres dans de très-mauvaises cases; nourris avec des alimens apportés d'Europe, mais qui avoient acquis des qualités nuisibles

(1) Voyez l'Histoire des Maladies de Saint-Domingue, par M. Poupé Desportes.

dans des magasins où ils avoient séjourné long-temps. Les viandes salées de toute espèce, les huiles, beurres & graisses rances, les légumes échauffés, les farines gâtées, qui constituoient ces alimens, ont nécessairement apporté le germe d'une putridité excessive, qui a été développée par la chaleur du climat : enfin, pour surcroît de malheurs, une partie des habitans étoient obligés de boire des eaux croupissantes & à demi-pourries, souvent même de celles de la mer.

A toutes ces causes, se joignirent les passions de l'ame ; on sait combien ses effets font d'impression sur l'économie animale ; il est difficile de marquer jusqu'à quel point de violence, ces passions furent portées chez la plûpart des Colons, qui n'étoient passés dans cette isle que d'après des promesses qu'on ne pouvoit leur tenir, & sur l'espérance frivole qu'ils avoient conçue d'une fortune brillante. Tous étoient persuadés qu'il ne falloit qu'arriver dans ce nouveau monde, pour y ramasser de l'or. Mais hélas ! quelle fut leur surprise, lorsqu'ils se vi-

rent ſur des terres vierges, où la nature étoit encore brute, & qui n'avoit eu pour habitans que des animaux ſauvages. Accablés du poids de la chaleur, & incapables de pouvoir cultiver les terres comme il le falloit; réduits à la plus triſte des miſeres, & forcés enfin d'abandonner des projets qui étoient la ſource de tous leurs malheurs : le chagrin, la nonchalance, la crapule, la mal-propreté, & le déſeſpoir auquel ils ſe livrerent, augmenterent encore la violence de la maladie, qui n'en épargnoit aucun.

Les Allemands, qui faiſoient la plus grande partie des nouveaux Colons, furent ceux chez leſquels les effets de ces paſſions ſe manifeſterent le plus vivement; auſſi l'épidémie les attaqua-t-elle avec plus de force & de violence, que le reſte des Européens, & en général, il en réchappa beaucoup moins.

Les progrès & la violence de cette épidémie, ne furent pas les mêmes dans tous les ſujets, & dans tous les temps. En général, les perſonnes dont les paſſions

étoient vives, celles d'un tempérament ſec & bilieux, & celles qui s'étoient bien portées en France, en furent attaquées plus vivement, & périrent bien plus promptement que celles qui ſe trouvoient dans les circonſtances oppoſées. Lorſque j'arrivai à Cayenne en 1764, j'obſervai qu'un grand nombre de perſonnes attaquées de cette fiévre, périſſoient le trois ou le cinq ; le nombre des morts étoit alors ſi grand, qu'il fut défendu de ſonner à leur convoi, & qu'on ordonna de les enterrer ſans cérémonie. A la vérité, les effets de cette fiévre ne furent pas long-temps auſſi prompts & auſſi meurtriers qu'ils l'étoient à mon arrivée ; & dans pluſieurs poſtes où je fus envoyé, je n'ai pas eu occaſion d'obſerver une ſeule fois, la maladie à ce degré d'intenſité. L'ouverture des cadavres de ceux qui périrent ſi promptement, nous fit voir des gangrenes à l'eſtomac, aux inteſtins, ou au diaphragme, d'autres fois, à quelqu'un des viſceres du bas-ventre ; ces gangrenes étoient ſeches, rien n'annon-

çoit qu'aucun degré d'inflammation les eut précédées, & le malade n'avoit souvent pas eu la moindre douleur dans ces parties. Une lésion aussi considérable & aussi rapide, ne pouvoit avoir pour cause que la métastase de l'humeur fébrile extrêmement âcre & maligne sur ces parties, dont elle éteignoit le principe vital. Ce transport funeste, se faisoit sans inflammation, ou du moins elle étoit très-foible : l'existence d'une humeur aussi âcre & aussi active, a été reconnue par le célebre M. *Quesnai*. On peut voir ce qu'il en dit dans son Traité de la Gangrene, chapitre XV.

La marche ordinaire de cette fiévre épidémique ne fut pas dans le plus grand nombre des malades aussi prompte que celle dont nous venons de parler ; la plûpart au contraire ne périssoient que le treize, souvent le dix-sept & quelquefois le vingt-un. J'ai eu occasion d'observer à la *Baume*, qui étoit le principal dépôt des malades de Cayenne, que cette cruelle maladie ne développoit l'excès de sa malignité, qu'après le treize ou le quatorze.

L'eſpece d'hôpital qu'on avoit conſtruit dans ce dépôt, ſitué dans un marécage, le peu de ſoins qu'on apportoit aux malades, la mal-propreté dans laquelle on les laiſſoit croupir, la mauvaiſe nourriture qu'on leur donnoit, ne contribuoient pas peu à rendre la maladie mortelle; & ſi quelqu'un avoit le bonheur d'échapper à ſa fureur, la convaleſcence étoit imparfaite, & il périſſoit preſque toujours dans un état de cachexie, qui annonçoit la dépravation entiere de toutes les humeurs.

Telle étoit la marche de cette maladie dans cet hôpital, pendant la ſaiſon pluvieuſe & humide; mais elle devenoit plus rapide dans les temps ſecs & plus chauds. Ces différences ont été obſervées dans preſque tous les poſtes, ſur-tout à *Kourou,* (1) où il mourut le plus de monde, & où l'épidémie parût prendre naiſſance.

(1) *Kourou* eſt une riviere où étoit le chef lieu des établiſſemens qu'on projettoient alors, & où la plus grande partie des nouveaux Colons furent déposés; c'eſt à douze lieues de Cayenne.

Le poſte d'*Oyapoc* (1) eſt ſans contredit, celui où elle a fait le moins de ravages. Quelques Allemands qu'on y envoya avec pluſieurs Européens, y furent tous malades; le principal caractere de cette fiévre, conſiſtoit dans des irritations conſidérables à l'eſtomac & aux inteſtins; elles donnerent lieu d'abord à des vomiſſemens violens, & à des diarrhées colliquatives; bientôt une inflammation très-vive ſuccédoit à ces accidens, & les ſymptômes devenoient de plus en plus graves. L'uſage des antiphlogiſtiques & des adouciſſans réuſſirent, & il ne mourut que très-peu de monde.

Il n'en fut pas de même du poſte d'*Aprouague* (2); les établiſſemens nombreux qu'on avoit projettés ſur cette riviere, exigeoient qu'on y envoyât beaucoup plus de monde. Ce fut dans le mois

---

(1) *Oyapoc* eſt un poſte établi ſur la riviere de ce nom, au ſud de la Guiane, à trente lieues environ de Cayenne.

(2) *Aprouague* eſt également un poſte établi ſur la riviere de ce nom, du même côté qu'*Oyapoc*, à quinze lieues de Cayenne.

de Septembre 1765, que le Gouvernement me chargea d'aller y porter les secours médecinaux. L'épidémie y avoit fait tant de ravages jusqu'à ce moment, que je n'y trouvai presque personne; il y avoit fort peu de malades dans l'Hôpital. Peu de jours après mon arrivée, on y envoya environ trois cents Allemands arrivés depuis peu de France, tous jouissant d'une très-bonne santé. Il y avoit à peine huit jours qu'ils étoient descendus à terre, lorsque la maladie se déclara & devint si cruelle, que vers les premiers jours de Novembre, il n'en restoit plus que trois; l'un étoit infirmier qui n'avoit point eu la maladie; & les deux autres étoient dans une convalescence de laquelle ils n'ont pu se rétablir. Pour donner une idée de cette cruelle maladie, je vais décrire les symptômes qui l'ont accompagnée dans ses différens périodes.

La fiévre, qui commençoit toujours par être double-tierce, étoit dans presque tous les malades, précédée d'un léger frisson, qui ne duroit pas plus d'une

demi-heure; la chaleur, qui en étoit la suite, ne paroissoit pas bien forte à l'extérieur. Le malade se plaignoit d'une soif extrême, de douleurs très-vives à la tête & aux reins, avec des lassitudes considérables dans tous les membres : des vomissemens continuels & souvent des diarrhées très - abondantes, se déclaroient avec la fiévre. La peau étoit séche & aride, la langue participoit de cet état, & devenoit très-jaune. Ces symptômes restoient les mêmes jusqu'au sept; pendant tout ce temps, les malades n'avoient que de très-petits accès le deux, le quatre & le six. Ils se plaignoient d'une grande foiblesse & d'un abattement extrême. Parvenue au sept, la maladie changeoit de nature; les accès des jours pairs étoient si longs, qu'ils se joignoient avec ceux des jours impairs, & la fiévre devenoit continue. Les frissons disparoissoient complettement de même que les vomissemens & les diarrhées; la langue étoit comme une rape, & noire comme du charbon. Les douleurs de tête & souvent

celles de l'eſtomac augmentoient; les ſens internes ſembloient émouſſés, & les malades devenoient comme hébêtés. Les redoublemens du neuf, du onze & du treize, étoient ſuivis de mouvemens irréguliers & convulſifs dans preſque toutes les parties de la face, de tremblemens conſidérables aux poignets, de ſorte que les malades ne pouvoient rien porter à leur bouche; ſouvent ils ne s'appercevoient pas de leur état. Le pouls étoit petit, ſerré, & annonçoit une irritation conſidérable. Tous ces ſymptômes alloient toujours en augmentant juſqu'au douze, & alors la noirceur de la langue ſe communiquoit à preſque toutes les dents, & aux lévres, ſur leſquelles il s'élevoit des puſtules gangreneuſes. Les malades exhaloient une odeur cadavéreuſe; les mouvemens convulſifs & les tremblemens, devenoient preſque continuels. La proſtration des forces étoient très-grande, & on obſervoit des foibleſſes & des syncopes aſſez fréquentes. Quelques malades périrent du treize au quatorze, le plus

grand nombre furent jufqu'au dix-fept, & fouvent jufqu'au vingt-unieme jour. La nature ne parut faire aucun effort critique chez tous ceux qui périffoient au premier terme, les urines reftoient claires, tranfparentes, & affez abondantes : le pouls étoit jufqu'au dernier inftant, ferré & irrégulier. Il n'en fut pas de même chez ceux qui ne périffoient qu'au vingt-un. Chez les uns, il fe déclara vers le quinze ou le dix-fept, des diarrhées confidérables, d'autres furent attaqués d'hémorragie par le nez, & enfin, plufieurs eurent les parotides engorgées; mais tous ces efforts furent inutiles, les malheureux malades n'en périffoient pas moins vers le vingt-un.

Ce qui prouve que ces mouvemens critiques étoient non-feulement imparfaits, mais encore de mauvaife nature, c'eft qu'ils ne diminuoient en rien la violence des fymptômes; au contraire, j'obfervai que ceux qui furent attaqués de diarrhées & d'hémorrhagies par le nez, périrent prefque tout de fuite. Les feuls mouvemens qui furent fuivis d'un léger relâche dans

les ſymptômes, & le ſeul cas où le pouls devint dans quelques inſtans un peu plus ſouple & plus régulier, ce fut l'engorgement des parotides; mais la nature de cet engorgement étoit telle qu'il ne fut jamais poſſible d'en amener une ſeule à ſuppuration. J'employai d'abord les moyens ordinaires, c'eſt-à-dire, les cataplaſmes émolliens & les maturatifs les plus forts; voyant que ces moyens étoient ſans ſuccès, & que ces tumeurs bien loin de ſuppurer diſparoiſſoient, je mis en uſage, dans quelques-uns, les véſicatoires & la pierre à cautere, afin d'y déterminer l'inflammation; mais tout fut inutile, les eſcarres produites par les topiques reſtoient ſéches, & l'engorgement diminuoit, bien loin d'augmenter: le malade périſſoit au milieu de ces tentatives.

Parmi le grand nombre des malheureux qui ſuccomberent, pluſieurs moururent le ſeptieme jour de la maladie; ils avoient tous été attaqués vers le trois, d'une ictére générale; le cinq, ils étoient déja fort mal, & le ſept vers la fin de l'accès,

ils périſſoient : j'ai eu occaſion d'obſerver huit à dix de ces malades. D'autres échapperent à tous ces termes, & même à celui du vingt-un ; il ſembloit par le relâche des ſymptômes que la maladie étoit en partie terminée ; mais il leur reſtoit une petite fiévre lente avec des redoublemens & des foibleſſes extrêmes. Le pouls conſervoit un fond d'irritation ſenſible : enfin, pluſieurs furent juſqu'au quarantieme jour, quoique dans un état de langueur affreuſe, & ils périrent avec les caracteres d'une cachexie ſi avancée, que tout annonçoit la dépravation & la putridité la plus forte.

Telle étoit le caractere de cette maladie formidable, qui s'eſt répandue par-tout où il y avoit des hommes, & qui n'a même pas épargné les anciens Colons, parmi leſquels elle a immolé des victimes, bien moins nombreuſes cependant que parmi les nouveaux débarqués. Enfin, elle s'eſt éteinte peu-à-peu, & a totalement diſparu dans le courant de l'année 1766. Les maladies ordinaires du pays lui ont ſuccédé, & ont régné ſeules juſqu'à la

fin de 1776, que j'ai quitté cette Colonie.

Les maladies épidémiques qui regnent ſi ſouvent à Saint-Domingue, n'ont jamais lieu à Cayenne. La petite-vérole, par exemple, qui, d'après le rapport de M. Poupé Deſportes, y eſt preſque annuelle (1), n'a jamais été obſervée à Cayenne, ſi ce n'eſt quand elle y a été apportée, ſoit d'Europe, ſoit d'Afrique, ſoit de quelqu'autre Colonie. Pendant mon ſéjour dans ce pays, je n'ai eu occaſion de voir cette maladie qu'une ſeule fois, ce fut un bâtiment venant d'Afrique & chargé de Négres qui l'apporta en 1766. Quoiqu'il y eut dans ce vaiſſeau pluſieurs Négres qui en étoient attaqués, les Officiers de ſanté qui furent chargés d'en faire la viſite, ne s'en apperçurent point; de ſorte qu'il fut permis au Capitaine de mettre à terre tous ces Négres, & de les expoſer en vente. Un habitant fit l'acquiſition de tous ces eſclaves, &

(1) Voyez l'Hiſtoire des Maladies de Saint-Domingue, par M. Poupé Deſportes, Médecin.

ils furent envoyés dès le même jour ſur ſon habitation, qui eſt à trois petites lieues de Cayenne. Huit à dix jours ſe paſſerent ſans qu'il fut mention de rien; mais au bout de ce temps, le bruit ſe répandit que la petite-vérole étoit ſur cette habitation. Le Procureur du Roi chargé de la Police du pays, préſenta un réquiſitoire au Gouvernement pour vérifier le fait, afin de prendre des précautions & des meſures pour arrêter & éteindre cette maladie. Je fus chargé par le Gouvernement, de me tranſporter ſur les lieux, & de faire mon rapport de l'état des choſes; je trouvai en effet, qu'une partie des Négres nouveaux débarqués avoient eu depuis peu la petite-vérole, & que d'autres l'avoient au moment où je les viſitois. J'étendis mes perquiſitions juſques chez les anciens Négres de l'habitation, & je m'apperçus que cette maladie avoit déja fait des progrès, & que pluſieurs en étoient attaqués. Je me hâtai de rendre compte de mes recherches, & d'après mon rapport, Meſſieurs les Chefs ſe déciderent à envoyer tous ceux

qui en étoient attaqués, ſur une petite iſle iſolée au milieu des eaux, à environ dix à douze lieues de Cayenne. Je reſtai ſur les lieux pendant quelques jours, afin de faire porter dans cette iſle, tous ceux chez leſquels cette maladie pourroit ſe déclarer, ce qui fut exécuté conformément aux ordres donnés.

Cette maladie ne laiſſa pas de s'étendre dans le quartier de cette habitation; un aſſez grand nombre de Négres en furent attaqués, ſur-tout ceux qui en étoient les plus voiſins. Elle attaqua très-peu de Blancs, & elle ne produiſit chez les uns & chez les autres aucun accident fâcheux. Ceux qu'on tranſporta ſur l'Iſle, furent expoſés au grand air, & même à celui de la mer dans le temps de l'éruption des puſtules, ſans qu'il en arriva rien de mauvais, & tous ſe rétablirent à merveille. Enfin, les précautions ſages & prudentes que prirent M^rs les Chefs, furent ſuivies des ſuccès les plus heureux; cette maladie fut entiérement éteinte en très-peu de tems, & elle n'a plus reparu à Cayenne depuis cette époque.

Quoique les maladies malignes, pestilentielles & épidémiques, soient très-rares à Cayenne ; le changement des saisons en produit cependant quelques-unes. L'hiver paroît en avoir qui lui sont propres, & il semble qu'elles sont toujours produites par le vent du nord, qui ne régne que dans cette saison.

L'été seroit, sans doute, le temps de l'année le plus sain ; mais comme il arrive très-souvent qu'on passe promptement des grandes pluies à de grandes sécheresses ; il en résulte que les commencemens de cette saison sont presque toujours fort fiévreux. Les mois de Juillet & d'Août sont ceux où les fiévres sont les plus fréquentes, mais elles sont presque toujours sans dangers. Si les chaleurs restent fortes pendant tout l'été, & s'il dure un peu plus qu'à l'ordinaire ces mêmes fiévres semblent se renouveller sur la fin de cette saison, & deviennent pour l'ordinaire plus opiniâtres & plus dangereuses. Telles sont les différences que j'ai observées dans les

maladies qui ont lieu pendant les grandes ſéchereſſes qui régnent à Cayenne.

Il n'en eſt pas de même de l'hiver; j'ai déja dit que cette ſaiſon avoit des maladies particulieres; mais ces maladies varient tous les ans, & il eſt rare de compter deux hivers de ſuite où elles ſe reſſemblent : on en voit même pluſieurs qui ſont ſi ſains, qu'on n'y eſt ſujet à aucune incommodité. Cette différence dépend, ſans doute, de la maniere dont cette ſaiſon ſe déclare; c'eſt-à-dire, ſi dès le commencement les pluies ſont exceſſives, ou bien ſi elles ne le deviennent que peu-à-peu; ſi les vents du nord paroiſſent tout de ſuite, ou long-temps après les premieres pluies, &c.

Les maladies relatives & propres à cette ſaiſon, ſont aſſez multipliées. Les fiévres ordinaires y ſont beaucoup plus rares & moins dangereuſes qu'en tout autre temps; les fiévres tierces, & les quartes, dont j'ai parlé dans le Mémoire précédent, arrivent communément dans cette ſaiſon : outre ces fiévres, j'ai vu quelques hivers où les

éphémeres étoient aſſez fréquentes, mais elles ſe terminerent toujours ſans le moindre accident, & avec très-peu de remédes.

Les maladies, qui paroiſſent être les effets du vend du nord, & qui ſont les plus fréquentes, ſont les rhumes, les fluxions de poitrine, qui ſouvent en ſont la ſuite, les rhumatiſmes, les ophthalmies rébelles, &c. Le même vent paroît auſſi donner naiſſance, ou du moins contribuer beaucoup à une maladie redoutable, de laquelle on ne réchappe guere, c'eſt le *tétanos*, comme je le dirai en parlant de cette maladie.

Les rhumes ſont très-communs & ſouvent très-mauvais, ſur-tout ſi les vents du nord paroiſſent avec les premieres pluies; ſi, au contraire, ils ne ſoufflent que long-temps après, & peu-à-peu, ces maladies ſont beaucoup plus rares & moins dangereuſes. En général, les Négres ſont plus ſujets aux rhumes que les Blancs, & ils éprouvent communément des accidens grâves dans ces maladies. Cela me paroît venir de ce que leurs

travaux les expoſent ſans ceſſe aux injures de l'air, & aux impreſſions ſubites du vend du nord : de plus, ils ſont tous nuds, & le plus grand nombre couchent ſur la terre qui eſt fort humide.

Ce qu'on doit craindre le plus dans les rhumes des Négres, ce ſont les fluxions de poitrines qui leur ſuccédent, ſouvent par le peu de ſoin qu'on y apporte. Si les rhumes attaquent beaucoup de monde dans le commencement de l'hiver, on doit y apporter bien des attentions, parce qu'ils ſont toujours beaucoup plus dangereux, que lorſqu'ils arrivent vers le milieu ou la fin de cette ſaiſon.

Je me rappelle qu'au commencement de l'hiver de 1768; preſque tous les Négres de la Colonie, & un grand nombre de Blancs, furent attaqués de rhumes dont le plus grand nombre dégénererent en fluxions de poitrine, ſurtout chez ceux qui ne prirent pas les précautions convenables pour en prévenir les ſuites. Elles furent ſi communes, que pluſieurs habitans avoient

preſque tous leurs Négres malades en même temps, & qu'il en mourut un aſſez grand nombre. Si dès l'inſtant que les rhumes ſe déclaroient, on n'y apportoit aucun ſecours, le trois ou le cinq la plèvre, ou les poulmons s'enflammoient, & cette inflammation faiſoit des progrès très-rapides. Les remédes qu'on employoit pour prévenir les accidens, étoient des tiſanes adouciſſantes, les ſaignées & l'émétique. Ces moyens ont reuſſi à tous ceux qui en firent uſage; on y ajoutoit le repos & la tranquillité, le régime plus ou moins exact, & on avoit ſoin, ſur-tout, de ne pas s'expoſer au grand air, & de ſe tenir un peu plus couvert qu'à l'ordinaire, ſoit pendant le jour, ſoit pendant la nuit.

Les Blancs, qui mirent une partie de ces moyens en uſage, furent moins ſujets aux ſuites fâcheuſes des rhumes que les noirs. Ces derniers ne pouvant diſpoſer ni de leurs temps, ni de leurs volontés, ni même de leur ſanté, ne peuvent faire que ce que leurs maîtres

veulent bien qu'ils faſſent. Il y eût cependant des maîtres aſſez humains, & qui connurent aſſez leurs intérêts, pour avoir tout le ſoin poſſible de leurs eſclaves, auſſi en eurent-ils beaucoup moins de malades, & en perdirent-ils très-peu.

La tiſane adouciſſante dont j'ai parlé, & qui fit le plus de bien, étoit compoſée d'un morceau de canne à ſucre, de petits bourgeons d'*Avocat* (1) & de guimauve du pays, à laquelle on ajoutoit, lorſqu'elle étoit faite un peu de miel frais, ou à ſon défaut du ſyrop ordinaire. On employoit les ſaignées dès que le rhume devenoit un peu fort, & ſur-tout lorſqu'il ſe déclaroit un petit mouvement de fiévre. On donnoit enſuite deux grains d'émétique dans deux verres d'eau. Ce reméde produiſoit un effet conſidérable, & faiſoit rendre beau-

(1) C'eſt un grand arbre qui porte des fruits comme de groſſes pommes, auxquels on a donné le nom d'*Avocat*.

coup

coup de phlegmes & de bile. Deux jours après l'émétique, on donnoit un purgatif doux, dont les effets ont encore paru très-ſalutaires. Ces moyens mis en uſage à temps, prévenoient preſque toujours les ſuites funeſtes des rhumes, qui diminuoient alors ſenſiblement, ſe terminoient par un crachement abondant, & ſouvent par des ſueurs copieuſes.

Lorſqu'on ne prenoit aucune de ces précautions, & qu'on continuoit de s'expoſer aux impreſſions du vent du Nord, une grande partie de ces rhumes dégénéroient en fluxion de poitrine. Alors il ſe déclaroit une fiévre violente, précédée d'un friſſon conſidérable; la chaleur devenoit très-vive, le malade ſe plaignoit d'une ſoif extrême, d'une douleur ſourde dans la poitrine, ou d'un point de côté. La reſpiration étoit difficile & laborieuſe, la toux ſouvent très-ſéche. D'autres fois le malade crachoit abondamment, & ſes crachats étoient preſque toujours teints de ſang. La bouche étoit pâteuſe & amere, la langue blanche &

fort chargée : le pouls, dans tous ces accès étoit dur, mais fort & fréquent. Tous ces ſymptômes très-apparens, ſur-tout le premier, le trois, le cinq & le ſept, alloient toujours en augmentant; les jours pairs, il y avoit un relâche marqué, l'accès étoit peu violent, & une partie des ſymptômes étoient calmés. Les malades, auxquels on adminiſtra les ſecours de l'art, dès les premiers inſtans de la maladie, échapperent preſque tous à ſa violence; mais ceux qui furent traités par des perſonnes peu inſtruites, ou dont on négligea la cure, y ſuccomberent. Le traitement que j'employai, eut un ſuccès ſi heureux, qu'il ne mourut aucun malade de tous ceux que je vis cet hiver. Je preſcrivis d'abord une diéte ſévere, & l'uſage de la tiſane indiquée ci-deſſus; ſi le malade étoit jeune & vigoureux, je faiſois faire dès les premiers jours, deux ou trois ſaignées, & quelquefois quatre ſuivant les circonſtances: pour l'ordinaire les ſymptômes ſe calmoient. Alors je donnois deux grains d'émétique en lavage. Comme les pre-

mieres voies étoient toujours chargées, l'émétique réuſſiſſoit très-bien, & j'avois ſoin de donner le ſur-lendemain un minoratif. Tous ces remédes n'étoient mis en uſage que dans les premiers jours de la maladie. Enſuite je me bornois à l'uſage de la tiſane & d'une potion huileuſe avec quelques grains de kermès minéral. Le malade prenoit une cuillerée de cette potion toutes les heures; elle facilitoit l'expectoration, déterminoit les ſueurs, & tenoit le ventre libre. L'une ou l'autre de ces évacuations, ſouvent toutes trois enſemble, terminoient la maladie, au cinq ou au ſept.

Lorſque les malades étoient dans la convaleſcence, lorſque la fiévre & tous les ſymptômes avoient diſparu, on les purgeoit pluſieurs fois avec des purgatifs doux, & on ne leur permettoit que des alimens légers & de facile digeſtion. La convaleſcence de ces malades étoit ordinairement moins longue & moins pénible que par un autre traitement, & ſi les malades ſe ménageoient, bien rarement ils éprouvoient des rechûtes.

Tous les hivers ne produiſent pas des rhumes auſſi forts & auſſi dangereux que ceux dont nous venons de parler. Je n'ai vu que celui de 1768, où ces maladies eurent ces caractères. Cependant, il eſt rare que les hivers ſe paſſent ſans que pluſieurs perſonnes ſoient attaquées de ces indiſpoſitions, mais pour l'ordinaire, elles ne ſont ſuivies d'aucun accident, & ſouvent elles guériſſent ſans aucun reméde. Néanmoins les rhumes ne ſont pas des maladies qu'on doive négliger dans ce pays ſurtout; car quoiqu'ils n'entraînent pas toujours après eux les accidens dont nous avons parlé, ſouvent ils conduiſent à des maladies grâves, & dont les ſuites ſont très-ſouvent funeſtes. En effet, je n'ai vu que trop de fois, les rhumes négligés pendant long-temps, conduire les malades à la pulmonie. Auſſi meurt-il tous les ans à Cayenne pluſieurs perſonnes de cette cruelle maladie, pour laquelle les malades s'opiniâtrent à ne vouloir rien faire, parce que diſent-ils, la poitrine ne leur fait aucun mal. Après avoir reſté

long-temps dans une ſécurité dangereuſe, ils ont la douleur de voir que leur maladie n'eſt plus ſuſceptible des reſſources de l'art. Dans ce triſte état, ils réclament en vain des ſecours qu'on ne peut plus leur donner. Leur mal, bien loin de diminuer, augmente de jour en jour ; ils s'impatientent contre le Médecin, dont les conſeils n'ont aucun ſuccès ; ils en changent très-ſouvent : enfin les remédes des Négres auxquels ils ont recours, les conduiſent au tombeau.

Les rhumatiſmes, ainſi appellés dans ce pays, ſont des douleurs conſidérables dans les articles & dans les os des extrémités, leſquelles conſtamment ſe renouvellent dès que les pluies arrivent. Ces maladies, qui ceſſent abſolument pendant les ſéchereſſes de l'été, ſont très-ſouvent produites par un vice vénérien ou pianiſte. Ce dernier eſt ſans doute le plus commun, ſur-tout chez les Négres, parce qu'on eſt peu dans l'uſage de les traiter. Les douleurs vénériennes ſont de même très-communes chez les Blancs ; mais comme le vice vénérien fait ordinairement

peu de progrès dans ce pays, ſouvent on le garde toute la vie, & on ſe perſuade toujours que ce n'eſt qu'un ſimple rhumatiſme. Quoi qu'il en ſoit, les moyens qu'on a coutume d'employer pour ces douleurs, ſont de tenir les parties qui en ſont attaquées le plus chaudement poſſible, & de les faire ſuer à la vapeur des plantes vulnéraires. Souvent auſſi, l'on frotte la partie douloureuſe avec des graiſſes de couleuvre ou de ſerpent; avec une eſpéce de beurre que les habitans du pays appellent *Quioquio*, & que l'on tire des noyaux d'*Aouara* (1). Ces moyens ſimples, calment les douleurs, & ſoulagent beaucoup ces maladies; mais malheureuſement ce calme n'eſt que paſſager.

Les ophthalmies ſont preſque toujours produites par les vents du nord; mais ces maladies ne ſont pas abſolument bien communes; dans l'hiver de 1775, j'ai vu beaucoup de perſonnes en être attaquées: quoiqu'elles paruſſent très-

(1) Graines d'un Palmiſte.

violentes, elles ne furent ſuivies d'aucun accident, & elles céderent facilement aux remédes ordinaires, tels que la ſaignée, les purgatifs & les collyres réſolutifs légerement anodyns.

Telles ſont les maladies que j'ai obſervées dans les différentes ſaiſons; on voit qu'elles ne ſont ni trop nombreuſes, ni d'un mauvais caractere, & qu'elles ne reſſemblent en rien à celles qui regnent dans les autres Colonies, ſurtout à Saint-Domingue, où elles ſont des ravages énormes.

MÉMOIRE IV.

Des maladies auxquelles les femmes sont sujettes à Cayenne.

LES femmes sont en général, beaucoup moins sujettes aux maladies aigues des pays chauds que les hommes. La maladie propre & particuliere aux nouveaux débarqués, est presque toujours moins dangereuse chez elles, aussi-bien que les fiévres ordinaires du pays. On peut dire avec vérité, qu'il meurt dans ces climats, infiniment moins de femmes que d'hommes, & qu'elles y vivent beaucoup plus long-temps. Aussi y voit-on un grand nombre de veuves, quelquefois même de plusieurs maris, tandis qu'il y a peu d'hommes qui le soient. Cela vient de ce que les femmes sont d'un tempérament moins fort & plus délicat que les hommes; de ce qu'elles s'exposent infiniment moins qu'eux aux effets de la chaleur du climat; qu'elles observent un régime plus suivi & plus

réglé ; enfin, qu'elles ne ſont point ſujettes à faire des excès toujours contraires à la ſanté. J'ai déjà fait obſerver de quelle conſéquence ſont les débauches produites par l'acte vénérien pour les hommes ; elles ſont moins dangereuſes pour les femmes ; enfin, ce qui ſemble rendre les femmes moins ſujettes aux maladies aiguës, ce ſont les évacuations naturelles & périodiques qui leur ſont propres, & qui enlevent ou détruiſent la matiere & le germe de ces maladies.

Mais ſi les femmes ſont moins expoſées que les hommes aux maladies aiguës de ces climats, ſi elles y vivent plus long-temps qu'eux, en revanche elles ont des indiſpoſitions particulieres à leur ſexe, qui ſouvent leur font traîner une vie languiſſante. Nous allons parcourir celles auxquelles elles ſont le plus ſujettes dans ces climats, après avoir dit quelque choſe de la groſſeſſe, de l'accouchement & des ſuites de couches.

En général, les femmes, tant Européennes que Créoles, ſont moins fécondes

dans les pays chauds que dans les pays tempérés & froids. On en voit même quelques-unes bien conſtituées d'ailleurs, qui ſont ſtériles, ou completement, ou pendant une partie de l'âge le plus propre à la fécondation ; enfin, parmi celles qui ſont le plus d'enfans, on obſerve preſque toujours, qu'elles ceſſent d'en faire beaucoup plutôt qu'en Europe. Ce n'eſt pas qu'à Cayenne l'on ſoit plus indifférent pour l'acte néceſſaire à cette opération myſtérieuſe qu'en tout autre endroit; tout concourt au contraire, tant chez les hommes que chez les femmes, à rendre les plaiſirs de l'amour plus vifs & plus recherchés. Mais la véritable cauſe de cette ſtérilité vient de la grande débauche des hommes, & des dérangemens qui arrivent preſque toujours aux évacuations périodiques du ſexe : d'ailleurs, l'état d'humidité continuelle où ſe trouve la matrice de certaines femmes, eſt encore une des cauſes très-fortes de leur ſtérilité.

Les groſſeſſes ſont accompagnées de peu d'accidens dans les pays chauds ; les

femmes ont coutume de prendre très-peu de précautions pour leur état, & les avortemens y ſont aſſez rares : on en voit même un grand nombre jouir pendant leur groſſeſſe, d'une meilleure ſanté que dans les autres temps, ſur-tout lorſqu'elles ne ſont pas ſujettes aux maux d'eſtomac & aux vomiſſemens, qui ont lieu chez un ſi grand nombre en Europe.

Les femmes Européennes qui arrivent groſſes dans ces climats, ou qui le deviennent avant d'avoir eſſuyé la maladie du pays, doivent ſe ménager beaucoup plus que les autres, afin d'éviter les accidens de cette maladie, en cas qu'elle les attaque pendant la groſſeſſe. Ordinairement les femmes qui ſont dans cet état ſe portent bien pendant les premiers mois, & ſouvent la maladie ſe déclare vers le ſept, le huit ou le neuvieme mois : alors l'accouchement a toujours lieu pendant ces fiévres, & pourvu qu'il n'arrive pas avant le ſept, l'enfant vit preſque toujours.

Les accouchemens ſont plus faciles & ſuivis de beaucoup moins d'accidens dans les pays chauds, & ſur-tout à Cayenne, que dans les pays tempérés ; il eſt même aſſez rare de rencontrer des circonſtances qui rendent cette opération difficile & laborieuſe. Dans l'eſpace de douze ans que j'ai reſté dans ce pays, je n'ai été obligé de me ſervir du forceps que trois fois. La manie qu'ont quelques perſonnes de vouloir avancer des accouchemens (en employant un grand nombre de manœuvres, qui ſouvent deviennent dangereuſes à la femme & à l'enfant) les rend beaucoup plus difficiles qu'ils ne ſeroient ; auſſi ne manque-t-on pas de les faire paſſer pour des accouchemens laborieux, tandis que les ſeules forces de la nature auroient ſuffi pour les terminer.

Lorſque la femme ſera accouchée, on ne ſe preſſera point de la délivrer, pourvu que rien n'oblige d'avancer cette opération : on s'occupera de l'enfant, on liera & on coupera le cordon de la

maniere indiquée dans le Mémoire ſur le *tétanos.* On le donnera enſuite à quelqu'un pour l'envelopper dans une ſerviette, juſqu'à ce qu'on ait fini auprès de la mere : enſuite on l'arrangera de la maniere accoutumée. Si le délivre de la femme ne vient pas tout de ſuite, on laiſſera agir la nature, & on ne ſe preſſera point de le tirailler par le cordon, ainſi que le pratiquent un grand nombre de perſonnes. Les Négreſſes ſont ſur-tout très-fort dans cet uſage ; il arrive ſouvent que par leurs tiraillemens plus ou moins forts, elles détachent une partie du placenta. Souvent le cordon caſſe, & il ſurvient des hémorragies conſidérables, auxquelles ces eſpéces de matrones ne ſont point en état de remédier, & la femme périt, ſi elle n'eſt promptement ſecourue. J'ai été appellé un grand nombre de fois auprès des femmes auxquelles on avoit caſſé le cordon, & ſouvent déchiré une partie du placenta, tant les efforts qu'on avoit faits avoient été violens ; elles étoient alors attaquées de

pertes considérables. Dans ces circonstances, j'introduisois la main dans la matrice, je décollois le placenta, en portant tous les doigts réunis entre la face adhérente du placenta, & les parois de la matrice, le dos de la main tourné du côté de cet organe, & en faisant faire à ma main, l'espéce de cuiller prescrite par plusieurs auteurs. Lors que le décollement du placenta étoit fait, je l'amenai vers l'orifice de la matrice, en le tenant seulement avec l'extrémité des doigts, le dirigeant vers cet orifice, (en allongeant le plus qu'il m'étoit possible le poignet), pour profiter de la dilatation où il se trouve en ce moment. Lorsque le placenta est sorti, la matrice se resserre peu-à-peu, bouche les ouvertures béantes par où le sang couloit, & enfin, la perte s'arrête sous très-peu de temps. Ce moyen, que j'ai vu blâmer par quelques personnes, comme insuffisant pour arrêter les pertes, est néanmoins le seul que j'aye mis en usage, & il m'a toujours très-bien réussi. Je crois donc que

dans de pareilles circonſtances, il eſt très-prudent & très-utile de l'employer.

Les ſuites de couches ſont courtes & peu dangereuſes, ſur-tout ſi la mere nourrit ſon enfant. Les évacuations qui ont coutume de ſuivre cette opération, ſont dans un grand nombre de cas, très-peu abondantes & durent très-peu de jours ; j'ai même vu pluſieurs femmes chez leſquelles les lochies s'arrêtoient tout-à-faìt le trois ou le quatre, ſans qu'il en arrivât le moindre accident ; auſſi je ne m'occcupois gueres à vouloir les rétablir, ce qui a ſouvent étonné, & la malade, & les aſſiſtans, qui regardoient cette eſpéce de ſuppreſſion comme un état des plus grâves : il ne doit paroître tel, que lorſqu'il eſt accompagné d'accidens violens.

Le gonflement des mammelles qui arrive le deuxieme ou troiſieme jour, n'eſt pas non plus ſuivi de beaucoup d'accidens, chez les femmes de ces climats ; lorſquelles ne nourriſſent point, il dure quatre à cinq jours, & diſparoît bientôt, ſou-

vent ſans y rien faire. Cependant il ſe trouve des femmes, dont le ſein fort gros & fort plein, exige quelque précaution pour prévenir les accidens qui pourroient en être la ſuite. En général, les femmes d'un tempérament fort & robuſte, & qui ſont brunes, ont beaucoup plus de lait que les blondes, dont le tempérament eſt foible & délicat. Il en eſt de même des lochies, qui ſont plus abondantes & qui coulent plus long-temps chez les femmes fortes & robuſtes, que chez celles qui ſont dans l'état oppoſé. Les moyens, qu'on a coutume d'employer pour celles qui ont beaucoup de lait, afin de le faire paſſer, lorſqu'elles ne nourriſſent point, ſont de les tenir à l'abri de tout courant d'air, de leur preſcrire un régime exact, & de leur ordonner l'uſage d'une tiſane légerement diurétique, dans laquelle on fait diſſoudre un ſcrupule de ſel de duobus, par pinte.

Si le ſein s'engorgeoit trop les premiers jours, & qu'il devint douloureux, il faudroit le faire téter par quelque petit

Négrillon,

Négrillon, ou bien, par quelque Négresse, qui à proportion qu'elle rempliroit sa bouche de lait, le cracheroit dans un plat. Le sein une fois dégorgé, il est rare qu'on soit obligé d'y recourir. L'abondance de l'insensible transpiration & de la sueur enlevent en peu de temps une partie de cette humeur, & l'empêche de se porter vers les glandes mammaires, lorsqu'on ne continue pas à faire téter: enfin les mammelles s'affaissent, reprennent leur premiere forme, & la malade est bientôt hors d'affaire.

Il arrive souvent que les femmes accouchent pendant qu'elles sont malades de quelque fiévre aiguë, ou bien que ces fiévres se déclarent peu de temps après l'accouchement; ce cas est souvent suivi d'accidens très-graves, & il exige la plus grande attention de la part du Médecin.

C'est ordinairement le cinq ou le sept de ces fiévres, que l'accouchement arrive, & si-tôt qu'il est terminé, la fiévre & ses symptômes se calment entiérement, un ou deux jours après. Les personnes qui ne

ſont pas bien au fait, croyent que la maladie eſt guérie ; cependant l'expérience prouve que dans ce cas, la fiévre & ſes ſymptômes ne ſont que ſuſpendus, de ſorte que, le trois au plus tard, l'une & l'autre reparoiſſent avec beaucoup plus de violence qu'auparavant. La peau de la malade devient ordinairement ſéche & brûlante, le délire eſt preſque continuel, le ventre eſt dur & tendu, les évacuations de la matrice, ſe ſuppriment totalement ; &c. Le meilleur reméde qu'on puiſſe employer dans cette circonſtance, & qui m'a toujours réuſſi, c'eſt le tartre émétique noyé dans beaucoup d'eau, & donné à petites doſes, juſqu'à ce qu'il ait produit des évacuations abondantes par les ſelles. Ce remede efficace, preſcrit en pareilles circonſtances par les vrais maîtres de l'art, n'en paſſe pas moins, dans l'eſprit des perſonnes prévenues, pour être dangereux & mortel. Plus les préjugés ſont anciens, plus ils ont de forces, & ſont difficiles à détruire ; il ſuffit à un grand nombre de perſonnes, qu'elles n'ayent jamais vu employer un reméde,

pour être perſuadées qu'il ne peut faire que du mal.

Le ſuccès de l'émétique ordonné dans ces cas, n'a pas empêché que je n'aye été regardé comme un téméraire, qui mettoit la vie des femmes dans le plus grand danger : lors donc que le tartre ſtibié produit des évacuations abondantes, la fiévre & les ſymptômes diminuent preſque toujours. Il faut alors entretenir le ventre libre par des lavemens & des laxatifs légers, ne nourrir la malade qu'avec quelque bouillon aux herbes, lui faire faire un grand uſage d'une tiſane diurétique : on ajoute aux laxatifs, des fébrifuges, ſur-tout le quinquina, qui dans ces circonſtances réuſſit toujours.

Il eſt rare dans ces cas, que les lochies ſe rétabliſſent complettement. Lorſque dans les premiers jours la fiévre eſt violente, & la tête trop fortement priſe ; & qu'il n'eſt pas poſſible d'employer l'émétique comme nous l'avons indiqué, il faut recourir aux ſaignées du bras, ſi la région de la matrice paroît tendue, douloureuſe

& enflammée, & du pied, si au contraire aucune de ces circonstances n'existent.

Les maladies les plus communes chez les femmes dans les pays chauds, & surtout à Cayenne, sont les *flueurs blanches*, & les *descentes* de *matrice*.

Les *flueurs blanches* attaquent le plus grand nombre des femmes, même à un âge très-tendre, & c'est en partie à cette indisposition, qu'on doit rapporter la cause de la stérilité plus ordinaire dans ces climats, que dans ceux qui sont tempérés ou froids.

Les dérangemens qu'éprouvent presque toutes les femmes dans le cours périodique de leurs régles, peut être regardé comme la véritable cause de la perte blanche dont nous parlons; il est rare, en effet, de trouver à Cayenne des femmes, blanches ou noires, qui soient réglées aussi uniformément que les Européennes; & si ces dernieres passent dans les pays chauds, il est assez constant, qu'elles souffrent bientôt le même dérangement.

Les *flueurs blanches* ne ſont pas les ſeules indiſpoſitions qui naiſſent du dérangement de régles ; il en eſt un grand nombre d'autres qui en dépendent ; mais comme elles varient à l'infini, il n'eſt guere poſſible de faire mention de toutes en particulier ; je ne m'occuperai donc ici que des *flueurs blanches* ſeulement.

Tout le monde ſait que cet écoulement contre nature, peut avoir lieu chez des femmes qui ſont réglées, ſur-tout quand elles ſont jeunes ; j'en ai même vu un grand nombre qui n'en étoient attaquées que pendant les ſept à huit jours qui ſuivent les régles ; mais le plus grand nombre de celles qui y ſont ſujettes, ne ſont plus réglées, ou du moins elles n'éprouvent qu'un petit ſuintement ſanguinolent qui dure fort peu de jours. On ſait encore, qu'il eſt très-facile de confondre cet écoulement avec celui qui eſt produit & entretenu par un vice vénérien. C'eſt ce qui arrive très-fréquemment dans les pays chauds, ſur-tout parmi les Négreſſes

qui ſont pour le moins auſſi ſujettes à la *gonorrhée* qu'aux *flueurs blanches.* Il eſt malheureux pour les femmes honnêtes & pour les gens de l'art, qu'il n'y ait pas de ſignes certains, par leſquels on puiſſe diſtinguer ces deux maladies; car quelques précautions que l'on prenne, on eſt toujours trompé, ſur-tout lorſque les femmes veulent employer les ſupercheries, capables de déguiſer l'une de ces maladies.

Les *flueurs blanches* ſont ſi abondantes chez un grand nombre de femmes de Cayenne, qu'elles ſont obligées de changer pluſieurs fois de linge dans une journée; cette perte énorme les rend très-foibles, & les met dans un état de langueur conſidérable & de maigreur extrême. La couleur de leur viſage eſt pâle & baſanée; ſouvent elles ont des obſtructions, d'autres fois elles ſont bouffies & ſouvent elles finiſſent par être hydropiques. Tous ces maux, produits par cet écoulement, ne ſont ſenſibles & portés à ce point que chez les femmes d'un certain âge, & qui ont eu des enfans; car celles

qui ſont jeunes & qui n'en ont point eu, ne l'ont jamais ſi abondant. Le plus grand mal qu'il cauſe dans celles-ci, c'eſt la ſtérilité, qui, preſque toujours, en eſt la ſuite.

Tous les Médecins conviennent de la longueur du traitement relatif à cette maladie, & même de la difficulté qu'il y a de la guérir. C'eſt ſans doute d'après ces conſidérations, que les femmes de Cayenne ne s'adreſſent j'amais aux gens de l'art, mais aux Négres, dont pluſieurs aſſurent avoir des remédes certains pour la guériſon de ce mal. La plûpart de ces remédes, ſont des aſtringens aſſez forts; ils réuſſiſſent quelquefois à arrêter les écoulemens; mais cette ſuppreſſion occaſionne très-ſouvent des accidens fâcheux; j'ai été appellé fréquemment pour des femmes, dont les unes étoient attaquées d'inflammations conſidérables à la matrice; d'autres, d'abſcès, d'ulceres, d'engorgemens ſquirreux dans ce viſcere; maladies excitées par l'effet de quelqu'un de ces remédes.

Il eſt certain que ce pays, riche en

toutes ſortes de productions, contient un grand nombre de plantes qui ſeroient bonnes pour la guériſon de beaucoup de maladies, ſi elles étoient employées par des perſonnes prudentes & capables de reconnoître leur véritable vertu. Une plante déſignée à Cayenne par le nom de *baſilic ſauvage*, à cauſe de la reſſemblance qu'elle a par ſes caracteres extérieurs, avec le petit baſilic d'Europe, mérite des conſidérations très-grandes pour les qualités qu'elle poſſéde. Lorſqu'elle eſt employée contre les *flueurs blanches* avec les précautions convenables, elle les guérit toujours; c'eſt encore un reméde ſpécifique pour la *gonorrhée.* Auſſi les Négres, qui connoiſſent tous cette plante, & qui en font un très-mauvais uſage, lui ont-ils donné le nom de *jemenfou*, voulant dire par-là, qu'au moyen de ſa vertu ils ſe moquent de tous les événemens. M. *Duchaſſi*, ancien Officier & habitant de cette Colonie, me fit connoître cette plante dès l'année 1766; je m'empreſſai dès-lors de la mettre en uſage, & je me ſuis aſſuré

qu'elle avoit plus d'efficacité contre les *flueurs blanches*, qu'aucun de tous les remédes connus. D'abord j'en fis prendre le suc exprimé le matin à jeun, suivant la méthode qui m'avoit été indiquée par cet habitant, & les personnes sur lesquelles j'en fis les premiers essais, en furent très-bien guéries : on peut voir quelqu'unes de ces observations consignées dans le Journal de Médecine, cahier du mois de Juin 1770. Depuis ce temps, j'ai fait un plus grand usage de ce remédc, & l'expérience m'a prouvé qu'une simple décoction de la tige & des feuilles, produit à-peu-près les mêmes effets que le suc exprimé, avec cette différence qu'il faut en prendre en plus grande quantité & plus long-temps.

Le *basilic sauvage* ne doit jamais être employé, sans avoir préparé les malades par les remédes généraux continués plus ou moins long-temps, suivant que les *flueurs blanches* sont plus ou moins anciennes, ou plus ou moins abondantes; si la malade est encore réglée, ou bien, si cette évacuation est totalement

ſupprimée; ſi l'humeur de la perte blanche cauſe des prurits, des irritations, des excoriations plus ou moins fortes aux parties naturelles; enfin, ſi les douleurs des reins & de la matrice ſon conſidérables, & ſi ce dernier viſcere ſe trouve engorgé. Tous ces états ſont autant de motifs qui doivent faire varier le traitement.

Les remédes généraux, qui paroiſſent le mieux convenir à l'état des femmes, que l'on veut préparer avant l'adminiſtration du *baſilic ſauvage*, ſont les bains & demi-bains légérement dégourdis, les délayans & les apéritifs, qu'il eſt même à propos de continuer pendant long-temps, & les purgatifs doux qu'on répete tous les quatre à cinq jours au moins. Pendant ces préparations, la malade ne doit uſer que d'alimens doux, légers & le plus ſucculens poſſible; elle évitera avec grand ſoin ceux qui ſont ſalés, groſſiers & indigeſtes; elle ſe ménagera les plus qu'il ſera poſſible ſur les paſſions, &c. Lorſqu'on aura fait durer cette préparation le temps convenable, on preſcrira deux

verres d'une décoction de *basilic sauvage*, le matin à jeun, & autant le soir quatre heures après le dîner. On continuera ce remède pendant très-long-temps; car ce n'est qu'au bout de trois à quatre mois qu'on peut être complettement guéri. Il est essentiel de joindre à l'usage de ce remède, celui des purgatifs les plus doux, & de continuer le régime délayant & adoucissant jusqu'à parfaite guérison. J'ai prescrit le lait dans plusieurs cas, & il m'a toujours paru produire de bons effets: celui de chevre mérite la préférence sur tous les autres.

Les vertus du *basilic sauvage* ne se bornent pas à la guérison des *flueurs blanches*; il ma paru très-avantageux dans le traitement des ulceres internes; je l'ai employé plusieurs fois avec succès pour des ulceres de la matrice & de la vessie. Mais il faut avoir fait précéder les remèdes convenables à ces maladies, & que l'ulcere n'ait plus besoin que d'être desséché. On aura l'attention d'en continuer l'usage quelque temps après la guérison, & jusqu'à ce que la cicatrice

ait eu le temps de ſe raffermir, afin de ne pas courir les riſques de voir l'ulcere ſe r'ouvrir; ce qui eſt arrivé à pluſieurs perſonnes impatientes, qui interrompoient ce remède ſi-tôt que l'écoulement purulent avoit ceſſé. Dans le cas où la guériſon de ces maladies ſeroit longue & difficile, on peut employer en injection la décoction de cette plante, qu'on fera très-légere dans les premiers jours, & qu'on augmentera par gradation. Ces injections faites deux & trois fois par jour, ſont également utiles dans l'ulcere de la matrice & dans celui de la veſſie; je m'en ſuis ſervi dans l'un & l'autre cas avec ſuccès.

J'ai déja dit, que le *baſilic ſauvage* étoit très-bon pour la cure des *gonorrhées*; j'ajoute qu'il les guérit preſque toujours, même ſans le ſecours d'aucun autre remède; c'eſt ainſi que les Négres & Négreſſes, & même un grand nombre de Blancs l'emploient. Cependant, cette maniere de guérir cette maladie, doit être très-douteuſe & très-ſuſpecte, parce que cette plante ne détruit point

le virus, qu'elle arrête ſeulement l'écoulement, & cicatriſe les petits ulceres du canal de l'urétre. Auſſi, ne doit-on point être ſurpris, de trouver des humeurs très-viciées dans un grand nombre de Négres & de Blancs, ſur-tout des Créoles qui, aſſez ſouvent font un mauvais uſage de ces plantes. La maniere la plus convenable d'employer le *baſilic ſauvage* dans les *gonorrhées*, c'eſt d'avoir fait précéder les remédes propres à détruire l'inflammation, & à déterger les ulceres de l'urétre. Lorſque le malade ne ſent preſque plus de cuiſſons, que les érections nocturnes ont ceſſé, & que la matiere de l'écoulement eſt blanche ſans être épaiſſe ni trop claire, on peut uſer de ce remède, preſcrit ſous la forme de tiſane; le malade en boira le matin & l'après midi : elle ſera d'abord très-légere; on augmentera par gradation la doſe de *baſilic ſauvage*, juſqu'à ce que la maladie ſoit terminée. Souvent huit ou dix jours de l'uſage de ce remède, ſuffiſent pour la guériſon complette; d'autres fois, il faut le continuer beaucoup

plus long-temps, ſur-tout chez ceux qui ont eu pluſieurs de ces maladies, ou bien qui les ont négligées, & dont les écoulemens ſont très-anciens.

Outre toutes ces vertus du *baſilic ſauvage*, on lui reconnoît encore celle de remédier au relâchement & à la deſcente de matrice; maladie très-commune à Cayenne, mais qui n'eſt jamais traitée par les gens de l'art; on n'a même recours à eux que lorſqu'il ſurvient des accidens, ou que la matrice ſort toute entiere au-dehors.

En général, les Négreſſes ſont infiniment plus ſujettes à la chûte de la matrice que les blanches; la raiſon en eſt ſimple: elles ſont d'abord aſſujetties à des travaux continuels, & les efforts plus ou moins conſidérables qu'elles ſont obligées de faire, déterminent ce viſcere à ſe déplacer; mais la cauſe qui y contribue le plus, c'eſt la mal-adreſſe des femmes qui accouchent, dont les manœuvres mal-entendues, occaſionnent preſque toujours cet accident; on remarque en effet, que la plûpart des Négreſſes ne

l'éprouvent qu'après certaines couches.

Ce ſont ordinairement des vieilles Négreſſes diſperſées ſur quelques habitations, qui ont la réputation d'être fort habiles pour le traitement de ces maladies. Lorſqu'une Négreſſe en eſt attaquée, elle vient faire ſa déclaration à ſon maître, & lui demander la permiſſion de ſe rendre auprès de telle ou telle Négreſſe pour être traitée. Il ſe commet à ce ſujet une infinité d'abus, par la facilité ſur-tout, avec laquelle certains habitans accordent ces permiſſions. J'ai vu un grand nombre de fois, de jeunes Négreſſes de douze à treize ans, venir ſe plaindre du *mal de matrice*, (c'eſt ainſi qu'elles déſignent cette maladie) ſans avoir jamais eu d'enfans; & ce prétendu mal de matrice conſiſte ſouvent en des gonorrhées, des chancres ou des poulains; de ſorte qui ſi on leur accorde des permiſſions, elles vont ſe faire traiter par ces vieilles Négreſſes, qui ont ſoin de ne pas divulguer leur maladie: elles font diſparoître ces ſymptômes véroliques comme elles

peuvent, la jeune Négreſſe, ſoit diſant guérie, reparoît chez ſon maître, ayant néanmoins toutes les humeurs affectées d'un vice vérolique, auquel elle en aſſocie de nouveaux à la premiere occaſion : il ſuit de là, que la plûpart de ces gens ont des maladies qui ſe préſentent ſous toutes ſortes de formes imaginables, & qui preſque toujours réſiſtent à tous les ſecours de l'art.

Tous les habitans ne ſont pas également faciles à donner des permiſſions à leurs Négreſſes, pour aller ſe faire traiter du *mal de matrice*, parce qu'ayant connu une partie de ces abus, ils prennent des précautions plus ſages & plus prudentes. Quand une Négreſſe vient ſe plaindre de cette maladie, ils l'envoyent d'abord chez leur Chirurgien, pour la faire viſiter, & d'après le rapport de celui-ci, ils ſe décident ſur le parti qu'ils ont à prendre.

Les remédes que ces vieilles Négreſſes emploient, pour la guériſon du relâchement & la chûte de la matrice, ſont en grand

grand nombre : elles donnent intérieurement des tisanes, & même des sucs exprimés de certaines plantes ; elles font usage d'un grand nombre de topiques, tant sur le ventre, aux environs de la matrice, que dans le vagin. Les plantes, qui m'ont paru produire le meilleur effet dans cette circonstance, sont le *corossol sauvage* & le *basilic*, dont nous venons de parler. On emploie le premier en cataplâme, ou bien en forte décoction, avec laquelle on bassine souvent les parties rélâchées, & on introduit un linge trempé dans cette décoction, jusqu'au fond du vagin. D'autres fois on fait bouillir les feuilles de cet arbre dans du vin, qu'on employe ensuite de la même maniere que la décoction : j'en ai fait usage en injection dans la matrice, & il ma paru produire de bons effets. Le *basilic sauvage* s'emploie également en topique, mais en outre on en fait une tisane, ou bien on en administre le suc exprimé, & cette derniere façon de le donner intérieurement, est infiniment préférable aux autres, dans

le cas dont il s'agit. Outre les plantes dont venons de parler, les Négreſſes en ont une infinité d'autres dont elles font de très grands ſecrets, & qu'il n'eſt guere poſſible de connoître ; elles emploient d'ailleurs des manœuvres qui font ſouffrir conſidérablement ces malheureuſes, qui ſont entre leurs mains, & très ſouvent elles les rendent plus malades qu'elles ne ſont : il eſt même fort ordinaire qu'après qu'elles ont reſté trois à quatre mois auprès de ces prétendues guériſſeuſes, elles s'en reviennent dans le même état où elles étoient avant que d'y aller, & ſouvent leur maladie beaucoup augmentée. Malgré ces vérités qu'un grand nombre de perſonnes connoiſſent comme moi, pluſieurs habitans, ſur-tout les Créoles, ont toujours plus de confiance en ces perſonnes qu'aux gens de l'Art, qu'ils ne conſultent jamais pour ces maladies.

MÉMOIRE V.

Des maladies qui attaquent les petits Enfans.

IL n'eſt peut-être pas de pays, où il ſoit plus difficile d'élever les enfans qu'à Cayenne; ils y ſont ſujets à un ſi grand nombre de maladies, qu'il eſt rare d'en réchapper quelques-uns; auſſi beaucoup d'habitans font-ils ce qu'ils peuvent, pour les envoyer en France dès leur tendre jeuneſſe, afin qu'ils y ſoient élevés, & ne les rappellent qu'après qu'ils ont atteint l'âge de puberté.

La maladie, qui de tous les temps a cauſé le plus de ravage parmi les enfans blancs ou noirs, ſont les convulſions. A peine ſont-ils ſortis du ſein de leur mere, qu'un grand nombre éprouvent un état ſpaſmodique, qui peu-à-peu leur ſerre les mâchoires, & rend tout leur corps roide comme une barre de fer; cette maladie, qu'on appelle *mal de mâ-*

choire, ne les attaque que pendant les neuf premiers jours après leur naiſſance, comme on le verra dans le Mémoire ſur *le tétanos*. Paſſé ce terme fatal, les enfans ne ſont plus ſujets à cette convulſion tonique; mais en revanche les mouvemens convulſifs ſont très-communs dans toutes leurs maladies, & ſi ces mouvemens forcés & contre nature, n'ont pas toujours des ſuites auſſi funeſtes que le *mal de mâchoire*, c'eſt qu'ils ne reviennent que par intervalles, & qu'ils donnent le temps d'adminiſtrer les remédes capables de combattre les cauſes qui ſemblent les produire; car ces convulſions ſont toujours la ſuite de quelqu'autre maladie à laquelle ils produiſent une complication toujours dangereuſe. Depuis leur naiſſance juſqu'à l'âge de neuf à dix ans, les enfans ont à redouter les fiévres putrides & vermineuſes, les chancres & ulceres à la gorge & aux amygdales, & les accidens qui ont coutume d'accompagner la ſortie des dents. De toutes ces maladies, les fiévres ſont ſans doute les plus

communes & les plus dangereuſes, à cauſe des complications qui leur ſurviennent. En effet, il eſt rare que les fiévres putrides ou vermineuſes des enfans ne ſoient pas accompagnées de convulſions violentes; cet accident, le plus alarmant de tous, paroît ſouvent avec les premiers accès de fiévre, & revient aſſez régulierement avec eux, juſqu'à ce que la maladie ſoit terminée.

La cauſe du grand nombre de fiévres qui attaquent les enfans, & ſur-tout de la quantité énorme de vers qui s'engendrent dans leurs corps, vient ſans doute du peu de ſoins qu'on apporte à leur nourriture; car, outre qu'on leur permet de manger des alimens qui leurs ſont contraires, on eſt encore dans l'uſage de les envoyer promener par de jeunes Négreſſes, qui leur laiſſent manger toutes ſortes de fruits, ſoit pour pouvoir en manger elles-mêmes à leur aiſe, ſoit pour les empêcher de crier dans des momens où elles cherchent à ſatisfaire leur libertinage; de plus, une ſource certaine de beaucoup de maux chez ces petits êtres,

c'eſt la premiere nourriture qu'on a coutume de leur donner. Preſque toutes les femmes blanches ſont dans l'uſage, à Cayenne, de faire alaiter leurs enfans par des Négreſſes; il eſt bien difficile que le lait de ces femmes, dont les mœurs, les habitudes, la maniere de vivre, les exercices, la conſtitution, le tempérament ſont ſi differens des nôtres, puiſſe avoir quelque analogie avec celui de la mere, dont elles vont nourrir l'enfant : de plus, quelqu'attention qu'on ait à chercher des Négreſſes bien ſaines & bien portantes, il eſt rare d'en trouver, qui n'ayent dans le ſang, le germe de quelqu'une des maladies qui leur ſont propres. J'en ai vu, qui, pendant qu'elles nourriſſoient de petits blancs, étoient graſſes, & paroiſſoient jouir de la meilleure ſanté poſſible, mais qui peu de temps après avoir ſevré ces petits enfans, ſont devenues couvertes d'ulceres depuis la tête juſqu'aux pieds; tourmentées de douleurs continuelles dans les membres : enfin, dans un état ſi triſte, que les ſécours de l'art devenoient inſuffiſans. Ces

exemples, qui ne font que trop communs à Cayenne, non pas encore pu faire une impreſſion aſſez forte ſur l'eſprit des meres, pour les déterminer à nourrir leurs enfans elles-mêmes. Cet objet, ſur lequel on ne ceſſe de ſe récrier dans tous les pays du monde, eſt pourtant de la plus grande conſéquence pour la population; mais, dira-t-on peut-être, les Négreſſes ſont d'excellentes nourrices, les enfans qu'elles alaitent ſont ordinairement fort gras & bien portans : cela eſt vrai dans preſque tous les cas, & en voici la raiſon. Dès qu'une Négreſſe eſt choiſie pour être nourrice, elle eſt reçue dans la maiſon paternelle de l'enfant, elle n'eſt plus ſujette à aucun travail, ni même à aucun ſoin de ſa famille, ſi elle en a; on eſt avec elle aux petits ſoins, & on la nourrit le plus largement poſſible, ſouvent elle a une jeune Négreſſe pour la ſervir, & on ne lui dit rien qui puiſſe lui être déſagéable. Dans cet état, elle engraiſſe & devient communément d'un embonpoint conſidérable, tout lui

profite, parce qu'elle ne s'occupe ni du passé, ni de l'avenir; son lait est gras, plein de parties nutritives, & produit sur l'enfant les mêmes effets, que la bonne nourriture produit sur elle; de sorte qu'il devient quelquefois si gras, qu'il en est monstrueux : mais ce lait, avec toutes ces bonnes qualités nutritives, n'en contient pas moins très-souvent, le germe de quelqu'une des maladies dont nous avons parlé. C'est pourquoi, si l'on observe avec attention ce qui se passe chez les enfans nourris par des Négresses, on voit que peu de temps après qu'ils sont sevrés, ils commencent par maigrir considérablement; à mesure qu'ils grandissent, leur tempérament change; ils deviennent foibles & languissans, sujets à un grand nombre de maladies, auxquelles ils succombent très-souvent.

Rien ne seroit donc plus essentiel, pour la vie & la santé des enfans, que d'être nourris du lait de leurs meres. Quelques dames de Cayenne ont eu assez de tendresse pour remplir ce devoir prescrit par

la nature; puiſſe leur exemple être ſuivi de toutes les femmes ! Car, outre l'avantage qui en réſulte pour leur nourriſſon, elles ſeront infiniment moins ſujettes aux incommodités nombreuſes, produites par l'engorgement du lait dans les mammelles, & par ſon reflux dans la maſſe des humeurs. Une attention qu'on devroit encore avoir pour les enfans à la mammelle, ce ſeroit d'empêcher qu'on leur donnât toutes ces eſpeces de bouillies faites avec la farine, les *patates*, les *tayoves*, les *igname*, &c (1). Ces nourritures ſont très-indigeſtes, & produiſent des aigreurs conſidérables. Le ſeul aliment ſolide, qui puiſſe leur convenir, lorſque les organes de la digeſtion ſont aſſez forts & aſſez développés pour faire leurs fonctions; c'eſt la ſoupe dont on augmente la quantité, juſqu'à ce qu'on juge à propos de les ſevrer. Pendant tout le temps qu'ils téteront, on ſe gardera

(1) Racines qui ont beaucoup de rapport avec les pommes de terres, & qui ſe mangent à-peu-près de la même façon.

bien de leur donner des fruits, ſur-tout cruds; on pourra ſeulement leur permettre quelque peu de confiture, ou des gelées de fruits, qu'on fait dans le pays, & on choiſira toujours les moins aigres. Lorſqu'ils ſeront ſevrés, on aura l'attention de leur donner peu de viande & peu de poiſſon, parce que ces ſubſtances paſſent très-promptement à la putréfaction, & deviennent ainſi le germe d'une partie de leurs fiévres; on leur fera boire à leurs repas du vin trempé avec de l'eau : on pourra même de temps en temps leur en donner un peu de tout pur; on ne riſque rien non plus, de leur donner un peu de *punch* entre les repas : ces ſubſtances fermentées & ſpiritueuſes, produiſent pluſieurs bons effets; elles corrigent la putridité, détruiſent & empêchent le développement des germes de vers contenus dans l'eſtomac & les inteſtins; enfin, elles fortifient la texture foible & lâche des ſolides, en leur donnant du ton & du reſſort. On leur fera faire un exercice modéré, & on les empêchera de courir au ſoleil; on leur interdira

complettement les fruits cruds, comme je l'ai déjà fait obſerver ; mais on pourra leur en donner de cuits : les *bananes*, les *bacoves* cuites, ne ſont pas malfaiſantes, elles ſont légerement toniques & reſſerrent un peu ; on pourra leur donner de toutes les eſpéces de compôtes, de confitures & de gelées, qu'on a coutume de faire avec les fruits du pays : on aura grand ſoin de les purger de temps en temps, & de leur adminiſtrer quelque vermifuge : on n'attendra point ſur-tout, que les enfans ſoient malades; pour leur faire prendre ces remédes, qui ſont de préſervatifs ſûrs contre la violence de leurs fiévres : on évitera autant qu'on le pourra de les ſaigner, parce que les évacuations ſanguines leurs ſont très-contraires.

Telles ſont les précautions néceſſaires pour diminuer le nombre de leurs maladies, & les rendre beaucoup moins violentes.

Les fiévres qui attaquent les enfans, ſont toujours putrides ou vermineuſes; ſouvent ces deux eſpéces ſe trouvent

jointes ensemble, & c'est ainsi qu'elles arrivent le plus communément ; parce qu'il est fort rare de trouver des enfans qui ne soient pas attaqués de vers, & qu'ils n'ayent en même temps beaucoup de putridité dans les premieres voies : cependant j'ai traité de fiévres putrides plusieurs enfans, chez lesquels il ne s'est pas trouvé un seul ver, tandis que d'autres en avoient beaucoup, sans aucune marque de putridité.

En général, on distingue ces deux fiévres chez les enfans, en ce que les premieres sont beaucoup plus longues, & que leurs symptômes se déclarent avec beaucoup de lenteur ; tandis que dans les fiévres vermineuses simples, les accidens viennent très-promptement, & presque tout d'un coup ; mais se calment de même, après qu'on a procuré l'expulsion des vers.

De tous les accidens, le plus redoutable dans l'une & l'autre de ces fiévres, ce sont les mouvemens convulsifs, qui souvent se déclarent au premier accès ; mais plus communément au troisieme,

avec une force extrême, ſur-tout dans les fiévres vermineuſes, & ſi l'on n'y apporte promptement du ſecours, l'enfant périt en très-peu de temps. Les habitans de Cayenne ſont preſque tous dans l'uſage de donner, même pendant le temps des convulſions, un grand nombre de remédes, qui ſouvent ne ſervent qu'à fatiguer inutilement les malades; parce que dans cet état, il eſt aſſez difficile de leur faire avaler quelque choſe. D'autres emploient beaucoup de remédes pharmaceutiques, pluſieurs ſe bornent à la fameuſe *potion de Riviere*, à laquelle on fait jouer le plus grand rôle ; mais j'oſe aſſurer que tous ces remedes ont très-peu d'effet & ne réuſſiſſent pas mieux que la plûpart des *antiſpaſmodiques*, qui le plus ſouvent ne font qu'irriter la maladie.

Le moyen le plus ſûr d'arrêter & de prévenir les convulſions, c'eſt d'attaquer la cauſe qui les produit. Pour y réuſſir, dès que la fiévre ſe déclarera chez un enfant, ſans trop s'occuper quelle en ſera l'eſpéce, on évacuera promptement; l'émétique en grand lavage

m'a toujours paru produire le meilleur effet, dans tous ces cas; de cette façon, il passe tout par les selles, & produit des évacuations considérables, qui ne peuvent être que très avantageuses. Comme les vers sont très-communs à cet âge, comme ils produisent toujours des ravages plus ou moins forts, il convient de faire préceder l'usage des évacuans par quelque vermifuge: ceux dont on se sert le plus communément à Cayenne, & qui à bien juste titre méritent la préférence sur tous les autres, sont le *lait de figuier* & la décoction du *simarouba* frais. Le lait de figuier est le suc d'un grand arbre, qui n'a d'autre rapport avec le figuier d'Europe qu'un suc laiteux comme lui (1). Quoique les vertus très-efficaces de ce suc, soient connues depuis long-temps à Cayenne, on n'en faisoit cependant presque pas d'usage, parce que, disoit-on, il étoit causti-

(1) Cet arbre est décrit dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1761, par M. Fraînau, dans un Mémoire de M. de Lacondamine.

que, & qu'il corrodoit les parties internes de ceux à qui on le donne; des ſoupçons auſſi contraires au bien de l'humanité, méritoient bien qu'on ſe donnât la peine de vérifier le fait. Je m'en occupai dès l'année 1767, & je fis pluſieurs expériences qui me prouverent que ce ſuc n'étoit point cauſtique, mais ſeulement un peu âcre & légerement aſtringent [on peut voir le réſultat de mes expériences, inſérées dans le Journal de Médecine, premier cahier du ſupplément, année 1770] & je rendis par ce moyen, l'uſage de ce remede beaucoup plus général & plus ſûr, en indiquant les précautions qu'il convenoit de prendre pour ſon adminiſtration. Comme ces précautions ſont eſſentielles à connoître, je vais les rapporter ici telles qu'elles ſont dans le Journal de Médecine (*pag.* 65).

1°. « Pour faire uſage de ce reméde, » il eſt eſſentiel d'avoir égard à l'état du » malade en général, ce ſuc ne convient » pas à ceux qui ont quelque diſpoſition » inflammatoire à l'eſtomac, ou aux » inteſtins, non plus que lorſqu'il y a

„ des vomiſſemens continuels, & des „ diarrhées fortes; il ne convient pas „ non plus à ceux chez qui on ſoup- „ çonne que les vers ont déjà fait un „ ravage conſidérable. On ne doit pas „ le donner pendant les convulſions. Dans „ toute autre circonſtance, on peut en „ faire uſage ſans crainte. Je l'ai donné „ à des enfans de ſix mois, un an, & „ à beaucoup de femmes groſſes, & j'en „ ai toujours obſervé de bons effets ».

2°. « Il convient de donner ce ſuc, „ mêlé avec quelque ſubſtance graſſe, „ huileuſe ou mucilagineuſe : les habi- „ tans de cette colonie le mêlent ordi- „ nairement avec du ſirop ſimple ou de „ guimauve, ou bien avec un peu de „ lait, d'autres l'aſſocient avec un peu „ d'huile de *palma-chriſti*. Ce mêlange me „ paroît préférable à tout autre, d'au- „ tant plus que cette huile qui eſt un peu „ purgative, entraîne ce ſuc peu de „ temps après qu'on l'a pris, & pro- „ cure en même temps, la ſortie d'une „ grande quantité de vers. C'eſt dans la „ même vue que je l'ai donné plusieurs fois

» fois mêlé avec de la manne fondue dans
» du petit lait : au reste, on peut le
» prescrire avec l'huile d'amandes dou-
» ces, d'olives, & généralement avec
» toutes les substances grasses & muci-
» lagineuses, propres à émousser les par-
» ties âcres qui lui sont propres. On peut
» même donner au malade un bouillon
» bien gras, ou même une petite soupe
» peu de temps après qu'il en aura pris»

3°. « Il y a un choix essentiel à faire
» pour le suc même; car celui qu'on tire
» d'un vieux arbre, est bien différent
» de celui que fournit un jeune. Il faut
» aussi avoir égard aux lieux où ces
» arbres croissent. En effet, ceux qui
» viennent dans des endroits maréca-
» geux & humides, fournissent un suc
» infiniment moins fort que celui qui
» vient d'un arbre qui a crû dans un sol
» sec ».

« Il est aisé de s'appercevoir de ces
» différences à la couleur du suc; en
» général, celui qui vient d'un vieux
» arbre, situé dans un endroit sec, est
» de couleur de café au lait, au lieu que

» celui pris d'un jeune, qui croît dans
» un terrein aquatique, eſt blanc comme
» du lait : on choiſit celui dont la cou-
» leur n'eſt ni trop blanche ni trop
» foncée ».

4°. « Enfin, les dernieres précautions
» regardent la différence des doſes, par
» rapport aux âges : aux enfans, depuis
» leur naiſſance juſqu'à un an, on en
» donne une cuillerée à café, mêlé avec
» quelqu'une des ſubſtances dont nous
» avons parlé; enſuite depuis un an juſ-
» qu'à quatre, deux cuillerées; depuis
» quatre juſqu'à huit, trois cuillerées;
» depuis huit juſqu'à douze, quatre
» cuillerées, & depuis douze juſqu'à ſeize,
» cinq & ſix cuillerées : on conçoit qu'il
» y a des cas où l'on peut augmenter
» ou diminuer les doſes de quelque
» choſe ».

Telles ſont les précautions qu'il convient de prendre pour adminiſtrer ce reméde avec ſuccès : donné de cette maniere, c'eſt le plus prompt, & le plus ſûr de tous les vermifuges connus, on peut en faire uſage toutes les fois que

les enfans tombent malades, en ayant l'attention de leur faire adminiſtrer peu de temps après, un purgatif, ou un émétique tel que nous l'avons indiqué. Preſque toujours les premieres doſes de ce reméde font rendre une grande quantité de vers, d'autre fois il arrive qu'elles ne produiſent aucun effet; on ne doit pas augurer de là, que le malade n'en a point. J'ai vu un grand nombre de cas, où les premieres doſes de ce reméde n'étoient ſuivies de la ſortie d'aucun ver; mais en le continuant pluſieurs jours, il en faiſoit rendre une quantité énorme. Au reſte, on ſe conduira toujours ſelon les indications; par exemple, ſi la fiévre eſt très-forte dès les premiers jours, & que les accidens ſoient très-violens, ſurtout les mouvemens convulſifs; ſi les différentes régions du bas-ventre ſont tendues, & légerement douloureuſes, qu'il y ait de petits dévoiemens, que les enfans ſoient aſſoupis, que leur haleine ſoit forte, que la langue ſoit blanche & fort chargée: enfin, ſi l'enfant eſt fort

occupé à ſe grater l'intérieur des narines, ce ſont-là autant de ſignes qui annoncent l'exiſtence d'un grand nombre de vers, & par conſéquent des indications qui demandent la continuation de ce vermifuge, quel qu'ait été l'effet des premieres doſes; dans ce cas, il faut profiter de tous les relâches, pour donner ce remède & les purgatifs convenables.

Autant qu'on le pourra, on donnera le *lait de figuier* en ſe couchant, & le lendemain matin un purgatif en pluſieurs doſes. En continuant pluſieurs fois ce remède, on vient à bout de détruire tous le vers, & on évacue toutes les humeurs contenues dans les premieres voies; alors les accidens ſe calment, la fiévre diminue peu-à-peu, & diſparoît enfin completement, & le malade ſe rétablit, pourvu qu'on lui donne les ſoins qu'exige la convaleſcence de ces enfans.

Si au contraire les premieres doſes du lait de figuier ne ſont ſuivies de la ſortie d'aucun ver, que la fiévre & les accidens ne ſe développent que peu-à-peu,

que les convulſions ſoient légeres, & qu'elles n'aient commencé à paroître que le cinquieme ou le ſeptieme jour; qu'une partie des ſymptômes, que nous avons dit annoncer l'exiſtence des vers, ne ſe rencontrent point; on aura lieu de croire que le malade n'eſt pas attaqué de beaucoup de ces animaux, & que la fiévre eſt ſimplement putride : alors on peut ſe ménager ſur l'uſage de ce vermifuge; mais ne pas perdre de temps, pour placer des purgatifs qui puiſſent produire de bonnes évacuations. Ce ſont là les ſeuls moyens de prévenir les accidens de cette fiévre, qui ſouvent ne ſe décide que très-tard, & en impoſe par-là, à ceux qui ne ſont pas bien au fait, de ſorte que le malade en eſt très-ſouvent la victime.

Si dès le commencement on a bien évacué le malade, on ne donnera après le ſeptieme ou le neuvieme jour, que des apozêmes légerement laxatifs, auxquels on aſſociera les amers, & ſur-tout le quinquina : on fera prendre pendant la journée, pluſieurs doſes de ce remède,

qui produit toujours des effets avantageux. Par ces moyens la fiévre se termine du douzieme au quatorzieme jour, quelquefois elle s'étend jusqu'au dix-huitieme, ou vingt-unieme jour. Il est, je crois, inutile d'observer que dans toutes ces fiévres il est nécessaire d'interdire au malade tout aliment solide, & de lui donner seulement des bouillons aux herbes, ou bien de la crême de riz qu'on appelle dans le pays *mateté*, qu'on aura soin de faire bien cuire; on pourra aussi lui permettre, dans le temps où la fiévre sera appaisée, un peu de gelée ou de quelque compôte faite avec des cerises ou des *abricots* du pays : on peut lui donner aussi quelque cuillerée de bon vin; il ne peut faire que du bien à son état.

Les ulceres & les chancres, que j'ai dit arriver très-souvent à la gorge & aux amygdales des petits enfans, succedent presque toujours aux fiévres dont nous venons de parler; en effet, j'ai vu une infinité de fois, que lorsque ces fiévres, sur-tout les putrides, approchoient de

leur terminaiſon, la gorge, les amygdales, & ſouvent la luette, ſe rempliſſoient de chancres, qui faiſoient des progrès ſi rapides, que le malade périſſoit très-vîte, ſi on n'y apportoit les ſoins les plus vigilans : cependant il y a des cas où ces maladies paroiſſent ſans qu'il y ait eu des fiévres : dans l'un & l'autre cas, elles exigent toujours beaucoup d'attentions & de ſoins de la part de ceux qui les traitent.

Pluſieurs perſonnes du pays prétendent avoir des remédes très-ſûrs pour la guériſon de ces maladies, & celles qui ont pour maxime, d'employer plutôt des remédes incertains, que ceux qui ont été reconnus bons par l'expérience, ne manquent point à les mettre en uſage; mais ſouvent le mal fait des progrès; elles reconnoiſſent leur erreur trop tard, & le malade en eſt la victime. Je n'ai vu que trop de ces exemples; il eſt à deſirer qu'on ouvre les yeux ſur cet objet, & qu'on n'employe que de bons remédes.

Les moyens qui paroiſſent les plus convenables pour ces maladies, ſont les

déterſifs forts & violens, qu'on peut employer dès l'inſtant que les ulceres ſe déclarent. Celui de ces remédes qui m'a le mieux réuſſi, eſt l'eſprit de vitriol mêlé avec du miel du pays : on trempe un plumaceau dans ce mélange, qu'on porte ſur les chancres, ou les ulceres, & on les frotte fortement, même juſqu'à ce qu'ils ſaignent un peu ; on réitere cette opération deux fois par jour, & lorſque les chancres ſont bien nettoyés, qu'ils ne ſont plus couverts de chairs blanches & pourries, qu'au contraire ils ſont rouges & ſaignent très-facilement, on doit diminuer la doſe de l'eſprit de vitriol, les frotter beaucoup plus légerement, & ſeulement une fois par jour.

Lorſque les chancres ſont la ſuite des fiévres, il faut, pendant le traitement local, purger le malade de temps en temps, & même lui faire boire tous les jours une légere décoction de bon quinquina ; mais s'ils n'ont ſuccédé à aucune maladie, on n'aura recours aux purgatifs, que quand ils ſeront preſque guéris. Par ces moyens employés à temps, on eſt ſur de

prévenir les accidens : je les ai mis plusieurs fois en uſage, & j'ai toujours eu les ſuccès les plus heureux. Je me rappelle que peu de temps avant mon départ, une petite demoiſelle de quinze à dix-huit mois, fut attaquée de deux chancres aſſez conſidérables, placés un de chaque côté des amygdales; ces chancres étoient venus à la ſuite d'une petite fiévre putride; on employa d'abord des remédes qu'une femme de Cayenne prétend être ſpécifiques pour ces maux, mais ils ne produiſirent aucun effet. L'attachement que j'avais pour cet enfant, ainſi que pour le pere & la mere, m'engagea à ne pas le perdre de vue, & à le viſiter tous les jours, de ſorte que je fus chargé du traitement de cette maladie; j'employai les moyens que j'ai indiqués ci-deſſus, & ſous très-peu de temps, elle fut conduite à une guériſon parfaite, & les parens furent tranquilles ſur le ſort d'un enfant chéri, qui leur cauſoit les plus vives alarmes.

Les convaleſcences des enfans qui relévent des fiévres dont nous venons de

parler, ſont ordinairement longues & pénibles, ſur-tout ſi on n'a pas l'attention de leur faire obſerver un régime doux & léger; ordinairement ils deviennent bouffis de tout le corps, ſouvent une petite fiévre lente paroît tous les jours, & enfin la rate ou quelqu'autre viſcere du bas-ventre s'engorge conſidérablement : dans cet état ils demandent l'attention la plus ſcrupuleuſe. On doit d'abord leur preſcrire un régime doux & légerement apéritif; on leur fera boire abondamment de la tiſane faite avec l'*indigo ſauvage*, & un morceau de fer rouillé; on leur preſcrira une opiate compoſée de ſcammonée, de jalap, de limaille d'acier & de terre foliée de tartre. Leur exercice ſera modéré, & conſiſtera en promenades le ſoir & le matin; ces remédes bien adminiſtrés, guériſſent tous les accidens, qui peu-à-peu diſparoiſſent, & les enfans ſe rétabliſſent à merveille.

Quant aux accidens cauſés par la ſortie des dents, ils ſont quelquefois en grand nombre; mais ceux qui méritent

le plus d'attention, ſont les fiévres & les convulſions ; plus la fibre des enfans eſt ſenſible & irritable, plus ils ſont ſujets à ces maux, ſur-tout aux convulſions, qui doivent toujours être regardées comme une maladie très-grâve. Les fiévres produites par la ſortie des dents, ſont aiſées à diſtinguer de celles dont nous venons de parler ; car elles n'ont aucun ordre réglé, & quelquefois elles durent très-long-temps. Le dévoiement, qui preſque toujours les accompagne, eſt une marque certaine qu'elles ſont dûes à la dentition. Le danger de ces fiévres eſt toujours relatif aux ſymptômes qui les accompagnent ; ſi elles ſont ſans convulſions, leur danger n'eſt pas bien conſidérable, & elles ne produiſent d'autre effet, que de rendre les enfans extrêmement maigres, fort inquiets ; ſouvent ils deviennent bouffis, & leur couleur devient d'un blanc baſané ; mais ſitôt que la fiévre diſparoît, tous ces accidens ceſſent, & l'enfant reprend ſon embonpoint ordinaire.

Les remédes, qu'on a coutume d'employer pour cette fiévre, ne ſont pas en grand nombre, parce qu'il n'eſt guere poſſible de la faire ceſſer, que les dents n'ayent percé les gencives; cependant il convient toujours pour en prévenir les ſuites, de purger l'enfant de temps en temps. Les mouvemens convulſifs exigent beaucoup plus d'attention, parce qu'ils mettent la vie des malades dans de très-grands dangers; les remédes qui m'ont le mieux réuſſi pour diminuer & ſuſpendre les accès, ſont les calmans donnés à petite doſe; on peut auſſi aſſoupir les irritations des gencives, en les frottant ſouvent avec quelque ſubſtance relâchante & adouciſſante, qui facilite la ſortie des dents; quand une fois elles ont percé les gencives, tous les accidens ceſſent d'eux-mêmes, & l'enfant redevient fort gai & bien portant.

MÉMOIRE VI.

Sur le Tétanos, *vulgairement appellé à Cayenne* Catarrhe.

De toutes les maladies qui affligent l'humanité, il n'en eſt gueres d'auſſi grâves & d'auſſi alarmantes que les convulſions. En effet, elles changent & défigurent l'homme par des mouvemens forcés & contre nature ; elles portent avec elles l'effroi & la terreur, parce que l'expérience a fait voir qu'elles ont ſouvent des ſuites funeſtes.

On diſtingue les convulſions en deux eſpéces; ſavoir, en mouvemens convulſifs, & en convulſions proprement dites; la premiere conſiſte dans des mouvemens irréguliers, qui ont leurs accès, & laiſſent entr'eux des intervalles plus ou moins grands; ils attaquent tantôt un ſeul membre, & d'autres fois toutes les parties de la machine en même temps : les convulſions proprement dites, ſont

des mouvemens contre nature, qui tiennent les parties qui en ſont priſes, dans un état de tenſion continuelle, & qui les rendent roides comme des barres de fer; lorſque cette maladie attaque toutes les parties du corps, & ſur-tout les deux mâchoires, on l'appelle *tétanos* : c'eſt cette affection qui fait le ſujet de ce Mémoire.

Le *tetanos* eſt de tous les états ſpaſmodiques, celui dont les progrès ſont les plus rapides, & qui exige le plus de célérité & de vigilance, dans l'adminiſtration des ſecours que la Médecine peut fournir. *Hippocrate*, cet obſervateur exact de la nature, dit en parlant de cette maladie : *ſi quelqu'un eſt pris d'une diſtention des nerfs, dite* (tétanos *en Grec*), *il meurt en quatre jours; que s'il paſſe ce terme, il revient à ſa premiere ſanté* (1). Le grand nombre des malades que j'ai eu occaſion de traiter de cette eſpece de convulſion, m'a fait voir que cet Aphoriſme n'eſt pas toujours vrai. J'ai vu en

(1) Voyez Aphoriſmes d'*Hippocrate*, Section V, Aphoriſme VI.

effet des malades périr avant le quatrieme jour; mais j'en ai vu un plus grand nombre mourir après ce terme, & même après le ſeptieme & ſouvent le dixieme.

Le *tétanos* eſt ſans doute connu en Europe, mais il eſt ſi rare qu'à peine a-t-on pu obſerver ſon véritable caractere, & ſa marche ordinaire. Il n'en eſt pas de même dans l'Amérique méridionale, cette maladie y eſt ſi commune qu'elle ſemble être propre & particuliere à ces climats brûlans, & que plus on approche de la ligne équinoxiale, plus elle devient fréquente & dangereuſe.

L'irritation dans les nerfs a toujours été regardée comme la principale cauſe des convulſions, cependant on voit tous les jours à Cayenne, des *tétanos* arriver ſans qu'aucune irritation les ait précédés, de ſorte qu'on ne ſauroit diſconvenir, que dans ces climats il exiſte une cauſe active & déterminante de cette maladie, qui ſeule peut la produire; cependant, parmi les *tétanos* qui ſurviennent aux adultes, il y en a pluſieurs qui paroiſſent être

la ſuite de quelque bleſſure, ou de quelque irritation des parties nerveuſes, tendineuſes, ou aponévrotiques; mais alors cette cauſe ſe joint à celle qui eſt propre au climat, la maladie en devient plus violente, & il eſt rare que les malades en rechappent, tandis que j'en ai vu guérir pluſieurs de ceux chez leſquels il n'y avoit aucune irritation nerveuſe.

La cauſe du *tétanos*, qui paroît particuliere aux pays chauds, & ſur-tout à Cayenne, réſide dans l'air; en effet, tout le monde ſait que cet élément qui environne la terre, & dans lequel nous ſommes continuellement plongés, agit ſur nos corps avec tant de différence, ſuivant ſa température, & les différentes ſubſtances dont il ſe trouve impregné, qu'il ſemble être l'agent de preſque toutes les affections.

J'ai déjà montré que l'air ſe charge d'un principe ſalin, avant que d'arriver ſur les côtes de Cayenne, & qu'il produit des affections qui ſemblent en être directement l'effet; c'eſt à ce même principe

cipe analogue, ſans doute, à l'acide marin, qu'on doit attribuer le grand nombre des *tétanos* qu'on voit dans tous ces climats.

On diviſe les *tétanos* particuliers à ce pays, en deux eſpeces; 1°. celui qui attaque les nouveau-nés; 2°. celui qui vient aux adultes: le premier eſt appellé dans le pays, *mal de mâchoire*, parce que cette partie eſt la premiere affectée: le ſecond ſe nomme *catarrhe*; ce dernier nom paroît n'être connu qu'à Cayenne ſeulement, tandis que celui de *mal de mâchoire*, eſt le même dans toutes les Iſles (1).

Le *tétanos* des enfans, ou *mal de mâchoire*, eſt ſi commun dans certains quartiers de Cayenne, que de l'aveu même de pluſieurs habitans, à peine réchappe-t-on un tiers de ceux qui y naiſſent. Lorſque cette cruelle maladie les attaque, depuis l'inſtant de la naiſſance, juſqu'au neuvieme jour, elle eſt toujours regardée

(1) Voyez le Voyage à la Martinique, par M. de Chanvalon, pag. 90.

comme mortelle ; & les habitans en sont si persuadés, qu'ils abandonnent constamment à leur malheureux sort, tous les enfans qui en sont attaqués : en effet, il n'en réchappe pas un. Il paroît difficile de trouver la cause de cette espece de convulsion si fréquente depuis l'instant de la naissance, jusqu'au neuvieme jour ; on n'observe nulle irritation dans le genre nerveux, à moins qu'on ne veuille en supposer une dans la section ou ligature du cordon ombilical ; on pourroit encore avoir recours aux tranchées auxquelles les enfans nouveau-nés sont sujets ; mais il est aisé de répondre que ces causes existent dans tous les pays du monde, tandis que le *mal de mâchoire* est particulier à ces contrées. On peut donc rapporter cette cause à un principe répandu dans l'air : voici les observations que j'ai faites pour donner du poids à cette opinion.

1°. Le *tétanos* n'a lieu que chez les habitans situés sur les côtes, & à peu de distance de la mer ; on ne le voit jamais chez ceux qui sont un peu avant dans

l'intérieur des terres ; c'eſt-à-dire, à huit, dix, ou douze lieues des côtes. Les habitans d'*Oyapoc*, d'*Aprouague*, qui ſont à-peu-près à cette diſtance de la la mer, ne connoiſſent point cette maladie, non plus que ceux de l'*Oraput*, de la *Comté*, *des Caſcades*, & du *mont Seneri*, &c (1).

2°. Parmi les habitans ſitués ſur les bords de la mer, on obſerve que cette maladie eſt beaucoup plus fréquente chez ceux qui ſont ſur des hauteurs ou de petites montagnes, où ils reçoivent directement l'air de la mer, que chez ceux dont les habitations, ſituées dans des endroits marécageux, ſemblent être miſes à l'abri de cet air, par des montagnes, ou par de grands bois : je rapporterai à ce ſujet une obſervation faite depuis quelques années, par un habitant ſitué à une petite diſtance de la mer ; ſon établiſſement eſt dans un lieu bas, & entouré de petites montagnes ; un rideau

(1) Noms des différentes rivieres de la Guiane, ſur leſquelles y a des établiſſemens François.

considérable de bois à haute futaye, le bornoit du côté de la mer, & offroit une espece de rempart à l'air qui venoit de ce côté-là; le *mal de mâchoire* y étoit si rare, que sur douze à quinze enfans qui naissoient chez lui, à peine en perdoit-il un. Un habitant voisin, auquel le rideau du grand bois appartenoit, le fit abbatre; dès ce moment le *mal de mâchoire* y devint si commun, que presque tous les enfans qui y naissoient, périssoient de cette maladie.

3°. On a d'autant plus de raison à soupçonner une cause générale répandue dans l'air, pour produire cette maladie, qu'elle ne fait grace à personne, & qu'elle attaque indistinctement les Blancs & les Noirs, les Créoles & les Européens, les femmes & les hommes, les enfans & les adultes; de plus, cette cause agit encore sur plusieurs animaux, puisque j'ai vu des *chevaux* attaqués du *tétanos*; à la vérité ils n'ont point cette maladie dans les premiers neuf jours qui suivent leur naissance, comme cela arrive aux enfans nouveau-nés; mais seulement

lorſqu'ils ſont grands, & les ſymptômes qu'on obſerve chez ces animaux ſont à-peu-près les mêmes, que ceux qui accompagnent les *tétanos* des adultes. J'ai vu beaucoup de *chevaux* attaqués de cette maladie, & un très-petit nombre en revenir. Les cauſes qui paroiſſent déterminer cette maladie chez ces animaux, ſont à-peu-près les mêmes, que celles des hommes, c'eſt-à-dire, qu'elle arrive à la ſuite de quelque bleſſure, ou de quelque irritation; chez autres il n'y a point d'irritation; le *tétanos* ſurvient parce qu'ils ont été expoſés imprudemment à l'air, après des courſes forcées, lorſqu'ils étoient encore tous mouillés de ſueur : cette derniere cauſe eſt fréquente à ces animaux par l'imprudence des Négres.

Les *Perroquets* privés ſont ſujets à une convulſion conſidérable, qui leur rend tout le corps roide ; ils tombent par terre, & ils périſſent tout de ſuite. Les habitans & les Négres appellent cet état *crampe*; j'ai obſervé que c'étoit le véritable *tétanos* : car leur bec ſe ſerre

ſi fortement, qu'il eſt abſolument impoſſible de l'ouvrir.

4°. On a obſervé de tous les temps, que le *mal de mâchoire* & le *tétanos* des adultes, étoient infiniment plus communs lorſque les vents du nord ſouffloient, & que la ſeule humidité de l'air pendant l'hiver, contribuoit beaucoup à rendre cette maladie plus commune.

5°. Les Blancs & les Négres, les Sauvages ou Indiens, qui tous ſemblent reconnoître l'air pour la principale cauſe de cette maladie, ont coutume de prendre les précautions ſuivantes, pour en préſerver les nouveau-nés. Dès qu'ils ſont ſortis du ſein de leur mere, ils les tiennent dans une chambre bien cloſe qui n'a aucune communication avec l'air extérieur, & ils ne les apportent à l'Egliſe pour être baptiſés qu'après le neuvieme jour. Pluſieurs perſonnes ſont dans l'uſage de frotter les nouveau-nés ſoir & matin, pendant les neuf premiers jours, de quelque ſubſtance graſſe ou huileuſe, dans l'intention ſans doute

d'empêcher les effets du contact de l'air. Les Indiens ne manquent jamais d'avoir recours à cette derniere précaution : ils ont aussi grand soin, aussi-tôt qu'ils ont fait la section du cordon, d'appliquer sur l'ombilic un emplâtre agglutinatif, pour que l'air ne puisse point agir sur les vaisseaux nouvellement coupés : ils laissent cet emplâtre jusqu'à ce que le bout du cordon soit tombé, & jusqu'à ce que l'ombilic soit parfaitement guéri. Cette pratique paroît d'autant plus recommendable, que ces gens, ne perdent jamais aucun enfant de cette maladie.

68. Le *tétanos* attaque non-seulement les enfans nouveau-nés qui n'ont aucune cause d'irritation sensible, mais il arrive également aux adultes. J'en ai vu plusieurs, qui, en relevant de maladies aigues, ont gagné cette maladie pour s'être exposés le matin à l'air qui vient de la mer : d'autres pour s'y être exposés lorsqu'ils avoient chauds & qu'ils étoient tous couverts de sueur, après quelque mouvement forcé : cependant le *tétanos* des adultes qui se

déclare ainsi, est souvent moins dangereux que celui qui arrive à la suite de quelque irritation nerveuse.

D'après ce que nous venons de dire, il ne paroît point douteux que l'air ne contienne un principe propre, si non à produire cette maladie, au moins à la développer plus souvent qu'elle n'auroit lieu ; cette idée semble d'autant plus vraisemblable, que tous les *tétanos* qui sont à la suite de quelque irritation, ne se déclarent que quand le malade ne souffre plus, & qu'il est dans un calme parfait.

Mais ce qui est le plus difficile, c'est d'expliquer la maniere dont cet air agit sur nos corps pour exciter cette maladie. On peut soupçonner, d'après les connoissances que l'on a actuellement sur l'existence d'un acide aërien répandu dans l'atmosphere de presque tous les pays, que c'est ce principe, qui sans-doute se trouve en bien plus grande quantité dans l'air de ces climats, & qui agit sur nos corps de maniere à faire naître cette maladie. Mais, dira-t-on encore, comment agit

ce principe ſalin ? Il y a tout lieu de croire que c'eſt en reſſerrant fortement les pores, & en arrêtant ſubitement les évacuations de la peau : au reſte, la maniere dont quelques *tétanos* ſe déclarent & ſe terminent, ſemble confirmer cette opinion, comme on le dira bientôt.

Le *mal de mâchoire* ſe déclare aux enfans nouveau-nés avant le neuvieme jour, comme je l'ai déjà dit; après ce terme ils n'y ſont plus ſujets, ou du moins cette maladie eſt ſi rare à cet âge, qu'à peine en a-t-on quelqu'exemple. Les premiers ſignes qui l'annoncent, ſont des cris continuels ; l'enfant prend & quitte le téton de ſa nourrice : bientôt on s'apperçoit que la mâchoire inférieure commence à ſe roidir & à s'approcher de la ſupérieure, les mouvemens de la langue deviennent de plus en plus difficiles, les cris & les pleurs diminuent & l'enfant n'en fait plus entendre que par intervalles, les muſcles du cou & de toute l'épine ſe roidiſſent d'une force extrême : la tête reſte cependant aſſez droite par rapport à la ligne verticale du

corps ; mais le tronc décrit une espece de demi-cercle en arriere, dont la concavité est formée par les vertébres du dos : le bas-ventre fait une saillie considérable, & tous les muscles sont dans une tension très-forte ; les extrêmités se roidissent aussi, mais moins cependant que le tronc. Dans cet état, il n'est pas possible de faire prendre le téton à l'enfant, ni même de lui rien faire avaler.

A l'état convulsif que nous venons de décrire, & dans lequel se trouvent tous les enfans attaqués de cette maladie, se joignent des mouvemens irréguliers des membres, du tronc & des mâchoires, qui dans ce moment sont fermées si exactement, qu'il ne seroit pas possible de les ouvrir d'une ligne. Ce sont ces mouvemens irréguliers qui tourmentent le plus les enfans ; ils employent toutes leurs forces pour se plaindre, mais ils ne peuvent faire entendre leurs cris ; les bras & les jambes sont agités d'une violence extrême ; on observe différens tressaillemens à la face, produits par des convulsions momentanées des muscles

de cette partie. La couleur de toute l'habitude du corps, ordinairement rouge, eſt dans ces inſtans violette ; enfin, les enfans rendent des phlegmes fort épais, & ſouvent les urines ſortent. Lorſque ces mouvemens ſont forts, qu'ils durent quelques ſecondes & qu'ils reviennent toutes les trois ou quatre minutes, l'enfant meurt ordinairement en très-peu de temps. Si au contraire ces mouvemens ne reviennent que toutes les douze à quinze minutes, s'ils ne ſont pas très-forts & très-longs, ſi la reſpiration n'eſt pas laborieuſe, enfin ſi la peau ne devient pas violette, la maladie a ſes périodes plus longues, le petit malade vit ſouvent pluſieurs jours dans ce triſte état, ſans qu'on puiſſe lui apporter le moindre ſecours, & il meurt après des tourmens conſidérables.

Il ſuit de ce que nous venons de dire, que la force de la maladie & la marche des ſymptômes ne ſont pas les mêmes chez tous les enfans qui en ſont attaqués ; auſſi y en a-t-il qui meurent en un jour ou un jour & demi, tandis que

d'autres vont jusqu'au cinq, au huit, & quelquefois même jusqu'au dixieme jour: au reste, plus la maladie se déclare près du neuf, plus elle est longue, & les symptômes lents.

Les remédes, qu'on a coutume d'employer contre le *tétanos*, ne sont pas en grand nombre, d'autant plus, comme je l'ai déjà dit, que les habitans de cette Colonie sont persuadés de l'impossibilité de la guérir.

Je conviendrai avec eux, que toutes les tentatives qu'on a pu faire jusqu'à ce jour ont été infructueuses; mais ce n'est pas une raison assez forte, pour assurer que cette maladie soit incurable. Puisqu'on est certain que tous les enfans qui en sont attaqués meurent, pourquoi ne pas les mettre entre les mains des personnes dont la bonne volonté, aidée par les connoissances, les porteroit à faire diférens essais, & leur feroit peut-être découvrir le vrai moyen de les guérir? Je suis même persuadé que si on traitoit cette maladie dès qu'elle se déclare, on sauveroit quelques enfans, sur-tout ceux

chez lesquels le *tétanos* ne paroît que vers le septieme jour. Les moyens que j'ai employés pour ceux qu'on a confiés à mes soins, ne sont pas nombreux: j'ai observé qu'en général les remédes antispasmodiques ne produisent aucun effet. Les bains tiedes & presque continuels, les embrocations d'huile depuis la tête jusqu'aux pieds, & les anodyns donnés intérieurement, m'ont paru produire quelque relâche dans les symptômes; mais les remédes qui semblent être les plus convenables à cet état, & qui opérent le plus d'effet, sont les diaphorétiques & les sudorifiques. Je suis d'autant plus porté à les regarder comme les vrais spécifiques de ce mal cruel, que j'ai observé plusieurs fois, que lorsque les enfans attaqués de cette maladie suoient abondamment, les symptômes diminuoient à proportion. Ce que je dirai du *tétanos* des adultes, & des remédes avec lesquels on le combat, confirmera ce que j'avance ici.

M. *Barrere*, ancien Médecin de cette Isle, dit dans son histoire de la France

équinoxiale, pag. 71, qu'il a guéri cette maladie avec des douches d'eau froide ; je les ai mises en usage, & elles n'ont produit aucun effet. M. *de Chanvalon* dit les avoir employées à la Martinique sans le moindre succès.

Si les moyens avec lesquels on a essayé de combattre cette maladie, ont tous été jusqu'à présent infructueux, il n'en est pas de même de ceux qu'on a employés pour la prévenir. En effet, celui que j'ai mis en usage depuis près de cinq ans, m'a paru remplir si complettement cet objet, que d'un grand nombre de femmes blanches & noires que j'ai accouchées, il n'y a pas eu un seul enfant attaqué de cette maladie. Ce moyen, que le célebre M. *Levret* emploie en Europe dans d'autres vues, consiste à faire remonter le sang contenu dans la veine ombilicale, jusqu'au dessus de l'endroit du cordon qu'on doit lier ; de sorte que la portion qui doit rester après la ligature & la section, soit blanche, & ne contienne pas du tout de ce fluide. Lorsque je vis les raisons pour lesquel-

les M. *Levret* employoit ce procédé, je pensai tout de suite qu'il pouvoit être également utile pour prévenir le *mal de mâchoire*. Aussi-tôt je m'empressai de le mettre en usage; & l'expérience me convainquît bientôt de son efficacité; enfin, pour mettre le lecteur en état de juger de l'analogie qui me parut exister entre les effets que cette pratique produit en France, & la vertu de prévenir le *mal de mâchoire*, je vais rapporter les propres expressions de M. *Levret*; on verra les raisons pour lesquelles, il l'a employée.

« Nous ajouterons à cette pratique, » (dit M. Levret) que nous sommes depuis » long-temps dans l'usage de ne point » mettre la ligature, que nous n'ayons » auparavant déplacé le plus que nous » pouvons, le sang qui se trouve dans » la veine ombilicale, depuis le ventre » de l'enfant, jusqu'au-delà du lieu où » il convient de poser la ligature, & cela » afin d'éviter que tout le sang, qui, sans » cette précaution, resteroit stagnant en- » tre cette ligature & le sinus de la veine-

„ porte, ne cauſe de l'engorgement au
„ foie. La raiſon nous a d'abord ſuggéré
„ ce procédé, & l'expérience nous a
„ confirmé, que c'eſt en plus grande par-
„ tie la cauſe d'où dépend que les enfans
„ nouveau-nés ſont ſi ſouvent ſujets à
„ devenir plus ou moins couleur de feuille
„ morte, lorſqu'on manque à cette pré-
„ caution, & qu'au contraire, quand
„ on la prend, il eſt rare que cette eſpéce
„ de jauniſſe ſurvienne ».

„ Le développement de cette vérité,
„ nous a conduit à découvrir pourquoi
„ nous voyons de temps en temps naître
„ des enfans, de l'un ou de l'autre ſexe,
„ avec une belle carnation, (ſoit que
„ ces enfants ſoient blonds, ſoit qu'ils
„ ſoient bruns) & qui la conſervent ſans
„ devenir jaunes à aucun égard. En effet,
„ nous avons reconnu que cette eſpece
„ de phénomène (le cas étant rare) eſt
„ inſéparable d'un autre de cette nature,
„ qui conſiſte en ce que nous voyons
„ quelquefois venir au monde des enfans
„ à terme, qui naiſſent ſe portant très-
bien

» bien, dont on trouve le cordon ombi-
» lical aussi blanc, que si ces vaisseaux
» n'avoient jamais contenu de sang,
» quoiqu'il soit très-certain, que jusqu'à
» l'instant de la naissance de l'enfant,
» ils en étoient fort pleins ».

» Or, comme nous avons remarqué,
» que c'est dans ce cas, que les enfans
» viennent au monde avec une belle car-
» nation, & qu'ils la conservent sans
» altération, il en résulte que la jaunisse
» des enfans nouveau-nés, dépend le
» plus souvent de la cause que nous ve-
» nons d'assigner. En effet, lorsque la por-
» tion restante de la veine est pleine de
» sang, entre la ligature & le foie, ou
» au moins, celui qui est compris depuis
» la peau du ventre jusqu'à la veine-porte,
» ayant perdu son mouvement, il doit
» s'y coaguler, & par la suite tomber en
» dissolution, pour pouvoir quitter ce
» vaisseau, à mesure que celui-ci tend
» par son ressort naturel à s'oblitérer; or
» ce sang dégénéré n'ayant point alors
» d'autre issue que celle des veines hépa-
» tiques, ne peut manquer de nuire à la

» circulation du ſang dans le foie, d'où » naît ſans doute la jauniſſe, & peut-être » quantité d'autres maux inopinés. Qu'on » n'aille pas croire qu'il eſt impoſſible de » vuider la portion de veine qui eſt en- » tre l'ombilic & le foie, car ſi l'on eſt » attentif à ce qui ſe paſſe pendant qu'on » blanchit peu à peu le cordon, on verra » que la veine ſe regarnit ſucceſſivement » de ſang qui revient du dedans, de » façon que le ſang paroît d'abord aug- » menter à meſure qu'on le vuide, mais » on l'a bientôt épuiſé, & il ceſſe de » couler ».

» Indépendamment de ces avantages, » la méthode que nous pratiquons habi- » tuellement, en a auſſi une autre, dont » nous n'avons point encore parlé, celui- » ci eſt de diſperſer les matieres gélati- » neuſes, dont le cordon ombilical eſt » très-ſouvent infiltré; infiltration qui eſt » ſujette à le rendre caſſant ſous la liga- » ture, en cas qu'on la ſerre bien fort, » & ſi de crainte de l'entamer, on ne » la ſerre pas aſſez, il arrive alors que » le reſſort de cette matiere gélatineuſe,

» qui réſiſte à la conſtriction de la ligature, pendant qu'on ſerre celle-ci, venant enſuite à céder peu à peu, n'eſt que trop ſouvent cauſe que la ligature ne ſerre plus aſſez fort les vaiſſeaux, pour oblitérer tout-à-fait le calibre, d'où il réſulte quelquefois des pertes de ſang dangereuſes, ce qui ne peut point arriver en ſuivant la méthode que nous pratiquons; ce dernier avantage n'étant pas moins réel que le premier, mérite bien qu'on y faſſe attention.

» Nous déclarons ici avec ſincérité, que nous avons découvert depuis peu, que, quoique nous ſoyons depuis très-long-temps dans l'uſage de blanchir le cordon ombilical au moment de la naiſſance de l'enfant, nous ne ſommes point les premiers qui nous en ſoyons aviſés : en effet, on trouve à la page 29 du tome premier des Mémoires de M. le *Chevalier Digbi*, Chancelier de la Reine d'Angleterre (1), imprimés à la Haye, en

(1) Le Chevalier Digby n'eſt pas le ſeul qui ait eu [ce]tte opinion, ni probablement le premier qui l'ait

„ 1700, ce qui ſuit : *Reméde pour em-*
„ *pêcher à la naiſſance d'un enfant, qu'il*
„ *n'ait en toute ſa vie, la petite vérole,*
„ *rougeole, ou autre maladie qui provien-*
„ *nent de la putréfaction du ſang menſ-*
„ *truel*; voici la maniere dont s'exprime
„ M. *Digbi*. Lorſque l'enfant eſt né, &
„ que la Sage-femme va lier & couper
„ le cordon ombilical, il faut qu'elle ne
„ ſerre pas d'abord le fil avec lequel
„ elle le doit lier; mais étant prête à
„ nouer, elle fera monter & ſortir avec
„ ſes doigts & ſon pouce, tout le ſang

publiée. RIOLAN, fils, médecin de la Faculté de Paris, s'exprime ainſi dans un de ſes Ouvrages : *Experientiâ obſervatum fuit, cùm nato infanti ſecatur umbilicus, & è venis ſinitur ſanguis copioſus effluere, prout vires ſuadent & tolerant, illum puellum poſtea variolis paucis rariſque ac ſalubribus tentari, de quo obſtetrices monendæ eſſent, ut à morte pueros vindicaremus.* OPERA ANAT. 1649. *in-fol. cap. V.* de vaſis *umbilicalib. pag. 380.*

L'expérience a prouvé que ſi, après avoir coupé le cordon ombilical, on laiſſe couler des veines autant de ſang que les forces de l'enfant les permettent; cet enfant dans la ſuite venant, à être attaqué de la petite vérole, n'aura que fort peu de boutons, & que la maladie ſera bénigne; avertiſſement qu'il eſt bon de donner aux Sages-femmes, puiſqu'il tend à la conſervation des enfans.

» qui fera à la racine du nombril, lequel,
» s'il y demeure, cauſe toutes les galles,
» cloux, abſcès & apoſtêmes, qui vien-
» nent aux enfans & mêmes aux adultes,
» parce qu'étant corrompu, il ne peut ſe
» convertir en la ſubſtance, mais au
» contraire gâte le bon, & faut de
» neceſſité qu'il exhâle par ces ſortes de
» vilenies, que nous voyons tous les
» jours qui tirent leur origine, de ce
» ſang menſtruel putréfié; ayant donc
» ainſi fait évacuer ledit ſang, il faut
» ſerrer le fil, & couper le cordon om-
» bilical: la racine duquel étant purifié
» de la maniere ſuſdite, l'enfant ſera
» exempt de toutes ces maladies, quand
» même il ſeroit nourri parmi ceux qui
» en ſeroient attaqués.

» Il réſulte de tout ceci; 1°. que la
» méthode dont nous faiſons uſage depuis
» très-long-temps, eſt fort bonne, mais
» que nous n'en ſommes pas le premier
» inventeur, comme nous l'avions cru;
» 2°. qu'en pratiquant cette méthode,
» nous n'avions que des vues générales,
» mais qui ne pouvoient manquer d'être

» utiles à l'économie animale; 3°. qu'il
» seroit à souhaiter pour le bonheur des
» humains, qu'après avoir vérifié tout
» ce qu'a avancé M. le *Chevalier Digbi*,
» ses promesses pussent s'accomplir à
» tous égards ; 4°. que si cet Auteur a
» plus cru qu'il n'a vu, & qu'il ne pou-
» voit démontrer, on lui a au moins
» l'obligation d'ouvrir des vues dont les
» observateurs pourront peut-être tirer
» bon parti, pour l'utilité publique (1) ».

Il y avoit déjà long-temps, que je réfléchissois sur les moyens propres à prévenir le *mal de mâchoire*, lorsque les observations de M. *Levret* parurent. Je fus d'autant plus frappé des effets qu'il attribue au sang qui séjourne dans la portion du cordon qui reste après la ligature & la section, & dans la portion de la veine-ombilicale, jusqu'au sinus de la veine-porte, que j'avois observé plusieurs fois que la chute du cordon occasionnée par une grande putréfaction de cette partie (toujours produite par

(1) Voyez le Journal de Médecine, tom. XXXVII. pag. 348 & suivantes.

la quantité de fluides qui y reſtoient en ſtagnation), étoit conſtamment un ſigne de *mal de mâchoire*; de ſorte que dans l'inſtant même j'eus l'idée d'employer ce procédé, perſuadé qu'il préviendroit cette putréfaction, & en effet j'ai toujours vu, que lorſqu'on avoit bien blanchi le cordon, il ſéchoit plutôt qu'il ne pourriſſoit, & qu'il ne tomboit totalement que vers le ſixieme ou ſeptieme jour, tandis qu'à tous les enfans attaqués de *mal de mâchoire*, il tombe avec beaucoup de pourriture, le troiſieme, ou quatrieme jour au plus tard.

Je continuai à employer ce moyen chez tous les nouveau-nés, qui me tomberent entre les mains, & le ſuccès en a été ſi complet, que depuis l'année 1772, que j'ai commencé à m'en ſervir, juſqu'à la moitié de l'année 1766, où je ſuis parti de cette Colonie, je n'ai pas vu mourir un ſeul enfant de cette maladie. Je ne ſaurois donc trop inſiſter ſur la bonté de cette méthode, & engager ceux qui pratiquent les accouchemens dans les pays où cette maladie eſt commune, à vouloir

bien la mettre en uſage; je leur promets que s'ils l'emploient avec toutes les précautions indiquées par M. *Levret*, & s'ils ont ſur-tout l'attention de bien blanchir le cordon, en répétant pluſieurs fois la même opération, pour faire remonter le ſang en haut, & empêcher qu'il n'en reſte dans la portion de veine qui eſt entre l'ombilic & le foie, ils auront toujours la ſatisfaction de voir leur travail ſuivi du ſuccès le plus heureux. Les habitans de Cayenne, qui ſont preſque tous dans l'uſage de faire accoucher leurs Négreſſes par d'autres Négreſſes, doivent eux-mêmes s'inſtruire de ce procédé, & ne point charger leurs Négreſſes accoucheuſes de l'employer, ſans qu'ils y ſoient préſens, d'autant plus qu'il eſt très-difficile de leur faire faire quelque choſe qui ne leur eſt pas familier. Ces gens ſont d'ailleurs ſi attachés à leurs anciens uſages, qu'il n'eſt pas poſſible de les leur faire oublier; le cas ſuivant en eſt une preuve. Une dame des plus reſpectables de Cayenne, (Madame le Roux), avoit ſur ſon habitation une

Négresse qui étoit grosse ; elle avoit eu plusieurs enfans, qui tous étoient morts du *mal de mâchoire* ; Madame le Roux, ayant été instruite que j'avois un moyen pour prévenir cette maladie, & qu'il ne mouroit aucun des enfans auxquels je l'administrois, me pria d'accoucher sa Négresse ; elle l'envoya en conséquence à sa maison de Cayenne, & lui ordonna de me faire appeller si-tôt qu'elle sentiroit les premieres douleurs ; en effet, je fus appellé & je me transportai sur le champ auprès de cette Négresse ; je trouvai des douleurs foibles & très-lentes ; mais les parties disposées pour un accouchement prochain : je préparai son lit, & la disposai pour accoucher : les douleurs resterent quelque-temps dans le même état, sans qu'il y eût la moindre augmentation ; une dame voisine de cette maison me fit prier d'aller la voir ; comme ce n'étoit pas loin j'y allai, & je recommandai bien fortement à deux vieilles Négresses, qui restoient auprès de la femme en travail, de venir m'avertir quand les douleurs augmenteroient.

Après avoir resté un peu de temps auprès de cette dame, & voyant que personne ne venoit m'avertir, j'eus quelques soupçons, & je fus tout de suite voir ma Négresse; à demi entré dans sa chambre, je ne vis personne sur le lit que je lui avois préparé; elle étoit par terre sur ses genoux, accouchée depuis quelques minutes, & entre les mains des deux vieilles Négresses, qui finissoient de la délivrer; je fis beaucoup de bruit, & je menaçai ces Négresses; mais elles étoient contentes, elles avoient employé leurs anciens usages, & elles s'étoient soustraites à ma maniere d'accoucher; je n'eus rien de plus pressé que de faire lever cette femme, & de la faire mettre sur son lit; on mit l'enfant & le délivre sur une table voisine; le cordon ombilical n'étoit pas encore coupé, mais seulement lié à leur maniere ordinaire; il étoit froid & très-dur, le sang qu'il contenoit étoit déjà à demi coagulé; je fis pourtant de mon mieux, pour tâcher de faire remonter celui qui étoit dans la portion du cordon lié, mais je n'y

réussis que très-imparfaitement. L'enfant étoit gros & gras, il avoit la meilleure disposition du monde, & se porta à merveille jusqu'au quatrieme jour, où le *mal de mâchoire* le prit, & le tua en trois jours.

Cette observation prouve combien les habitans de Cayenne doivent être circonspects, pour ne rien confier aux soins des Négres, de tout ce qui peut être de quelque conséquence ; d'ailleurs ces derniers sont si mal-adroits, que supposé qu'il s'en trouvât un de bonne volonté, il rempliroit toujours mal le but desiré. Je ne saurois donc trop leur recommander, pour le bien de l'humanité & pour leur intérêt, de présider à cette opération, & sur-tout de ne pas trop se précipiter ; il vaut mieux y mettre un peu plus de temps, pour que la besogne soit bien faite ; car si on ne la faisoit qu'à demi, & que le *mal de mâchoire* vienne, on ne manqueroit pas de décrier ce procédé, sans trop réfléchir, s'il est en défaut, ou bien si c'est la faute de celui qui l'a employé.

Enfin, pour ne rien oublier de tout ce qui a trait au *mal de mâchoire*, je finirai par obſerver, que rien n'eſt plus propre à faire déclarer cette maladie, que de tenir les enfans enfermés comme on a coutume de le faire. Les Négres ne ſe contentent pas de les bien enfermer ; ils entretiennent encore un feu continuel dans l'appartement, où ils ſont comme dans une étuve.

Du Catarrhe *ou* Tétanos *des adultes.*

Le *tétanos* des adultes, qu'on appelle à Cayenne *catarrhe*, eſt un peu différent de celui qui attaque les nouveau-nés, & que nous venons de décrire ; 1°. la marche de ſes ſymptômes ne paroît pas la même ; 2°. ſur un certain nombre de perſonnes attaquées de cette maladie, il en réchappe toujours quelques-unes ; il eſt vrai que cette derniere différence peut venir de ce qu'on n'abandonne jamais un adulte attaqué du *tétanos*, & que d'ailleurs une perſonne d'un certain âge eſt plus en état de réſiſter à une maladie

violente, que ne l'eſt un enfant qui vient de naître.

On peut diviſer les *tétanos*, qui arrivent aux adultes en deux eſpeces ; la premiere eſt celle dont les ſymptômes paroiſſent d'abord très-violens & très-prompts, & qui tue le malade en fort peu de temps ; elle paroît être celle dont parle *Hippocrate* ; la ſeconde eſt celle qui commence très-lentement , & dont les ſymptômes ne ſe développent que peu-à-peu ; ſi le malade ne ſuccombe pas ſous l'effort de cette derniere, ſa maladie dure quelquefois pluſieurs mois de ſuite, & ſemble alors rentrer dans la claſſe des maladies *chroniques*. Pour donner une idée de ces deux eſpeces de *tétanos*, & du traitement qu'on a coutume d'employer, je me propoſe de rapporter quelques obſervations de l'une & de l'autre eſpece.

Le *tétanos* de la premiere claſſe paroit être preſque toujours la ſuite de quelque irritation nerveuſe, ou du moins cette cauſe ſemble ſe joindre à celle que nous avons admiſe dans l'air ; ce qui le

rend, ſans doute, d'autant plus redoutable, que cette double cauſe agit avec beaucoup plus de force & d'activité.

I.re *Obſervation*. Dans le mois de Septembre 1766, un Aide-Chirurgien de l'Hôpital Militaire de Cayenne, appliqua un cauſtique ſur un petit ulcere ſitué à la partie inférieure & latérale interne de la jambe gauche, d'un Soldat des troupes nationales; pendant l'eſpace d'environ quinze heures, les douleurs furent très fortes; enſuite elles s'appaiſerent, & le malade dormit pendant ſept à huit heures, & fut très-tranquille. Six jours s'écoulerent ſans qu'il ſentît aucune douleur, & ſon ulcere paroiſſoit aller très-bien. Le huitieme jour de l'application de ce cauſtique, il commença à ſe plaindre d'une légere difficulté d'avaler; l'action de la langue & de la mâchoire inférieure paroiſſoit déjà un peu embarraſſée; la tête étoit très-peſante, le pouls dans ſon état naturel, ſeulement ſes pulſations étoient plus fortes. Ces ſymptômes augmenterent à un tel point, que le deuxieme jour le malade ne pouvoit

plus ouvrir les deux mâchoires, & la déglutition se faisoit très-difficilement; quoiqu'il fût assez tranquille dans son lit, il avoit néanmoins l'air d'être très-fatigué, il étoit presque toujours couvert d'une sueur gluante; sa respiration devint difficile; tous les muscles du cou & de l'épine étoient dans une tension violente; enfin, tout le corps étoit roide comme une barre de fer. Le troisieme jour, les symptômes augmenterent considérablement; le pouls devint petit, serré, & plus fréquent qu'à l'ordinaire; le malade étoit continuellment couvert d'une sueur froide, & il ne paroissoit plus se plaindre d'aucune douleur. Les selles se supprimerent; le quatrieme & le cinquieme jours, il fut dans le même état; le sixieme il perdit connoissance, & il mourut à l'entrée du septieme.

Les moyens que j'employai dans cette maladie, furent des saignées faites les deux premiers jours, des potions huileuses auxquelles je faisois ajouter de légers calmans, je lui prescrivis des *anti-spasmodiques.* Comme j'avois eu soin de

lui mettre dès le premier jour de la maladie, un morceau de bois entre les dents, pour empêcher les mâchoires de se fermer exactement, on venoit toujours à bout de lui faire avaler quelque chose. Je lui fis appliquer des compresses trempées dans l'huile, sur tous les muscles de la mâchoire inférieure & du cou; enfin, je lui fis donner plusieurs lavemens, qui ne produisirent aucun effet; le troisieme jour le malade fut saigné du pied, & il continua l'usage de tous les remédes énoncés ci-dessus; le quatrieme il prit fort peu de chose; le cinquieme & le sixieme il ne fut plus possible de lui rien faire avaler, & il mourut.

IIe. *Observation.* Dans le mois de Décembre de la même année, une Allemande attaquée d'une perte considérable, fut portée à l'Hôpital : on lui ordonna une potion astringente, qui l'arrêta subitement; la malade resta environ vingt-quatre heures sans se plaindre de la moindre douleur; le troisieme jour, elle fut dès le matin se promener chez

elle,

elle, & rentra peu de temps après à l'hôpital; à peine fut-elle couchée, qu'elle eut quelques mouvemens convulsifs; bientôt elle se plaignit d'un embarras considérable à la mâchoire inférieure. Le pouls devint dès ce même instant fort élevé, sans avoir la fréquence qu'il a dans la fiévre; le corps se couvrit d'une sueur visqueuse & froide : enfin la maladie fit des progrès si prompts, qu'au bout de six heures les mâchoires furent entierement fermées. Les muscles de l'épine étoient si violemment contractés, que le dos formoit une concavité considérable; le pouls devint petit & lent, les sueurs froides de plus en plus abondantes : enfin la malade expira au bout de dix à douze heures. Cette femme prit des potions dans lesquelles il entroit de fortes doses de narcotiques; on lui fit frotter les muscles du cou & de toute l'épine, avec de l'esprit de vin, dans lequel on avoit dissous une grande quantité d'opium : quelques heures avant de mourir on lui donna une potion purgative, & comme elle ne produisit aucun effet, on eut

recours à quelques lavemens purgatifs, même des plus ſtimulans, qui n'eurent pas plus d'action.

IIIe. *Obſervation.* Dans le mois de Janvier 1767, je fus mandé à environ quatre lieues de Cayenne, pour voir une Négreſſe qui avoit été brûlée à la partie interne de la cuiſſe & de la jambe gauche, avec de l'eau bouillante; huit jours après cet accident, & lorſqu'elle ne ſouffroit preſque plus, elle fut vivement attaquée de tous les ſymptômes du *tétanos* : quand je la vis elle n'étoit encore qu'au deuxieme jour de ſa maladie, mais dans un état où il n'y avoit plus de reſſources; les dents étoient ſi exactement ſerrées, qu'il ne me fut pas poſſible de les ſéparer d'une ligne; tout le corps étoit d'une roideur extrême, la reſpiration des plus laborieuſes, le pouls petit, ſerré & très-irrégulier; la malade étoit couverte d'une ſueur froide, elle ne parloit, n'entendoit, ni ne voyoit: après avoir reſté deux jours dans ce triſte état, elle mourut le troiſieme ſans qu'il fut poſſible de lui adminiſtrer aucun remede.

Ces trois obſervations ſuffiſent, ſans
loute, pour faire voir quelle eſt la mar-
he de cette premiere eſpece de *tétanos*
les adultes, qui differe de la ſeconde,
n ce que les ſymptômes de cette der-
iere ne ſont pas auſſi prompts, & don-
ient le temps d'adminiſtrer des ſecours.

Il s'en faut de beaucoup que les remé-
es employés pour les malades, qui font
e ſujet de ces obſervations, ſoient les
euls qui ont été mis en uſage. J'ai con-
eillé dans une infinité d'autres cas, des
ains continuels, tantôt avec de l'eau
iéde, tantôt avec de l'eau froide, d'au-
res fois avec une forte décoction de
lantes vulnéraires, & enfin avec des
lantes relâchantes. J'ai fait uſage des
mbrocations avec des ſubſtances graſſes,
nucilagineuſes & autres; j'ai preſcrit
ntérieurement les purgatifs, les diapho-
étiques & les ſudorifiques : tous ces
noyens ont toujours été infructueux :
es ſeuls diaphorétiques m'ont paru
roduire quelque relâche dans les ſym-
tômes.

En 1774, on publia dans le Journal de Médecine, une obſervation dans laquelle il eſt mention d'une guériſon de *tétanos*, opérée au moyen des frictions mercurielles (1); je me hâtai de faire l'eſſai de ce remède, & je ſaiſis la premiere occaſion qui ſe préſenta.

IV^e^. *Obſervation.* Le malade chez lequel j'employai ce moyen pour la premiere fois, étoit un Négrillon d'environ quatre ans; il étoit gras & fort pour ſon âge : le *tétanos* le prit à l'habitation de ſon maître, qui eſt à deux bonnes lieues de Cayenne, ſans qu'aucune cauſe parut le produire, c'eſt-à-dire, ſans qu'il y eut la moindre irritation ſenſible dans aucune partie de ſon corps. Son maître qui connut très-bien la maladie, m'envoya ſur le champ ſon cheval, avec priere de me rendre auprès du petit malade; je me munis d'une bonne quantité de pommade mercurielle faite au

(1) Voyez Journal de Médecine, cahier de Septembre 1774, pag. 215, Obſervation par M. Boueix, Médecin.

oubble, pour y avoir recours. Lorſque 'arrivai, je trouvai tous les ſymptômes u *tétanos* bien déclarés; le malade avoit es mouvemens irréguliers dans tout le orps, qui le prenoient toutes les cinq ſix minutes; dans les intervalles de ces nouvemens convulſifs, il parloit & ava- oit un peu, & ſes mâchoires étoient noins ſerrées : je ne perdis point de emps, je fis une friction avec un gros 'onguent ſur toute l'épine, depuis le ou juſqu'au coccyx; les ſymptômes étant ugmentés le ſoir, je fis faire une nou- elle friction ſur une cuiſſe & une jambe; e lendemain qui étoit le deux de la ma- adie, il ne parut y avoir aucun relâche, 'en fis faire une troiſieme à l'autre cuiſſe, & pendant cette journée les ſymptômes arurent encore augmenter; le ſoir j'en reſcrivis une quatrieme à un des bras; e lendemain matin le malade étoit très- nal, ſon maître & ſa maîtreſſe ſe déci- derent à l'envoyer à Cayenne, pour le aire traiter par un Négre qui paſſe pour voir de bons remédes contre cette ma- adie, & dont je parlerai à la fin de ce

Mémoire : le petit Négre fut transporté à Cayenne, & son mal empira tellement qu'il mourut le soir du même jour.

Ce cas n'a pas été le seul où j'ai fait usage des frictions mercurielles ; je les ai employées sur plusieurs personnes attaquées de cette maladie, dont les symptômes moins violens & moins prompts que chez ce Négrillon, me donnerent le temps de les administrer, d'une maniere plus conforme à celle que l'Auteur de l'Observation citée le recommandoit ; mais malgré mes tentatives je ne me suis jamais apperçu que ce reméde ait produit le moindre effet ; je l'ai également mis en usage pour les enfans nouveau-nés, attaqués du *mal de mâchoire*, sur-tout pour un dont la maladie fut fort longue ; quelque soin que j'aye pris de son traitement, je n'ai pu obtenir aucun succès.

Dans la seconde espece de *tétanos*, qui attaque les adultes, le plus grand nombre de personnes en réchappent pour l'ordinaire : ce *tétanos* différe de celui de la premiere espece, en ce que ses symptômes se déclarent lentement. Les mouvemens

irréguliers que nous avons dit ſurvenir aux enfans nouveau-nés, & mêmes aux adultes attaqués de la premiere eſpece de *tétanos*, ne ſe déclarent dans celle-ci, que pluſieurs jours après le commencement de la maladie; ils viennent par ſecouſſes, & ne durent pas long-temps : leurs intervalles n'ont aucun ordre réglé, c'eſt-à-dire, qu'en certains momens ils ſont aſſez fréquens, tandis que dans d'autres ils laiſſent entr'eux des intervalles beaucoup plus longs. Un fait ſingulier, c'eſt que la vue de certaines perſonnes ſemble les rendre plus fréquens; car j'ai obſervé que pluſieurs malades en ont été fortement attaqués, lorſque ces perſonnes entroient dans leurs chambres. Dans le *tétanos* dont il eſt queſtion, les mâchoires ne ſe ferment jamais exactement, & la déglutition ſe fait toujours aſſez bien; le malade ne peut reſter couché, & il eſt obligé de ſe tenir debout, ou de reſter à demi aſſis ſur un fauteuil; mais la ſituation qui paroît lui être la plus commode, ſur-tout pour repoſer, c'eſt d'être couché ſur le bord du lit &

ſur le ventre, ayant les pieds à terre. Le développement de la fiévre eſt ce qui peut arriver de plus heureux dans cette eſpece de *tétanos*; en effet, j'ai obſervé que tous ceux qui en ont été guéris, l'ont eue très-forte vers la fin de la maladie, auſſi bien que des ſueurs abondantes, par leſquelles la nature a paru ſe débarraſſer de l'humeur morbifique. J'ai déjà dit qu'on pouvoit ranger cette maladie dans la claſſe des *chroniques*; j'en ai vues qui ont duré juſqu'à quatre & cinq mois, mais communément leur terme eſt de deux mois, & ſi le malade ne meurt pas avant ce temps, il en réchappe preſque toujours; ſouvent la guériſon ne s'opere que peu-à-peu, & très-lentement. Il arrive quelquefois que certaines parties conſervent pendant toute la vie une figure extraordinaire, par la tenſion tonique, & continuée de certains muſcles; d'autres en reſtent eſtropiés; quelques-uns en ſont ſi défigurés, qu'ils ſont difformes de toutes les parties de leurs corps; tel eſt un jeune Négre de l'hôpital de Cayenne, qui

ressemble très-bien à ceux qui ont été les plus maltraités par le *rachitis*.

Quoiqu'on emploie dans cette espece de *tétanos*, un grand nombre de remédes, il n'en est pas moins vrai, que la guérison semble être presque toujours l'ouvrage de la nature; cependant quelques-uns des moyens dont j'ai fait usage, pour l'autre espece de *tétanos*, ont souvent produit quelque soulagement dans celle-ci; tels sont, par exemple, certains calmans, comme le sirop de diacode, les gouttes anodynes, &c. Quand la fiévre s'est déclarée, les sudorifiques sont ceux dont on tire le plus grand parti, ils servent à augmenter la chaleur, & à déterminer les sueurs qui sont les moyens les plus salutaires pour la guérison de cette maladie. Lorsque les symptômes se calment, & que le malade paroît aller mieux, on peut employer de légers purgatifs, & des lavemens émolliens.

Il y a encore beaucoup d'autres remédes contre cette maladie; plusieurs personnes vantent beaucoup les purgatifs

draſtiques, adminiſtrés dès les premiers jours, ainſi que les lavemens ſtimulans, préparés avec le tabac, &c. D'autres, ſi on les en croit, ſe ſervent avec ſuccès d'embrocations faites ſur tout le corps, avec de l'eſprit de vin, dans lequel on a diſſous une grande quantité d'opium; quelques-uns aſſurent avoir guéri le *tétanos*, en faiſant frotter tout le corps avec la thériaque; il arrive ſouvent que tous ces remédes n'ont aucun ſuccès; mais comme on les emploie quelquefois dans des cas où la nature a aſſez de force pour opérer ſeule la guériſon, on ſe perſuade toujours que cette derniere eſt l'effet de ces remédes.

V^e^. *Obſervation.* Dans le mois de Janvier 1767, je fus appellé chez un habitant, pour y voir un Négre ſorti des grands remédes depuis huit jours, & atteint dans ce moment d'une fluxion de poitrine conſidérable. Après avoir employé les remédes uſités en pareil cas, le dixieme jour de la maladie tous les ſymptômes avoient diſparu, & le malade ſe trouvoit à merveille. Le douzieme jour

ce Négre fortit fur le foir, pour fe promener dans une cour qui donne fur un rempart du côté de la mer ; il y refta environ une heure, enfuite il fe retira & fe coucha fort tranquillement ; il eut pendant la nuit des mouvemens convulfifs, qui le prirent à plufieurs reprifes ; il fut agité & ne domit point. Le lendemain matin je trouvai fes mâchoires un peu ferrées, & il avoit de la peine à avaler ; je lui prefcrivis une potion huileufe, qu'on eut toutes les peines du monde à lui faire avaler. A peine étois-je forti de la maifon, qu'on revint me chercher, j'y accourus & je le vis attaqué de mouvemens convulfifs des plus forts : lorfqu'ils furent ceffés, tout le corps refta roide comme une barre de fer, & le malade paroiffoit être fans connoiffance : cet état ne dura que quelques heures, enfuite les extrémités fupérieures & inférieures fe relâcherent ; il refta une contraction tonique très-forte aux mufcles de la mâchoire inférieure du cou & de l'épine, & le malade n'avaloit qu'avec beaucoup de peine.

Comme la langue avoit été toujours chargée depuis ſa dernière maladie, & qu'il avoit eu pluſieurs fois des envies de vomir, je crus que ſon mauvais état pouvoit venir de quelque mauvais levain contenu dans les premieres voies; je me déterminai en conſéquence à lui donner trois grains d'émétique dans deux verres d'eau de caſſe; je commençai d'abord par lui en faire prendre un verre, & je ne pus y parvenir qu'avec beaucoup de peine. Peu de temps après, ſes mâchoires ſe fermerent ſi exactement qu'il ne fut plus poſſible de lui faire prendre le ſecond; dans cet état il ne vouloit plus rien avaler; je lui fis appliquer des compreſſes trempées dans l'huile, ſur les muſcles de la mâchoire inférieure; je lui fis faire des frictions au dos avec un mélange d'onguent d'althéa & de populeum, & j'exhortai ceux qui reſtoient auprès de lui, d'eſſayer à lui faire prendre un peu de potion huileuſe, & calmante. Le malade teſta dans cet état pendant pluſieurs jours, n'avalant qu'une très-petite quantité de cette potion, avec quelques

cuillerées de vin. Pendant tout ce temps il ne dormit point, il fut agité & attaqué de mouvemens irréguliers; sa peau étoit baignée d'une sueur glaireuse & presque froide, son pouls étoit petit, lent, & peu développé; enfin, il ne parloit point, & paroissoit insensible à la vue & aux cris de ceux qui lui avoient été les plus chers. Au bout de huit jours cet état changea; il survint un relâchement considérable dans toutes les parties du corps, le pouls devint fiévreux & fort dilaté, le malade étoit assoupi & ne donnoit aucun signe de connoissance ni de sentiment; les mâchoires n'étoient plus si fortement serrées, la déglutition étoit un peu plus facile. Dès l'instant de cette détente, les lavemens parurent faire un peu d'effet : trois jours se passerent dans cet état, le malade eut toujours une petite fiévre avec des sueurs assez abondantes; comme il ne prenoit aucune nourriture, il étoit fort foible; le quatrieme jour je lui fis prendre quatre grains de Kermès minéral, dans quelques cuillerées de bouillon; il en rejetta

une bonne partie, à cauſe de ſa difficulté d'avaler ; une demi-heure après il vomit pluſieurs gorgées de bile très-jaune. Peu de temps après, la fievre ſe développa avec beaucoup plus de force qu'auparavant; les ſueurs devinrent ſi copieuſes, qu'en douze heures il fut changé dix fois de chemiſes; il prononça quelques paroles, & appella ſa mere pour lui donner du bouillon, ce qu'il n'avoit pas encore fait depuis ſa maladie : bien plus, le lendemain il fut en état, non-ſeulement de parler, mais encore de ſe lever & de marcher, ce qui étonna beaucoup tous ceux qui l'avoient vu dans le courant de ſa maladie, & qui en avoient déſeſpéré : enfin, il alla de mieux en mieux; je le purgeai pluſieurs fois, & au bout d'un mois il fut complettement guéri.

Il ſemble d'abord que cette obſervation auroit dû être placée dans la premiere eſpece de *tétanos*, qui attaque les adultes, à cauſe de la marche de ſes ſymptômes & de leur peu de durée; mais la maniere dont il s'eſt terminé,

m'a engagé à le ranger parmi les *téta-nos* de la seconde efpece.

VI^e^. *Obfervation.* Vers la fin de l'année 1767, un Matelot étant dans une petite riviere de Cayenne, avec un petit canot, fit naufrage; en fe fauvant vers l'un des bords de la riviere, il enfonça fi fortement dans la vafe, qu'il ne put jamais s'en débarraffer, de forte qu'il fut obligé d'y refter jufqu'à ce qu'on vint l'en retirer; il fut porté tout de fuite à l'hôpital; il ne pouvoit prefque plus fe remuer, tant fes efforts précédens l'avoient fatigué; il refta dans cet état pendant huit jours, & dans l'inftant où il paroiffoit aller mieux, les fymptômes du *tétanos* commencerent à fe déclarer, mais d'une maniere fi lente que les mâchoires ne fe fermerent qu'au bout de dix à douze jours: les mufcles du cou & de l'épine furent auffi dans un état de tenfion un peu forte au bout de ce temps. J'employai chez ce malade, une partie des remédes dont j'ai déjà fait mention, mais ils furent fans fuccès; les mouvemens

irréguliers des membres, devinrent aſſez forts vers le vingtieme jour, cependant le malade parloit & avaloit aſſez bien ; ſon pouls étoit tranquille & point fiévreux; les ſueurs étoient gluantes & preſque froides, la reſpiration parut toujours être dans l'état ordinaire ; vers le trentieme jour il ſe déclara un petit mouvement de fiévre, & il fut ſuivi de ſueurs d'une meilleure qualité que les précédentes; ce mouvement fébrile avoit des intervalles peu réglés, & il ne devint jamais bien fort : j'employai les ſudorifiques que je variai même de pluſieurs façons, mais tout fut inutile. Pendant environ quinze jours le malade alloit beaucoup mieux, lorſqu'il avoit la fiévre & qu'il ſuoit ; mais dès que l'un & l'autre ceſſoient, les ſymptômes du *tétanos* revenoient comme auparavant : enfin, la fiévre diſparut peu-à-peu, & le malade mourut environ ſix ſemaines après le commencement de la maladie.

VII^e^. *Obſervation.* Dans le mois d'Août de la même année 1767, un homme âgé d'environ

d'environ quarante ans, fut attaqué du *tetanos* à la ſuite d'une fiévre ordinaire du pays, pour s'être expoſé imprudemment à l'air de la mer; il ſentit d'abord une roideur conſidérable à la mâchoire inférieure; le mouvement de la langue & la déglutition devinrent un peu difficiles; les muſcles du dos ſe tendirent peu-à-peu. Tous ces ſymptômes durerent juſqu'au huitieme jour, ſans empêcher le malade de ſe promener; ils devinrent après un peu plus forts, le malade ne pouvoit plus reſter couché ni aſſis ſur ſon fauteuil; il ſe tenoit toujours debout & légerement courbé en devant; il avoit des mouvemens convulſifs qui le prenoient à des intervalles peu réglés, & que la vue de certaines perſonnes augmentoient conſidérablement. Je ſais que toutes les fois que j'entrois dans ſa chambre, il en avoit de très-forts, & il m'a avoué pluſieurs fois, qu'il ne pouvoit me regarder ſans que ces mouvemens ne lui vinſſent tout de ſuite : je n'étois pas le ſeul qui produiſit en lui

cet effet singulier; plusieurs femmes qui avoient coutume d'aller le voir, lui faisoient à-peu-près la même impression; il resta dans cet état environ quinze jours, pendant lesquels je lui adminstrai les remédes dont j'ai déjà fait mention, mais qui ne furent suivis d'aucun effet. Le malade se découragea beaucoup, & quelques femmes l'engagerent à se faire porter chez un Chirurgien de la ville, qui prétendoit avoir des remédes sûrs contre cette maladie. Le malade s'y fit transporter, & il y resta trois mois; j'ignore le traitement qui lui fut fait, mais il guérit radicalement.

Quelques habitans, & un grand nombre de Négres, prétendent avoir des remédes infaillibles contre cette maladie, qui sont tous tirés du regne végétal; ils ne produisent de bons effets suivant eux, qu'autant qu'ils sont administrés par des personnes, peu instruites, & sur-tout par des Négres: il suffit, disent-ils, qu'un Médecin ou un Chirurgien les prescrive à un malade attaqué du *tétanos*,

ɔur que ces prétendus ſpécifiques per-
ɛnt leur vertu.

Quoi qu'il en ſoit de ces préjugés, il
t certain que dans le grand nombre
ȝ plantes qui croiſſent dans ce vaſte
ɔntinent, il y en a qui ont de très-
randes vertus, mais leur eſſai devroit
ı moins être fait par des perſonnes plus
ſtruites que ne le ſont les Négres. La
ûpart des perſonnes qui exercent l'art
guérir dans ces contrées, ſont preſque
ujours prévenues contre la bonté de
s remédes, & les rejettent ſans aucun
amen ; il eſt cependant très-ſûr qu'il y
a parmi eux, qui operent ſouvent des
ets étonnans quoiqu'adminiſtrés par
s Négres. Le peu de reſſources que la
édecine nous fournit contre cette cruelle
aladie, eſt ſans doute une motif aſſez
rt pour engager à faire l'eſſai de ces
fférens remédes. Il y a certainement à
ıyenne un Négre qui guérit le *tétanos*
ec quelques plantes du pays ; il guérit
ême celui de la premiere eſpece qui
taque les adultes. La vérité qui me ſera

toujours chere, me fait dire ici, que j'
été témoin de plusieurs guérisons qu'il
opérées chez des personnes dont j'avo
jugé la maladie mortelle; je lui ai mên
vu guérir des chevaux qui étoient da
un état presque désespéré, avec les m
mes remédes.

Le bien de l'humanité réclame ici
protection du Gouvernement, qui to
jours attentif à ne laisser rien perd
de ce qui peut devenir utile aux hon
mes, peut obliger ce Négre à com
muniquer les plantes dont il se sert,
la maniere dont il les emploie, à q
gens de l'art, qui pourront en faire
usage plus à propos & plus heureux,
est d'une très-grande conséquence q
les personnes qui seront proposées po
recevoir la connoissance de ce reméd
soient impartiales & exemptes de pré
gés, & qu'elles n'ayent d'autre but q
le bien public; ce sera le moyen de co
noître la vérité & d'enrichir la Méd
cine d'un nouveau reméde propre
combattre la plus terrible des maladi

e Négre poſſeſſeur de ce ſecret, eſt ſur
habitation de M. *Dorviliers*, ancien
ouverneur de cette Iſle. Le meilleur
oyen de l'engager à le communiquer
ns le moindre déguiſement, eſt de lui
omettre ſa liberté ſi le reméde eſt trouvé
on; cette récompenſe, qui eſt ſans
oute le plus grand bien qu'on puiſſe
ccorder à un eſclave, l'engagera à n'o-
ettre aucune circonſtance néceſſaire
ux bon effets de ſon ſpécifique, & la
berté ne lui ſera accordée qu'après avoir
it un aſſez grand nombre d'expériences
our pouvoir en conſtater la vertu.
Tels ſont les détails dans leſquels j'ai
u devoir entrer au ſujet du *tetanos*,
nt de celui qui attaque les nouveau-
és, que de celui qui arrive aux adultes;
deſire ardemment pour le bien géné-
l de l'humanité, & pour celui des
abitans de Cayenne, que les vues que
i données dans ce Mémoire, ſoient
ivies, & qu'elles ayent tout l'effet qu'on
eut en attendre. L'attachement que j'ai
, & que j'ai encore pour un grand

nombre d'habitans de cette Colonie, me fait conſerver le deſir de leur être toujours utile, & je ſaiſirai avec le plus grand empreſſement les occaſions où je pourrai leur en donner des preuves non équivoques.

MÉMOIRE VII.

Des maladies chroniques.

Les maladies de langueur ſont très-communes dans tous les pays chauds, & elles y ſont d'autant plus difficiles à guérir, que leur cauſe ſemble dépendre de la nature du climat; mon intention n'eſt pas de traiter dans ce Mémoire de toutes les maladies chroniques que j'ai eu occaſion d'obſerver à Cayenne; je ne m'occuperai que de celles qui ont coutume d'être la ſuite des maladies aiguës, & d'une cachéxie particuliere, qui attaque plus communément les Négres que les Blancs, & à laquelle on a donné le nom de *mal d'eſtomac.*

Les maladies chroniques, qui arrivent à la ſuite des maladies aiguës, & des fiévres du pays, ſont les engorgemens à quelque viſcere du bas-ventre, & ſur-tout à la rate; cette maladie eſt ſi commune qu'à peine trouveroit-on un quart des habitans de Cayenne, qui en ſoient

exempts : ſouvent cet engorgement de la rate ne dure pas plus que la convaleſcence des fiévres qu'on a eſſuyées, & ſe diſſipe ſans y rien faire; mais il revient régulierement toutes les fois qu'on eſt attaqué de nouvelles fiévres. Il eſt quelquefois ſi conſidérable, que la rate devient d'un volume monſtrueux, & qu'il occaſionne une petite fiévre lente continuelle, les malades ſont eſſouflés, l'eſtomac comprimé par le volume extraordinaire de ce viſcere, ne peut contenir que peu d'alimens à la fois, & ſi le malade mange un peu plus qu'il n'a coutume de faire, il en eſt très-incommodé ; ſouvent le vomiſſement ſurvient après des mal-aiſes, & mêmes des douleurs aſſez fortes; il ne peut ſe coucher ſur aucun côté; il ne ſe trouve bien que ſur le dos, ſouvent les cuiſſes & les jambes pliées. Le dégoût, les anxiétés, la foibleſſe, la maigreur, la pâleur jaunâtre du viſage & de toute l'habitude du corps, ſont des ſymptômes inſéparables de ces engorgemens. Si ce mal n'eſt pas traité convenablement, il augmente aſſez

vîte, le ſang s'appauvrit & ſe diſſout de jour en jour, la fiévre lente devient plus forte, avec des redoublemens tous les ſoirs; les jambes & les pieds du malade enflent d'abord légerement, & peu-à-peu cette enflure gagne tout le corps, ſouvent même la maladie finit par l'hydropiſie, terme fatal où les reſſources de l'art ne ſont que trop fréquemment inſuffiſantes.

En général les Créoles ſont beaucoup plus ſujets à cette eſpece d'engorgement, que les Européens; il ſuffit qu'ils aient de petites fiévres; il y en a même qui portent de ces engorgemens depuis l'âge le plus tendre, & qui y ſont tellement accoutumés, qu'ils ne s'en apperçoivent preſque pas; auſſi la plûpart des Créoles de l'un & de l'autre ſexe, ont-ils continuellement un air fort malade; le volume du ventre eſt ſi gros, qu'on croiroit les hommes hydropiques, & les femmes prêtes d'accoucher.

Les Européens ſont moins ſujets à l'engorgement de la rate, par la raiſon ſans doute, que leur ſang eſt moins

appauvri, & que les ſolides ſont moins relâchés, cependant ils n'en ſont pas exempts; mais dans le plus grand nombre, il eſt léger & ne dure que quelques jours après la guériſon des fiévres.

Les fiévres qui donnent naiſſance à ces engorgemens, ſont celles qu'on néglige, ou celles qui ſe ſont terminées par des criſes imparfaites, & dont les convaleſcences ſont longues, pénibles, preſque toujours accompagnées des petites fiévres lentes continuelles. Ce qui contribue encore ſingulierement à produire ces engorgemens, c'eſt le peu de ménagement que prennent un grand nombre de perſonnes dans leur convaleſcences, dans l'uſage des alimens, dans les exercices, dans les plaiſirs de l'amour, &c.

A ces cauſes ſe joignent les impreſſions du climat, ſur l'économie animale. Rien ne paroît en effet plus propre à faciliter l'arrêt du ſang dans la ſubſtance lâche & ſpongieuſe de la rate, que ſon épaiſſiſſement occaſionné par les pertes continuelles que l'on fait par l'inſenſible

tranſpiration & la ſueur, & par le relâchement de tous les ſolides, qui s'étend juſqu'au tiſſu vaſculaire de ce viſcere, naturellement pourvu de très-peu de reſſort.

La rate n'eſt pas le ſeul viſcere qui s'engorge à la ſuite des fiévres aiguës; le *foie*, le *pancreas*, le *meſentere*, & ſouvent l'*épiploon* ſont ſujets à la même maladie : il eſt vrai que l'engorgement du pancreas & du meſentere, ſe rencontrent preſque toujours avec celui de la rate; il n'en eſt pas de même de celui du foie, qui ſe trouve ordinairement ſeul & ſe termine preſque toujours par un abſcès.

L'engorgement de ce dernier viſcere arrive à la ſuite des fiévres aiguës, & rarement à la ſuite des fiévres lentes. Une partie de l'humeur fébrile retenue à l'intérieur du corps, ſoit par le peu de forces de la nature, ſoit par l'uſage inconſidéré de pluſieurs remédes donnés dans le temps des criſes, eſt preſque toujours la cauſe qui leur donne naiſſance; cette

humeur ſe jette & ſe fixe ſur la ſubſtance du foie; produit d'abord un léger engorgement, qui peu-à-peu s'étend ſur les différens genres de vaiſſeaux propres à ce viſcere; l'engorgement gagne de proche en proche, devient douloureux, s'enflamme, & finit preſque toujours par un abſcès.

Il eſt étonnant combien cette maladie eſt commune dans les pays chauds, & ſur-tout à Cayenne. J'ai obſervé bien des fois, que l'uſage des fébrifuges, & ſur-tout du quinquina dans les fiévres aiguës, avant qu'elles ayent produit quelque évacuation critique, en étoit toujours la cauſe, en fixant l'humeur & arrêtant, pour ainſi dire, les mouvemens fébriles : auſſi doit-on être bien circonſpect ſur l'uſage de ce fébrifuge. Ces engorgemens ſont d'abord peu ſenſibles; les ſignes qui annoncent le mal, ſont une peſanteur & une dureté plus ou moins grande à la région du foie, une douleur ſourde ſe dévelope peu-à-peu; le malade devient preſque toujours jaune, & ne

peut rester couché sur le côté opposé à ce viscere. La fiévre est d'abord très-légere, elle augmente tous les jours, & enfin l'engorgement inflammatoire fait des progrès considérables.

Lorsque par l'application des cataplasmes émolliens & résolutifs, & par l'usage interne des fondants, on peut produire la résolution de l'engorgement, le mal n'est pas grand; mais le plus communément il se termine par un abscès, quelles que soient les précautions que l'on prenne pour l'éviter. Si l'abscès se trouve vers la face antérieure & convexe du foie, que la fluctuation soit sensible à travers les muscles & les tegumens du bas-ventre, on doit en faire l'ouverture au plutôt; mais s'il n'est pas situé aussi favorablement, il faut absolument en abandonner la cure aux soins de la nature: au reste je parlerai plus amplement de ces abscès, lorsqu'il sera question de ces maladies, dans le tôme second.

Les moyens qu'on a coutume d'employer pour les obstructions & les engorgemens de la rate & autres visceres du

bas-ventre, varient ſuivant la nature de ces engorgemens. En général lorſqu'ils ſont peu conſidérables, & qu'ils ne ſont point accompagnés d'une petite fiévre lente, il ſuffit très-ſouvent de mettre le malade à l'uſage de la tiſane faite avec l'*indigo ſauvage*; de lui preſcrire quelques doſes d'un opiate avec la ſcamonée, le jalap, & quelques grains de mercure doux; de lui faire faire un peu d'exercice, & très-ſouvent l'engorgement diminue au point qu'il n'eſt plus ſenſible, & bientôt il diſparoît complettement.

Mais ſi cet engorgement eſt ancien, & que la rate ſoit fort volumineuſe, qu'il y ait une petite fiévre avec des redoublemens, que le pancréas & le méſentere ſoient également engorgés, que le malade ſoit maigre, & d'un jaune pâle, qu'il ſoit eſſoufflé au moindre mouvement qu'il fait, que ſes pieds & ſes jambes s'enflent tous les ſoirs, le cas eſt grâve & exige beaucoup d'attentions dans le traitement, qui doit être varié & continué pendant long-temps.

Ce qui m'a le mieux réuſſi dans cette

circonſtance, c'eſt de mettre le malade à un régime doux & légerement apéritif; de lui preſcrire pour boiſſon ordinaire, une tiſane faite avec les racines d'*indigo ſauvage*, d'aſperges & de perſil, auxquelles on ajoûte un peu d'écorſe de citron; de lui faire boire tous les matins à jeun, deux bons gobelets de petit lait, dans leſquels on fera fondre quinze grains de terre foliée de tartre; il prendra le premier verre à ſix heures du matin, & le ſecond à ſept & demi; à neuf heures il pourra déjeûner à ſon ordinaire. Il eſt eſſentiel de lui preſcrire un exercice modéré, celui du cheval eſt le meilleur; on l'engagera à ſe ménager beaucoup ſur les paſſions, & ſurtout ſur l'amour, &c. Il continuera conſtamment l'uſage de ces remédes pendant long-temps, & ſe gardera bien de les abandonner ſous prétexte qu'il ſe trouve un peu mieux, & qu'il ſe croit guéri, ou qu'il n'en reſſent aucun ſoulagement.

Pour terminer la cure, on preſcrira un opiate fait avec de légers apéritifs,

auxquels on aſſociera des purgatifs de la même claſſe. Un fondant qui dans un grand nombre de ces cas, m'a bien réuſſi, c'eſt le mercure doux; mais comme il a coutume de porter à la bouche, on ne doit l'employer qu'avec beaucoup de circonſpection. On donnera une doſe de l'opiate, de deux jours l'un, & le malade la prendra le matin avant le premier verre de petit lait, qu'il boira enſuite à ſon ordinaire.

Si les malades attaqués d'engorgement conſidérable à la rate, continuent long-temps l'uſage de ces remédes, ils s'en trouveront à coup ſûr très-bien; mais il eſt rare, en Amérique ſur-tout, d'en trouver d'aſſez dociles & d'aſſez conſtans, pour les continuer le temps néceſſaire à leur guériſon. Il y a de ces maladies qui ſont ſi anciennes & ſi conſidérables, que ce n'eſt qu'avec beaucoup de temps & de patience qu'on peut venir à bout de produire quelque ſoulagement, & de prévenir ſur-tout, leurs ſuites fâcheuſes. Un reméde qui vraiſemblablement ſeroit bon pour ces obſtructions; mais

mais dont on eſt privé à Cayenne, ce ſont les eaux minérales apéritives; il eſt étonnant que dans ce pays, où la nature ſemble n'avoir rien oublié de ce qui peut être utile aux hommes, on n'ait découvert aucune ſource d'eaux minérales, qui ſembleroient devoir y être très-communes. Il y a tout lieu d'eſpérer qu'à l'avenir on ſera plus heureux, d'autant plus que les habitans de ces contrées, connoiſſent déjà une ſource d'eau, qui très-certainement eſt minérale; elle eſt ſituée près de la riviere de *Sinamary*, à environ quinze à vingt lieues de Cayenne. Lorſque le hazard fit découvrir cette ſource en 1775, le Gouvernement, toujours attentif à protéger les découvertes utiles, en ordonna l'examen & l'analyſe avant qu'on employât ces eaux aux uſages ordinaires de la médecine; mais comme cette analyſe a été faite ſans ſoin & ſans méthode, il n'eſt guere poſſible d'avoir une idée des principes que ces eaux contiennent. Dans le temps que ce travail fut rendu public à Cayenne,

M. de *Fiedmond*, Gouverneur, eut la bonté de m'envoyer deux bouteilles de cette eau; je fis quelques expériences qui m'éclairerent bientôt, & me montrerent combien peu l'on devoit s'en rapporter à celles qui avoient été faites sur les lieux. L'amour du bien m'engagea à dévoiler la négligence & le peu d'exactitude qu'on avoit apporté à ce travail, & à donner des réflexions & des vues pour tirer un meilleur parti d'un présent aussi riche, que la nature venoit de faire à l'humanité. Ces réflexions & ces vues, sont consignées dans deux Mémoires assez longs, que je rendis publics au commencement de 1776, & qui furent accueillis très-favorablement. Ces Mémoires sont actuellement entre les mains de MM. les Chefs de l'Isle de Cayenne; il y a tout lieu d'espérer qu'ils ne perdront point de vue cet objet intéressant, & qu'ils prendront toutes les précautions nécessaires, pour tirer un parti avantageux de cette source.

A Cayenne & dans toutes nos Isles,

on appelle *mal d'eſtomac*, une eſpece de cachéxie, qui attaque plus communément les Négres que les Blancs, & qui ſouvent ſe termine par l'hydropiſie ; ce nom lui vient de ce qu'en effet le ſiége de cette maladie paroît être dans l'eſtomac, à la région duquel les malades ſentent une peſanteur conſidérable. Les Négres de Cayenne l'appellent encore *mal au cœur*, parce que les battemens de ce viſcere, & ceux des arteres carotides ſe font appercevoir de la maniere la plus forte.

Voici les ſignes qui annoncent cette maladie ; la région de l'eſtomac eſt enflée, dure & legérement douloureuſe ; le battement du cœur & des arteres carotides paroît à la vue, d'une fréquence conſidérable, quoique ſouvent le malade ait peu de fiévre ; la couleur noire de la peau diminue chez les Négres, & devient d'un pâle olivâtre, qui augmente tous les jours ; les malades ont un penchant ſingulier à reſter toujours couchés, & à dormir continuellement ; ils ſont

dégoûtés, & ne paroiſſent avoir de l'appétit que pour des ſubſtances tout-à-fait contraires à leur état; au moindre exercice, ils ſont ſi eſſouflés qu'ils ne peuvent preſque plus reſpirer, & le battement du cœur augmente ſi fort qu'il ſemble devenir continuel : enfin, le ſigne le plus certain & le moins équivoque de cette maladie, eſt la couleur blanche de la langue & des gencives. Mais ces ſignes ne conviennent qu'au *mal d'eſtomac*, qui n'eſt pas encore parvenu dans ſon dernier état, & qui eſt le plus commun; lorſqu'il eſt traité à cette époque, il guérit preſque toujours, pour peu que les malades veuillent ſe prêter. Mais lorſque cette maladie n'eſt point traitée dès le commencement, & qu'on l'a négligée, elle empire, & ſes ſymptômes deviennent beaucoup plus conſidérables; le viſage ſe bouffit, ſur-tout les paupieres ſupérieures; la couleur olivâtre augmente beaucoup, les gencives & la langue deviennent blanches comme du papier, le malade n'a preſque plus de force,

& il voudroit être toujours couché ; il ne peut marcher qu'en s'appuyant ſur un bâton ; une petite fiévre lente déclarée dès le commencement, devient continuelle , avec des redoublemens aſſez forts ; les pieds s'enflent un peu le ſoir, & l'enflure qui gagne les jambes, les cuiſſes, devient enfin générale : alors la maladie eſt à ſon dernier dégré.

En général les Négres ſont beaucoup plus ſujets au *mal d'eſtomac*, que les Blancs, & il n'attaque guere ces derniers qu'à la ſuite de quelque grande maladie, ou lorſqu'ils ont quelqu'un des engorgemens dont nous avons parlé au commencement de ce Mémoire ; il attaque encore ceux chez leſquels la diſſolution du ſang eſt conſidérable ; mais plus communément les femmes que les hommes, ce qui eſt preſque toujours la ſuite du dérangement de leurs régles, ſi ordinaire dans ces climats.

Les Négres ne ſont pas tous également ſujets au *mal d'eſtomac* ; il y a certaines nations parmi celles qu'on a coutume

d'amener d'Afrique, qui en ſont plus ſouvent attaquées que d'autres ; les *Congos*, par exemple, ſont à Cayenne ceux qu'on voit les plus maltraités de cette maladie, & ceux qui en meurent le plus communément : les Créoles de l'un & l'autre ſexe y ſont auſſi très-ſujets, ſur-tout leurs enfans.

Un ſigne avant-coureur *du mal d'eſtomac* aux enfans, aux filles, & aux Négres *Congos*, eſt un goût dépravé qu'ils ont pour le charbon, les cendres, la terre & pluſieurs autres ſubſtances de cette nature. Toutes les fois qu'on remarque ce goût biſarre, on peut être aſſuré que le mal d'eſtomac ne tardera pas à ſe déclarer, & l'on ne doit pas perdre de temps pour prévenir cette terrible maladie, & ſur-tout, pour changer la diſpoſition des ſucs de l'eſtomac ; diſpoſition qui eſt la véritable cauſe de ce goût dépravé.

Lorſque les habitans de Cayenne s'apperçoivent que quelqu'un de leurs Négres, enfant ou adulte, mange de la terre, ils n'y remédient qu'en les châtiant bien fort ; mais ce moyen réuſſit rarement,

parce que la plus grande partie de ces Négres, ne se livrent à cette faim dépravée, que parce qu'ils y sont déterminés par un penchant qu'ils ne peuvent vaincre; aussi prennent-ils leurs précautions pour satisfaire cet appétit, de maniere qu'ils ne soient vus de personne; il seroit bien plus naturel de chercher à détruire la cause de cette maladie (car c'en est réellement une) en l'attaquant dans son principe, on préviendroit les maux qui en sont la suite.

Pour guérir ou changer la disposition des sucs de l'estomac, qui déterminent toujours cette dépravation du goût, j'ai eu recours aux émétiques, aux purgatifs répétés de temps en temps, à l'usage d'une tisane légérement apéritive, & enfin, aux absorbans pris le matin à jeun; j'ai aussi eu soin d'interdire au malade les fruits, & toute sorte d'alimens dont la nature est d'être, ou de tendre à devenir acides: ces moyens m'ont très-bien réussi.

Dans un grand nombre de Négres adultes, le *mal d'estomac* est produit par le chagrin & le découragement où les

jettent les mauvais traitemens de leurs maîtres ; d'autre fois, la pareſſe & la mal-propreté lui donnoit naiſſance. Pluſieurs femmes en ſont attaquées à la ſuite de leurs couches, lorſque les lochies ſe ſuppriment. J'ai vu des femmes & des hommes chez qui cette maladie a été occaſionnée par une grande quantité de vers contenus dans l'eſtomac ; cette derniere cauſe eſt infiniment plus commune qu'on ne le penſe parmi les Négres : enfin un grand nombre de Négres d'Afrique ſe donnent eux-mêmes cette maladie, les uns dans l'intention de ne plus travailler, d'autres dans celle de ſe détruire complettement par l'uſage de certaines plantes du pays (1).

(1) Il eſt étonnant combien ce penchant affreux pour le ſuicide eſt ordinaire parmi ces hommes, & ſur-tout parmi ceux qu'on appelle *Congos*; ils ſe perſuadent qu'en ſe détruiſant, ils retourneront dans leur pays. Ce moyen qu'ils emploient n'eſt cependant pas le ſeul; il y en a qui s'empoiſonnent, & d'autres qui ſe pendent: ce dernier, ſur-tout, n'eſt que trop commun à Cayenne. Il faut convenir que les traitemens peu humains qu'exercent une partie des habitans, ſur ces hommes expatriés, ſont bien capables de les porter à ces excès, puiſque ces

En général, le *mal d'eſtomac* eſt une maladie fort grâve, qui tue un très-grand nombre de ceux qui en ſont attaqués ; cependant le danger eſt d'autant plus grand, qu'elle a été négligée dès le commencement, & qu'elle eſt à ſon dernier degré, ce qu'on connoît par le gonflement œdemateux de tout le corps. L'état de diſſolution où ſe trouvent alors les fluides, le relâchement & l'inaction des ſolides, ſont des obſtacles ſouvent difficiles à ſurmonter ; néanmoins ſi le malade étoit porté de bonne volonté, & qu'il eut réellement envie de guérir, avec de la patience & des ſoins bien aſſidus ; il pourroit en revenir. J'en ai traité quelques-uns qui étoient dans ce dernier état, & qui ſe ſont parfaitement rétablis. Le *mal d'eſtomac* chez ceux qui mangent de la terre, du charbon, ou autres ſubſtances de cette nature, eſt toujours fort

malheureux ne connoiſſent pas d'autres maniere de ſe ſouſtraire à ces traitemens barbares, & de briſer les chaînes qui les accablent.

dangereux, & la guériſon en eſt très-difficile, ainſi que celui qui ſurvient aux pareſſeux & aux mal-propres. Celui au contraire qui vient à la ſuite de quelque grande maladie, ou qui eſt produit aux filles & aux femmes par la ſuppreſſion de leurs régles ou de leurs lochies, ou par des vers, eſt le moins dangereux & le plus facile à guérir : enfin, celui que les Négres ſe procurent dans l'intention de ſe détruire ou de ſe rendre malades, eſt le plus mauvais de tous; il eſt même très-rare qu'on vienne à bout de les guérir, parce que ſi le traitement qu'on emploie, produit quelque bon effet, ils ont ſoin de revenir au moyen par lequel ils ſe ſont donnés cette maladie; de ſorte qu'à peine apperçoit-on un peu de mieux, que le malade retombe dans l'état où il étoit auparavant.

Il y a différentes méthodes pour guérir cette maladie, & chacun a pour ainſi dire la ſienne; cependant les ſeuls moyens qui paroiſſent produire du ſoulagement, & qui aſſez ſouvent la

guériſſent, ſont les apéritifs & les purgatifs, dont on varie les doſes, & l'adminiſtration ſuivant les circonſtances qui l'accompagnent ; il eſt encore eſſentiel de joindre à ces remédes, un régime convenable, & de preſcrire le plus d'exercice qu'il ſera poſſible. Voici la marche qu'il faut ſuivre dans l'adminiſtration de ces moyens curatifs.

On commence d'abord par mettre le malade au régime, il ne doit manger que des alimens légers & de facile digeſtion ; l'expérience m'a prouvé une infinité de fois, que les ſubſtances végétales ſont extrêmement contraires à cet état, ſurtout les légumes farineux. Le riz même, cette nourriture ſi ſaine à tant de perſonnes, en augmente ſingulierement les accidens. Les alimens qui conviennent le mieux aux malades, ſont la viande fraîche & le poiſſon ; on aura ſoin de faire mettre dans tous leurs ragoûts, du *piment*, & on les empêchera d'uſer des ſucs de citron ou autres de cette nature, qu'ils ont coutume d'employer. On pourra

leur donner un peu de vin ; en général, toutes les liqueurs fermentées leur ſont très-bonnes. On leur fera boire deux gobelets de la tiſane ſuivante, le matin, & autant le ſoir, à deux heures de diſtance l'un de l'autre.

On prend une poignée de racines d'*indigo ſauvage* (1), & de *grand baume*; une poignée d'écorce de racine d'*immortelle* (2); on les fait bouillir dans un grand pot d'eau pendant une bonne heure, ayant ſoin d'y ajouter pluſieurs morceaux de fer rouillé. Lorſque le tout à bouilli, on le vuide dans une grande cruche, dans laquelle on ajoute encore de l'eau, & on y met ſuivant la quantité de tiſane, une demi-bouteille ou une bouteille de gros ſirop appellé *melaſſe*. Sur ſix pintes d'eau, on peut mettre une chopine de ſirop ; on laiſſe le tout dans un endroit qui ne ſoit pas trop frais pendant deux fois vingt-quatre heures, ſans y

(1) *Emerus ſiliquis longiſſimis & anguſtiſſimis.* PLUM.

(2) *Corallodendron triphyllum, americanum, ſpinoſum, flore ruberrimo.* TOURN. Inſt. x, Herb.

toucher. Une fermentation aſſez forte a lieu pendant ce temps ; le malade n'en fait uſage que le troiſieme jour, & il continue enſuite juſqu'à ce qu'elle ſoit finie, alors on a ſoin d'en préparer d'autre. Si le *mal d'eſtomac* eſt dans ſon commencement, s'il n'a pas encore fait de progrès bien conſidérables, & que le malade puiſſe travailler, on lui preſcrira des occupations, qui, ſans être bien fortes, puiſſent le tenir dans un exercice modéré ; ſi au contraire le mal eſt fort avancé, que le malade ſoit foible & très-eſſoufflé au moindre mouvement qu'il fait, qu'il y ait bouffiſſure générale, & que la fiévre lente ſoit continuelle, il faudra ſe contenter de lui preſcrire, la promenade le ſoir & le matin ; & pour cet effet, on aura ſoin de le faire lever bon matin, & de l'envoyer promener un peu loin. Pendant le fort de la chaleur du jour, il reſtera tranquille & enfermé, mais on l'empêchera de ſe coucher & de dormir ; rien n'eſt plus contraire à cette maladie, que d'être toujours couché, quoique ces

malades aient tous un penchant des plus forts au ſommeil.

Lorſque le malade commence à faire uſage des moyens que nous venons d'indiquer, il faut le purger de temps en temps, avec de bols compoſés de jalap, de ſcamonée & de poudre cornachine. On évitera avec grand ſoin de mettre dans ces bols, du mercure doux ; l'expérience m'a montré un grand nombre de fois, combien ce médicament eſt contraire au *mal d'eſtomac*.

Il arrive ſouvent que l'uſage de la tiſane excite un dévoiement conſidérable ; alors il faut être beaucoup plus circonſpect ſur les purgatifs, ne pas même en donner du tout, ſi le dévoiement continuoit un peu, & laiſſer agir cette évacuation ſans rien faire, ni pour l'arrêter ni pour la diminuer. J'ai conſtamment obſervé qu'elle étoit toujours ſalutaire au malade. Si au contraire il ne paroît point de dévoiement après quelque temps de l'uſage des remédes, on preſcriroit au malade un opiate apéritif, & en

même temps purgatif. Les apéritifs qui ont toujours paru produire le meilleur effet dans cette circonſtance, ſont les martiaux. Quelques perſonnes ſe contentent même de ne donner au malade que de la rouille de fer qu'elles ramaſſent ſur les canons du rempart de la ville, ou ſur du fer quelconque expoſé aux injures du temps, & ſouvent cette pratique toute ſimple a paru réuſſir.

La méthode que nous venons d'indiquer, eſt la ſeule qui ait eu de bons effets chez les malades attaqués de *mal d'eſtomac*. Je l'ai miſe en uſage un grand nombre de fois avec ſuccès, ſur-tout lorſque les malades étoient naturellement portés à leur guériſon, & qu'ils obſervoient bien régulierement tout ce qui leur étoit preſcrit. Ces moyens réuſſiſſent également aux Blancs & aux noirs, aux enfans & aux adultes, en obſervant cependant que leur adminiſtration demande des ménagemens relatifs aux circonſtances particulieres où ſe trouvent ces différentes perſonnes. Par exemple, les Blancs qui en

général ſont d'un tempérament plus délicat que les Négres, doivent être beaucoup plus ménagés que ces derniers, il en eſt de même des femmes & des enfans.

L'*état* de la maladie demande encore beaucoup de précautions; car dans le commencement, c'eſt-à-dire, lorſque les ſymptômes ne ſont pas encore bien forts, & que les malades ſont robuſtes; ils peuvent ſupporter bien plus facilement l'action des remédes, que ceux qui ſont dans le dernier degré, où les forces ſont preſque toujours épuiſées. On les donnera donc, dans cette derniere circonſtance, avec beaucoup de ménagement, ſur-tout la tiſane, qui, ſouvent, fatigue conſidérablement le malade. On la fera en conſéquence moins forte; on la laiſſera moins fermenter, & on la preſcrira en moindre quantité. Lorſqu'on s'appercevra que le malade va mieux, ce qu'on connoîtra par la langue qui deviendra un peu plus rouge, par la couleur de l'habitude du corps

qui

qui perdra de sa teinte jaune, & olivâtre, en devenant plus noire; lorsque le malade sera moins essoufflé, & le gonflement œdémateux moins considérable; alors on aura recours aux remédes un peu plus actifs, on en rapprochera les doses; on aura soin de prescrire des exercices plus forts & plus long-temps continués.

Ces moyens employés chez des malades qui ont réellement envie de guérir, & qui s'y prêtent de bonne volonté, réussissent presque toujours. Mais si par malheur on a à faire à des mauvais sujets, qui ont formé le dessein de rester malades ou de se détruire; quelque soin que l'on prenne, quels que soient les effets de ces remédes, les malades retombent toujours dans le même état, & finissent par succomber à leur maladie.

S'il est un cas où les eaux minérales apéritives pourroient être de quelque secours, c'est sans doute dans celui-ci; il y a tout lieu de croire que celles qui ont été découvertes près de la riviere de

Sinamary, dont j'ai parlé, ſeroient très-propres à ces maladies, par la raiſon qu'elles contiennent beaucoup de parties martiales; cependant avant de leur aſſigner telle ou telle vertu, il faut laiſſer prononcer l'expérience; on profitera ſans doute de toutes les circonſtances, pour pouvoir conſtater leurs vertus médecinales.

MÉMOIRE VIII.

Sur les maladies de la peau.

IL n'eſt point de climat où les maladies de la peau ſoient ſi nombreuſes, ſi dangereuſes & ſi rébelles au ſecours de l'art, que dans les pays chauds. L'acrimonie conſidérable, que les humeurs contractent à cauſe de la chaleur du climat & de l'humidité de l'air, l'abondance exceſſive des évacuations de la peau, & l'exiſtence de pluſieurs vices dans les humeurs, en ſont vraiſemblablement la cauſe. Les maladies de la peau, qui paſſent à Cayenne pour être les plus dangereuſes, les plus communes, & les plus difficiles à guérir, ſont les *pians*, le *mal-rouge*, & les *dartres*. Les *pians* feront le ſujet du Mémoire ſuivant; je vais parler du *mal-rouge* & des dartres.

Le *mal-rouge* eſt vraiſemblablement

cette maladie terrible, connue en Médecine ſous le nom de *lépre*; le nom que les Négres & les habitans de Cayenne lui ont donné, vient de ce qu'elle ſe déclare toujours par des taches rouges, dans leſquelles on peut enfoncer une épingle, ſans que le malade en reſſente aucune douleur. Cette maladie affreuſe, qui bannit de la ſociété humaine tous ceux qui en ſont attaqués, eſt très-commune à Cayenne, ſur-tout parmi les Négres, chez leſquels elle ſe perpétue très-ſouvent de génération en génération. Quoique les Blancs y ſoient moins ſujets, ils n'en ſont pas exempts; nous n'avons depuis quelque temps, que trop d'exemples.

Les ſignes qui font connoître le *mal-rouge*, ſont en très-grand nombre, ſur-tout quand il eſt dans ſon état; on ne peut guere alors ſe méprendre ſur ſa nature : il n'en eſt pas de même lorſqu'il eſt dans ſon commencement, parce que ſouvent il n'y a pour ſigne qu'une ſimple tache rouge, laquelle ſe rencontre

fréquemment chez de très-beaux Négres ou de très-belles Négresses, qui ont l'apparence de la meilleure santé, & qui ne se sont jamais plaints de la moindre incommodité. Les habitans de Cayenne, & tous les Négres, qui ont cette maladie en horreur, & qui outrent toujours les choses, ne balancent jamais à déclarer quelqu'un attaqué du *mal-rouge*, d'après ce seul signe; ce jugement n'est pas raisonnable, puisqu'il y a des taches rouges de différente nature, & qui n'ont absolument aucun rapport avec la maladie dont il s'agit. Néanmoins on pourra les regarder comme des signes de ce mal, toutes les fois qu'elles ne seront point circonscrites, ni d'un rouge bien vif, qu'elles seront étendues & mêlées de taches jaunâtres, qu'elles paroîtront aux environs du front, des oreilles, sur les mains, sur les épaules, aux reins, aux cuisses & sur les pieds; qu'elles seront anciennes, & qu'elles augmenteront toujours en largeur : enfin, le signe sur lequel on peut, en quelque façon, le plus

compter, c'eſt l'inſenſibilité qui les accompagne. Au contraire, ſi ces taches ſont d'un rouge beaucoup plus vif, circonſcrites & environnées d'une eſpece de cercle de couleur plus vive ; ſi en s'étendant en tout ſens, leur centre reprend la couleur naturelle de la peau ; ſi elles ſont accompagnées de ſenſibilité & ſurtout d'une démangeaiſon aſſez grande, elles ne doivent point être regardées comme des ſignes du *mal-rouge*, mais ſeulement d'un virus dartreux. Lorſque la lépre des Négres a fait des progrès, & qu'elle eſt dans ſon état, il n'eſt plus poſſible de la méconnoître ; les taches s'étendent ſur tout le corps, deviennent très-écailleuſes, & d'une inſenſibilité abſolue : le viſage eſt défiguré par l'épaiſſeur de la peau des joues, des paupieres, du front, & des lévres ; ſouvent le nez devient épaté, & rempli intérieurement d'ulceres & de caries ; les lobes des oreilles acquierent une groſſeur & une épaiſſeur conſidérable ; des crevaſſes ſe forment ſur le dos des mains & des

pieds, lesquels sont plus enflés que dans l'état ordinaire : enfin, chez un grand nombre de malades, le corps est couvert d'ulcères & de caries, & si par des pansemens on vient à bout de guérir quelques-uns de ces ulceres ou caries, il en reparoît bientôt d'autres à côté, souvent les orteils des pieds s'ulcerent, se gangrenent, & se séparent des parties saines. Cependant, ces symptômes ne se rencontrent pas avec la même violence chez tous les Négres attaqués de cette maladie.

On ne s'apperçoit guere de la *lépre* chez les Blancs, que quand elle a fait beaucoup de progrès, & qu'elle se montre au visage & aux mains, parce qu'ils prennent toutes les précautions imaginables pour la cacher; mais parvenue au dernier degré, il n'est plus possible de la dérober aux yeux de tout le monde : il semble même que chez les Blancs, cette affreuse maladie établisse particulierement & de préférence son siége sur le visage & sur les mains ; aussi deviennent-ils absolument méconnoissables,

par la grosseur excessive des lévres, des joues, du front, des oreilles, & par l'applatissement de la voûte du nez, &c. le dos des mains & le dessus des pieds, de même que les doigts, deviennent très-gonflés, & la couleur de la peau de toutes ces parties, est livide & plombée. Les Blancs qui sont dans cet état, ont presque toujours le corps couvert de taches épaisses, souvent de boutons, d'autres fois d'especes de dartres considérables; mais constamment la peau si écailleuse, qu'elle semble se décomposer entierement.

Les causes de cette maladie paroissent très-difficiles à connoître, parce qu'elle est fort ancienne dans ces climats, sur-tout parmi les Négres; il semble qu'elle ne se perpétue actuellement, que par la contagion; cependant la nourriture grossiere & très-indigeste dont usent la plûpart des Négres, & la grande humidité du climat, peuvent en être regardées comme de causes éloignées, puisqu'elles épaississent considérablement les humeurs, & sur-tout la lymphe, qui

paroît être le siége principal de cette maladie.

Des observations que j'ai faites sur cette maladie, & l'analogie que j'ai cru trouver entre quelques-uns de ses symptômes avec ceux des *pians* & de la vérole, m'ont porté à croire que le *mal-rouge* n'est autre chose, qu'un de ces vices dégénérés, & qui a changé de forme & de nature. En effet, si l'on considere avec attention ces trois maladies, on voit qu'elles ont toutes trois un rapport direct, & qu'elles ne different l'une de l'autre que par des modifications particulieres; de sorte qu'il pourroit très-bien se faire, qu'elles fussent toutes les trois, l'effet d'un même vice.

La maladie vénérienne, que tout le monde connoît, pouroit être regardée comme le premier état de ce vice; état dans lequel les symptômes sont les moins violens, les moins nombreux, & les plus faciles à guérir. Les *pians* formeroient le second état de ce vice; c'est-à-dire, celui dont les symptômes sont plus forts,

plus nombreux, infiniment plus dangereux, & plus difficiles à guérir : enfin, le *mal-rouge* ou la lépre seroit le troisieme & dernier état de ce vice, dans lequel les symptômes seroient plus mauvais & infiniment plus rebelles aux secours connus.

Les symptômes de la maladie vénérienne ont une si grande analogie avec ceux des *pians*, qu'un grand nombre de personnes n'ont fait aucune difficulté de confondre ces deux maladies ensemble; il seroit donc très-possible, que ce premier virus, abandonné à lui-même, & renouvellé dans un grand nombre de générations suivies, eut par sa vieillesse changé de nature, & fut devenu propre à produire la maladie que nous connoissons actuellement sous le nom de *pians*, & enfin que le virus de celle-ci ayant également vieilli par un grand nombre de générations, eut passé par gradation, dans l'état où est celui qui produit le *mal-rouge*. La cause de ce changement progressif du vice vénérien

en vice *pianiſte*, & de ce dernier en vice *lépreux*, ſe trouveroit dans la négligence qu'on a apporté à le traiter méthodiquement dans ſon principe ; d'ailleurs tout le monde ſait que les *pians* & la *lépre*, ſont des maladies propres & particulieres aux Négres, & que ce ſont eux qui les ont tranſmiſes aux établiſſemens de l'Amérique ; tout le monde ſait encore, que la maladie vénérienne a toujours été fort commune parmi ce peuple, qui ne l'a jamais combatue qu'avec quelques plantes propres à en calmer ſeulement les accidens, comme le font encore aujourd'hui preſque tous nos Négres de l'Amérique. Ce vice, qui peut-être n'a jamais été détruit, s'eſt perpétué de génération en génération, & en vieilliſſant, a pris le caractere capable de produire les *pians*, & ceux-ci, jamais combatus que par des palliatifs, ont donné naiſſance au *mal-rouge* : ce qui peut rendre cette opinion probable, c'eſt que ces deux maladies ont pluſieurs ſymptômes communs, & que ſouvent elles ſont priſes l'une pour l'autre.

Les ſymptômes de la maladie vénérienne, ſont d'autant plus difficiles à détruire, qu'ils ſont occaſionnés par un vice ancien & négligé, lequel par conſéquent approche de l'état du vice *pianiſte*; de plus, les accidens de la vérole ſur les parties oſſeuſes, ont une analogie très-grande avec les maladies des os produites par les *pians* les moins mauvais & les moins rebelles, de ſorte que le dernier degré du vice vénérien, & le premier des *pians*, ne paroiſſent faire qu'un : il en eſt de même du dernier des *pians*, & du premier de la *lépre* : enfin, une analogie frappante entre les deux premieres maladies ſur-tout, c'eſt la vertu du mercure pour l'une & l'autre; & cette vertu eſt d'autant plus grande dans les *pians*, qu'ils paroiſſent approcher de l'état du vice vénérien, & d'autant moindre qu'ils s'en éloignent, & qu'ils approchent de l'état *lépreux*. Le peu de connoiſſance que nous avons ſur le dernier de ces vices, mériteroient bien qu'on fît des recherches ſur ſa nature & ſes effets; on lui trouveroit peut-être une

analogie encore plus exacte, avec les *pians* & la maladie vénérienne, que celles dont nous avons parlé. Je n'ai rien négligé pendant mon séjour à Cayenne, pour remplir ce but, je m'étois même proposé de faire des expériences particulieres sur un grand nombre de remédes dont quelques-uns auroient pu convenir à ces maladies; mais le peu de facilités que j'ai eu pour mes recherches, m'a forcé d'abandonner ce projet.

Les Blancs ne sont sujets au *mal-rouge*, qu'autant qu'ils le gagnent, soit par le commerce qu'ils ont avec les Négresses attaquées de cette maladie, soit par des attouchemens plus ou moins immédiats; mais toujours nécessaires, car elle ne peut point se communiquer par le moyen de l'air seul.

Si la police étoit un peu plus sévere & plus exacte à Cayenne, cette maladie n'y seroit pas aussi commune; presque tous les habitans ont sur leurs habitations des Négres qui en sont attaqués; la seule précaution qu'on a coutume de

prendre, c'eſt de ſéqueſtrer ces malades dans des petites caſes, ſouvent peu éloignées de celles des autres Négres, avec leſquels ils ont toujours communication. C'eſt ainſi que le mal ſe communique & ſe perpétue, & qu'il continuera de ſe perpétuer tant qu'on ne prendra point des précautions plus ſages & plus actives, pour détruire & éteindre ces virus deſtructeurs.

La lépre eſt ſans doute une des plus terribles maladies dont l'humanité puiſſe être affligée; cependant elle n'eſt pas une des plus dangereuſes pour la vie. L'obſervation journaliere démontre que ceux qui en ſont attaqués, vieilliſſent ſous le poids des infirmités : il ſemble qu'elle ſe borne à faire traîner des jours languiſſans & infortunés; cependant elle eſt d'autant plus fatale, qu'elle ſe déclare chez des ſujets plus jeunes, & que la marche de ſes ſymptômes eſt rapide & prompte. Le grand nombre d'ulceres & de caries qui ont coutume de l'accompagner, & d'attaquer ſouvent des parties eſſentielles à la vie,

ſont périr le malade dans l'état le plus déplorable; mais ſi au contraire elle ne ſe déclare qu'à un âge avancé; ſi les ſymptômes ne paroiſſent que par gradation, le malade vit ordinairement long-temps, & cette maladie ne l'empêche point de bien manger & de bien dormir. Il y a environ deux ans (en 1774), que je vis ſur une habitation de Meſſieurs Prépauds, une Négreſſe âgée d'environ vingt à vingt-deux ans; elle étoit graſſe & paroiſſoit jouir de la ſanté la plus parfaite : elle avoit preſque tout ſon corps couvert de taches rouges & écailleuſes; les lobes de ſes oreilles étoient très-gros & très-épais, la pommette fort élevée, la voûte du nez tout-à-fait applatie, les doigts des mains & des pieds pleins de petites crevaſſes & d'ulceres, qui guériſſoient & reparoiſſoient ſucceſſivement. Dans ce triſte état, cette Négreſſe avoit trouvé un Négre aſſez courageux pour lui faire un enfant, qu'elle nourriſſoit dans le moment que je la vis; il avoit dix à douze mois, il étoit gras & de la plus belle couleur

noire poſſible, ſans qu'il eut le moindre indice de cette maladie ; cette Négreſſe étoit reléguée dans une vieille maiſon abandonnée depuis quelque-temps, avec dix à douze autres Négres attaqués de la même maladie, dont pluſieurs étoient très-vieux.

Le *mal - rouge*, ou la lépre, eſt en général plus mauvaiſe chez les Négres, que chez les Blancs ; il eſt même aſſez rare que chez les derniers elle produiſe des ulceres & des caries, comme cela arrive communément aux Négres. Les ſymptômes les plus violens que j'ai obſervés aux Blancs, ſe réduiſent à augmenter conſidérablement l'épaiſſeur de la peau en certains endroits ſeulement, à produire des dartres de l'eſpece de celles qu'on appelle farineuſes, & à changer la couleur naturelle de la peau, en une qui peu-à-peu devient violette, ſur-tout lorſque la maladie parvient à ſon dernier degré.

Les habitans qui ont des Négres lépreux, ſe contentent de les reléguer dans de petites caſes faites exprès, où ils

ils les nourriſſent pendant le reſte de leur vie. Ils ſont ſi perſuadés que cette maladie eſt incurable, qu'ils négligent d'eſſayer le moindre reméde. Il en eſt de même des Blancs qui en ſont attaqués : tant qu'ils peuvent la dérober aux yeux du public, ils ſe donnent bien de garde d'en parler ; lorſqu'une fois elle paroît au viſage & aux mains, & qu'il n'eſt plus poſſible de la cacher, ils y paroiſſent indifférens, & ne s'adreſſent jamais aux gens de l'art, pour en recévoir quelque ſoulagement. J'en ai vu quelques-uns qui ont eu recours de préférence à des Négres, qui prétendoient connoîtredes plantes propres pour la guériſon de cette maladie ; cependant après s'être ſoumis à des traitemens fort longs, ils n'ont pu obtenir aucun ſoulagement. Quelques-uns ne ſe ſervent que des topiques, pour faire ſeulement diſparoître les difformités de la peau ; mais leurs tentatives deviennent également infructueuſes à l'égard de cette maladie. Le mercure y eſt très-contraire, & ſon uſage en augmente ſinguliérement les accidens, & les rend plus nombreux.

Les *dartres* ſont ſi communes dans les pays chauds, qu'il eſt rare d'y rencontrer quelqu'un qui n'en ait jamais été attaqué; celles qui ſont les plus ordinaires dans ces climats, du moins à Cayenne, ſont les dartres vives. Elles commencent ordinairement par de petites taches, & ſi on n'y remédie promptement, elles font des progrès ſi prompts, qu'elles s'étendent en tous ſens; il en naît de nouvelles d'un moment à l'autre, & bientôt le corps en eſt tout couvert. Les dartres ſont faciles à connoître & à diſtinguer de toute autre maladie; les tâches qu'elles produiſent ſont rouges & légérement écailleuſes; en très-peu de temps elles deviennent fort grandes, mais à proportion qu'elles s'étendent, le centre de la tache reprend une partie de la couleur naturelle de la peau, de ſorte qu'elle n'eſt d'un rouge vif, que dans la circonférence qui gagne les parties ſaines: enfin, le ſigne le plus certain de cette maladie eſt la démangeaiſon incommode qu'elle produit, & la cuiſſon qui

ſuit toujours après s'être graté. Les dartres, que j'ai obſervées à Cayenne, préſentent un phénomene ſingulier, que je n'ai vu nulle part que dans ces climats, mais qui n'eſt bien ſenſible qu'à l'égard de ceux qui en ont beaucoup. Je n'en parlerai cependant qu'avec réſerve, bien ſûr pourtant de m'être aſſuré du fait; j'avois douté moi-même de ce que j'avois vu d'abord, & pour me convaincre, il a fallu que le fait ſe renouvelât pluſieurs fois à mes yeux. Je ne raiſonnerai point ſur ce phénomène, & n'en tirerai aucune conſéquence; je me borne à déclarer ce dont j'ai été témoin : ſavoir, que toutes les taches dartreuſes ſéchent & diſparoiſſent preſque complettement avec les démangeaiſons aux déclins de la lune, mais réparoiſſent d'une force & d'une vigueur extrême, de même que les démangeaiſons, au nouveau & au plein de cet aſtre. Je croirai volontiers que la lune n'eſt pas la cauſe du phénomène, mais quelle qu'elle ſoit, il eſt certain que le fait exiſte.

Les cauſes des dartres paroiſſent fort

nombreuſes dans les pays chauds; la chaleur du climat, l'humidité de l'air, la nature des alimens dont on uſe, les débauches en tout genre, ſont autant de circonſtances qui favoriſent l'acrimonie des humeurs, & deviennent par-là, des cauſes puiſſantes de cette maladie; mais celle qui eſt la plus ordinaire & peut être la plus forte, c'eſt l'abondance des évacuations de la peau, qui, pour peu qu'elles s'arrêtent dans les vaiſſeaux propres à leur donner paſſage, y contractent une âcreté conſidérable, qui fait naître directement cette maladie; auſſi obſerve-t-on que, preſque toujours elle ſe déclare dans les endroits où ces évacuations ſont les plus abondantes, comme entre les cuiſſes, aux environs des bourſes, ſous les aiſſelles, &c.

Telles ſont les cauſes qui produiſent les dartres ſimples & bénignes; mais il eſt des dartres d'une eſpece plus maligne, qui ont pour principe le vice *vénerien*, *pianiſte & lépreux*; elles ſont des plus contagieuſes. Il ſuffit ſouvent de toucher légérement un Négre ou une

Négreſſe attaquée de cette maladie, pour la gagner ſur le champ; de ſorte qu'il eſt très-poſſible d'avoir des dartres vénériennes, pianiſtes & lépreuſes, ſans jamais avoir eu aucune de ces maladies; & il peut en être de même de la perſonne de qui on les a gagnées. Ces dartres portent aſſez bien le caractere des dartres ſimples, & peuvent, ſans donner la moindre marque du virus dont elles participent, ſe communiquer & paſſer à différentes perſonnes, ſe propager à l'infini, & allier enſemble toutes les cauſes dont nous venons de parler. Ainſi, une perſonne qui jouiroit de la meilleure ſanté, peut attrapper des dartres qui ont pour cauſe, un principe du vice que fournit le climat, un principe vénérien, un principe pianiſte, & enfin un principe lépreux. Les débauches que les Blancs font avec les Négreſſes, ſont ſans doute une des principales cauſes de la fréquence de ces maladies; en effet, les femmes, beaucoup plus réſervées avec les Négres, ſont

plus rarement exposées à cette contagion. Les dartres, chez les Noirs, accompagnent toujours les pians, & souvent elles en sont une suite, parce que peu d'habitans traitent méthodiquement cette maladie, & n'en détruisent point conséquemment les restes, comme on le verra dans le Mémoire suivant.

Les dartres n'entraînent à leur suite aucun danger, qu'autant qu'on s'efforce de les guérir sans précaution, par des répercussifs, ou des dessiccatifs violens, qui, en déplaçant l'humeur fixée à la peau, l'oblige de refluer dans la masse du sang, & souvent à se jetter sur quelque partie interne. Le danger de cette pratique varie encore suivant que les dartres sont bénignes ou malignes; c'est-à-dire, que des dartres bénignes qui seroient répercutées produiroient, proportions gardées, moins d'accidens que celles qui sont produites par quelques-uns des vices dont nous avons parlé; mais ce danger sera d'autant plus grand, que les dartres seront

plus anciennes & plus nombreuſes ; car ſi elles étoient fort récentes & en petite quantité, le danger ne ſeroit pas bien conſidérable.

Si au contraire, ceux qui en ſont attaqués ne cherchent point à s'en débarraſſer, il ſemble qu'elles les mettent à l'abri d'un grand nombre d'autres incommodités ; elles rendent à coup ſûr les maladies ordinaires du pays beaucoup moindres, & plus légeres, & ceux qui en ont, paroiſſent à l'extérieur jouir d'une bonne ſanté. Tant que les dartres ne font pas des progrès bien rapides, & qu'elles ne paroiſſent point au viſage ou aux mains, un grand nombre de perſonnes les conſervent ſans rien dire ni y rien faire pour les guérir ; mais ſi-tôt qu'elles deviennent conſidérables, qu'elles produiſent des démangeaiſons incommodes, & qu'elles paroiſſent à quelque partie expoſée à la vue, on cherche à s'en débarraſſer, & on emploie des moyens, qui, ſouvent deviennent funeſtes. Les Négres font uſage d'un grand nombre de ces remédes, &

s'en servent constamment sans la moindre précaution; ce sont des plantes qui ont une vertu légérement caustique, de sorte qu'elles détruisent le siége de cette maladie à la peau, & la dessèchent au point que l'humeur qui avoit coutume de s'y porter, ne peut plus la pénétrer, & se trouve obligée de refluer dans la masse des humeurs, où très-souvent elle ne produit d'abord que des accidens légers. Beaucoup de personnes pensent que ces guérisons sont complettes, tandis qu'on n'a détruit que le vice local de la peau; le virus rentré dans les humeurs s'y accumule, & produit quelquefois, longtemps après ces prétendues guérisons, des accidens très-grâves, que souvent on ne rapporte plus à cette cause, parce qu'on l'a perdue de vue, & dont le malade est presque toujours la victime.

Quel que soit le nombre des accidens qui sont la suite de ces mauvais traitemens, beaucoup de personnes en font encore journellement usage; leurs préjugés en faveur de ces méthodes empyriques, sont si forts, qu'on les a

introduites jusques dans les hôpitaux du Roi (1); mais qu'on ne s'y trompe pas, de pareilles guérisons n'en imposeront qu'à des personnes peu instruites, & peu au fait des ravages que doit produire le vice de cette maladie répercuté dans le sang. Si ces ravages ne se déclarent pas immédiatement après ces fausses guérisons, le malade n'en court pas moins les dangers les plus grands. J'ai déjà observé que souvent ces accidens n'ont lieu que long-temps après : le fait suivant donnera une idée des suites funestes, que ce virus répercuté par de pareils traitemens peut produire.

Un Européen âgé d'environ quarante-cinq ans, arriva à Cayenne, vers la fin de 1770; il fut attaqué de la fiévre du pays vers le mois de Janvier ou Février de l'année suivante; les accès de cette fiévre, quoique violens ne furent point suivis d'accidens grâves. Les bains

(1) Lorsque je partis de cette Colonie, dans le mois d'Août 1776, il y avoit un Négre qui faisoit dans l'Hôpital militaire de Cayenne, des expériences avec un de ces remédes, sur ceux qui étoient attaqués de dartres.

furent adminiſtrés à ce malade pendant les redoublemens les plus forts de la maladie; (j'ai démontré ailleurs les dangers de cette pratique, & les ſuites fâcheuſes qu'elle doit produire, en affaiſſant la machine & diminuant les forces qui ſont néceſſaires pour opérer la coction de l'humeur morbifique). La maladie ſe termina vers le quinzieme jour par des criſes imparfaites; le malade eut une convaleſcence des plus difficiles, avec une petite fievre lente, qui ne le quittoit point. Environ quatre à cinq mois après, étant toujours dans un état de langueur conſidérable, il devint preſque tout couvert de dartres; dès ce moment la fiévre lente diſparut, & il ſe rétablit un peu, ſans pourtant reprendre beaucoup d'embonpoint. Il me conſulta ſur ſa nouvelle maladie, en me témoignant combien il deſiroit en être guéri; après que je l'eus examiné, je lui repréſentai que rien ne pouvoit lui être plus favorable que ces dartres, par la raiſon qu'elles donneroient iſſue au reſte d'humeur fébrile qui étoit encore dans ſes fluides, qui n'avoit

pu être évacuée dans le temps de la guérison de sa fiévre, & qu'en conséquence je lui conseillois de n'y rien faire. Ce malade parut satisfait de mes avis; il se retira sur une petite habitation où il resta environ deux mois : au bout de ce temps il revint me trouver, & me faire de nouvelles représentations pour le guérir de ces dartres; je lui assurai de nouveau, que s'il les faisoit passer il courroit de grands risques; sa santé étoit toujours chancelante, mais meilleure pourtant qu'avant la naissance de cette maladie; il s'en retourna fort mécontent. Arrivé sur son habitation, & fort occupé de la guérison de ses dartres, il prit le parti de se mettre entre les mains d'un Négre, qui le fit frotter avec un onguent composé avec le suc épaissi de certaines plantes, & en moins de quinze jours il se trouva débarrassé de sa maladie. Content & satisfait de sa nouvelle guérison, il vint à Cayenne pour m'en rendre témoin, & me faire voir combien mes prognostics étoient peu sûrs, puisqu'il étoit guéri & qu'il se portoit bien;

mais cette ſanté, dont il ſe félicitoit, ne fut pas de longue durée : peu de temps après il devint ſujet à des maux de tête rébelles, à des accès de fiévre irréguliers, & retomba dans une maigreur extrême : enfin, au bout de deux mois de cette prétendue guériſon, il fut attaqué d'une diarrhée conſidérable. Il reſta avec cette derniere maladie cinq à ſix jours ſur ſon habitation, & manquant de toute ſorte de ſecours, il fut porté à Cayenne, où il mourut le lendemain.

Je pourrois rapporter un grand nombre d'exemples pareils, où la répercuſſion de cette humeur dartreuſe a occaſionné des accidens analogues à ceux de ce malade, & une infinité d'autres; mais ils n'en feroient pas plus d'impreſſion ſur l'eſprit de ceux qui, prévenus en faveur de ces traitemens, les préferent toujours aux avis ſages & ſalutaires des perſonnes inſtruites.

Les dartres ſont très-difficiles à guérir à Cayenne, ſur-tout lorſqu'elles ſont anciennes & nombreuſes; les traitemens

les mieux ſuivis, ne font ſouvent qu'en pallier les ſymptômes. Les remédes qui m'ont paru produire le meilleur effet, pour les dartres ſimples & bénignes, ſont ceux qui, en changeant la diſpoſition acrimonieuſe des humeurs, détruiſent le vice qui les entretient. Lorſque les dartres ſont récentes & peu nombreuſes, & que les perſonnes veulent s'aſſujettir à un régime convenable continué pendant long-temps, on vient preſque toujours à bout de les guérir; mais ſi ces maladies ſont anciennes, que les perſonnes qui en ſont attaquées ſoient vives & paſſionnées, d'un tempérament bilieux & ſanguin, & qu'elles ne s'aſſujettiſſent pas à un régime des plus ſéveres, il eſt très-difficile d'obtenir une guériſon complete; le meilleur parti que ces perſonnes puiſſent prendre pour ſe débarraſſer de cette maladie, & prévenir les accidens qu'elle pourroit produire, c'eſt de changer de climat, en paſſant en Europe; ſouvent ce moyen réuſſit ſeul ſans le ſecours d'aucun autre remède: il y a même un grand nombre

de perſonnes qui ſe ſont trouvées guéries de pluſieurs dartres qu'elles avoient, par la ſeule action de l'air de la mer pendant la traverſée, & en arrivant en Europe, elles n'avoient plus aucune trace de cette maladie.

Lorſque les dartres ſont dûes à quelqu'un des vices dont nous avons parlé, le changement du climat n'y fait rien pour l'ordinaire; elles deviennent ſeulement moins vives, & leurs progrès beaucoup plus lents. J'ai vu pluſieurs perſonnes, qui de Cayenne ſont paſſées en France, avec ces maladies, s'aſſujettir aux traitemens les plus longs & les plus ſuivis, ſans éprouver le moindre ſoulagement, ſi-non, que leurs dartres paroiſſoient moins vives : mais de retour en Amérique, ces maladies ont repris leur ancienne vigueur & ont continué à faire des progrès conſidérables.

Quant aux dartres qu'on croit être produites par le vice du climat ſeulement, on doit mettre les malades à un régime des plus adouciſſans, ne leur preſcrire que des végétaux frais & des fruits

légérement acides, peu de viande & de poiſſon. On doit leur recommander d'éviter avec grand ſoin les ſalaiſons & l'uſage des liqueurs ſpiritueuſes, de ſe modérer ſur les paſſions, ſur les exercices tant de corps que d'eſprit, & d'éviter toutes les occaſions qui pourroient augmenter la ſueur & l'inſenſible tranſpiration. On leur preſcrira une tiſane faite avec les racines de patience, d'oſeille & de chicorée ſauvage, à laquelle on ajoutera quelques grains de nitre, & les malades en uſeront le plus qu'il ſera poſſible; ils prendront le matin deux bons gobelets de petit lait à une heure & demie de diſtance l'un de l'autre; enfin, on leur preſcrira tous les ſoirs un bain à l'eau froide, ſi cela ſe peut, dans lequel ils reſteront au moins une heure. Pendant que les malades ſeront à ce régime, on aura ſoin de les purger de temps-en-temps, avec les purgatifs les plus doux; on leur fera prendre tous les ſoirs en ſe couchant, ou le matin avant le petit lait, un bol fait avec quinze à

vingt grains de fleurs de soufre, incorporé avec un peu de sirop ; on continuera ce régime & ces remédes pendant très-long-temps sans se lasser ; si au bout de quatre à cinq mois on s'apperçoit que les dartres ne grandissent plus, que les démangeaisons soient beaucoup diminuées, on pourra employer quelque pommade propre à détruire le vice local, & faire sécher les dartres ; mais on aura grande attention de ne recourir à ce moyen qu'après avoir fait un long usage des remédes que nous venons d'indiquer. Par ce traitement on vient à bout de guérir les dartres, qui ne reconnoissent pour cause, que le vice du climat ; mais pour être assuré d'une guérison parfaite, il faut que le malade continue le régime pendant long-temps après la disparition totale de la maladie ; sans cette précaution, les humeurs reprennent fort vîte leur premiere acrimonie, & les dartres reparoissent comme auparavant. Si après un traitement bien suivi & long-temps continué, elles ne diminuent

diminuent point, on peut préſumer qu'elles ſont entretenues par quelqu'un des vices dont nous avons parlé. Alors le ſeul moyen capable de pouvoir les guérir, c'eſt l'uſage du mercure ; il ne réuſſit cependant, que lorſque les dartres ſont produites par le vice vénérien ſeul, ou par un vice pianiſte peu mauvais ; car dans toute autre circonſtance l'expérience prouve que ce reméde adminiſtré avec le plus grand ſoin, ne produit pas le moindre effet.

Lorſque l'humeur dartreuſe, de quelqu'eſpece qu'elle ſoit, eſt répercutée dans la maſſe des humeurs, par quelque reméde empyrique & mal-à-propos adminiſtré, elle produit des ravages conſidérables ; on doit auſſi-tôt mettre tout en œuvre, pour tâcher de l'attirer à la peau, & ſi cela n'eſt pas poſſible, preſcrire au malade des remédes propres à en émouſſer l'acrimonie & l'activité. L'uſage continuel du lait le plus doux pour toute nourriture, me paroît très-convenable dans cette circonſtance, en y joignant des tiſanes adouciſſantes. Si

par ces moyens on vient à bout de suspendre les effets de ce vice, le meilleur parti que puissent prendre les personnes qui se trouvent dans ce cas (surtout si les dartres sont complettement passées, & qu'il n'en reste aucune trace sur la peau) c'est de repasser en Europe; je crois qu'il n'y a pas d'autre moyen de prévenir les suites fâcheuses dont elles sont menacées. Si l'humeur rentrée ne paroît fixée sur aucune partie, si elle ne produit que des indispositions passageres, comme de maux de tête, de migraines considérables, quelqu'accès de fièvre irrégulier, le malade n'en court pas moins de grands risques; cette humeur peut d'un moment à l'autre devenir plus forte & plus active, se déposer sur quelque partie essentielle à la vie, & y produire les accidens les plus grâves; il est donc de la derniere importance pour ceux qui se trouvent dans cet état, de prendre les précautions les plus exactes, pour prévenir ces maux; c'est-à-dire, d'observer un régime des plus adoucissans, & de produire un écoulement arti-

ficiel, par lequel une partie de ce vice puiſſe être enlevé; ce dernier moyen eſt ſans doute le plus convenable pour empêcher que ce vice, n'acquiere de la force. Il faut obſerver que l'écoulement artificiel qu'on procurera au moyen d'un cautere, ne produira d'effet ſenſible que lorſque la ſuppuration ſera bien établie; on aura grand ſoin de l'entretenir auſſi abondante qu'on le pourra, & lorſqu'elle ſera dans cet état, on ſe donnera bien de garde de la diminuer, ou de chercher à l'arrêter.

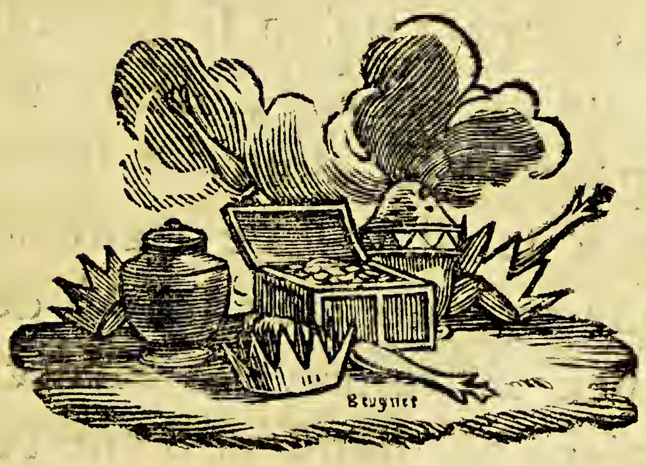

MÉMOIRE IX.

Sur les Pians.

LA maladie déſignée ſous ce nom, eſt tout-à-fait inconnue en Europe ; elle ſemble être particuliere à ces Noirs, qui naiſſent ſous les climats brûlans de l'Afrique, & qui par leur émigration, l'ont portée dans toutes les parties de l'Amérique méridionale où elle eſt actuellement, peut-être plus commune qu'en Afrique même.

Il eſt étonnant qu'on ſe ſoit auſſi peu occupé qu'on l'a fait, d'une maladie auſſi répandue, & dont les ſuites ſont ſouvent ſi terribles. Le traitement en a preſque toujours été confié à des perſonnes peu inſtruites ; les Médecins & Chirurgiens qui jouiſſent d'une certaine réputation, ne l'entreprennent jamais, & il ſemble même qu'ils attachent une eſpece de deshonneur, à guérir cette maladie.

Cependant, la condition dure, que des loix particulieres imposent à ces Négres qu'on transporte dans nos Colonies, n'est pas une raison pour dédaigner leurs maux; ils n'en sont pas moins des hommes, & ce seul titre mérite sans doute notre attention & notre sensibilité. Mais un motif plus puissant dans notre siecle sur-tout, pour engager à faire des recherches sur les moyens propres à guérir cette maladie, c'est que les Négres sont la richesse des habitans de l'Amérique méridionale; c'est par leurs bras que les terres sont cultivées, & que les richesses qu'elles produisent parviennent jusqu'à l'Europe. Il est donc très-intéressant de s'occuper des maux de ces malheureux, qui passent toute leur vie dans la captivité la plus dure, & qui semblent ne tenir leur existence de la nature, que pour lutter sans cesse avec les bêtes de somme.

Enfin, un motif tout au moins aussi puissant que les précédens, pour engager les personnes instruites à s'occuper

des *pians*, c'eſt que ce virus ſemble s'accroître de jour en jour, puiſqu'il attaque les Blancs, tant Européens que Créoles. En effet, on voit maintenant à Cayenne, qui eſt une forte petite Colonie, un grand nombre de Blancs attaqués des *pians*, & pluſieurs même être la victime des préjugés attachés à cette maladie. N'eſt-il pas à craindre que lorſqu'elle ſera parvenue à ſa plus grande force, elle ne quitte ſon domaine pour s'étendre tout-à-coup, & pour exercer ſa fureur par tout où il y aura des hommes? N'eſt-ce pas là la marche qu'a ſuivi le virus vénérien, avec lequel les *pians* ont la plus grande analogie, comme on le verra plus bas? C'eſt pour prévenir autant qu'il ſera en nous cette émigration funeſte, que nous nous propoſons d'examiner dans ce Mémoire les différentes eſpeces de *pians*, & de faire connoître les traitemens qui leurs conviennent.

Tous les Négres ſont ſujets à avoir une fois dans leur vie la maladie dont

nous parlons, & ils ſemble qu'ils en apportent le germe en naiſſant, comme il paroît que les Européens apportent celui de la petite vérole; de ſorte qu'il eſt auſſi rare de voir des Négres qui n'ayent jamais les *pians*, qu'il l'eſt de voir des Européens n'avoir jamais la petite vérole; & s'il eſt vrai encore, que lorſqu'on a eu cette derniere maladie, on ne doit plus la craindre, on a la même ſûreté par rapport aux *pians*, c'eſt-à-dire, qu'une fois qu'on en a été attaqué, on eſt ordinairement à l'abri d'une rechûte, ſur-tout ſi on a été bien traité.

Les *pians* ſe déclarent chez les Négres à tout âge & dans toutes les ſaiſons, & ſouvent ſans qu'aucune cauſe particuliere ſemble les déterminer. J'obſerverai que cette maladie eſt très-contagieuſe, & que lorſqu'un Négre en eſt attaqué, il la communique aſſez promptement à ceux qui ne l'ont point eue, pourvu toutefois qu'il y ait quelque contact plus ou moins immédiat; car l'expérience journaliere prouve que l'air n'eſt point le véhicule de cette conta-

gion. Les habitans attentifs à en empêcher la communication, séqueſtrent dans des lieux éloignés, les Négres qui en ſont attaqués, & les empêchent autant qu'il eſt poſſible de fréquenter ceux qui ſont ſains. Cette précaution eſt d'autant plus néceſſaire, que les Négres eux-mêmes n'en prennent aucune pour s'en préſerver. De plus, l'humeur qui découle continuellement des puſtules *pianiſtes*, attire les mouches, dont les pattes ſe chargent de quelques particules de virus, qu'elles vont enſuite dépoſer ſur quelque partie des Négres ſains; alors la maladie s'y développe aſſez promptement, ſur-tout ſi ces derniers ont quelque ulcere, ou mêmes quelque légere égratignure; car les mouches ſe poſent de préférence ſur les parties affectées, qui ſont celles où le virus agit en peu de temps, & où il commence à exercer ſes ravages. Enfin, la maniere la plus commune & la plus ordinaire dont les *pians* ſe communiquent, c'eſt par le commerce des Négres avec les Négreſſes, &c.

Je ne m'arrêterai pas long-temps à décrire les *pians* ; ils ſont ſi communs en Amérique que tout le monde les connoît, & qu'il eſt rare qu'on ait recours à des gens de l'art pour décider de leur caractere ; cependant il y en a de pluſieurs eſpeces, qu'il ait eſſentiel de diſtinguer, & que tout le monde ne connoît pas toujours.

En général, les *pians* ſe manifeſtent par des *puſtules*, qui ſortent aſſez communément ſur toute l'habitude du corps ; elles ſont élevées d'une ou de deux lignes au-deſſus du niveau de la peau, & couvertes d'une chair légérement fongueuſe de couleur blafarde, qui laiſſe couler une matiere virulente plus ou moins épaiſſe. Dès l'inſtant que les puſtules ſe déclarent, le malade eſt le plus ſouvent tourmenté de douleurs dans les os ; la peau de preſque tout le corps devient écailleuſe, & ſe couvre de dartres farineuſes ſéches, & ſans aucun écoulement, auxquelles eſt dûe la décompoſition entiere des écailles qui forment

l'épiderme. Le malade ſouffre des démangeaiſons fort incommodes, & il maigrit à vue d'œil. Mais ſi l'éruption des puſtules ſe fait aiſément & en abondance, ces premieres douleurs diſparoiſſent bientôt : les dartres guériſſent communément avec les puſtules, & la peau reprend ſa premiere forme.

Les puſtules *pianiſtes*, ne ſont pas toujours auſſi nombreuſes chez tous les Négres ; les uns en ont tout le corps couvert depuis la tête juſqu'au pieds ; d'autres en ont beaucoup moins, & d'autres enfin, n'en ont que quelques-unes d'eſpace en eſpace : quoique ces puſtules ſortent aſſez indiſtinctement ſur toute l'habitude du corps, elles ſont cependant plus communes ſur les parties de la génération de l'un & l'autre ſexe, & aux environs de l'anus, que par-tout ailleurs ; j'ai même vu un aſſez grand nombre de Négres n'en avoir qu'à ces endroits ſeuls : le viſage eſt auſſi ſujet à en avoir plus que les autres parties.

La groſſeur & l'etendue des puſtules

pianiſtes, n'eſt pas toujours la même, & ces différences jointes à celles de la forme & de la couleur, en ont fait reconnoître pluſieurs eſpeces qui ont des noms différens. Les unes en effet, ſont fort étendues, quelquefois même larges comme la main, couvertes d'une chair fongueuſe & blafarde, de laquelle découle une matiere ſanieuſe, un peu épaiſſe; cette eſpece a été appellée gros *pians*, ou *pians blancs*; ce ſont les meilleurs de tous, les plus aiſés à diſtinguer, les plus faciles à guérir, & ceux qui laiſſent le moins de maux après leur guériſon.

La ſeconde eſpece comprend ceux dont les puſtules, au lieu d'être larges & étendues comme celles dont nous venons de parler, ſont au contraire fort petites; on les nomme *petits pians*. Leur ſurface n'eſt pas couverte de chairs auſſi fongueuſes ni auſſi blanches que les premieres, & elles ſe terminent ordinairement en pointe. La matiere qui en découle eſt plus claire & plus corroſive, les puſtules ſont plus nombreuſes; celles qui ſortent ſur les parties de la génération,

ſont un peu plus groſſes que celles qui ſortent ailleurs, & rendent pour l'ordinaire beaucoup plus de matiere.

L'éruption des puſtules de cette deuxieme eſpece de *pians*, ſe fait avec peine dans le commencement; leur durée eſt plus longue que celle de la premiere eſpece; ils ſont infiniment plus difficiles à traiter, & laiſſent ſouvent après eux des maladies conſidérables, qu'on a bien de la peine à guérir, ſurtout ſi l'éruption des puſtules n'a pas été complette, & ſi l'on a employé quelque reméde propre à les répercuter.

Enfin, ceux de la troiſieme eſpece ſont appellés *pians rouges*; les puſtules de ceux-ci ſont ordinairement rondes, moins groſſes que celles de la premiere eſpece, mais beaucoup plus que celles des petits *pians*. Leur ſurface eſt communément élevée avec des chairs fongueuſes, dont la couleur approche plus du rouge que du blanc, ce qui leur a fait donner le nom de *pians rouges*. Cette eſpece de *pians* eſt ſans contredit la plus mauvaiſe de toutes; l'éruption des puſtules ſe fait

avec peine & avec beaucoup de lenteur, de ſorte que lorſque les premieres ſorties commencent à ſécher, il en reparoît d'autres, ce qui a lieu pendant long-temps; auſſi ces *pians* ſont ceux qui durent le plus, ſur-tout quand on les abandonne à eux-mêmes, comme font la plûpart des habitans. Les maladies qui leur ſuccédent ſont conſtamment plus mauvaiſes que celles des autres, & preſque toujours ſans reſſources, ſur-tout ſi l'éruption des puſtules n'a pas été complette, & ſi elle a été troublée par quelque reméde inconſidéré.

Les premiers ſignes qui annoncent les *pians*, ſont des petits boutons qui ſortent indiſtinctement ſur toute l'habitude du corps; leur pointe, de rouge qu'elle eſt d'abord, devient bientôt blanche, & laiſſe échapper une humeur aſſez claire, qui peu-à-peu s'épaiſſit, & prend un caractere ſanieux : enfin, la puſtule ſe forme & s'étend plus ou moins, ſuivant l'eſpece de *pians*.

J'ai déja dit, que ſi les Négres chez

lesquels les *pians* se déclarent, ont quelqu'ulcere, ou simplement quelqu'égratignure, c'est toujours à ces endroits que les premieres pustules paroissent : l'ulcere prend d'abord un mauvais caractere; les chairs se boursoufflent, deviennent blafardes; la matiere qu'elles laissent échapper, perd sa consistance & devient sanieuse : les topiques les mieux indiqués, semblent irriter ces ulceres, & si on détruit les mauvaises chairs dont ils sont couverts, elles se reproduisent très-promptement. Enfin, lorsqu'elles ont pris la véritable forme des pustules pianistes, il s'en forme à d'autres parties, & alors on n'a plus de doute sur l'état du malade.

Il arrive souvent, comme je l'ai déjà fait remarquer, qu'il ne sort des pustules que sur les parties de la génération, aux environs de l'anus & sur les fesses, & cela presque toujours dans les commencemens; de sorte qu'il est aisé de s'y méprendre, sur-tout si ce sont des *pians blancs*. Plusieurs personnes, peu au

fait de ces maladies, croyent ces premieres puſtules véroliques ; mais ſi l'on ſuſpend ſon jugement pour quelque temps, les puſtules de la même nature, qui naiſſent bientôt ſur différentes parties, & ſur-tout au viſage, ne laiſſent aucun doute ſur le caractere de la maladie.

L'éruption des premieres puſtules une fois faite, il s'en éleve toujours, juſqu'à ce que tout le vice ſemble être épuiſé; alors *les pians* commencent à guérir, plutôt ou plus tard, relativement à quelques circonſtances, dont nous parlerons dans un inſtant.

Il eſt aſſez ordinaire qu'une des puſtules devienne beaucoup plus groſſe que toutes les autres, & qu'elle prenne même la forme d'un ulcere; au lieu d'être élevée comme ſont toutes les autres, elle eſt profonde, & elle ronge tout le tiſſu de la peau ; elle eſt couverte de chairs pourries, ſans être bourſoufflées, & il en découle une très-grande quantité de matiere purulente de très-mauvais caractere. Si on s'amuſe à panſer

cet ulcere avec les remédes ordinaires, il s'irrite & devient très-malin; les Négres lui ont donné le nom de *mama pians*, ou *mere des pians*, parce qu'elle est la plus grosse de toutes les pustules, une des premieres sorties, qu'elle semble donner naissance aux autres, & même les entretenir : enfin, parce qu'elle ne disparoît entierement, que lorsque les autres sont tout-à-fait séches. Si les *pians* ont commencé par un ulcere, c'est constamment lui qui forme ce qu'on appelle la mere *pians*, & si cet ulcere se trouve fort grand, il conserve sa grandeur, & prend de l'accroissement lorsqu'il se trouve petit.

L'apparition de cette pustule *pianiste*, est très-importante, tant pour favoriser l'éruption des autres pustules que pour donner issue au levain morbifique de cette maladie, qui semble avoir un cours libre & abondant par cet endroit. Aussi a-t-on observé depuis long-temps, que les topiques employés mal-à-propos pour faire sécher cet ulcere, arrêtent l'écoulement

l'écoulement purulent, oppofent un obftacle à l'éruption des puftules, & forcent l'humeur, qui fembloit toute difpofée à fortir par la peau, à refluer dans la maffe des humeurs, où elle produit des maladies terribles, qu'on a bien de la peine à guérir.

Nous avons fait obferver, que le terme de la guérifon des puftules *pianiftes* varioit confidérablement relativement à quelques circonftances; nous allons les examiner.

1°. Les *pians* qui attaquent les jeunes gens, durent moins que ceux qui viennent à des perfonnes plus âgées; ceux des Négreffes féchent communément plutôt que ceux des Négres: enfin, les tempéramens foibles & délicats femblent en guérir plus vîte que ceux qui font forts & robuftes.

2°. Ceux qui ont toute l'habitude du corps couverte de puftules, les ont ordinairement plus long-temps que ceux qui en ont moins.

3°. Les *petits pians* font plus longs

à guérir que les gros ou *pians blancs*, & les *rouges* infiniment plus que les *petits*.

4°. Quelqu'eſpece de *pians* que ce ſoit, ſi on a le ſoin de les laver tous les jours, de faire travailler les Négres qui en ſont attaqués, de les purger de temps en temps avec les pillules mercurielles, de favoriſer l'écoulement qui ſe fait par la *mere pians*; ils guériſſent infiniment plutôt que ceux qu'on abandonne à eux-mêmes, & dont on ne prend aucun ſoin.

5°. Enfin, ceux dont on facilite l'éruption par des bains tiédes, avec des plantes émollientes, & par l'uſage interne des médicamens qui pouſſent à la peau, guériſſent plus vîte que ceux chez leſquels on n'emploie aucun de ces remédes. D'après ce que nous venons de dire, on voit qu'il n'eſt guere poſſible d'établir un terme fixe pour la guériſon des *pians* abandonnés à eux-mêmes; cependant on peut le fixer à dix-huit mois, deux ans ou deux ans & demi; c'eſt en

effet la durée de tous les *pians*, pour lesquels on n'administre point le vrai spécifique qui leur convient. Leur guérison est alors l'ouvrage de la Nature, abandonnée à ses propres forces : aussi, souvent, n'est-elle pas complette ; il est même très-rare de voir quelque *pianiste*, guéri sans remédes, exempt de quelqu'une des maladies dont nous allons parler.

Les pustules *pianistes* étant bien séches, la *mere pians* entiérement guérie, les malades paroissent se bien porter ; cependant, l'observation journaliere prouve que tout le virus n'est pas détruit. A la vérité, celui qui reste ne produit plus de pustules ; les malades sont même à l'abri de cette maladie, quelque commerce qu'ils ayent avec ceux qui l'ont : mais le levain morbifique agit toujours, & bientôt il produit des maladies qui different entr'elles, tant par leur nature que par leur malignité. Pour traiter ces maladies avec méthode, nous les diviserons en deux

claſſes : dans la premiere, nous comprendrons celles qui ſont légeres, & qui, pour l'ordinaire, ont leur ſiége à la plante des pieds, dans l'intérieur des mains & en général ſur les tégumens. Dans la ſeconde claſſe, nous rangerons celles qui ſont d'une nature bien plus maligne, & qui attaquent les parties oſſeuſes.

Les maladies de la premiere claſſe ne ſont ni auſſi dangereuſes, ni auſſi difficiles à traiter que celles de la ſeconde; les malades les ſupportent aiſément. Le virus qui les produit, quoique formé de celui qui a donné naiſſance aux *pians*, paroît cependant être d'une nature différente; le grand nombre de maux dont il eſt la cauſe, ſemblent ne pas détruire ſon foyer, & ſi on ne lui oppoſe pas le vrai ſpécifique, qui, à la vérité, eſt le même que celui des *pians*, il dure toute la vie, & fait traîner une exiſtence languiſſante & remplie d'infirmités à celui qui le porte dans ſon ſein. Ces maladies ſont les *guignes*, les *crabes*, les

ſaouaouas, & les *dartres* qui viennent ſur différentes parties du corps.

Les *guignes* ſont des excroiſſances de chair, qui naiſſent en différens endroits de la plante des pieds, & ſouvent au bout des doigts; elles ſont rondes & d'un rouge vif aſſez ſemblables aux *guignes*, d'où leur eſt venu le nom qu'elles portent. La chair qui les forme eſt d'une ſenſibilité exquiſe, de ſorte que les Négres qui en ſont attaqués ne peuvent marcher; ſouvent les *guignes* viennent aux mains & au bout des doigts, mais moins communément qu'aux pieds (1).

Les *crabes* ſont des ulceres ſitués à la plante des pieds, il ſe forme à leur centre une légere excroiſſance de chair, mais bien différente de celles des *guignes* dont nous venons de parler. Il découle de ces ulceres une matiere ſanieuſe aſſez abondante. Les *crabes* ont pluſieurs racines qui s'étendent de tout côté, &

(1) J'ai traité en 1773, un Négre qui avoit au bout du pouce de la main droite, une *guigne* de près de deux pouces de long; au bout de quinze jours de l'uſage des frictions, elle tomba d'elle-même.

c'eſt à cauſe de ces racines qu'on les a nommées ainſi, par le rapport qu'on a cru leur trouver avec les pattes des *crabes.* Il eſt très-rare qu'il n'y ait qu'un ſeul de ces ulceres, il y en a preſque toujours pluſieurs, & ils viennent très-rarement aux mains.

Les *ſaouaouas* ne ſont pas des excroiſſances de chair, mais bien un épaiſſiſſement conſidérable de la peau de la plante des pieds, & ſouvent de la paume des mains, qui s'enleve par portions aſſez groſſes en forme d'écailles. Les *ſaouaouas* occupent ordinairement toute la plante des pieds, & toute la paume des mains; il n'en découle aucune matiere purulente, ſeulement la peau devient très-dure & très-racornie; & lorſque les pieds en ſont attaqués, les malades reſſentent des douleurs conſidérables en marchant, par la réſiſtance que cette peau endurcie, offre aux parties ſenſibles ſur leſquelles tout le poids du corps porte. Lorſqu'ils attaquent les mains & les doigts, ils les empêchent de ſe fermer, & par conſéquent de ſaiſir aucun corps. Souvent les

saouaouas sont d'un rouge très-vif, s'étendent beaucoup, & parvenus aux régions où la peau n'est pas fort épaisse, ils ressemblent aux dartres vives.

Les *dartres pianistes* qui viennent aux différentes parties du corps, different peu des dartres ordinaires; elles produisent les mêmes symptômes, cédent aisément aux mêmes topiques, mais elles reparoissent tout de suite; de sorte qu'on ne peut parvenir à une guérison complette que par les grands remédes.

Les maladies de la seconde classe, produites par un reste de virus *pianiste*, attaquent les parties osseuses: cependant ces parties ne sont pas toujours les seules où ce virus exerce sa fureur; on lui voit produire tous les jours des maladies qui semblent n'avoir aucun rapport avec celles qu'il a coutume de faire naître, de sorte que souvent on les méconnoît & on les confond avec une infinité d'autres (1). Afin de ne pas tomber dans la même erreur, nous ne parlerons que de

(1) Je fus requis le 15 Septembre 1773, pour visiter

celles qu'on connoît ſous le nom de *mal aux os.*

Le *mal aux os*, ainſi appellé par les habitans & les Négres, peuvent ſe diviſer en quatre degrés : le premier, eſt celui où il n'y a que des douleurs aux os & aux articulations ; dans le ſecond, outre ces douleurs, il ſurvient des exoſtoſes aux os ſpongieux, & aux extrêmités des os longs ; dans le troiſieme, les exoſtoſes occupent ſouvent toutes les parties des os, & les ramolliſſent à un tel point, qu'ils participent de l'état *rachitique* ; le quatrieme degré enfin, eſt le plus triſte & le plus déplorable de tous : heureuſement qu'il eſt un des plus rares. Les malheureux qui en ſont attaqués, ont ordinairement le corps couvert d'ulceres & de caries ; cet état eſt

---

une mulâtreſſe de douze ans, qu'on prétendoit être attaquée de la lépre ou *mal-rouge* ; elle avoit des dartres farineuſes aux jambes & aux bras, le nez épaté, rouge & enflammé ; je découvris un ulcere à la narine gauche ; je m'aſſurai qu'il y avoit carie à la partie inférieure des os carrés du nez, je conclus que toutes ces incommodités venoient d'un reſte de *pians.*

preſque toujours la ſuite des *pians rouges*, qui ſemblent ne faire qu'un, avec le premier degré de la lépre ou *mal-rouge*.

Nous avons dit que le premier dégré étoit de ſimples douleurs dans les os ; en effet, ces parties n'ont aucune autre léſion, & le virus qui produit ces douleurs ne paroît point fixé ; car elles ſe font ſentir tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre : elles ne ſont point conſtantes, mais reviennent par intervalles, & plus fortement dans les temps pluvieux & humides, que dans les temps ſecs. Les Négres attaqués de ces douleurs, paſſent une partie de leurs temps ſans pouvoir travailler, & lorſqu'elles ſe font ſentir le plus violemment, elles ſont accompagnées d'une petite fiévre lente, qui fait maigrir conſidérablement les malades.

Les exoſtoſes des os ſpongieux qui caractériſent le deuxieme degré, ſont ordinairement très-douloureuſes & conſtantes, tandis que les douleurs des os

qui ne ſont pas exoſtoſés, ſont médiocres & paſſageres.

Dans le troiſieme degré, les exoſtoſes ſont plus groſſes, plus nombreuſes, & affectent auſſi ſouvent la ſubſtance compacte des os, que la ſpongieuſe. Dans ce degré, le virus ramollit les os qui ſe courbent & prennent des figures irrégulieres, comme il arrive dans le *rachitis*, avec cette différence que ce ramolliſſement n'arrive qu'à certains os ſeulement. Pour peu qu'on néglige ces exoſtoſes, elles ſe couvrent d'ulceres; il en découle continuellement une matiere fort âcre & aſſez abondante, qui vraiſemblablement tranſſude de l'endroit exoſtoſé. M'étant d'abord imaginé que ces ulceres étoient entretenus par des caries qui fourniſſoient la matiere ichoreuſe, j'en traitai quelques-uns en conſéquence; mais après avoir découvert l'os, je n'apperçus aucune carie. Enfin, pour mieux m'aſſurer de l'état de ces exoſtoſes, je diſſéquai l'humerus d'un Négre mort de cette maladie. Cet os, depuis long-

temps, étoit gonflé aux deux extrémités; l'inférieure avoit toujours été couverte d'ulceres; je n'y trouvai abſolument aucun point de carie. Ayant ſcié enſuite l'os par ſa longueur, le centre de l'extrémité ſur laquelle il y avoit eu depuis long-temps pluſieurs endroits ulcérés, m'offrit un vuide conſidérable, qui contenoit une matiere aſſez claire, de couleur rouſſeâtre, & d'une très mauvaiſe odeur. La ſubſtance oſſeuſe la plus intérieure, étoit dans une état de pourriture, & n'avoit aucune conſiſtance; celle au contraire qui approchoit de l'extérieur de l'os, étoit aſſez ſolide, & paroiſſoit n'avoir d'autre altération, que ſon intumeſcence.

Enfin, le quatrieme & dernier degré de mal aux os, eſt celui dans lequel le corps du malade eſt couvert d'ulceres accompagnés de caries. Cet état, contre lequel l'Art offre peu de reſſources, eſt le plus rare de tous: car pendant l'eſpace de douze ans, je crois ne l'avoir obſervé que douze à quinze fois. La facilité avec laquelle la plûpart de ces ulceres

guériſſent, pourvu qu'on les traite méthodiquement, feroit croire qu'ils ſont ſuſceptibles de guériſon; mais à peine un de ces ulceres eſt-il fermé, qu'on en voit reparoître un autre, & ainſi de ſuite; de ſorte que quelques moyens qu'on employe, le malade eſt toujours avec une égale quantité d'ulceres.

Si un Négre attaqué de cette maladie, a le ſoin de tenir ſes ulceres propres, en les lavant tous les jours avec une ſimple décoction de *monbain* (1), il peut prolonger ſa vie; une partie de ces caries, quelques fortes qu'elles ſoient, guériſſent en aſſez peu de temps, mais toujours pour donner naiſſance à d'autres. C'eſt dans cette circonſtance que l'on peut voir juſqu'où s'étendent les reſſources de la nature abandonnée à ſes propres forces. J'ai été plus d'une fois frappé de la groſſeur des eſquilles ſorties de ces ulceres, ſans que l'Art y

(1) Le monbain eſt un grand arbre, dont les fruits reſſemblent à nos prunes; on ſe ſert des feuilles qui ont une qualité déterſive très-forte.

ait rien fait, & de la promptitude de leur guériſon.

Les *pians* qui attaquent les Blancs, ne ſont point différens de ceux qui viennent aux Négres. J'ai ſeulement obſervé qu'en général, les premiers avoient moins de puſtules, & qu'elles étoient preſque toujours de l'eſpece des *pians blancs*; quelquefois, mais aſſez rarement, des *petits pians*. Les ſuites de cette maladie ne ſont pas moins redoutables chez eux que chez les Noirs, & il n'y a que le dernier degré de mal aux os que je n'ai pas eu occaſion d'obſerver chez les Blancs; il eſt vrai que le nombre de ceux qui ont les *pians* n'eſt pas bien conſidérable, mais en revanche, les douleurs des os, & ſur-tout des articulations, leurs ſont fort ordinaires. Ils ſont ſujets auſſi au deuxieme & troiſieme dégré du *mal aux os*, comme je le démontrerai par des obſervations, lorſqu'il ſera queſtion du traitement de ces maladies.

Preſque tous les Blancs gagnent les

pians par le commerce qu'ils ont avec les Négresses, qui souvent sont attaquées de cette maladie sans qu'on s'en apperçoive. Il suffit qu'elles ayent quelques pustules aux environs des parties de la génération, pour que cette maladie se communique de même que la vérole, avec laquelle elle a beaucoup d'analogie, comme je l'ai dit dans le Mémoire précédent, & comme on a pu s'en appercevoir par les détails dans lesquels je suis entré : le traitement que nous allons indiquer, fournira encore une nouvelle preuve du rapport que ces maladies ont entr'elles.

Les *pians* se communiquent encore aux Blancs, par quelques petits ulceres qu'ils n'ont pas le soin de bien couvrir lorsqu'ils approchent de quelque Négre *pianiste*. Une mouche qui s'est arrêtée sur une pustule de *pians*, peut se poser sur l'ulcere d'un Blanc, & y déposer quelque particule du virus *pianiste* ; alors cette maladie s'y développe tout de suite. Les enfans sont sujets à ga-

gner cette maladie des petits négrillons, par le peu de ſoin qu'on apporte pour les empêcher d'aller enſemble.

Outre les Blancs, les naturels du pays les gagnent auſſi, car ils n'y ſont pas plus ſujets que nous. Les *pians* ſe communiquent encore à preſque tous les animaux domeſtiques, & lorſque cette maladie attaque les poules, les dindons & les canards, elle ſe répand ſi promptement dans toute une baſſe-cour, qu'on eſt obligé de tout détruire pour la faire ceſſer. Les chiens de toute eſpece y ſont encore très-ſujets; mais ce qui m'a paru aſſez ſingulier par rapport à ces animaux, c'eſt qu'ils ont des ſymptômes qui reſſemblent beaucoup à ceux de la maladie vénérienne. J'ai vu un habitant qui avoit un très-beau baſſet, qu'il guérit pluſieurs fois de cette maladie avec la panacée mercurielle.

Du traitement des Pians.

Les habitans de Cayenne ſont ſi fortement perſuadés que le vice des *pians*

ne peut être détruit par aucun moyen, qu'ils abandonnent les Esclaves attaqués de cette maladie, aux seules ressources de la Nature. C'est sans doute à un préjugé si contraire aux intérêts des maîtres, qu'on doit rapporter cette grande quantité de Négres, qu'on voit perclus & incapables de rendre aucun service. Ces malheureux traînent partout une vie languissante, qui leur fait maudire leur existence & désirer leur mort, le seul terme de leurs souffrances.

Lorsque les *pians* se déclarent à un Négre, on a coutume de le séquestrer dans un endroit un peu éloigné des autres, afin que la maladie ne se communique pas à tout l'attelier. Les habitans qui ont beaucoup de Négres, & qui conduisent leurs habitations avec ordre, ont pour l'ordinaire une grande case, un peu éloignée de l'établissement ordinaire, dans laquelle ils mettent tous les Négres *pianistes* : là ils les laissent sans s'occuper d'aucun des moyens propres à leur guérison, & ils attendent patiemment que la Nature l'ait opérée.

Environ

Environ dix-huit mois, deux ans, ou deux ans & demi après, lorſque tous les *pians* ont tout-à-fait diſparu; c'eſt-à-dire, que les puſtules ont toutes ſéché, & lorſque les Négres ne ſe plaignent plus d'aucune incommodité, on les remet à l'attelier & on ne penſe à eux que lorſqu'ils ſe plaignent de quelqu'une des maladies, que nous avons dit être la ſuite des *pians*. C'eſt-là la maniere ordinaire dont les habitans de Cayenne ſe comportent envers leurs Négres attaqués des *pians*. Il eſt cependant certain, que s'ils étoient un peu moins attachés aux préjugés qu'ils ont ſur la prétendue impoſſibilité de guérir cette maladie, ils s'en trouveroient beaucoup mieux; car, à coup ſûr, on préviendroit les déſordres affreux que produiſent toujours les reſtes de cette maladie guérie par elle-même, en employant le mercure qui eſt le véritable remède des *pians*. J'oſe aſſurer qu'il eſt auſſi efficace pour cette maladie, qu'il l'eſt pour la vérole. Tous les habi-

tans, non-feulement de Cayenne, mais de toute l'Amérique Méridionale, favent que ce reméde guérit le plus grand nombre des incommodités, qui font la fuite des *pians*, fur-tout celles que ce vice produit en fe portant à la peau. Dans ces maladies ils ne font aucune difficulté de l'adminiftrer, ou de le faire adminiftrer par des gens de l'Art. Il n'en eft pas de même pendant le temps qu'il exifte encore des puftules : ils font alors perfuadés que le mercure ne peut que faire du mal ; cependant, je prouverai dans ce mémoire que le mercure bien adminiftré, guérit non-feulement les fuites des *pians*, mais encore les *pians* eux-mêmes. La méthode que je vais indiquer feroit gagner aux habitans, au moins dix-huit mois de travail par chaque Négre ; travail que l'on perd toujours, lorfqu'on les abandonne aux feules reffources de la nature.

La méthode curative des *pians*, doit néceffairement être divifée en deux efpeces ; la premiere comprend le traite-

nent des *pians* proprement-dits, la
seconde le traitement des maladies qui
en sont la suite. Quoique ces deux
méthodes consistent dans l'administra-
tion du mercure, il est certain que
les circonstances ne sont par les mêmes,
& qu'elles exigent des différences très-
grandes dans l'administration de ce re-
méde. L'expérience prouve même, que
le succès dépend constamment de la
différence de ces traitemens, relative-
ment à celle de ces maladies. Avant
de décrire ces deux méthodes particu-
lieres, je crois qu'il est nécessaire de
faire connoître quelques précautions,
que l'usage du mercure exige dans les
pays chauds.

Je n'entrerai point dans le détail des
différentes méthodes d'employer le mer-
cure, je me bornerai seulement à dire
que les frictions semblent avoir de tout
temps prévalu sur toutes les autres; ses
avantages sont reconnus dans tous les
pays du monde, & par conséquent dans
les pays chauds; mais l'expérience in-

dique la néceſſité d'uſer dans ces derniers pays, des précautions qui deviendroient inutiles & même dangereuſes dans les climats tempérés ou froids. Ce ſont ces précautions que je crois devoir indiquer ici, & qu'il eſt important de connoître pour l'application de ce reméde, chez les Blancs ſur-tout.

1°. Il eſt eſſentiel que l'onguent mercuriel ſoit fait avec de la graiſſe bien récente, & en petite quantité, afin de ne pas lui donner le temps de rancir. Sans cette précaution, il contracte en très-peu de temps une acrimonie ſi forte, que toutes les parties frictionnées, ſe couvrent à l'inſtant de boutons qui cauſent une démangeaiſon des plus incommodes. Ce léger inconvénient arrive ſouvent, quoique la graiſſe ſoit fraîche, parce que l'humeur de l'inſenſible tranſpiration & de la ſueur, qui ſéjourne dans les pores bouchés par l'onguent, devient ſi âcre, qu'elle produit ce grand nombre de petits boutons dont nous venons de parler.

2°. Quelle que ſoit la néceſſité de ne point ſe laver pendant le cours du traitement, il eſt difficile de s'aſſujettir à la privation du bain dans les pays chauds. En effet, l'onguent qui reſte ſur la peau après les frictions, produit des accidens, non-ſeulement par ſon acrimonie; mais encore en tenant les pores bouchés, & en ſupprimant les évacuations cutanées, qui, dans ces climats ſont très-abondantes. De plus, le linge qu'on garde quelque temps, contracte une odeur des plus déſagréables, & qu'il n'eſt guére poſſible de ſupporter, dans un climat où la propreté eſt ſi néceſſaire pour la ſanté.

3°. Il eſt eſſentiel de ſavoir que le mercure ſéjourne peu dans le ſang, c'eſt-à-dire, qu'il ſe diſſipe plus vîte dans ces climats brûlans, que dans ceux qui ſont tempérés ou froids; parce que les évacuations de la peau, qui ſont plus abondantes, l'entraînent très-promptement; auſſi pour un traitement ordinaire, il faut plus de mercure, plus

de frictions, & beaucoup plus de temps qu'en Europe.

4°. Quoique le mercure ne séjourne pas long-temps dans les humeurs, il produit cependant des accidens très grâves, dans le commencement surtout; ses premiers effets se portent vivement à la bouche, & y produisent des ulceres considérables, & des salivations abondantes, qu'on a bien de la peine à arrêter. Dans cette circonstance on ne peut donc employer que des frictions légeres, & de loin en loin; le terme ordinaire que les personnes peu instruites fixent pour un traitement une fois écoulé, les symptômes de la maladie s'étant calmés dès les premiers jours de la salivation, le malade paroît guéri sans qu'il le soit effectivement; & quelque temps après, les symptômes reparoissent souvent avec beaucoup plus de force qu'auparavant.

5°. D'après ce que nous venons de dire, il est certain, & l'expérience le confirme tous les jours, que la méthode

que l'on nomme par extinction, mérite la préférence ſur l'autre ; mais pour l'employer avec ſuccès, il faut ne donner que des frictions très légeres dans le commencement, pour empêcher le mercure de ſe porter à la bouche, & pour ne pas être obligé de purger les malades auſſi ſouvent qu'on a coutume de le faire dans cette méthode, ce qui eſt encore un obſtacle à la guériſon.

6°. Enfin, lorſque le corps du malade eſt couvert de puſtules ſuppurantes, il eſt de toute impoſſibilité d'employer les frictions ; dans cette circonſtance on eſt forcé d'avoir recours à une méthode particuliere, qui conſiſte à donner intérieurement des préparations mercurielles, pour faire d'abord diſparoître les puſtules, ce qui arrive communément en dix-huit ou vingt jours, & lorſqu'elles ſont ſéches, on emploie la méthode que l'expérience à fait connoître efficace.

L'uſage interne des préparations mercurielles, pour paſſer les Négres par les remédes, eſt très-commun ; mais

rarement réuſſit-il. J'ai été dans l'erreur comme bien d'autres, j'en ai fait uſage avec beaucoup de précautions, mais le peu d'avantage que j'ai obtenu, m'a engagé à faire des recherches, qui ont été ſuivies du ſuccès le plus heureux.

Les grands remédes ne doivent point être adminiſtrés aux Négres, ni aux Blancs, dès que les *pians* ſe déclarent; l'expérience prouve que le mercure ne guérit entiérement cette maladie, qu'autant que l'éruption des puſtules eſt complette. Lors donc que les *pians* ſe déclarent, la premiere indication qui ſe préſente à remplir, c'eſt de favoriſer cette éruption, & de la rendre auſſi complette qu'il eſt poſſible, avant d'employer aucune préparation mercurielle. Les moyens qui m'ont le mieux réuſſi, font partie du traitement que j'ai employé depuis pluſieurs années; les habitans qui ont confié à mes ſoins leurs Négres attaqués de cette maladie, en ont éprouvé la bonté. Cependant je ne ſaurais diſſimuler que dans le grand nombre de ceux que j'ai traités, il ne

s'en trouve peut-être quelqu'un qui n'ait pas été parfaitement guéri. Mais quel eſt le Médecin ou le Chirurgien qui ayant traité beaucoup de maladies vénériennes, puiſſe ſe flatter n'en avoir jamais manqué aucune ? Dailleurs, il eſt plus difficile de guérir radicalement les Négres que les Blancs, parce que les premiers perſuadés que le mercure doit leur faire du mal, prennent toute ſorte de précautions pour en empêcher l'effet, malgré l'attention qu'on a d'examiner leur conduite.

Pour faciliter la ſortie des puſtules on doit avoir ſoin ſi-tôt que les *pians* ſe déclarent, de tenir les malades le plus proprement poſſible. On fera travailler les Négres comme à l'ordinaire, pendant le commencement ſur-tout, & juſqu'à ce que les puſtules qui ſortent aux pieds & aux mains, les empêchent de marcher & d'empoigner leurs outils. De tout temps on a obſervé que l'exercice eſt favorable à cette éruption. On preſcrira aux Blancs un exercice plus ou moins modéré, on leur fera prendre

tous les matins, un bain d'eau tiéde : on mettra les uns & les autres, à l'usage d'une tisane composée avec la salse-pareille & un peu d'antimoine crud ; on leur fera avaler tous les soirs en se couchant, un bol fait avec dix-huits grains de fleurs de souffre, incorporés dans une suffisante quantité de bonne thériaque. On continuera ces remédes pendant environ un mois ou six semaines, au bout du quel temps, l'éruption des pustules est ordinairement complette, sur-tout si ce sont des *gros pians* ou *pians blancs*. Les *pians rouges* & les *petits pians*, sont ordinairement un peu plus long-temps à sortir, & alors il faut continuer ces remédes plus long-temps ; c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'on s'apperçoive qu'il ne sort absolument plus de pustules ; alors on met le malade dans un endroit fermé, & qui ne soit pas trop chaud ; car c'est une erreur des plus grossieres, de croire que ceux qu'on passe par les grands remédes ayent besoin d'être renfermés dans des especes de fours faits

exprès, où ces malheureux peuvent à peine reſpirer, & où ils ſont continuellement baignés de ſueur. Ces évacuations forcées, enlevent le mercure à proportion qu'on en fait entrer dans la maſſe des humeurs, & les malades ſe trouvent rarement guéris. Il eſt très-difficile de faire entendre raiſon ſur cet uſage, tranſmis par une routine aveugle & deſtituée de principes.

Les malades ainſi enfermés, continuent de boire la tiſane ſudorifique, & de prendre les bols avec la fleur de ſouffre & la thériaque, auxquels on ajoute ſix grains de mercure-doux. Ce dernier remède agit plus ou moins promptement, ſuivant que les ſujets ſont plus ou moins ſenſibles. Chez les uns, ſes premiers effets ſe font appercevoir au bout de dix à douze jours par une petite ſalivation & la chûte des puſtules; chez d'autres, les effets arrivent beaucoup plus tard; alors on augmente la dôſe du mercure-doux, de deux grains tous les ſoirs, jusqu'à ce qu'il arrive une petite ſalivation,

& que les pustules se séchent. On trouve souvent parmi les Négres, sur-tout, des tempéramens si peu sensibles au mercure, qu'on peut l'administrer à des doses très-fortes. Je l'ai donné jusqu'à vingt-quatre grains tous les soirs pendant un mois, sans pouvoir faire naître un bouton à la bouche, quoique plusieurs de ces malades fussent très-resserrés. J'ai observé que les symptômes *pianistes*, disparoissent difficilement chez toutes les personnes peu sensibles aux effets du mercure; mais en revanche, je me suis assuré que leur guérison, quoique plus tardive, est toujours plus certaine. Lorsqu'on est parvenu à produire une petite inflammation à la bouche avec une salivation légere, on tâche de la maintenir dans le même état, & pour cet effet, on ne donne des bols, que tous les deux ou trois jours, suivant les circonstances: alors les pustules séchent & disparoissent à vue d'œil; au bout de ving-cinq jours, il n'en reste aucune, & le malade paroît bien guéri. Cette fausse guérison en a sans doute

imposé à ceux qui ont employé les premiers le mercure pour les *pians*, & elle en impose encore aujourd'hui à une infinité de personnes peu instruites. C'est, sans contredit, cette erreur qui a fait naître le préjugé que l'on a, que le mercure ne peut guérir cette maladie.

Lorsque toutes les pustules sont séches, qu'il n'en reste aucune sur le corps, on cesse l'usage des bols, & on emploie les frictions, qu'on continue sans avoir égard au mercure que le malade a pris; on les commence avec un gros d'onguent fait au double, on augmente insensiblement la dose, l'on rapproche ou l'on éloigne les frictions, suivant que le mercure se porte plus ou moins promptement à la bouche, & on doit s'attacher à entretenir une légère salivation, sans qu'on soit obligé de purger le malade.

Tout le monde sait, qu'on commence les frictions par les jambes, & qu'ensuite on monte successivement aux cuisses, aux fesses, aux reins, au dos, & enfin aux bras, & qu'ensuite on recommence aux

jambes & ainſi de ſuite ; c'eſt ordinairement pendant cinquante jours, & quelquefois ſoixante, qu'il eſt néceſſaire d'entretenir dans le même état, la bouche & la légere ſalivation dont j'ai parlé. La quantité de mercure qu'on doit employer pendant ce temps, ainſi que le nombre des frictions néceſſaires, varient à l'infini, relativement à la nature des tempéramens & de la maladie. Une légere ſalivation m'a paru néceſſaire pour une guériſon radicale des *pians* : lorſque cette évacuation eſt trop abondante, rarement procure-t-elle une guériſon complette ; parce que, ſans-doute, le mercure ſe trouve enlevé par cette évacuation, & qu'il ne reſte pas aſſez de temps dans la maſſe des humeurs, pour détruire, émouſſer, ou ſaturer peut-être, le vice dont il eſt queſtion.

Preſque tous les habitans, faiſant paſſer eux-mêmes leurs Négres par les remédes, il eſt rare qu'ils en guériſſent quelqu'un ; peu au fait d'adminiſtrer le mercure, ils procurent d'abord des ſalivations abondantes, & de longue durée,

qui empêchent qu'on ne puiſſe donner de nouvelles frictions ; les ſymptômes diſparoiſſent, on croit les Négres guéris, & ils ne le ſont pas.

Si les perſonnes qu'on a à traiter des *pians*, ont cette maladie depuis long-temps, ſi l'éruption eſt complette, ſi l'on s'apperçoit qu'il y a des puſtules qui ſéchent, le traitement ſera le même, excepté qu'on n'emploira pas les bols de fleurs de ſoufre ; on commencera alors le traitement par le mercure-doux, dans un peu de thériaque, afin de faire diſparoître les puſtules, & on adminiſtrera enſuite les frictions, de la maniere dont nons l'avons preſcrit.

L'ulcere qu'on appelle *mere pians*, exige ſouvent un traitement local ; on doit avoir grand ſoin de le laver fréquemment avec une décoction de *monbain*, à laquelle on ajoutera un peu de miel du pays. Si malgré cette attention, la ſuppuration n'étoit pas de bonne nature, s'il y avoit de mauvaiſes chairs, il faudroit employer une légere couche de quelque cauſtique, pour les détruire,

& lorſque l'eſcarre ſera tombée, on panſera la plaie avec le digeſtif ſimple, afin de faciliter la ſuppuration. Si cet ulcere ſe trouvoit ſur quelque partie oſſeuſe, & s'il étoit accompagné de carie, ce qui arrive très-ſouvent, il faudroit d'abord traiter la carie ſuivant les regles de l'art, & lorſqu'elle eſt détruite, l'ulcere guérit promptement.

Ce traitement convient à tous les *pians*; mais les *petits pians* & les *pians rouges*, exigent qu'il ſoit continué plus longtemps, que pour les *pians blancs* : les *pians rouges* étant les plus rebelles de tous.

Enfin, lorſque les *pians*, de quelque eſpece qu'ils ſoient, ſont abandonnés à eux-mêmes, & qu'on ne leur a fait aucun traitement méthodique, ils produiſent ce grand nombre d'incommodités, que nous avons décrites ſous le nom de reſtes *de pians*. Le mercure eſt ſans doute, l'unique moyen qu'on puiſſe leur oppoſer; mais ces maladies exigent qu'il ſoit employé avec beaucoup d'attention, & que le traitement ſoit continué beaucoup plus

plus long-temps, que dans le cas dont nous venons de parler.

Nous avons partagé les maladies produites par un reste de pians, en deux classes; dans la premiere, nous avons compris celles qui sont les plus communes, les moins dangereuses, les plus faciles à guérir, & qui ont leur siege à la peau. Plusieurs habitans se contentent, pour les guérir, d'un traitement local; ils employent d'abord, pour les dartres & les *saouaouas*, des pommades dessicatives, & des plantes du pays, qui ont la propriété de les faire disparoître. Ils détruisent les *guignes* & les *crabes*, avec les caustiques; (j'indiquerai dans le second volume, celui que j'ai remarqué convenir le mieux à ces maux); ces moyens réussissent toujours pour l'instant, & font disparoître ces maladies; mais comme le vice qui les a produites, reste dans le sang, la maladie renaît dans d'autres lieux, de maniere que tôt ou tard, on est obligé d'en venir à l'usage du mercure, qui les guérit radicalement & pour toujours.

La maniere d'adminiſtrer le mercure, pour ces maladies, ne doit pas différer de celle dont nous venons de parler; c'eſt-à-dire, qu'on commencera toujours par établir une ſalivation légere, par les frictions, ſans employer le mercure doux. On entretiendra enſuite la ſalivation, autant qu'on le pourra, dans le même état, pendant au moins ſoixante jours, au bout duquel temps ces maladies ſont ordinairement bien guéries; ce qui arrive rarement avant ce terme, quoiqu'elles diſparoiſſent du vingtieme au trentieme jour de l'adminiſtration du mercure; car cette guériſon n'eſt alors qu'apparente.

Les maladies de la ſeconde claſſe, ou celles dont le vice ſe porte preſque tout entier ſur les parties oſſeuſes, ce qui les a fait appeller *mal aux os*, ont quatre degrés différens; nous allons indiquer les moyens curatifs qui conviennent à chacun d'eux en particulier.

Les douleurs dans les os, & ſur-tout dans les articulations, conſtituent le premier degré; ces douleurs augmentent

:onſidérablement aux changemens de
emps, & principalement au renouvel-
ement des pluies. Les grands remédes
eur conviennent ſans doute ; mais s'il
ſt un cas où l'adminiſtration du mer-
ure exige des ſoins & de l'attention,
'eſt ſans contredit, dans celui-ci ; auſſi
ſt-il très-rare que les habitans guériſſent
s Négres qu'ils traitent eux-mêmes de
ette maladie, quoique preſque toujours
s en faſſent diſparoître les ſymptômes,
ſquels ſe renouvellent peu de temps
près que les Négres ſont ſortis des
emédes, & alors on les abandonne
reſque toujours à leur ſort, perſuadés
u'on ne peut les guérir, parce que leur
aitement a échoué.

En 1771, feu Madame *Rouſſeau*, me
: voir une jeune Négreſſe d'environ
x-huit ans, qui ne pouvoit marcher,
preſque faire mouvoir aucune articu-
tion, par des douleurs aux os ſur-
enues à la ſuite des *pians*, dont elle
voit été attaquée ; elles augmentoient
nſidérablement dans le temps de pluies.

Cette Dame, avoit fait paſſer plusieurs
fois cette Négreſſe par les remédes, dès
qu'elle commençoit à ſaliver, ſes dou-
leurs diſparoiſſoient, & après l'action
du mercure, elle étoit très-bien portante
mais environ cinq à ſix ſemaines aprè
ces traitemens, les douleurs reparoiſ
ſoient ſouvent avec plus de violenc
qu'auparavant. Après que j'eus examin
l'état de cette jeune Négreſſe, j'enga
geai ſa maîtreſſe à me la confier; quoi
qu'elle eût beaucoup de confiance e
moi, elle me repréſenta que ce ſeroi
inutilement, & que je ne viendroi
jamais à bout de la guérir; enfin, aprè
l'avoir beaucoup ſollicitée, elle l'envoy
chez moi. Je commençai le traitemen
par des frictions très-légeres, de deu
jours l'un; je parvins à lui en faire do
ner douze & quinze, avant qu'elle eû
le moindre mal à la bouche; il ſe dé
clara enſuite une légere inflammation
& la ſalivation fut peu abondante;
l'entretins dans cet état pendant tro
mois, & vers la fin de ce temps, je l

faisois donner des frictions très-fortes & assez rapprochées, sans qu'elles produisissent aucun effet à la bouche. Les douleurs ne disparurent entierement, que vers la fin du deuxieme mois, ce qui décourageoit beaucoup cette Négresse, parce que dans les autres traitemens, elles avoient cessé du quinzieme au vingtieme jour de l'usage des frictions ; enfin, après trois mois passés de traitement, elle n'avoit aucune douleur, & reprit beaucoup d'embonpoint : malgré cela elle étoit très-persuadée, ainsi que sa maîtresse, que ses douleurs reparoîtroient à l'ordinaire ; cependant il n'en est survenu aucune, & elle étoit, au moment où j'ai quitté cette Colonie, une des mieux portantes de cette habitation ; elle n'avoit même pas manqué d'aller un jour à son travail.

Cette observation prouve, que la maniere d'administrer le mercure, fait beaucoup pour la réussite du traitement; elle confirme encore une remarque que j'ai faite bien des fois, au sujet de ces maladies; savoir, que toutes les fois que

les ſymptômes diſparoiſſent lentement, & avec peine, la guériſon eſt beaucoup plus ſûre, que lorſqu'ils ceſſent très-promptement, & peu de temps après les premieres frictions.

Cette Dame n'eſt pas la ſeule qui n'ait pas réuſſi à faire guérir de pareilles maladies, en faiſant beaucoup ſaliver avec peu de frictions; j'ai traité un grand nombre de malades, qui avoient été manqués pluſieurs fois de ſuite, & je les ai parfaitement guéris.

Ce traitement convient au deuxieme degré du *mal aux os*, dans lequel nous avons dit, qu'il y avoit des exoſtoſes aux os ſpongieux, & à l'extrémité des os longs; mais pour qu'il puiſſe y réuſſir complettement, il faut que la maladie ne ſoit point négligée, & qu'elle ſoit traitée dès le commencement : ſans cette précaution, les exoſtoſes groſſiſſent conſidérablement; la ſubſtance organique des os ſe détruit, les parties molles qui les couvrent s'ulcerent, & la maladie finit par être incurable.

Mais ſi au contraire ces tumeurs ſont

légeres & nouvelles, ſi les articulations ſont mobiles, les douleurs peu fixes & peu conſtantes, les malades guériſſent preſque toujours par la méthode dont nous venons de parler. Pendant ce traitement, il convient d'appliquer ſur les exoſtoſes, quelque emplâtre fondant, & d'y faire tous les jours des petites frictions avec l'onguent mercuriel.

Le troiſieme degré du *mal aux os*, eſt celui dans lequel les exoſtoſes occupent toute la ſubſtance des os longs, & la ramolliſſent très-ſouvent, de ſorte qu'ils ſe courbent & prennent des figures très-irrégulieres. Lorſque ces exoſtoſes ſont un peu anciennes, elles ſe couvrent d'ulceres & ſouvent même il ſurvient carie; cette maladie lorſqu'elle eſt entrepriſe dès le commencement, ſe guérit preſque toujours, mais elle demande un traitement plus long, que celui dont nous venons de parler; c'eſt-à-dire, qu'au lieu de trois mois, il en faut quatre & ſouvent cinq.

Je fus conſulté au commencement de l'année 1772, pour une jeune demoiſelle

âgée d'environ dix ans, elle avoit eu *les pians* à l'âge de six; comme ils avoient disparu d'eux-mêmes, il lui restoit des douleurs considérables dans les os, les deux tibias étoient gonflés dans toute leur longueur, & fort courbés; cet état étoit accompagné d'une petite fiévre lente, qui ne la quittoit jamais, & qui la rendit on ne peut pas plus maigre. J'indiquai aux parens de cette jeune fille, les moyens que je crus convenables pour la guérir; je leur représentai combien le cas étoit urgent, & ils la mirent tout de suite entre les mains de leur Chirurgien, qui en effet la fit passer par les grands remédes. Elle prit intérieurement des préparations mercurielles; le traitement dura quarante à cinquante jours, au bout de ce temps elle parut assez bien guérie, les douleurs avoient disparu, & les exostoses sembloient être diminuées un peu; mais deux mois après, les premiers symptômes reparurent plus vivement qu'auparavant, les exostoses des deux tibias augmenterent considérablement, & la courbure de ces os devint

beaucoup plus grande ; il ſe manifeſta de plus, un gonflement conſidérable à tous les os du tharſe & du métatharſe des deux pieds ; toutes les phalanges des doigts des mains, étoient exoſtoſées, la partie inférieure du radius & toute la clavicule droite ſe gonflerent, l'intérieur du nez fut rongé par un ulcere. Je fus conſulté pour la ſeconde fois dans le courant du mois d'Août de la même année, ſur le triſte état où étoit alors cette jeune perſonne ; je ne pus m'empêcher de dire qu'elle avoit été mal traitée ; on ſe décida alors à me charger du traitement qui lui convenoit, je lui adminiſtrai celui dont nous venons de parler, lequel dura près de quatre mois. Les os qui n'étoient gonflés que depuis peu de temps, reprirent leur premiere forme, la courbure des deux tibias diminua conſidérablement, les douleurs s'évanouirent abſolument : enfin l'ulcere de l'intérieur du nez guérit, la malade reprit de l'embonpoint, & depuis ce temps elle a continué à jouir d'une très-bonne ſanté.

Peu de temps après avoir guéri cette jeune demoiselle, on me consulta pour un jeune créole âgé d'environ dix-huit ans; il avoit eu *les pians* à dix ans, & il avoit été guéri par la méthode ordinaire, c'est-à-dire, abandonné à la Nature. Ce jeune homme étoit d'une maigreur extrême, à peine pouvoit-il faire quatre pas de suite, tant les douleurs aux os étoient vives. Les deux tibias étoient exostosés dans toute leur longueur, & légerement courbés; les os des pieds & des mains gonflés : quoique ce vice se porte rarement à la peau, lorsqu'il attaque les os; cependant les pieds & les mains de ce jeune homme étoient remplis de *saouaouas*, & il avoit en outre des excroissances de chair sur le dos des mains & sur les pieds, d'un pouce & d'un pouce & demi de longueur, soutenus par un pédicule assez étroit, tout-à-fait semblable aux verrues ou poireaux, lorsque ces derniers sont fort grands & fort longs; c'est la seule fois que j'aye observé ce symptôme. Je fus chargé de ce malade, & je commençai tout de suite

ſon traitement, qui dura près de quatre mois ; tous les ſymptômes ceſſerent, les excroiſſances de chair qu'il avoit ſur les mains & ſur les pieds, commencerent d'abord par ſe flétrir, & diſparurent entierement, ſans qu'on fût obligé de les couper ; le malade s'eſt trouvé très-bien guéri.

Lorſque cette maladie eſt ancienne, on n'eſt pas toujours auſſi heureux, & l'expérience m'a fait voir une infinité de fois, que les traitemens les plus méthodiques échouent preſque toujours; cependant on ne doit pas abandonner ceux qui ont le malheur d'être dans cet état; il faut faire des tentatives & varier le traitement. J'ai obſervé pluſieurs fois, qu'il étoit néceſſaire dans ce cas de faire précéder les frictions, par l'uſage d'une tiſane ſudorifique : l'antimoine crud en ſubſtance & à petites doſes, m'a paru produire de bons effets.

Pendant ce traitement interne, on ne perd pas de vue le vice local; on traite les caries s'il y en a, ſuivant les regles de l'art, de même que les ulceres. Quant

aux exoſtoſes, les moyens qui m'ont paru réuſſir le mieux, ſont des fumigations avec des plantes aromatiques, & quelquefois même les bains des parties exoſtoſées, dans la décoction de ces mêmes plantes. Lorſque par ces remédes & par les frictions continuées pendant long-temps, la violence des ſymptômes ne diminue pas, la maladie eſt ſans reſſource, & il eſt inutile d'en continuer l'uſage, d'autant plus que ſouvent ils aigriſſent la maladie, & la rendent beaucoup plus forte & plus violente.

Enfin, le quatrieme & dernier degré de *mal aux os*, eſt celui dans lequel le corps eſt couvert d'ulceres profonds accompagnés preſque tous de carie. J'ai déjà dit que cet état étoit regardé ſans reſſource, du moins toutes les tentatives qu'on a faites juſqu'à préſent ont été infructueuſes; il ne reſte donc d'autre eſpoir aux malheureux qui en ſont attaqués, que de traîner une vie languiſſante & remplie des infirmités, que ce vice, porté à ſon dernier degré de malignité, produit & renouvelle ſans ceſſe, juſqu'à

ce que la machine animale ſoit totalement détruite : le fait ſuivant en eſt une preuve.

Le premier Septembre 1773, M. Prépaud me pria d'aller ſur ſon habitation, pour y viſiter les Négres de ſon attelier, qui avoient beſoin de paſſer par les grands remédes : cette viſite une fois faite, il m'engagea d'aller à un quart de lieue de ſa maiſon, pour y voir un Négre d'environ quatorze ans, qui avoit eu les *pians* à l'âge de ſix. L'éruption des puſtules n'avoit pas été complette, ou du moins elle s'étoit faite avec beaucoup de peine, & elles s'étoient ſechées de très-bonne heure : cet enfant reſta juſqu'à l'âge de dix ans, avec une aſſez bonne ſanté; mais à cette époque il ſe déclara des douleurs aux articulations, avec pluſieurs ulceres à d'autres parties. Quelques remédes aſſez mal adminiſtrés, guériſſoient facilement ces ulceres; mais il en reparoiſſoit d'autres auſſi-tôt après la guériſon des premiers. Ce peu de ſuccès fit qu'on abandonna ce jeune Négre : lorſque je le vis, il avoit une

carie, qui occupoit toute la partie inférieure du tibia droit, jusqu'à sa partie moyenne. L'ulcere qui entouroit cette carie étoit affreux, & s'étendoit sur une partie du pied, qui avoit acquis un volume deux où trois fois plus grand que dans l'état ordinaire. Il y avoit à l'autre jambe un ulcere au même endroit, avec une carie beaucoup moins étendue; il avoit en outre de pareils ulceres aux deux cuisses, à l'articulation de l'humérus avec l'os de l'avant-bras, qui étoit aussi carié : enfin, les os du palais, le vomer, & les os du nez n'existoient plus; les feuillets de l'ethmoïde tomboient tous les jours, & la portion entiere de cet os presque détruite, étoit près de faire une ouverture à la base du crâne. La voûte du nez & les fosses nasales, étoient entierement détruites; la bouche & l'arriere-bouche offroient le spectacle le plus hideux. Ce malheureux enfant, n'existoit qu'au moyen d'une espece de bouillie fort claire, faite avec la cassave, qu'on étoit obligé de lui verser dans le gosier, parce qu'il n'avoit plus aucune

forme de bouche, pour pouvoir mâcher aucun aliment. Malgré ce trifte état, ce Négre aura encore vécu quelque-temps, fi l'on a eu foin de lui donner des alimens, pour le foutenir; car j'ai obfervé que ceux qui font attaqués de cette affreufe maladie, vivent affez long-temps.

Lorfqu'il fe trouve quelque maladie particuliere, jointe aux *pians*, on doit y avoir égard en les traitant, & employer les remédes qui leur font propres. Rien n'eft plus commun que de voir des malades attaqués tout-à-la fois de la vérole & des *pians*; ces deux maladies s'allient aifément enfemble, mais leur traitement étant précifément le même, elles n'exigent point une attention particuliere. Il n'en eft pas de même lorfqu'il y a des fymptômes de lépre avec des *pians*; l'union de ces deux maladies produit un état contre lequel l'art offre peu de reffources.

Enfin, une troifieme maladie, qui fouvent fe rencontre avec *les pians*, c'eft le *mal d'eftomac* dont nous avons parlé.

De toutes les maladies qui ſe compliquent avec les *pians*, il n'en eſt aucune d'auſſi dangereuſe que celle-ci ; en effet, ſi on adminiſtre les grands remédes à quelqu'un attaqué de cette maladie, on eſt ſûr qu'il périt en peu de temps, parce que rien ne lui eſt plus contraire que le mercure ; il eſt donc bien important d'être inſtruit de ce fait, que l'expérience n'a jamais démenti. Lors donc qu'on verra un Négre *pianiſte*, attaqué en même-temps du mal d'eſtomac, on traitera d'abord cette derniere maladie, & lorſqu'elle ſera guérie, on fera uſage du mercure, pour la guériſon des *pians*.

MÉMOIRE X.

Sur le Dragonneau.

Les habitans d'une partie de l'Afrique sont sujets à une maladie particuliere, qu'on n'a observé nulle part que dans ces climats, & à laquelle on a donné le nom de *dragonneau*. Le commerce qu'on fait des habitans de cette partie du monde, en les transportant comme esclaves dans nos Colonies, m'a mis à portée d'en traiter beaucoup attaqués de ce mal, connu depuis long-temps, mais qu'on ne trouve nulle part bien exactement décrit.

Le *dragonneau* est un véritable ver, chez lequel la sensibilité & l'irritabilité, sont on ne peut pas plus marquées, comme je le prouverai par les observations & les remarques que j'ai faites sur cet objet.

J'ai dit que le *dragonneau* étoit une

maladie propre & particuliere à l'Afrique; en effet, si on consulte les voyageurs (1), on voit que tous s'accordent à dire qu'ils ne l'ont observée que sur les côtes de ce pays, ou bien chez les Négres transportés ailleurs. Ceux que j'ai été dans le cas de voir à Cayenne, & qui en étoient attaqués, étoient débarqués dans cette Isle depuis très-peu de temps.

Le siége du *dragonneau* est constamment le tissu cellulaire qui unit les tégumens aux muscles; souvent il passe dans l'interstice de ceux-ci & s'étend fort au loin, en serpentant & se repliant de plusieurs façons; j'en ai trouvé qui avoient cinq à six pieds de long, il y en a d'autres qui sont beaucoup plus courts. Lorsque ce ver est sorti, il est blanc, de figure ronde & de la grosseur d'une corde de violon. En le disséquant, j'ai observé qu'il étoit formé de

(1) Voyez l'Histoire générale des Voyages, par M. l'Abbé Prevôt, où il rapporte tout ce que les Voyageurs ont dit sur cette maladie. Tom. III, p. 139 & suiv.

cinq à ſix filets aſſez gros, joints enſemble par un tiſſu cellulaire fort gras, ſemblable à une eſpece de gluten mucilagineux & aſſez ſolide. La premiere partie de ce ver, qui a coutume de ſortir, eſt ronde, & annonce aſſez que c'eſt la tête de l'animal; & la derniere qui ſort, va toujours en diminuant, devient pointue, & en eſt très-ſûrement la queue.

Le *dragonneau* ſe trouve dans toutes les parties du corps, mais bien plus fréquemment aux extrêmités inférieures. Il eſt rare que ceux qui en ſont attaqués n'en ayent qu'un; ordinairement ils en ont aux deux extrêmités, & quelquefois pluſieurs à chacune, ainſi qu'on le verra par les obſervations que je rapporterai.

Il paroît que cet animal ſe développe dans le tiſſu cellulaire même, & qu'il y prend tout ſon accroiſſement, ſans produire aucune incommodité ſenſible. Je n'ai jamais obſervé que les Négres qui en ſont attaqués maigriſſent & meurent comme étiques, ainſi que le dit

pourtant un Chirurgien de Saint-Domingue (1). Lorsque ce ver paroît être arrivé à son dernier degré d'accroissement, il excite à la peau une inflammation plus ou moins vive, toujours suivie d'un abscès. L'abscès étant ouvert, l'animal présente la tête, & sort de la longueur de trois ou quatre pouces, en même temps que la matiere purulente; la sortie du reste du corps se fait lentement & en plusieurs jours, suivant qu'il est plus ou moins long; communément il en sort trois ou quatre pouces par jour. On est dans l'usage, pour aider sa sortie & prévenir sa rupture qui est toujours dangereuse, de le rouler autour d'un petit bâton à mesure qu'il sort, & d'assujettir ce bâton sur l'ouverture de l'abscès au moyen d'un petit bandage.

Je ne sais trop si le *dragonneau*, qui se trouve dans le tissu cellulaire, ne circule point dans toute l'étendue de ce tissu, en passant d'une cellule à l'autre.

(1) Mémoire sur le *dragonneau*, par M. Peré, ancien Chirurgien Major à Saint-Domingue. Journal de Médecine, mois d'Août 1774, pag. 124.

ſans que le malade s'en apperçoive; les deux faits ſuivans ſemblent donner quelque vraiſemblance à cette opinion.

Dans le mois de Juillet 1768, le Capitaine d'un bateau de la Guadeloupe, amena chez moi une petite Négritte âgée d'environ ſix à ſept ans, & me pria d'examiner un de ſes yeux, dans lequel on voyoit remuer un petit ver de la groſſeur d'un petit fil à coudre; je l'examinai & j'obſervai, en effet, ce petit animal, qui avoit près de deux pouces de long; il ſe promenoit autour du globe de l'œil, dans le tiſſu cellulaire qui unit la conjonctive avec la cornée opaque. En l'excitant à ſe mouvoir, je m'apperçus que ces mouvemens n'étoient point droits, mais tortueux & obliques. La couleur de cet œil n'étoit point changée, & la petite Négritte diſoit ne ſentir aucune douleur lorſque ce ver s'agitoit ainſi: elle avoit cependant un petit larmoyement preſque continuel.

Après avoir réfléchi ſur le moyen que je pourrois employer pour le tirer, je crus qu'en faiſant une petite ouverture

à la conjonctive, du côté de la tête de ce petit animal, & en l'excitant ensuite à se mouvoir, il sortiroit de lui-même. J'exécutai ce projet; mais au lieu de s'engager par l'ouverture que j'avois faite; il passa à côté, & fut à l'endroit opposé à l'incision. Voyant que cette tentative n'avoit pu me réussir, je pris le parti de le saisir au milieu du corps avec de petites pinces en même temps que la conjonctive; je fis ensuite avec la pointe d'une lancette, une fort petite ouverture à côté de son corps, & avec une aiguille ordinaire je le tirai en double: après cette opération la Négritte fut guérie sous vingt-quatre heures.

Dans le commencement de 1771, une Négresse, ménagere de M. Fiedmond, Gouverneur, m'amena une Négritte un peu plus grande que la premiere. La conjonctive de celle-ci étoit enflammée & douloureuse; je l'examinai de près, & je vis un ver un peu plus grand que celui dont nous venons de parler, & qui, comme lui, se mouvoit autour de l'œil, entre la conjonctive & la cornée

opaque; je propoſai le moyen que j'avois déja employé, mais on ne voulut point y conſentir, & je ne ſais ce que cette Négritte eſt devenue.

Ces deux vers doivent ſe rapporter, ſans doute, au *dragonneau* ; celui qui fait le ſujet de la premiere obſervation, & que j'ai extrait de l'œil, étoit entiérement ſemblable à ceux que j'ai tiré de pluſieurs parties chez différens Négres, ſeulement il étoit moins gros & moins long.

Il y a tout lieu de croire que les *dragonneaux*, logés dans les autres parties du corps, n'ont pas la faculté de ſe mouvoir auſſi facilement, que ceux qui font le ſujet de ces deux obſervations. En effet, le tiſſu cellulaire de beaucoup d'endroits où ils paſſent, peut être très-ſerré; d'ailleurs, leur exceſſive longueur peut encore apporter un obſtacle à leurs mouvemens, d'autant plus que leur chemin eſt toujours fort tortueux : enfin, la difficulté qu'on a à les tirer lorſqu'ils ont commencé à ſortir, ſemble indiquer une adhérence au tiſſu cellulaire, comme

on va le voir par les obſervations ſuivantes.

En 1766, une Mulâtreſſe libre m'envoya chercher, pour voir un jeune Négre, qu'un Officier des troupes de Cayenne venoit d'acheter d'un Négrier arrivé depuis peu des côtes d'Afrique; je trouvai ſur le dos du pied de ce petit Négre, un *dragonneau*, ſorti d'environ cinq à ſix pouces, par une petite ouverture faite à la peau, aſſez ſemblable à celle d'un gros clou; le pied étoit gonflé, & il s'étoit établi une ſuppuration aſſez abondante par l'ouverture de la peau : on avoit eu ſoin de rouler la portion du *dragonneau* ſorti, autour d'un petit morceau de bois, & de l'attacher avec une petite bande ſur l'endroit ouvert : je le déroulai, pour examiner la longueur de la portion ſortie, je la roulai ſur un autre morceau de bois, qui me parut plus commode que le premier, & je fis quelques tentatives pour tâcher d'en faire ſortir d'avantage; mais cela ne me fut pas poſſible; les efforts que je faiſois pour le tirer, ſoulevoient la

peau, & cauſoient des douleurs aſſez vives au petit Négre; j'en conclus que le *dragonneau* étoit très-adhérent au tiſſu cellulaire; je ménageai les efforts, de peur de le caſſer, & afin d'éviter les accidens qui ſuivent toujours cette rupture. Je fis faire ſur toute la jambe du petit Négre, des frictions avec de l'onguent mercuriel; j'appliquai ſur l'endroit ouvert, un emplâtre de ce même onguent, & j'aſſujettis le tout avec un bandage circulaire. Le lendemain matin je trouvai, à la levée de l'appareil, que le *dragonneau* étoit ſorti tout ſeul de plus de ſix pouces; je roulai la portion ſortie, & par de légers efforts je tentai d'en extraire d'avantage, il en ſortit au moins trois pouces de plus; j'appliquai un nouvel emplâtre d'onguent de mercure, & par-deſſus, le bandage ordinaire. Le ſoir je trouvai encore une aſſez grande portion de ver flottante ſur l'ouverture, & avec un petit effort j'en fis ſortir trois à quatre pouces qui me parut être l'extrêmité de ſa queue : auſſi-tôt que cette

derniere portion fut dehors, elle se replia & fit plusieurs mouvemens assez vifs, & elle donnoit des signes très-marqués d'irritabilité & de sensibilité, toutes les fois qu'on la piquoit avec une épingle. J'appliquai un nouvel emplâtre sur le petit ulcere, la suppuration fut un peu abondante pendant deux jours, le troisieme elle diminua, & au bout de six jours la cicatrice fut complete; le Négre fut purgé, & se porta ensuite très-bien.

Tous les Négres attaqués du *dragonneau*, ne sont pas aussi heureux que celui-ci, par rapport à la sortie de cet insecte; il y en a un grand nombre chez lesquels il ne sort pas aussi facilement ni aussi promptement; il arrive aussi très-souvent, que la portion du ver sortie par l'ouverture de la peau, où il se fait toujours une suppuration abondante, se pourrit, sur-tout quand elle y séjourne un peu de temps; alors au moindre effort qu'on fait pour le tirer, il se casse & donne naissance à des accidens grâves.

La portion reſtante de ce ver, qui ſouvent eſt à une diſtance aſſez grande de l'ouverture de la peau, produit toujours une inflammation violente, qui en peu de temps ſe termine par la ſuppuration, & ſouvent par la gangrene. Les Négres qui ne connoiſſent aucun moyen pour favoriſer la ſortie de ce ver, & qui ſe contentent toujours de le rouler autour d'un morceau de bois, & de faire de temps-en-temps des efforts, pour en tirer une nouvelle portion, le caſſent très-ſouvent, & s'expoſent ainſi à ces fâcheux accidens. Les meilleurs moyens qu'on puiſſe employer pour les prévenir, & hâter la ſortie de ce ver, ſont l'uſage des mercuriaux, tant intérieurement qu'extérieurement; je me ſuis ſervi de la panacée & du mercure doux, qui m'ont paru produire des bons effets: cependant les frictions mercurielles, ſur tous les endroits où l'on ſoupçonne que ce ver s'étend, méritent la préférence; on met auſſi le malade à l'uſage fréquent d'une tiſane amere; on roule

la portion de ver ſortie, avec les précautions que nous avons recommandées.

Lorſque la ſortie du ver ne ſe fait pas facilement, qu'il y a une grande ſuppuration, & qu'on craint que la portion extérieure du ver ne pourriſſe & ne ſe caſſe, comme cela arrive très-ſouvent, on peut employer alors, pour prévenir cet accident, des ſpiritueux, avec leſquels on baſſine l'ulcere pluſieurs fois par jour. Ceux qui, dans cette circonſtance, m'ont paru produire le meilleur effet, ſont la teinture de mirrhe & d'aloës, ou bien l'eau vulnéraire : ſi enfin ce ver étoit très-long-temps à ſortir, malgré l'uſage des frictions, il faudroit purger le malade ; ce moyen m'a paru très-propre à hâter ſa ſortie.

Malgré toutes ces précautions, ſi le ver ſe caſſe, il produit toujours à l'endroit de ſa rupture une inflammation des plus vives, accompagnée d'une fiévre très-forte, d'une chaleur extrême, de beaucoup de mal à la tête, d'une grande ſoif, ſouvent même le malade délire

ſans ceſſe; tous ces ſymptômes continuent juſqu'à ce que la ſuppuration ſoit établie, ou que l'inflammation ſe ſoit terminée par la gangrene, comme cela arrive très-ſouvent. Lorſque le malade qui eſt dans cet état, eſt fort & vigoureux, on le ſaigne pluſieurs fois du bras, on lui preſcrit une tiſane délayante, & on applique ſur la tumeur des cataplaſmes anodins & relâchans, faits avec la mie de pain, le lait & le ſafran : dès que le pus eſt formé, & que la fluctuation eſt ſenſible, on ouvre l'abſcès, & la matiere, en ſortant, entraîne avec elle la portion de ver détachée du tiſſu cellulaire, qu'on ſaiſit & qu'on roule autour d'un morceau de bois. Quand l'abſcès eſt conſidérable, & qu'il n'a pas été ouvert à temps, la portion de ce ver qui eſt flottante dans la matiere purulente, ſe pourrit, & à l'ouverture de l'abſcès elle ſort par lambeaux avec le pus; dans ce cas il ſe forme une nouvelle inflammation & un nouvel abſcès à l'endroit de l'extrémité du ver caſſé. Dans le cas où l'inflammation ſe termine par

gangrene, on doit employer tous les moyens poſſibles pour en arrêter les progrès : on fait d'abord des inciſions ſur tous les endroits gangrenés, on les baſſine avec les ſpiritueux, & on applique deſſus un cataplaſme de racine de manioc, qu'on a ſoin de renouveller deux & trois fois par jour. Ce reméde, qui, comme je le dirai ailleurs, eſt un puiſſant antiſeptique, convient très-bien dans cette circonſtance. La gangrene ſe borne en peu de temps, les eſcarres gangreneuſes tombent, il s'établit une ſuppuration louable, & ſouvent le *dragonneau* ſe montre dans l'ulcere à meſure qu'il ſe déterge, alors on ſe comporte comme nous l'avons indiqué ci-deſſus.

Les Négres ſont ſouvent attaqués de pluſieurs de ces vers, qui ſe déclarent tous en même-temps, & à des parties différentes; pluſieurs ſe caſſent enſemble, il ſurvient alors autant d'engorgemens inflammatoires, qui peuvent être ſuivis d'accidens très-grâves, ainſi que le prouve l'obſervation ſuivante.

Dans le commencement de l'année 1773, M. l'Abbé de la Beaume, Curé de la Paroisse de Remire, m'envoya un Négre qu'il avoit acheté depuis peu, d'un navire nouvellement arrivé des Côtes d'Afrique. Un *dragonneau* s'étoit déclaré à une des jambes de ce Négre, & par des tentatives trop réitérées qu'il avoit faites pour le tirer, il l'avoit cassé. Il y eut à l'endroit de la rupture de ce ver, une inflammation considérable qui fut bientôt suivie d'un abscès; je me hâtai de l'ouvrir, il en sortit une très-grande quantité de matiere purulente avec plusieurs portions de ver pourries & détachées; je ne pus parvenir à me procurer l'extrêmité rompue qui restoit dans le tissu cellulaire. Je pansai l'ulcere pendant quatre à cinq jours, sans qu'il parût la moindre chose: au bout de ce temps, un engorgement inflammatoire se déclara à la partie interne & supérieure de la jambe & du genou; j'y appliquai des cataplasmes émolliens, & le pus parut formé le troisieme jour. Je fis l'ouverture de l'abscès, & il sortit

avec la matiere purulente, quatre à cinq pouces de ce ver qui étoit blanc, il avoit des mouvemens très-ſenſibles, je le roulai autour d'un morceau de bois, & je l'aſſujettis comme à l'ordinaire; je mis en uſage les moyens dont j'ai parlé, pour hâter ſa ſortie; c'eſt-à-dire, que je preſcrivis au malade une tiſane amere, & je lui fis faire des frictions mercurielles ſur la jambe, la cuiſſe & la feſſe, du côté où étoit le *dragonneau* ſorti. Au bout de deux jours de l'uſage de ces remédes, il ſe déclara quatre petits abſcès à la cuiſſe du même côté de la jambe malade, & deux à celle du côté oppoſé. A l'ouverture de tous ces abſcès, il ſortit une petite portion de *dragonneau*: je pris pour chacun d'eux, les précautions indiquées pour en prévenir la rupture, & en hâter la ſortie. Le Négre qui ne connoiſſoit que les moyens qu'on a coutume d'employer dans ſon pays pour s'en délivrer, s'occupoit en cachettes, après que je l'avais panſé, à défaire les bandages, & à tirailler ces vers; de ſorte qu'il en caſſa trois à

à quatre le même jour. Cet accident, que je n'avois pu prévoir, & que je ne devinois point avoir été produit par l'imprudence du Négre, me fit d'abord croire que ces vers étoient entiérement sortis, & je pansai en conséquence les petits ulceres, qui guérirent très-facilement. Au bout de trois jours, il survint à chaque extrêmité de ver rompue, un engorgement inflammatoire des plus violens, dont les uns se terminerent par des abscès, & d'autres par des gangrenes. Je mis en usage les moyens convenables à chacun de ces états. Dans quelques-uns de ces abscès, les vers sortirent par lambeaux & produisirent à l'endroit de leur rupture, de nouvelles inflammations, afin de se procurer une issue : il en reparut de nouveaux aux cuisses & aux fesses. Je continuai l'usage des mercuriaux & de la tisane amere : tous les jours il sortoit une portion assez considérable de tous ces vers. J'eus grand soin d'empêcher ce Négre de mettre en usage son procédé, en le faisant garder à vue par un autre Négre. Je pansai les

ulceres, qui étoient la ſuite des abſcès & des gangrenes, ſuivant les principes indiqués. Le nombre des vers dont ce Négre étoit attaqué, & qui ſortirent tous, étoit ſi conſidérable, que pendant un certain temps, il en avoit douze qui ſortoient enſemble ; de ſorte que ſes deux jambes, ſes deux cuiſſes & ſes deux feſſes, ſe couvrirent d'ulceres étendus : enfin peu à peu tous les vers ſortirent, les ulceres ſe guérirent ſans le moindre accident, & au bout de ſix ſemaines, ce Négre fut en état de retourner chez ſon maître.

Quoique les Négres attaqués de *dragonneaux* en ayent preſque toujours pluſieurs enſemble, néanmoins je n'en ai rencontré aucun qui en ait eu autant que celui-ci ; j'en ai traité pluſieurs qui en avoient deux, trois, quatre, qui toujours ſortoient dans le même-temps, ſur-tout ſi on employoit les mercuriaux. J'en ai vu d'autres qui n'en avoient qu'un comme celui qui fait le ſujet de la premiere obſervation. Quoique ces vers ſe rencontrent plus communément aux ex-

trêmités inférieures, il y en a cependant qui attaquent les ſupérieures, ſur-tout les environs des épaules ; j'ai eu occaſion d'en obſerver deux ſur le dos à deux Négres différens ; mais je n'en ai jamais vu ſur la poitrine ni ſur le ventre. Je n'ai obſervé cette maladie que chez les Négres nouvellement arrivés d'Afrique, comme je l'ai déja dit, & lorſqu'ils en ſont guéris, ils n'y ſont plus ſujets. On peut en conclure, qu'elle eſt particuliere à ces climats, & qu'elle dépend de quelque vice particulier, dû aux alimens dont on y uſe, ou à l'air qu'on y reſpire.

MÉMOIRE IX.

Sur la morſure & la piquure des animaux venimeux, & les remédes qu'on a coutume d'employer pour leur guériſon.

Les animaux dont la morſure eſt la plus mauvaiſe & la plus redoutable, par les accidens funeſtes qu'elle fait naître, ſont les ſerpens. Ceux qui dans la Guiane paſſent pour les plus dangereux, ſont les ſerpens à *ſonnettes* ou à *grelots* (1), & les ſerpens à *grage* (2) : il y en a un grand nombre d'autres, dont le venin eſt peut-être auſſi funeſte & auſſi actif que celui de ces deux eſpeces ; mais comme ils ſont moins connus, il n'en eſt fait mention nulle part. En général ces animaux ſont très-communs dans les bois de la Guiane, & l'eſpece en eſt très-multipliée; il s'en faut cependant

(1) *Serpens caudiſonus boicininga.* Marcgrave.

(2) *Serpens echinatus.* Barrere, *pag.* 159.

de beaucoup qu'on en rencontre auſſi fréquemment, que quelques voyageurs ſemblent le faire entendre; car d'après la maniere dont ils s'expriment, on croiroit qu'il n'eſt pas poſſible de voyager dans ce pays, ſans courir les riſques d'en être mordu, ou du moins d'en trouver preſque à chaque pas: auſſi un grand nombre d'Européens, qui ne connoiſſent point ces contrées, en ont-ils une idée très-fauſſe, fondée ſur ces récits infideles. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ſouvent on voyage pendant long-temps ſans rencontrer aucun de ces reptiles, & dans l'eſpace de douze ans, que j'ai reſté dans ce pays, dont une partie de ce temps a été employé à voyager le long des rivieres, dans les bois, dans les ſavannes ou prairies, & ſouvent dans des marécages, je n'ai vu qu'un petit nombre de ces animaux. Les Indiens & les Négres chaſſeurs, qui continuellement occupés à parcourir les bois & toutes ſorte de terreins incultes, en ſont très-rarement mordus, quoiqu'ils ſoient tous

nuds, & expoſés à marcher ſur ces animaux, & même à les irriter de pluſieurs façons. Il en eſt de même des Négres cultivateurs, qui, marchant également pieds nuds, & continuellement occupés dans les champs, devroient être très-expoſés à la morſure de ces reptiles, & c'eſt encore très-rarement qu'on en voit des exemples.

Le ſerpent à *ſonnette* ne ſe trouve que ſur les côtes de la Guiane, & dans des endroits humides & un peu marécageux; on n'en voit jamais dans l'intérieur des terres, à quelque diſtance de la mer. Ce ſerpent devient d'une groſſeur monſtrueuſe, & ſon venin eſt le plus actif & le plus violent de tous ceux qu'on connoît; lorſque quelqu'un en eſt mordu il périt en très-peu de temps, ſi on n'y apporte les ſecours les plus prompts. Heureuſement que ce reptile n'eſt pas auſſi hardi, que quelques Naturaliſtes le prétendent; car toutes les fois qu'il eſt pourſuivi ou chaſſé par des hommes, ſon premier ſoin eſt de fuir : d'ailleurs pour peu qu'il marche, il fait entendre

un petit bruit affez remarquable, caufé par le mouvement de fes grelots (1), de maniere que prefque toujours on eft averti de fa rencontre, & on prend en conféquence des précautions pour l'éviter, & le laiffer en repos.

Le ferpent à *grage*, ne devient jamais auffi gros que le premier; il eft rare fur les bords de la mer, & très-commun au contraire dans l'intérieur des terres, & dans tous les grands bois. Ce ferpent eft beaucoup plus hardi & plus méchant que le ferpent à *fonnette*, & pour peu qu'on l'irrite, il ne fait aucune difficulté de s'élancer fur ceux qu'il rencontre, qu'il laiffe néanmoins paffer tranquillement fi on ne lui dit rien; mais comme il fe tient fur la terre, & que fa couleur y reffemble beaucoup, que fouvent il eft à moitié caché par des feuilles

(1) La queue de ce ferpent (dit Barrere) eft toujours terminée par de petites vertebres (appellées dans le pays grelots) qui vont en diminuant, dont l'articulation eft lâche, & dont le frottement fait un bruit qu'on entend d'affez loin, pour avertir, fans doute, de fe tenir fur fes gardes. *Hiftoire Naturelle de la France équinoxiale*, pag. 157.

ſéches, & que quelque près qu'on ſoit de lui, il ne ſe remue jamais, que lorſqu'on le touche, ou qu'on marche ſur lui; on eſt très-ſujet à lui faire du mal ſans le vouloir, & alors ſon premier mouvement eſt de mordre ceux qui l'irritent; de ſorte qu'on voit aſſez fréquemment des morſures faites par ce ſerpent.

Le venin du ſerpent à *grage*, paroît infiniment moins actif, que celui du ſerpent à *ſonnette*. Les accidens qui ſuivent la morſure du dernier, annoncent que ſon venin affecte les fonctions vitales; tandis que ceux qui ſuivent la morſure du ſerpent à *grage*, ſemblent dépendre en grande partie, de l'irritabilité qui a lieu à la partie mordue, qui en très-peu de temps devient d'un volume énorme; ce gonflement qui gagne ſucceſſivement toutes les parties du corps, paroît être preſque toujours la cauſe de la mort de ceux qui ont été mordus par ce ſerpent. La cauſe principale de la grande irritation qui ſe fait ſur la partie bleſſée, dépend vraiſemblablement de la

difpofition & de la ftructure particuliere des dents de cet animal : il eft d'autant plus effentiel de les connoître, qu'on peut employer des moyens propres à prévenir ces accidens, prefque toujours funeftes.

Le ferpent à *grage* a la tête beaucoup plus groffe que les autres ferpens, de forte que fa gueule eft très-grande, fes mâchoires longues & fendues ; fes dents font difpofées de façon qu'elles font toutes courbes, & leur convexité fe trouve vers le dehors, & la concavité vers l'intérieur de la gueule ; les dents de toute la circonférence des mâchoires, font peu longues, toutes pointues comme les dents d'une fcie, & leur courbure eft proportionnée à leur longueur. Les dents venimeufes font au nombre de quatre, deux en haut & deux en bas, fituées précifément à la pointe de chaque mâchoire ; ces dents qui occupent la place des incifives, font environ fix fois auffi longues que les autres, & leur courbure eft confidérable. Lorfque l'animal ferme la gueule,

ces dents ſe croiſent les unes entre les autres; elles ſont fort groſſes à leur origine, & elles paroiſſent entées ſur une eſpece de cellule ronde & creuſe. La ſubſtance de cette cellule eſt préciſément la même que celle de la dent, & elle ſe trouve enchaſſée dans une cavité aſſez ſuperficielle du rebord alvéolaire des deux mâchoires, recouverte enſuite par les gencives. Les dents venimeuſes ſont d'abord fort groſſes, mais elles vont en diminuant, en ſorte que leur extrêmité eſt très-aiguë; elles ſont creuſes, & leur cavité répond à celle de la cellule ſur laquelle elles ſont placées : cette cavité ſe continue juſqu'à l'extrêmité de ces dents, qui ſont percées d'une très-petite ouverture. Ces quatre dents, telles que nous venons de les décrire, ſont enveloppées chacune dans un petit ſac membraneux, qui prend naiſſance ſur le rebord alvéolaire, à la circonférence de la baſe de la cellule de chaque dent, & ſe continue juſqu'à leur extrêmité, dont il laiſſe une petite portion à découvert. Dans l'état ordinaire, & toutes les fois

que cet animal eſt tranquille, ſes dents ſont toujours enveloppées dans cette eſpece de poche; mais ſi l'animal mord quelque choſe, & que ſes dents venimeuſes entrent dans quelque corps, il eſt alors pouſſé vers le rebord alvéolaire, & les dents reſtent nues; mais auſſi-tôt que les dents ſont débarraſſées, & que l'animal ne mord plus rien, ce ſac ſe rétablit de lui-même, & s'étend juſqu'à l'extrêmité de ces dents. J'ai remarqué pluſieurs fois, que le reſſort de ce ſac eſt très-fort, même après la mort de l'animal; de ſorte que ſi on le preſſe en l'approchant du bord des gencives, & qu'on l'abandonne enſuite à lui-même, il ſe rétablit ſur le champ.

D'après la diſpoſition de la gueule & des dents du ſerpent à *grage*, que nous venons de décrire, on voit que la morſure de cet animal doit être très-dangereuſe. Toutes les fois que ce reptile eſt irrité, & qu'il s'élance pour mordre quelqu'un, il ouvre une gueule qui fait peur, & la pointe des dents venimeu-

ſes préſente alors un angle droit, au corps que l'animal veut mordre; mais à meſure que ces dents entrent, & que les mâchoires ſe rapprochent, elles décrivent la ligne courbe qui leur eſt propre, & embraſſent dans leur concavité une portion de chair aſſez groſſe, & les dents ne peuvent plus ſortir; mais comme il ſe fait des efforts de part & d'autre; c'eſt-à-dire, que celui qui a été mordu cherche à ſe retirer, & que le ſerpent de ſon côté cherche à fuir; il faut de toute néceſſité, ou que la portion de chair embraſſée dans la courbure de ces dents, ſe déchire, ou que les dents caſſent : le premier effet arrive rarement, & le ſecond preſque toujours. D'après cet expoſé, on ne ſera plus ſurpris des déſordres qui arrivent à la partie mordue par ce ſerpent : ſi dans les premiers inſtans de cette morſure, on vient à bout d'arrêter le gonflement & les effets du venin, le malade n'en eſt jamais quitte, qu'au moyen de pluſieurs abſcès, & ſouvent de la gangrene qui

arrive à la partie mordue. Je n'ai jamais vu d'autres ſerpens avoir les dents diſpoſées comme celles de ce dernier. Le ſerpent à *ſonnette*, les a preſque droites, peu longues, & elles ſe terminent preſque toutes par deux petites pointes; les dents venimeuſes ne s'y trouvent point, ou du moins elles ne ſont pas plus longues que les autres. J'ai rencontré deux ou trois petits ſerpens, qui communément ſe trouvent dans les terres cultivées, dont les dents avoient une petite courbure ſemblable à celle des dents du ſerpent à *grage*, avec cette différence qu'ils n'avoient point les quatre dents venimeuſes comme lui. Il en eſt un de ces trois ſerpens, de couleur noirâtre, dont la morſure eſt ſuivie d'accidens, qui annoncent une très-grande activité dans ſon venin. J'ai vu un petit chien, qui en le pourſuivant, en fut mordu au muſeau, & qui périt en moins de quatre heures; dans un autre cas, je fis mordre par un de ces petits ſerpens, une poule à la crête, & elle mourut en moins de deux minutes; peu de temps

après j'en fis mordre une seconde par le même serpent, qui d'abord ne parut point affectée de cette morsure; mais abandonnée à elle-même, elle devint d'abord languissante, elle traînoit ses ailes, ne voulut point manger, & mourut enfin au bout de sept heures; ces deux derniers faits se sont passés au poste d'*Aprouague*, dans le mois de Septembre 1765, en présence d'un grand nombre de personnes; en les faisant, j'avois en vue des expériences propres à combattre un préjugé ridicule, dont je parlerai ci-après. Tout le monde connoît à Cayenne un petit serpent, qui est très-remarquable par sa couleur, d'un verd des plus éclatans, & par le dessein de sa peau qui est en petits carreaux, dont la morsure est suivie d'accidens bien grâves. J'ai vu, pendant mon séjour au haut de la riviere de l'*Oraput*, un chien en être mordu, & il mourut en quatre à cinq heures de temps, sans qu'il eut le moindre gonflement dans aucune partie de son corps.

Tels sont les serpens que j'ai vus dans

la Guiane, dont le venin m'a paru très-actif; je ne doute pas qu'il n'y en ait un grand nombre d'autres, aussi mauvais que ceux-ci, d'autant plus, comme je l'ai déjà dit, que les especes de ces animaux y sont très-multipliées. Les *couleuvres* qui deviennent d'une grosseur énorme, ne sont point dangereuses, du moins leur morsure n'est suivie d'aucun accident fâcheux, & si on les craint, ce n'est que parce qu'elles sont assez grosses & assez fortes pour tuer un homme & en faire leur pâture; cependant, comme il n'y a pas d'exemple qu'elles ayent jamais attaqué des hommes, on se rassure sur cette crainte; en effet, ces reptiles s'adressent de préférence aux animaux de toute espece, auxquels ils font fortement la guerre.

Les remédes qu'on a coutume d'employer pour la morsure des serpens, sont en grand nombre; les Indiens & les Négres, connoissent une grande quantité de plantes, dont plusieurs ont réellement la vertu d'arrêter les accidens de ce venin dangereux, & qui par conséquent

ne doivent point être rejetées. Celles qu'on connoît pour être les meilleures, sont les *tayoves à serpent* (1), les *pois à serpent* (2), & *la liane à serpent* (3); ces plantes ainsi nommées par les Indiens, qui ont reconnu leur efficacité, sont très-communes dans les bois de la Guiane, & on les trouve en abondance dans leurs établissemens, où ils les cultivent pour ne pas en manquer dans le besoin.

La découverte de ces plantes est donc dûe aux Indiens ou *Sauvages*; il est étonnant combien ces hommes sont industrieux; plusieurs de ceux qui fréquentent les Européens, & qui sont presque toujours à leurs services, ont su trouver parmi des substances fort communes, des remédes propres à

(1) *Arum maximum Egyptiacum, quod vulgò Colocasia*, C. B. PIN. Tajoba Piso.

(2) Je n'ai trouvé cette plante décrite nulle part; c'est une liane qui s'étend fort au loin; elle porte des gousses, qui, en mûrissant, jaunissent & se recoquillent, elles contiennent trois à quatre pois, gros comme des féves de marais.

(3) *Aristolochia folio hederaceo, trifido, maximo flore, radice repente.* PLUM.

combattre

combattre leurs maux. Un Indien nommé Raimond, qui a été long-temps à mon ſervice en qualité de chaſſeur, m'a fait voir qu'il s'étoit guéri plusieurs fois de la morſure des ſerpens, au moyen de l'ail ſeul; cet Indien étoit ſi ſûr de ce remède, qu'il le préféroit à tous ceux du pays, & il avoit grand ſoin de ne jamais partir pour la chaſſe, ſans en avoir dans ſon ſac; la maniere dont il en faiſoit uſage, étoit de l'appliquer ſur l'endroit bleſſé, après l'avoir un peu écraſé, & d'en avaler enſuite quelques gouſſes.

Il y a des vieux Négres, qui connoiſſent également des plantes très-bonnes pour la morſure de ces reptiles. J'ai vu dans le mois d'Avril 1776, ſur l'habitation de Belle-Terre, à une lieue de Cayenne, où je me trouvai, un bœuf mordu au muſeau par un ſerpent, dont on ignoroit l'eſpece; il devint d'abord très-enflé, il trembloit de toutes les parties de ſon corps, & enfin il tomba par terre, ſans qu'il fut poſſible de le faire relever. Le Négre vacher vint rendre compte à ſon maître de cet accident;

nous nous transportâmes ensemble sur les lieux, & nous trouvâmes l'animal couché par terre, ayant la respiration très-gênée : l'endroit mordu étoit à peine sensible, & on n'y voyoit qu'une petite égratignure sans le moindre gonflement, tandis que le reste du corps étoit fort enflé, & cette enflure paroissoit augmenter à vue d'œil. Un vieux Négre de cette habitation, qui a coutume de traiter ces morsures, arriva peu de temps après nous; il avoit ses deux mains plaines de feuilles d'herbes vertes; je les examinai & je vis que ces feuilles étoient celles du *basilic odorant* à grande feuille, avec quelques feuilles & fruits de petit piment. Après qu'il eut examiné le bœuf, il se fit donner de l'eau dans un bassin, dans lequel il écrasa une partie de ces feuilles, & des petits pimens, & lorsque l'eau eut bien pris la couleur verte de ces plantes, il en fit boire une partie au bœuf, & avec ce qu'il en resta il fit des frictions, d'abord sur l'endroit mordu, & ensuite sur tout le reste du corps de l'animal.

J'obſervai que ce Négre frottoit ce bœuf à contre-poil, & tâchoit de faire pénétrer ſur la peau, l'eau dont il ſe ſervoit. Environ trois à quatre minutes après cette opération, nous nous apperçûmes que l'animal étoit un peu mieux, la reſpiration devint beaucoup plus facile, & le gonflement parut ne plus faire des progrès. Comme il faiſoit très-chaud dans cet endroit, & que s'étoit à l'heure de midi & dans un champ à découvert, nous nous retirâmes, & nous laiſſâmes le vieux Négre, qui préparoit de nouvelle eau pour continuer les frictions : enfin le bœuf alla toujours de mieux en mieux, au bout de quatre heures il ſe leva, mangea de lui-même, & fut parfaitement guéri.

Un reméde dont on fait uſage depuis peu à Cayenne, pour la morſure du ſerpent, c'eſt le ſucre brut ; un habitant *d'Oyapoc*, m'a aſſuré l'avoir vu employer avec ſuccès, ſur un Négre mordu par un ſerpent à *grage*; il m'a aſſuré de plus, qu'il avoit conſidérablement diminué les accidens qui ont coutume

d'arriver à la partie mordue. La maniere d'administrer ce reméde, eſt d'en donner à manger à celui qui a été mordu, & d'en appliquer ſur la playe qu'on a ſoin de changer de temps en temps. On a obſervé que le ſucre theré & celui qui eſt rafiné, ne produiſent pas les mêmes effets, & que parmi les ſucres bruts, ceux qui ſont les plus gras & les plus noirs, ſont les meilleurs.

Je ſuis d'autant plus porté à croire, que ce reméde eſt bon, que l'expérience m'a prouvé qu'il produiſoit de bons effets pour la piquure de pluſieurs inſectes, & toutes les fois qu'il y eſt appliqué à temps, il diminue la douleur, arrête le gonflement, & prévient la fiévre, qui preſque toujours a lieu dans tous ces cas, comme nous le dirons ci-après. Ce qui vient encore à l'appui de ce que nous diſons ſur la vertu du ſucre, c'eſt l'obſervation de M. de la *Condamine*, ſur la propriété qu'il a de détruire la malignité des ſubſtances vénéneuſes, dont ſe ſervent les Indiens de l'Amazone, pour empoiſonner leurs fléches.

Enfin, le reméde, qui, depuis quelque-temps, a fait le plus de bruit pour la morſure des ſerpens venimeux, & auquel on a le plus de confiance, eſt *l'eau de luce*. En 1767, je trouvai, pour la premiere fois, l'occaſion d'en faire uſage ſur un Négre mordu par un ſerpent à *grage*; je lui donnai ſix gouttes de ce reméde dans environ deux onces d'eau, & je répétai cette doſe quatre fois par jour. La diminution & même la diſparition des accidens grâves, me fit croire que les alkalis volatils, étoient efficaces contre le venin de ces reptiles, je me hâtai en conſéquence de publier cette obſervation (1). Depuis ce temps, j'ai eu occaſion d'employer deux fois l'eau de luce. La premiere étoit pour un Négre mordu par un ſerpent dont j'ignorois l'eſpece, & les accidens ne furent pas bien violens : je lui adminiſtrai ce reméde de la même maniere qu'au Négre dont nous venons de parler; il en fit uſage pendant

(1) Voyez Journal de Médecine, mois d'Août 1770.

trois jours, & le quatrieme, il fut parfaitement guéri. Le second cas étoit sur un chien mordu si fortement par un serpent à *grage*, qu'en fuyant, il l'entraîna à plus de vingt à trente pas; les dents du serpent casserent vraisemblablement, & resterent dans la playe: je fis avaler à ce chien, presque sur le champ, six gouttes d'eau de luce, dans deux onces d'eau: les premieres doses ne parurent suivies d'aucun effet. Comme je m'apperçus que les accidens augmentoient de plus en plus, je rapprochai les doses, & au lieu des six gouttes, j'en donnai douze & quinze, dans environs deux onces de vin. Ce reméde ne parut produire aucun effet, & le chien mourut six heures après avoir été mordu, tourmenté de convulsions affreuses. Ce cas n'est pas le seul où la vertu des alkalis volatils ait semblé échouer: j'avais engagé M. *Clarac*, ancien Chirurgien du Roi au poste *d'Oyapoc*, actuellement habitant sur cette riviere, d'employer les alkalis volatils dans les

cas qu'il pourroit rencontrer; il ne manqua point d'en faire uſage ſur un de ſes Négres mordu par un ſerpent à *grage*, vers le commencement de l'année 1773 : la morſure étoit à la partie inférieure de la jambe gauche. Le Négre tomba peu de temps après, & ne peut plus ſe relever; il ſe plaignoit d'une douleur des plus fortes à l'endroit mordu : deux autres Négres l'apporterent tout de ſuite à la maiſon de leur maître, qui n'étoit pas à plus de cinquante pas de cet endroit. M. *Clarac* voyant l'état de ſon Négre, s'empreſſa de lui donner les alkalis volatils, & en donna d'abord huit à dix gouttes, dans environ trois onces de vin : la partie mordue étoit déjà conſidérablement gonflée; il y fit quelques ſcarifications & y appliqua deſſus le même reméde : le Négre ne ceſſoit de ſe plaindre de douleurs très-vives, il ſe couvrit de ſueurs froides, le pouls devint petit & preſſé, & le gonflement faiſoit toujours des progrès conſidérables. M. *Clarac* voyant que le reméde ne produiſoit aucun effet, ſe décida à en augmenter la

dofe, & à la répéter plus fouvent, de forte qu'il donna jufqu'à vingt gouttes d'efprit volatil à la fois ; mais les accidens furent toujours en augmentant, les forces du Négre diminuerent, le gonflement gagna de la jambe à la cuiffe, au bas-ventre, à la poitrine, & le Négre mourut quatre à cinq heures après la morfure. M. *Clarac* ne fit ufage d'aucun autre reméde, & lorfqu'il vit fon Négre pour ainfi dire perdu, il lui donna des dofes très-rapprochées de ce reméde, qui ne parut produire aucun effet. Ce Chirurgien, en m'inftruifant de toutes les circonftances de ce fait, me marquoit qu'il regrettoit bien fincérement, de ne pas avoir confié fon Négre à une Indienne fa voifine, qui traitoit toujours avec fuccès les morfures de ces reptiles, & qui depuis l'accident arrivé à fon Négre, elle avoit guéri un chaffeur, d'une habitation voifine, au moyen de la *tayove à ferpent.* Ce chaffeur avoit également été mordu vers la partie inférieure d'une de fes jambes, par un ferpent à *grage* qui tenoit une piece de

gibier, que ce Négre voulut lui enlever. Un chien appartenant à ce chasseur, qui voulut aussi disputer au serpent cette même proie, en fut mordu comme son maître, & il périt sous très-peu de temps. Le Négre fut porté tout de suite chez l'Indienne qui lui administra son remède, & le tira d'affaires ; de sorte qu'il en fut quitte pour un abscès qui arriva à l'endroit mordu.

Il résulte de tout ce que nous venons de dire, que parmi les remédes du pays, il y en a qui sont très-bons, & qui par conséquent, méritent d'être examinés avec plus d'attention qu'on n'a fait jusqu'à présent ; la maniere de les employer, & les doses qu'on en peut donner, ne sont connues que des Indiens ou des Négres, qui ont coutume d'en faire usage, & qui se cachent si bien pour les préparer, qu'il n'est guére possible de découvrir leur secret. Le *basilic odorant* qui entre dans le remède, dont le Négre que nous avons cité, se sert pour les bœufs mordus par ces reptiles, est une plante dont les vertus sont efficaces

contre la malignité de plusieurs substances vénéneuses. On verra dans le dernier Mémoire de ce volume, que dans l'année 1771, je lui découvris une vertu très-grande, pour arrêter les accidens causés par un des plus puissans poisons qu'il y ait dans le pays, c'est l'eau du *manioc*. J'avoue que je fus surpris, & en même temps bien aise, de voir en 1776, le Négre en faire usage pour la morsure des serpens : si j'avois resté plus long-temps dans cette Colonie, j'aurois continué à faire des expériences sur cette plante, qui semble avoir des vertus très-grandes. (1)

Quant aux alkalis volatils, il paroît que leur vertu n'est pas toujours bien sûre ; cependant comme il y a beaucoup d'observations en leur faveur, il con-

(1) Il est essentiel de ne pas confondre ce basilic, avec celui dont j'ai parlé dans le Mémoire IV, pour la guérison des fleurs blanches & des gonorrhées. Ce dernier est une plante indigene du pays, à laquelle on a donné le nom de *basilic sauvage*, par la ressemblance de ses feuilles, avec celles du basilic ordinaire d'Europe, qui est celui dont il est question dans ce Mémoire, & dans celui sur l'eau du *manioc*.

vient de continuer à en faire uſage ; l'expérience, cette véritable mere des progrès de l'Art, prononcera un jour définitivement, pour ou contre.

M. *Sonnini*, qui a reſté quelque temps dans la Guiane, a publié, depuis peu, des Obſervations qui ſemblent conſtater les vertus de ce reméde. Il combat d'abord un préjugé ridicule qu'on a dans ce pays, ſur une charlatanerie que les Négres pratiquent, pour préſerver de la morſure des ſerpens, & de la malignité de leur venin, & à ce ſujet il dit : *quelques Négres prétendent avoir le talent de préſerver des mauvais effets du venin, en ſe faiſant mordre par un de ces reptiles* (1). D'après cet expoſé, il eſt aiſé de voir que M. Sonnini n'eſt pas bien au fait du procédé qu'on emploie : je vais le décrire le plus ſuccintement poſſible.

Le Négre charlatan fait d'abord avec ſes deux mains, des frictions fortes ſur une jambe de celui qu'il veut préſerver du venin des ſerpens ; il prend enſuite

(1) Voyez Journal de Phyſique, par M. l'Abbé Rozier, mois de Décembre 1776, pag. 469.

un peu de chaque racine de différentes plantes, qu'il a dans un petit ſac, (parmi leſquelles j'ai connu celle de gingembre,) il les mâche & les réduit en pâte; il les crache enſuite par petits morceaux ſur la jambe frictionnée, & il continue les frictions juſqu'à ce que ces racines mâchées, ayent pour ainſi dire diſparu. Il prend dans le même ſac d'où il a tiré les racines, une tête de ſerpent deſſéchée, ſur laquelle il reſte encore quelques dents, & frotte cette tête ſur la même jambe, lui faiſant décrire certaines figures, en balbutiant quelques mots, auxquels perſonne n'entend rien. Souvent il arrive qu'en promenant cette tête ſur la jambe, les dents s'accrochent à la peau, & y produiſent une légere égratignure, de laquelle il ſort un peu de ſang; alors l'opération, dit le Négre, eſt bien faite : il remet la tête du ſerpent dans le ſac, reprend une petite bouchée de racines, dont il s'eſt déjà ſervi, les mâche & les crache de nouveau ſur la jambe, & continue à la frotter, juſqu'à ce que ces dernieres racines

ne paroiſſent plus, & la cérémonie eſt alors finie. Le Négre ferme enſuite bien exactement le petit ſac, dans lequel il y a des racines ſemblables à celles dont il a fait uſage pour les frictions, avec la tête deſſéchée du ſerpent, & le remet à la perſonne qui vient d'être frottée, lui recommendant de le porter continuellement ſur elle; lui aſſurant que ſi elle le quittoit, elle ne ſeroit plus à l'abri des morſures de ces reptiles, ni de la malignité de leur venin.

Tel eſt le procédé que les Négres emploient pour ſe préſerver des morſures des ſerpens. Je l'ai vu pratiquer en 1765, au poſte *d'Aprouague*, ſur douze à quinze perſonnes le même jour. Le Négre qui poſſédoit ce ſecret, étoit vieux & ſemblable à nos charlatans d'Europe; il alloit d'habitation en habitation, & cherchoit à trouver des dupes. Il s'en faut bien que tous les habitans, tant Créoles qu'Européens, ayent une confiance aveugle à ces impoſteurs; un grand nombre ſont même très en état d'apprécier la valeur de leurs ſecrets, & ſavent très-bien

le cas qu'on en doit faire : je ſuis ſurpris que M. *Sonnini* ne leur ait pas rendu plus de juſtice qu'il n'a fait.

La maniere dont s'exprime M. *Sonnini* au commencement de la page 474 du Journal cité, ſemble annoncer que dans le petit eſpace de temps qu'il a reſté à Cayenne, il a eu beaucoup d'occaſions de traiter ces morſures. Quoi qu'il en ſoit, je me bornerai, au ſujet de ſes Obſervations, à lui repréſenter, 1°. Que l'Indien qui fait le ſujet de ſa premiere Obſervation, me paroît ne pas avoir été mordu par un ſerpent à *grage*, par la raiſon que cette morſure eſt toujours ſuivie d'accidens grâves à la partie mordue, & dans le cas où l'on arrêteroit les effets du venin, le malade n'eſt guere en état de vaquer à ſes affaires ordinaires, qu'au bout d'un mois, & ſouvent ſix ſemaines. D'après ſon expoſé, l'Indien s'eſt levé le lendemain, & a été à la pêche le troiſieme jour. Il y a beaucoup d'apparence que le Négre qui fait le ſujet de ſa deuxieme Obſervation, a été mordu par un ſerpent, dont le venin n'a aucune

malignité, puiſque dans trois heures de temps, il a été complettement guéri. Si M. *Sonnini* avoit diſſéqué la gueule du ſerpent à *grage*, il auroit vu, par la diſpoſition & la ſtructure particuliere de ſes dents, que ces morſures doivent être ſuivies d'une irritation conſidérable, laquelle doit produire des accidens plus ou moins grâves; je ſuis d'autant plus ſurpris que cette recherche lui ait échappé, que ſon zele le portoit à tout connoître. 2°. M. *Sonnini* n'a vraiſemblablement pas été à portée de comparer les effets du venin du ſerpent à *grage*, avec ceux du ſerpent à *ſonnette*, car ſi cela eut été, il n'avanceroit pas comme il le fait, que le venin du premier eſt plus actif & plus mauvais que celui du ſecond (1). La malignité du venin du ſerpent à *ſonnette*, eſt connue de tous les Naturaliſtes, & tout le monde ſait à Cayenne, que lorſque quelqu'animal en eſt mordu, on n'a guere le temps de lui apporter des ſecours, & qu'il périt

(1) Voyez pag. 474, du Journal cité.

presque tout de suite. J'ai vu en 1774, sur une habitation des anses, un gros chien de chasse en être mordu, & il mourut en moins de trois quarts d'heures. 3°. La prudence de M. *Sonnini* étant déconnue, je suis surpris qu'il se soit décidé à donner l'eau de *luce* par cuillerées *dans un peu de vin*, sans qu'auparavant il n'ait été convaincu par des expériences bien faites, qu'une pareille dose de ces substances ne pouvoit produire aucun accident. Tous ceux qui sont instruits de la nature des alkalis volatils & de leur causticité, trouveront sans-doute, cette dose un peu outrée. 4°. Enfin, je finirai ce que j'ai à dire sur cet objet, en témoignant à M. *Sonnini* ma surprise de ce qu'il dit à la derniere page de ses Observations, *qu'on sera sans doute étonné, que dans la Guiane il n'y ait eu que lui muni de l'eau de luce.* Quoique M. *Sonnini* ait été peu répandu parmi les habitans de Cayenne, il n'est pas possible qu'il ait ignoré qu'un grand nombre de personnes sont munies d'alkalis volatils, & que plusieurs ont cherché les

les occaſions de vérifier leurs vertus : il n'a ſûrement pas ignoré que dans tous les Hôpitaux du Roi il y en a, & que tous ceux qui voyagent dans les bois, en portent toujours ſur eux ; je ne puis donc m'imaginer quels peuvent avoir été les motifs, qui l'ont engagé à s'exprimer ainſi.

Les animaux dont on craint le plus la piquure, ſont, la *mouche à drague*, le *ſcorpion*, *la bête à mille pieds*, & la *fourmi Flamande :* tous ces inſectes piquent par le moyen d'un aiguillon extrêmement pointu, ſitué à la partie la plus poſtérieure de leur corps, & enchaſſé dans la partie inférieure du ventre. Lorſque ces animaux veulent piquer, ils contractent & reſſerrent leur ventre pour faire ſortir l'aiguillon, & au moyen d'un petit mouvement qu'ils font, l'aiguillon entre dans le corps qu'ils veulent piquer ; j'ai obſervé que la pointe y reſte preſque toujours.

La piquure de la mouche à *drague* eſt la plus commune de toutes, parce

qu'elle vit & habite avec les hommes; de maniere qu'on ne la trouve nulle part, que dans les maiſons ſituées ſur le bord de la mer. Cette mouche n'eſt point naturellement mauvaiſe; j'ai obſervé pluſieurs fois qu'elle ne cherche à piquer, qu'autant qu'on la chagrine; de maniere que ſi elle ſe poſe ſur le viſage de quelqu'un, elle ne fait aucun mal, ſi on la laiſſe tranquille; mais ſi on veut la chaſſer, elle ſe venge dans l'inſtant, en tournant ſon ventre du côté de la peau, ſur laquelle elle enfonce ſon aiguillon.

L'effet de la piquure de la mouche à *dragne*, eſt de cauſer dans l'inſtant une douleur très-vive, qui ſe continue pendant plus de trois heures : la partie piquée enfle, & cette enflure devient conſidérable, ſur-tout ſi elle ſe rencontre à des parties délicates, comme au viſage, &c. la fievre ſe déclare enſuite avec un mal de tête très-fort, qui dure ſept à huit heures, plus ou moins. Les remédes qu'on a coutume d'employer pour

prévenir le gonflement, la fiévre, & pour appaiſer la douleur, ſont le ſuc de citron, avec lequel on frotte la partie, l'huile d'olive, & l'urine fraîche. J'ai obſervé qu'une goutte d'alkali volatil, verſé ſur la piquure, faiſoit beaucoup de bien. Enfin, le ſucre brut, qu'on applique ſur la partie, ma paru produire les meilleurs effets.

La piquure du *ſcorpion* ne paroît pas ſuivie d'accidens auſſi forts, que celle de la mouche à *drague*, du moins le gonflement & la douleur ſont moindres, ainſi que la fiévre. Les remédes qu'on emploie, ſont les mêmes que ceux dont nous venons de parler pour la piquure de la mouche à *drague*, ainſi que pour la piquure de la *bête à mille pieds*, qui produit à peu près les mêmes effets que celle du ſcorpion.

La piquure de la *fourmi Flamande*, eſt un peu plus mauvaiſe que celles dont nous venons de parler. La douleur, la fiévre & le gonflement, ſont plus forts & durent plus long-temps.

Les Négres ſont très-ſujets à être piqués par cette eſpece de fourmi, en travaillant dans les champs ; alors ils quittent le travail & reſtent couchés au moins deux jours. Je me ſuis aſſuré par des expériences ſuivies, que l'aiguillon de cette fourmi, qui eſt beaucoup plus gros & plus long que celui de la mouche à *drague*, eſt percé à ſa pointe, comme les dents venimeuſes du ſerpent à *grage*, & que toutes les fois qu'il entre dans quelque ſubſtance, il verſe par cette ouverture, une petite goutte d'humeur rouſſeâtre très-claire. J'ai conſtamment obſervé que cette humeur ſortoit dans le moment que la fourmi faiſoit un petit effort pour inſinuer ſon aiguillon dans le corps qu'elle vouloit piquer.

Les remédes qu'on emploie contre cette piquure, ſont les mêmes que ceux que j'ai indiqué contre celle de la mouche à *drague*. Si dès le premier moment on n'employoit aucun de ces moyens, & que le gonflement devint très-fort, ainſi que la douleur, on appliqueroit

ſur la tumeur, des cataplaſmes anodins, qu'on auroit ſoin de renouveller deux fois par jour. Ces tumeurs ſe terminent conſtamment par la réſolution, je n'en ai jamais vu qui ayent ſuppuré.

MÉMOIRE XII.

Sur le Parraqua (1).

LE *parraqua* eſt un oiſeau de l'Amérique méridionale de la groſſeur d'une petite poule, à laquelle il reſſemble par la forme de ſon corps, de ſon bec, de ſes jambes & de ſes pieds. La couleur de ſon plumage eſt d'un brun foncé ſur le dos & fauve ſous le ventre; les barbes de quelques plumes des aîles & de la queue, tirent un peu ſur le roux: ſes aîles ſont courtes & ſon vol peſant. Sa queue conſtamment compoſée de douze pennes toutes égales, eſt pendante & longue de près d'un pied. La couleur de ſon bec, de ſes jambes & de ſes pieds, eſt d'un roux noirâtre; ſes pieds ſont compoſés de quatre doigts, trois en avant & un en arriere, tous armés d'ongles ſemblabes à ceux des poules.

(1) Voyez planche premiere, qui repréſente l'oiſeau dans ſon état naturel.

Les yeux du *parraqua* ne ſont ni petits, ni grands, & leur couleur eſt ſemblable à celle de ſon plumage; mais lorſqu'il fait retentir ſa voix ils deviennent rouges, de même qu'une petite peau qui eſt ſous ſa gorge, & qui n'eſt ſenſible que lorſque cet oiſeau crie, ou qu'il eſt en colere.

Les plumes qui couvrent le deſſus de la tête du *parraqua*, ſont de couleur fauve, & plus longues que dans les autres oiſeaux qui n'ont point de huppe; il a la faculté de les dreſſer en forme de crête. J'ai obſervé dans des *parraquas* privés, que les mâles les dreſſoient ſouvent, & les femelles très-rarement.

Le cri de cet oiſeau eſt peut-être le plus fort de tous ceux du nouveau monde; il exprime poſitivement le mot *parraqua* d'où lui vient ſon nom. La force de cette voix m'avoit toujours fait ſoupçonner quelque choſe de particulier dans l'organe qui la produit; je m'empreſſai, en conſéquence, de diſſéquer pluſieurs de ces oiſeaux, & je trouvai en

effet que la trachée-artere, au lieu d'entrer dans la poitrine comme dans les autres oiseaux, se portoit, au contraire, vers l'extérieur de cette cavité, passoit sur la partie antérieure de la clavicule gauche, descendoit le long & au dehors du sternum, recouverte seulement de la peau, jusque près de la partie inférieure du cartilage xyphoïde, où elle se recourboit, en faisant une anse, & remontoit de l'autre côté du sternum à peu de distance de la portion descendante, gagnoit enfin la partie supérieure de la poitrine, passoit sur la partie antérieure de la clavicule droite, & entroit dans cette cavité pour aller s'y distribuer comme à l'ordinaire (1). Cette disposition me parut d'abord fort singuliere; je continuai mes recherches pour m'assurer si elle étoit constante dans tous ces oiseaux, & elles servirent à me faire connoître qu'elle étoit propre & particuliere aux mâles seulement, tandis que

(1) Voyez planche deuxieme qui représente l'oiseau disséqué, & la structure particulier de cette partie.

dans les femelles, cette partie étoit comme aux autres animaux. Je m'empressai alors de communiquer ce fait à l'Académie Royale des Sciences, à laquelle j'envoyai à ce sujet un petit Mémoire. M. *Daubanton*, membre de cette Compagnie, qui trouva cette structure extraordinaire, me marqua qu'il seroit bien aise de voir la disposition de cette partie sur l'oiseau même, & qu'en conséquence il me prioit de lui en envoyer un conservé dans du taffia. Je profitai de la premiere occasion qui se présenta pour satisfaire ce célèbre Académicien, & peu de temps après il me fit l'honneur de m'écrire qu'il avoit reçu le *parraqua* que je lui avois envoyé, & qu'il s'étoit assuré de la conformation de la trachée-artere. Il m'informa en même temps que l'Académie avoit arrêté que mon Mémoire seroit imprimé dans ceux des Savans étrangers, & qu'elle feroit mettre à la suite de mon Observation, une note qui indiqueroit, que le Pere Feuillée est le premier Auteur

de cette découverte : comme on peut le voir dans ses observation physiques, mathématiques & botaniques *in*-4°. *pag.* 285. Cet Auteur appelle cet oiseau *catracas*, & il dit, que sa trachée-artere descend jusqu'au dessous du ventre, remonte ensuite vers le gosier, &c. M. *Daubenton* finit par me dire, que mon Mémoire ne sera imprimé que parce que mes Observations ont été faites avec plus d'exactitude que celles du Pere Feuillée.

L'organisation particuliere de la trachée-artere de cet oiseau, est sans doute la vraie cause de la force de sa voix. C'est depuis la pointe du jour jusqu'au soleil levé, qu'il l'a fait le plus entendre, en répétant plusieurs fois de suite le mot *parraqua*; ils crient ordinairement plusieurs ensemble, & se répondent alternativement les uns aux autres. La saison où ils crient le plus fort & le plus souvent, est au commencement & à la fin de l'hiver, & ce temps annonce précisément celui de leurs amours. Ils

couvent aſſez conſtamment deux fois l'année; la premiere couvée, eſt toujours en Décembre ou Janvier, & la ſeconde en Juin ou Juillet. Pendant le temps de l'incubation & de l'éducation de leurs petits; on les entend peu, à moins que ce ne ſoit quelque mâle qui ſe rencontre ſans compagnie, & alors il crie juſqu'à ce qu'il en ait trouvé une.

Les *parraquas* pondent quatre, cinq & ſix œufs à la fois; ils conſtruiſent leurs nids ſur des petites branches bien touffues, à environ ſept à huit pieds de haut. Lorſque les petits ſont éclos, ils deſcendent peu de temps après leur naiſſance à terre, & la mere les conduit & les mene comme nos poules menent leurs pouſſins. Les alimens ordinaires de ces oiſeaux, ſont des graines & des fruits de toute eſpece; mais lorſque les *parraquas* ſont jeunes, & qu'ils ne font que ſortir de leurs nids, ils vivent preſque toujours de vers & de petits inſectes, que la mere leur trouve en grattant la terre. Lorſqu'ils ſont grands & en état de voler, ils quittent

& abandonnent leur mere, cherchent eux-mêmes leur ſubſiſtance. Outre les fruits & les graines dont ils ſe nourriſſent, ils mangent auſſi de l'herbe tendre; auſſi en voit-on ſouvent par terre le long des ſavanes ou prairies, où il y a de l'herbe jeune & verte, & cela du bon matin peu après le lever du ſoleil; car, ſi-tôt que la chaleur commence à devenir un peu forte, ils s'enfoncent dans les bois, & reſtent dans les endroits les plus touffus & les plus garnis de feuilles vertes, où l'on a beaucoup de peine à les découvrir; le ſoir ils ſortent de leur priſon, font d'abord entendre leur voix, & vont chercher de quoi manger.

Les *parraquas* ſe trouvent en général par-tout; c'eſt-à-dire, dans les grands bois à l'intérieur des terres, ainſi que ſur les bords de la mer. Ils ſe plaiſent beaucoup aux niamens (1) & aux environs des établiſſemens & des terres cultivées : au contraire, les *hocos*, *agamis*,

(1) On appelle niamens, des bois revenus dans des terres qui ont été cultivées.

marayes & grosses perdrix, &c. ne se trouvent que dans les grands bois, & à quelque distance de la mer. Les *parraquas* qui vivent aux environs des établissemens, sont sauvages & fort rusés, de sorte qu'on a bien de la peine à les attraper ; mais ceux qui vivent dans l'intérieur des terres, & qui voient rarement l'homme, sont beaucoup moins farouches, & on les approche plus facilement. Lorsqu'on en rencontre de petits, & qu'on les éleve dans les maisons, ils deviennent si privés, que souvent ils en sont incommodes ; ils ne quittent jamais le lieu où ils ont été élevés ; ils couchent toujours dehors, perchés sur les arbres qui en sont les plus voisins ; ils y restent jusqu'à ce que le soleil soit levé, & ils ont grand soin de faire entendre leur voix si-tôt que le jour paroît. La chair du *parraqua* est très-bonne à manger, & on la compare, sur-tout celle des jeunes, à la chair des faisans. Les vieux sont fort durs ; les habitans de Cayenne ont observé

que ces oiſeaux faiſoient une fort bonne ſoupe.

Le ſeul oiſeau qui ait du rapport avec le *parraqua*, c'eſt le maraye; mais il en differe, à tant d'égards, comme je le dirai dans l'hiſtoire de ce dernier, qu'on ne peut pas ſe refuſer de regarder ces deux oiſeaux, comme très-différens l'un de l'autre.

1.e

martinet.

Le Parraqua ♂.

2.e

Martinet.

Le Parraqua, ouvert.

MÉMOIRE XIII.

Sur le Maraye (1).

LE *maraye* eſt un oiſeau de l'Amérique méridionale ; il ſe trouve très-communément dans tous les bois de la Guiane ; ſon nom lui a été donné par les Indiens ou naturels du pays ; les François l'appellent faiſan, de même que le *parraqua* : en effet, ſe ſont les oiſeaux qui ont le plus de rapport au faiſan.

Le *parraqua* & le *maraye*, ſont donc deux oiſeaux qui ſe reſſemblent à bien des égards, comme je l'ai dit dans l'hiſtoire du premier ; on peut y en ajouter un troiſieme, qui a un grand rapport avec ces deux derniers, ainſi que je le ferai voir dans le Mémoire ſuivant, &

(1) J'ai préféré le nom de *maraye* à celui de *marail*, dont preſque tous les Naturaliſtes ſe ſervent, par la raiſon que le premier eſt le véritable nom que les Indiens ont donné à cet oiſeau.

auquel on peut donner le nom de troisieme faisan de la Guiane.

Le *maraye* eſt un oiseau de la grosseur d'une poule ordinaire, à laquelle il ressemble par la forme de son corps, de son bec, de ses jambes, & de ses pieds; la couleur du fond de son plumage, eſt d'un noir dont les reflets sont verdâtres, avec de petites taches blanches aux environs du jabot & du cou; ses aîles sont courtes, & son vol pesant; sa queue conſtamment composée de douze pennes toutes égales, eſt longue & pendante, & l'oiseau a la faculté de la relever & de l'étendre en évantail, ce qui annonce pour l'ordinaire son contentement (1). M. *le Comte de Buffon*, dans l'hiſtoire qu'il donne de cet oiseau, dit, que le *maraye* a les plumes de la queue en tuyaux d'orgue, comme le faisan. Cette ſtructure n'exiſte point

(1) C'eſt vraisemblablement d'après ce caractere, que M. Aublet a aſſuré à M. de Buffon, que cet oiseau eſt un véritable dindon. Voyez Hiſtoire Naturelle des oiseaux, par M. de Buffon, tom. IV. pag. 154.

point dans l'état naturel de cet oiseau, à moins qu'on ne lui ait arraché les plumes de la queue, dans des temps différens. Je suis surpris que M. *Sonnini*, qui a observé cet oiseau sur les lieux, ait dit aussi, que les plumes de sa queue sont disposées comme celles du faisan (1).

Le bec du *maraye* est noirâtre, de la longueur, de la grosseur & de la forme de celui de nos poules; il a sous la gorge une peau mince, qui pend communément d'un demi-pouce, & quelquefois d'avantage; cette peau, dans l'état ordinaire de l'oiseau, est d'un rouge pâle, mais elle devient d'un rouge vif & éclatant toutes les fois qu'on l'irrite ou qu'il a été blessé par des chasseurs, elle augmente aussi de volume & d'étendue, soit en longueur, soit en épaisseur.

Le célebre Naturaliste, que j'ai déjà cité, ne fait point mention de cette membrane charnue; il dit seulement, *que le marail a une espace nud & rouge*

(1) Voyez Journal de Physique, par M. l'Abbé Rozier, mois d'Avril 1775, pag. 346.

ſous la gorge (1). M. *Sonnini*, en parlant de cet oiſeau, s'exprime ainſi: « la gorge eſt dénuée de plumes, la peau „ en eſt rouge & ſemée de poils noirs; „ cette peau n'eſt point une membrane „ comme le dit M. Briſſon, ſans doute, „ pour rapprocher le marail du genre „ du dindon, dans lequel il le range (2) ». Je puis cependant bien aſſurer à M. *Sonnini*, que s'il eut obſervé bien attentivement cet oiſeau, il n'auroit vu d'autre partie ſous la gorge, dénuée de plumes & rouge, que la membrane dont j'ai parlé, ſur laquelle il y a en effet de petits poils noirâtres. Cette membrane eſt ſi ſenſible dans les *marayes* vivans, qu'il n'y a perſonne dans la Guiane, qui ne la connoiſſe: je l'ai vue dans des *marayes* bleſſés par des chaſſeurs, avoir plus d'un demi-pouce d'étendue, & d'un rouge des plus vif; mais ſi-tôt que l'oiſeau eſt mort, le rouge diſparoît & la membrane s'efface preſque

(1) Voyez Hiſtoire Naturelle par M. de Buffon, tom. IV. pag. 154.

(2) Voyez le Journal de Phyſique déja cité, pag. 347.

tout-à-fait, de ſorte qu'alors il faut ſavoir qu'elle exiſte pour pouvoir la trouver. Les yeux de cet oiſeau ſont dans l'état ordinaire, petits & d'un brun foncé, l'iris eſt noirâtre, & non jaune comme le dit M. *Sonnini* (1); dans la colere ils deviennent plus gros & plus ſaillans; la membrane externe propre & particuliere aux yeux des oiſeaux, devient d'un rouge très-vif; dans cet état, les plumes qui couvrent le deſſus de ſa tête ſe dreſſent, ſa voix ſe fait entendre très-fortement, & enfin l'animal devient ſi défiguré, qu'il ne reſſemble plus à ſon eſpece, & tout annonce en lui l'émotion de la colere la plus vive. Ses jambes & ſes pieds ſont d'un rouge vif, les doigts ſont au nombre de quatre, trois en avant & un en arriere beaucoup plus court que les trois autres; tous ces doigts ſont terminés par des ongles noirs aſſez aigus, qui lui ſervent, non-ſeulement à s'accrocher ſur les arbres, mais

(1) Voyez Journal de Phyſique, pag. 347.

encore à gratter la terre lorſqu'il a des petits, comme font les poules.

Tels ſont les caracteres extérieurs par leſquels on peut au premier coup d'œil reconnoître un *maraye* (1); nous allons maintenant examiner la diſpoſition des parties internes, & cette connoiſſance ſera ſans doute plus utile pour aſſigner à cet oiſeau, ſon vrai rang parmi les eſpeces qui en approchent le plus.

Le *maraye* a un jabot, comme tous les oiſeaux granivores, moins grand & plus mince que celui de nos volailles; ſon eſtomac ou gégier eſt plus grand, plus mince, & par conſéquent moins muſculeux; le reſte du canal inteſtinal paroît beaucoup moins long : quant aux autres parties internes contenues dans le bas-ventre, je n'y ai rien découvert d'intéreſſant; il n'en eſt pas de même des parties de la reſpiration, elles méritent d'être examinées avec attention.

La trachée-artere du *maraye*, deſcend

(1) Voyez planche troiſieme, elle repréſente cet oiſeau dans ſon état naturel.

comme dans tous les animaux, le long du col, ſur la partie antérieure de l'œſophage; parvenue à l'entrée de la poitrine, elle ſe dirige vers l'extérieur de cette cavité, & paſſe ſur la portion antérieure de la clavicule gauche, s'avance ſur la partie ſupérieure du ſternum, recouverte ſimplement de la peau, & deſcend de quelques lignes ſur cet os; elle ſe recourbe enſuite, & remonte en ſe portant vers la partie droite, & paſſe ſur la portion antérieure de la clavicule du même côté, ſur laquelle elle ſe recourbe pour entrer dans la poitrine, où elle va ſe terminer, comme dans les autres animaux.

La portion de la trachée-artere, qui s'avance ſur le ſternum, pour former l'anſe inférieure qu'elle fait avant de remonter, a communément dix-huit lignes de long, depuis l'extrémité ſupérieure de la poitrine, juſqu'à la partie inférieure de ſa courbure; cette anſe ou courbure, ſe trouve fortement embraſſée, par un muſcle très-fort, dont

quelques fibres ſemblent ſe confondre avec la ſubſtance cartilagineuſe des anneaux de la trachée-artere; le reſte des fibres charnues n'y ſont jointes qu'au moyen d'un tiſſu cellulaire aſſez lâche.

Ce muſcle a communément quatre pouces de long, & deſcend juſqu'au cartilage xyphoïde, où il va ſe terminer à quelques lignes de ſa partie inférieure, en s'y attachant fortement par des fibres tendineuſes. La diſpoſition de ce muſcle eſt telle, qu'en partant de l'anſe de la trachée-artere, ſes fibres ſont jointes & confondues enſemble, & ne forment qu'un ſeul corps; mais à quelques lignes de cette anſe, il ſe partage en deux bandes, qui en deſcendant ſe portent, une de chaque côté de la crête du ſternum, ne reſtant jointes enſemble que par un tiſſu cellulaire aſſez lâche; ces deux bandes charnues, en deſcendant confondent pluſieurs de leurs fibres avec celles des pectoraux : enfin, lorſqu'elles ſont parvenues vers la partie inférieure du ſternum, elles ſe rappro-

chent & ſe joignent de nouveau, leurs fibres deviennent tendineuſes, & forment par leur union, un tendon plat & court, qui s'attache fortement à la portion inférieure du cartilage xyphoïde, comme je l'ai déjà dit (1) : d'après cette diſpoſition, il paroît, que le véritable uſage de ce muſcle eſt d'aſſujettir la portion de la trachée-artere, qui s'avance ſur le ſternum, afin que dans les différens mouvemens de cet oiſeau, elle ne remonte pas, ce qui auroit pu arriver fort aiſément, par le peu de longueur de la portion qui s'avance ſur cet os, & qui n'y eſt attachée que par un tiſſu cellulaire fort lâche. Cette diſpoſition de la trachée-artere, & le muſcle dont nous venons de parler, ſe trouvent indiſtinctement dans le mâle & la femelle des *marayes* ; j'étois d'autant plus intéreſſé à vérifier le fait, que dans *le parraqua*, la poſition de la trachée-artere ne ſe trouve telle que je l'ai décrite, que dans le mâle ſeulement; mais dans

(1) Voyez planche quatrieme; elle repréſente l'oiſeau diſſéqué, & fait voir la diſpoſition de ces parties.

les *marayes*, il ne doit rester aucun doute sur l'existence de ces parties dans les femelles; j'en ai disséquées plusieurs qui avoient des œufs prêts à être pondus, & elles avoient ces parties comme les mâles.

On ne trouve des *marayes* que dans les grands bois, & à quelque distance de la mer; ils préferent les endroits secs & élevés, aux endroits bas & marécageux; souvent on en trouve plusieurs ensemble, quoique M. *Sonnini* dise qu'ils ne sont jamais que par paires, & qu'ils fuient la société de leurs semblables (1); c'est sur-tout en été qu'on en rencontre six, huit, & quelquefois plus ensemble, de même que les hocos & les agamis, &c. Mais dans l'hiver, qui est la saison des pluies, & le temps où ils ont coutume de couver, ils sont beaucoup plus isolés, souvent alors on les trouve par paires. Les *marayes* couvent ordinairement deux fois par an; c'est-à-dire, au commencement des pluies, vers

(1) Journal de Physique, pag. 348.

le mois de Décembre ou Janvier, & à la fin de cette ſaiſon, comme au mois de Mai ou Juin ; ils ont coutume de pondre trois à quatre œufs, & ſouvent ſix. M. *Soninni* croit qu'ils n'en pondent que deux, mais je n'ai jamais trouvé de nid où il n'y en eut plus de deux, preſque toujours quatre & ſouvent ſix. Ces oiſeaux conſtruiſent leurs nids au milieu des arbres bien touffus, & le plus près du tronc qu'ils peuvent, de ſorte qu'on a bien de la peine à les découvrir. Lorſque les œufs ſont éclos, la mere nourrit les petits dans leur nid, juſqu'à ce qu'ils ſoient un peu grands, & que leurs plumes commencent à ſortir ; alors, âgés ſeulement de douze à quinze jours, ils deſcendent à terre avec leur mere, qui les mene comme nos poules menent leurs pouſſins.

Les petits *marayes* une fois à terre, vivent de petites graines, des fruits mûrs, & même de petits vers & d'inſectes ; leur mere gratte la terre tout comme nos poules, elle reçoit également ſes petits ſous ſes aîles, où elle

les met à l'abri de la pluie & des injures du temps : enfin, ils s'y réfugient toutes les fois qu'ils ſont pourſuivis ou attaqués par d'autres animaux, contre leſquels la mere peut les défendre. Lorſqu'ils ſont grands & en état de voler, ils quittent leur mere, cherchent eux-mêmes leur ſubſiſtance, & reſtent enſemble juſqu'au renouvellement des pluies, où la ſaiſon des amours les ſépare par paires.

Les *marayes* ne deſcendent guere à terre, que lorſqu'ils ont des petits ; dans tout autre temps ils reſtent perchés ſur les arbres ; le matin & le ſoir ſont les temps les plus favorables pour les découvrir ; ils ſont alors perchés ſur des arbres où il y a quelque graine ou quelque fruit propre à leur nourriture, & il eſt d'autant plus aiſé à les y découvrir, qu'en mangeant, ils en laiſſent tomber par terre, qui font du bruit, & avertiſſent les chaſſeurs de l'endroit où ils ſont. Sur les huit à neuf heures du matin, où la chaleur devient un peu forte, ils ont ſoin de ſe mettre vers le

milieu des arbres touffus, où ils sont fraîchement & à l'abri des rayons du soleil ; ils y restent assez tranquilles jusqu'à quatre à cinq heures du soir, où ils vont de nouveau chercher de quoi manger.

Lorsqu'on prend de jeunes *marayes*, ils s'apprivoisent fort aisément, & deviennent extrêmement privés ; ils connoissent si bien la maison où ils ont été élevés, qu'ils ne la perdent jamais de vue, c'est-à-dire, que s'ils s'en éloignent, ils savent très-bien la retrouver ; mais on a bien ne la peine à les y faire coucher, ils préferent toujours à passer la nuit sur les toits, ou perchés sur des arbres voisins de la maison, à peu près comme font les poules, lorsqu'elles couchent dehors. Je ne connois point d'exemple, que des *marayes* privés, ayent couvé & produit des petits ; les femelles pondent bien des œufs, mais elles les laissent tomber en marchant, sans chercher à construire aucun nid, ni montrer la moindre disposition à l'incubation. Il en est de même des *hocos* ;

j'en ai vu deux à *Oyapoc*, dont l'un étoit mâle & l'autre femelle, qui ne se quittoient jamais; la femelle pondoit tous les hivers plusieurs œufs qu'elle laissoit tomber par terre au premier endroit où elle se trouvoit, sans jamais montrer la moindre disposition à faire des nids, ni à couver : au reste, une grande partie de ces œufs étoient sans coque.

Le cri du *maraye* est doux & léger dans l'état ordinaire, & c'est celui qu'il fait entendre tous les matins à la pointe du jour; mais lorsqu'il est blessé ou irrité par quelqu'animal qui le poursuit, il pousse des cris beaucoup plus forts & plus véhémens, dont la formation paroît être dûe à la grande étendue de la trachée-artere, & à l'espece de crosse qu'elle forme sur la partie supérieure du sternum.

La chair du *maraye* est très-bonne à manger, sans qu'elle soit comparable à celle de nos faisans, d'autant plus qu'il est fort rare d'en trouver qui ne soient durs; aussi ne peut on les manger qu'en daube, ou bien à la soupe : si on

3e

Martinet

Le Marayé.

j'en ai
étoit m
quittoie
les hive
tomber
où elle
la moin
ni à cou
tie de c

Le cr
dans l'é
fait ent
du jour
rité par
il pouff
& plus
paroît é
la trach
qu'elle
du ftern

La ch
manger
à celle
qu'il eft
foient d
qu'en da

4e.

Le Maraye ouvert.

j'en
étoit
quitt
les h
tomb
où el
la m
ni à
tie de

Le
dans
fait e
du jo
rité p
il po
& plu
paroît
la trac
qu'elle
du ſte

La
mange
à celle
qu'il e
ſoient
qu'en

en rencontre quelqu'un de jeune, & qu'il ſoit gras, on peut le faire rôtir, à cet âge ils ſont aſſez tendres.

Telle eſt l'hiſtoire du *maraye*, qui quoique fort commun dans tous les bois de la Guiane, étoit très-mal connu : je vais paſſer à l'*yacou*, qui ne paroît pas l'être beaucoup mieux ; à la vérité ce dernier eſt beaucoup plus rare, & n'habite que certains cantons.

MÉMOIRE XIV.

*Sur l'*Yacou (1).

L'*YACOU* eſt un peu plus gros que le maraye, il reſſemble à ce dernier par la forme du corps ; la couleur du fond de ſon plumage eſt auſſi la même, avec cette différence qu'il a beaucoup plus de taches blanches à l'extérieur de ſes aîles & ſur la tête ; les plumes qui couvrent cette derniere partie, ſont auſſi plus longues que celles du maraye, & il les dreſſe plus ſouvent & plus facilement que lui ; ſes yeux ſont grands & très-ſaillans, l'iris eſt d'un roux pâle, & la prunelle noire ; ils ſont entourés d'une peau bleuâtre ſans plumes, & qui reſſemble aſſez bien à celle qui entoure les yeux des jeunes dindons. La couleur de cette peau ſe continue juſques près

(1) Le nom d *Yacou* paroît avoir été donné à cet oiſeau par les Indiens du Bréſil ; j'ai cru devoir le lui conſerver comme étant le plus généralement connu. Les Indiens de la Guiane l'appellent *couyovit.*

de deux tiers du bec, & l'autre tiers eſt d'une couleur noirâtre.

L'*yacou*, ainſi que le maraye, a une peau mince, qui lui pend ſous la gorge, avec cette différence qu'elle eſt d'un noir obſcur, ſur laquelle on voit quelques petits poils également noirs. Je n'ai jamais vu changer cette membrane de couleur, dans le temps que cet oiſeau s'irrite, non plus que ſes yeux, qui dans tous les états m'ont paru reſter les mêmes. Ses aîles ſont courtes & ſemblables à celles du maraye, auſſi a-t-il exactement le même vol. Sa queue eſt un peu plus longue, compoſée, comme celle du maraye, de douze pennes toutes égales: dans l'état ordinaire & tranquille de l'*yacou*, elle eſt pendante, mais il la releve & l'étend ſuivant les différentes émotions qui l'affectent. J'ai obſervé dans ceux que j'ai vu privés, qu'ils ne manquoient jamais de la relever lorſqu'on les carreſſoit, ou qu'on leur donnoit à manger quelque choſe qui les flattoient; leurs jambes & les doigts de leurs pieds ſont rouges comme ceux du

maraye, ils ont également trois doigts en avant, & un en arriere, tous armés d'ongles assez aigus, longs & noirs (1).

Le cri de l'*yacou* est doux & très-foible, il produit deux sons différens; le premier, qui paroît être le plus naturel, est celui qu'il fait entendre presque toujours; il est dû à l'expiration de l'air, & semblable au cri des petits dindons; le second, plus foible que celui-ci, qu'il fait entendre beaucoup plus rarement, semble être produit par l'inspiration de l'air: ce cri paroît être plaintif; aussi, on ne l'entend guere que lorsque l'animal est triste ou malade, ou lorsqu'il est pressé par la faim, & qu'il veut manger. Les Indiens ont trouvé au premier de ces cris, quelque rapport avec l'expression *couyovit*; le second exprime assez bien celui d'*yacou*: deux noms qu'on a donné à cet oiseau.

La position de la trachée-artere de l'*yacou*, n'a absolument aucun rapport

(1) Voyez planche cinquieme, qui représente cet oiseau dans son état naturel.

avec

avec celle du maraye, ni avec celle du parraqua ; je me ſuis procuré pluſieurs de ces oiſeaux, que j'ai diſſéqués, & je n'ai rien trouvé de particulier dans cette partie, laquelle ſe porte directement dans la poitrine, pour s'y diſtribuer comme dans les autres oiſeaux, & cela indiſtinctement chez le mâle & la femelle; quant aux autres parties internes, je n'y ai rien vu de remarquable.

Les mœurs & les habitudes de l'*yacou*, paroiſſent être les mêmes que celles du maraye; j'ai queſtionné à ce ſujet, les Indiens qui ſont le plus à portée d'en voir, & tous m'ont aſſuré, qu'ils pondent la même quantité d'œufs, qu'ils conſtruiſent leurs nids de la même façon, & élevent leurs petits de même, qu'ils ſe nourriſſent des mêmes alimens, & enfin, qu'ils ont les mêmes diſpoſitions à s'apprivoiſer dans les maiſons, & à ne vouloir coucher que ſur les toits, ou perchés ſur des arbres près de l'endroit où ils ont été élevés.

L'*yacou*, eſt un oiſeau extrêmement rare aux environs de Cayenne, & on

ne le trouve que très-avant dans l'intérieur des terres, ou aux environs de l'Amazone; on le trouve aussi très-fréquemment dans le haut de la riviere de l'Oyapoc, sur-tout, vers le *Camoupi*. Pendant mon séjour dans ce pays, je n'ai guere vu que dix à douze de ces oiseaux, & tous venoient du haut de l'Oyapoc; les Indiens qui y sont établis, en apportent de vivans & de privés, & ce sont les seuls qu'on voit à Cayenne. M. de Fiedmond, Gouverneur, en avoit un qui lui avoit été donné par ces Indiens; il étoit extrêmement privé; il se promenoit dans la plûpart des maisons de Cayenne, & ne manquoit jamais de venir tous les soirs se coucher sur la maison du gouvernement. Lorsque je partis pour la France, M. de Fiedmond, eut la complaisance de m'en faire présent, & malgré la traversée la plus longue & la plus pénible, je l'ai conservé jusqu'aux portes de Marseille, où j'ai eu le désagrément de le perdre.

D'après les caracteres que je viens

d'aſſigner à l'*yacou*, on voit qu'il en a beaucoup de communs avec le maraye: cependant quelques-uns ſont aſſez différens pour pouvoir établir deux eſpèces diſtinctes d'oiſeaux, qui paroiſſent ne s'être jamais mêlés enſemble; la ſeule poſition de la trachée-artere dans le maraye, qui ne ſe trouve point dans l'*yacou*, ſuffiroit ſans doute pour établir leur différence, ſans compter un grand nombre de caracteres extérieurs, qui ne ſe trouvent pas les mêmes; comme, la différence de la couleur de la peau qui leur pend ſous la gorge, qui eſt noire à l'*yacou*, & rouge au maraye; celle des yeux, qui dans le premier ſont grands, très-ſaillans, & entourés d'une peau bleuâtre, tandis qu'au maraye ils ſont petits, ſans peau bleuâtre, & deviennent rouges lorſqu'il eſt irrité: enfin, la différence de la groſſeur, de la couleur du plumage, & des endroits qu'ils habitent, font encore de ces oiſeaux, deux eſpèces très-diſtinctes.

Il en eſt de même du parraqua, quoiqu'il ait la diſpoſition de la trachée-

artere, fort semblable à celle du maraye; néanmoins elle en differe assez, pour voir que c'est une espece à part; celle du parraqua descend jusqu'à la partie inférieure du sternum, & celle du maraye ne descend qu'à quelques lignes de la partie supérieure de cet os, où elle est assujettie par un muscle fort, qui après l'avoir embrassée à sa courbure inférieure, va se terminer au cartilage xyphoïde; ce muscle n'existe point dans le parraqua : celui-ci a une voix des plus fortes, exprimant positivement son nom; le maraye a au contraire un cri très-doux & fort léger, qui n'a aucune expression déterminée; il a de plus, une membrane rouge qui lui pend sous la gorge, que le parraqua n'a point : enfin on observe encore des différences dans leur grosseur, la couleur de leur plumage, leurs habitudes & leurs mœurs, &c.

D'après l'histoire que nous venons de faire du *parraqua*, du *maraye*, & de l'*yacou*, & de la comparaison de leurs principaux caracteres, il est aisé de voir

5e

martinet

L'yacou.

artere,
néanm
voir q
du pa
inférie
raye r
de la
elle ef
qui ap
bure ir
tilage
point
voix d
vemen
traire
qui n'a
il a de
lui pen
n'a po
différe
leur d
& leur
D'ap
de fair
l'*yacou*
princi

que ces trois oiſeaux forment trois eſpeces diſtinctes, & il ſera facile à l'avenir de ne plus les confondre enſemble, comme cela eſt arrivé plus d'une fois, parce qu'on ne connoiſſoit que quelques-uns des caracteres extérieurs, qui ſont communs à ces trois oiſeaux.

MÉMOIRE XV.

Sur le Manioc, *sa culture, & les différentes préparations qu'on en fait.*

LE *manioc* est un arbrisseau qu'on cultive dans presque toute l'Amérique méridionale ; les Indiens, les Négres, & même une partie des Blancs se nourrissent avec sa racine, préparée de différentes façons. Il seroit inutile de décrire cet arbrisseau, parce qu'en Amérique tout le monde le connoît, & que d'ailleurs un grand nombre de personnes en ont donné des descriptions très-exactes. Je me contenterai seulement de faire observer, qu'à Cayenne on en connoît de deux especes ; la premiere est appellée simplement *manioc* (1) ; tout le

(1) On connoît à Cayenne quatre ou cinq sortes de *maniocs*, qui ne different que par quelques caracteres extérieurs, très-peu sensibles, la racine est la même, & l'eau qu'on en extrait est toute vénéneuse.

monde la cultive, & elle ſert de nourriture à la plus grande partie des habitans de ce pays; l'eau qu'on extrait de ſa racine, lorſqu'on la prépare, eſt un poiſon des plus actifs. La ſeconde eſpece eſt connue ſous le nom de *camanioc*, on la cultive peu dans cette colonie; l'eau de ſa racine n'eſt point vénéneuſe, on n'en fait d'autre uſage, que de la manger cuite ſous les cendres. Ces deux eſpeces de maniocs, different peu l'une de l'autre; leur conformation extérieure offre peu de différences, & leurs racines ſe reſſemblent très-bien; il eſt cependant eſſentiel de les diſtinguer, par la raiſon, comme je l'ai déjà dit, qu'on mange les racines du *camanioc* en ſubſtance cuites ſous les cendres, & ſi par mépriſe on mangoit ainſi celles du *manioc*, il en arriveroit des accidens très-grâves : voici les caracteres les plus apparens pour les diſtinguer.

1°. Les tiges du *manioc* ſont droites, & celles du *camanioc*, forment à la naiſſance de chaque feuille des angles aſſez aigus; 2°. la couleur de toute la tige

du dernier eſt d'un gris pâle, & celle de la queue des feuilles, eſt d'un rouge d'écarlate aſſez vif, qui ſe continue aux nervures des feuilles, en devenant de plus en plus pâles, de ſorte qu'à leurs extrêmités elles ne ſont plus que d'un blanc verdâtre ; 3°. les racines du *camanioc* ſont beaucoup plus oblongues que celles du *manioc*, leur tiſſu eſt auſſi plus ſerré, & elles contiennent beaucoup moins d'eau : enfin, le caractere le plus déciſif, c'eſt que ces mêmes racines ont à leur centre une groſſe méche qui les traverſe d'un bout à l'autre, infiniment plus grande, que celle qu'on trouve dans les racines du *manioc*.

La culture du *manioc* eſt en général fort aiſée, par la facilité avec laquelle cet arbriſſeau vient de bouture ; il ſuffit qu'un morceau de ſon bois ſoit mis dans la terre, ſans la moindre précaution, pour que tout de ſuite il pouſſe des tiges. Le choix du terrein ne lui eſt cependant pas indifférent ; il ſe plaît beaucoup dans les bonnes terres, & ſur-tout dans celles qui ſont légérement ſablon-

neuſes. Le *manioc* ſe plaît encore dans les terres meubles & peu compactes ; auſſi a-t-on obſervé depuis long-temps, que celui qu'on plantoit dans des terres neuves, immédiatement après avoir été découvertes, devenoit moins beau & plus difficilement, que celui qu'on plantoit dans des terres anciennement cultivées. La raiſon en paroît ſimple, le *manioc* croît vîte & pouſſe des racines fort groſſes ; planté dans de terres neuves, qui n'ont jamais eu aucune culture, il ne peut les pénétrer, & les racines ne peuvent, ni groſſir, ni s'étendre, parce que la terre où elles pouſſent eſt trop dure, trop compacte, & trop ſerrée, à cauſe qu'elle n'a reçu aucune culture depuis peut-être, que le monde exiſte. Je prévois d'avance, qu'un grand nombre d'habitans diront que mon obſervation n'eſt pas juſte, puiſqu'il ſe trouve des terres neuves dans leſquelles le *manioc* devient très-beau. Je répondrai que la denſité des terres neuves, n'eſt pas par-tout la même, que

les unes ſont infiniment plus poreuſes que les autres ; d'ailleurs, une obſervation ſur laquelle on ne s'arrête pas aſſez, ſur la fertilité des terres neuves, c'eſt que, quoiqu'elles n'ayent jamais été cultivées, elles n'en ont pas moins été remuées par des volcans, qui les ont rendues plus poreuſes & plus rares : ces terres, que ces forces puiſſantes ont rendu telles, ſont aſſez communes dans Cayenne & dans la Guiane ; elles ſont très-bonnes non-ſeulement pour le *manioc*, mais encore pour toutes les plantes qui produiſent les marchandiſes qu'on tire de cette colonie, & cela ſans qu'on y faſſe la moindre culture : d'après cela on croit que ces terres ſont les ſeules bonnes, parce que les autres, qui n'ont point reçu de la nature cette eſpece de culture, ſont très-peu fertiles, traitées comme on le fait à Cayenne, ſans employer aucun des moyens que la phyſique & l'agriculture nous apprennent être indiſpenſables pour leur fertiliſation. Je ne m'étendrai pas d'avantage

ici ſur ce préjugé, la vraie ſource du peu de progrès qu'a fait cette colonie; cette matiere ſera traitée plus amplement, & plus en détail dans le ſecond volume de ce Recueil.

Le *manioc* vient donc de préférence dans les terres meubles & cultivées, & ce qui le prouve, c'eſt qu'aux environs de Cayenne, dans des terres qu'on regarde comme mauvaiſes & fort ruinées; il en croît de très-beau tous les ans, ſans qu'on leur donne le temps de ſe repoſer, quoiqu'on n'ait que la ſeule attention de les remuer, pour les mettre en groſſes mottes, ou en carreaux. Cet exemple ſeul auroit dû ſans doute ouvrir les yeux aux habitans de Cayenne, ſur la néceſſité de cultiver la terre, non-ſeulement pour le *manioc*, mais encore pour toutes les autres productions du pays. Outre le choix du terrein, & la néceſſité de ſa culture, le *manioc* exige encore d'être planté dans des endroits ſecs & peu humides, car ſans cette précaution les racines ſe pourriſſent très-

promptement. C'eſt ordinairement au commencement des pluies, qu'on a coutume de planter cet arbriſſeau, voici la méthode ordinaire qu'on emploie à cet effet : on prend des morceaux de tiges de *manioc*, longs d'environ ſix à ſept pouces; on fait faire dans le terrein où l'on veut le planter, de petits trous qui n'ont pas plus d'un pouce, ou un pouce & demi de profondeur, éloignés entr'eux d'un pied & demi, ou de deux pieds; des Négres qui viennent par derriere ceux qui font ces trous, mettent dans chacun un morceau de la tige préparée à cet effet, & la poſent obliquement; ils la couvrent enſuite avec un peu de terre, de maniere qu'il reſte un des bouts à découvert. Le *manioc* une fois planté, n'exige pas grand ſoin, ſur-tout, ſi c'eſt dans des abbatis neufs, où pour l'ordinaire il n'y a rien à faire, jusqu'au moment où il faut le cueillir; ſi au contraire il eſt planté dans des terres découvertes depuis long-temps; il y croît beaucoup d'herbe, qu'on a

soin de couper avec des houes, sans remuer la terre.

Lorsque le *manioc* a douze ou quinze mois, plus ou moins, suivant le terrein où il croît, il est bon pour les usages auxquels on le destine. La préparation la plus ordinaire, que les habitans de Cayenne font avec les racines de cet arbrisseau, est la *cassave*, dont on nourrit tous les Négres, & une partie des Blancs de cette colonie; cette préparation n'est pas aussi usitée dans les autres colonies; mais on y fait grand usage d'une autre, que les habitans de Cayenne, appellent *couac*, & qu'on connoît ailleurs sous le nom de *farine de manioc*; c'est de cette derniere maniere qu'on le prépare dans plusieurs concessions Portugaises, qui en font un commerce considérable : cette préparation du *manioc* est préférable à bien des égards à la *cassave*; car outre qu'on peut faire beaucoup de *couac* à la fois, il se conserve aussi très-long-temps, & on peut le transporter très-loin, sans qu'il s'altere & se gâte : son transport est

d'autant plus aiſé, qu'on peut le mettre dans des barils & dans des ſacs; il ſuffit ſeulement de le placer dans des endroits qui ne ſoient pas trop humides. Les habitans de Cayenne font peu d'uſage du *couac*, cependant quelques-uns en nourriſſent leurs eſclaves, ſur-tout, ceux qui ſont obligés d'acheter la nourriture de leurs Négres. Des vues particulieres de commerce, en ont depuis peu augmenté la fabrique, & un grand nombre d'habitans s'occupent en partie de la culture du *manioc*, depuis ſur-tout, que la ſpéculation leur a fait entrevoir un profit plus réel, qu'à la culture des denrées ordinaires du pays. Lorſque je ſuis parti de cette colonie, cette branche de commerce n'avoit pas encore pris une conſiſtance bien ſolide. Quelques eſſais d'envois de *couac*, faits pour la Martinique, n'annonçoient même pas les ſuccès les plus heureux; à la vérité ces premieres tentatives n'ont pas été faites avec toutes les précautions convenables, & il y a lieu d'eſpérer, que mieux combinées, elles réuſſiront à l'a-

venir. Le succès de ce commerce ne peut être que très-utile & très-avantageux aux habitans de Cayenne.

La préparation de la *cassave* & du *couac*, est le travail des Négresses ; je vais détailler chacune de ces préparations : lorsque le *manioc* est parvenu à sa grosseur ordinaire, on l'arrache & on apporte ses racines dans une case destinée à ces préparations, appellée par cette raison *case à manioc*. On commence d'abord par les laver & les bien nettoyer, ensuite on enleve leur peau extérieure, en les grattant avec un mauvais couteau ; lorsqu'elles sont bien nettoyées, on les réduit en pâte avec une espece de rape sur laquelle on les frotte, nommée *grage*. On expose ensuite cette pâte à l'action d'une presse, nommée *couleuvre*, afin d'en exprimer toute l'eau qu'elle contient, & qui est un poison des plus violens, comme je le ferai voir ailleurs (1).

(1) J'ai cru inutile de décrire la grage & la couleuvre, par la raison qu'un grand nombre d'Auteurs ont décrit très-amplement ces instrumens.

Lorſqu'il ne ſort plus d'eau, & que la pâte paroît bien preſſée, on l'ôte de la *couleuvre*, & on la fait boucaner pendant vingt-quatre heures, & quelquefois trente-ſix, afin que la chaleur & la fumée la deſſéchent d'avantage, & lui enlevent le reſte d'humidité qu'elle pourroit contenir; on la réduit enſuite en une poudre blanche, & qui reſſemble aſſez bien à la farine de froment; on la paſſe à travers un tamis de roſeaux, qu'on nomme *manaret* (1); il eſt plus ou moins fin, ſuivant qu'on veut faire de la *caſſave* ou du *couac*. plus ou moins beau.

Pour faire la *caſſave*, on a des platines de fer d'un pied & demi, & quelquefois de deux pieds de circonférence, on les aſſujettit à environ un pied de terre, avec des roches, ou avec trois

(1) Les *grages*, les *couleuvres* & les *manarets*, ſont des inſtrumens imaginés par les Indiens ou Sauvages; & nous les tirons d'eux; ils nous en fourniſſent autant que nous en avons beſoin; cependant nous avons maintenant beaucoup de Négres qui ſavent faire des uns & des autres.

petits

petits pieds de maçonnerie en brique : on allume du feu deſſous, & lorſqu'elles ſont bien chaudes, on étend ſur toute leur ſurface de la farine dont nous venons de parler, de l'épaiſſeur d'environ un bon pouce : on continue le feu juſqu'à ce que toute les parties de cette farine ſe rapprochent & s'uniſſent les uns avec les autres, de maniere à former une eſpece de gâteau preſqu'auſſi grand que la platine. Lorſque la *caſſave* eſt cuite d'un côté, ce qu'on connoît par la facilité qu'on a à la remuer ſur la platine, on la retourne pour qu'elle cuiſe de l'autre. Il faut un très-grand uſage pour les bien retourner ; car comme elles ſont fort larges, & que la farine de l'extérieur n'eſt pas liée, & ne tient pas au côté cuit, on ne manqueroit pas d'en jetter la plus grande partie, ſi on n'étoit pas bien au fait. Les Négreſſes accoutumées à cette manœuvre, de même que les Indiennes, s'en acquittent très-bien. Les *caſſaves* qu'on a coutume de faire pour vendre, doivent peſer trois

livres ; elles ſont un peu plus grandes que celles que l'on fait pour le ménage : le prix de celles que l'on vend, eſt de ſix ſols la piece ; on en donne trois pour la nourriture de chaque Négre, par ſemaine, ce qui revient à-peu-près à une livre & demie de caſſave par jour. On en fait pour les Blancs, qu'on appelle *caſſaves* fines, elles ſont plus petites, plus minces, & beaucoup plus cuites que celles des Négres ; la farine avec laquelle on les fait, eſt paſſée dans un tamis plus fin & plus ſerré.

Les *caſſaves* ainſi préparées & ſéchées au ſoleil pendant deux jours, peuvent ſe conſerver long-temps, pourvu toutes fois qu'on ait le ſoin de les préſerver de l'humidité ; on en envoie ſouvent en France, & elles ſe conſervent très-bien.

Le *couac* eſt un peu plus difficile à faire que la *caſſave*, parce qu'il faut ſaiſir un point de cuiſſon, qui lui eſt abſolument néceſſaire pour pouvoir être conſervé ; c'eſt comme la *caſſave*, un travail confié aux femmes, & les Né-

greſſes accoutumées à en faire, s'en acquittent avec beaucoup de facilité & d'adreſſe.

On pourroit faire du *couac* ſur des platines, & un grand nombre d'Indiens le font ainſi. Les habitans de Cayenne, le préparent différemment; ils ſe ſervent d'une eſpece de poële fort large, profonde d'environ ſept à huit pouces; on l'aſſujettit à une certaine diſtance de terre, par une maçonnerie convenable. Ceux qui font du *couac* en grand, ont des eſpeces de chaudieres de fer, enchaſſées dans des fourneaux; on commence toujours par allumer le feu ſous la chaudiere, ou la poële, & lorſqu'elle eſt bien chaude, on la remplit de farine de *manioc* : une ou pluſieurs Négreſſes, qui reſtent auprès, la remuent continuellement avec de groſſes ſpatules de bois, afin de l'empêcher de brûler, & de ſe prendre en groſſes maſſes; ce qui arriveroit ſans doute, ſi on ne prenoit cette précaution. Le feu doit être très-modéré dans le commencement, afin que

la premiere chaleur puiſſe enlever peu-à-peu le reſte d'humidité que contient encore la farine. Lorſque la fumée qui en ſort diminue, c'eſt un ſigne qu'il faut augmenter le feu, & bientôt on voit que le grain du *couac* commence à ſe former; on le remue alors plus fortement & plus vîte qu'auparavant, pour ne pas lui donner le temps de ſe brûler : enfin, le couac ſe forme en gros grains, & peu-à-peu il prend une couleur rouſſe; cette opération dure ſix à ſept heures, plus ou moins, ſuivant qu'on en fait peu ou beaucoup à la fois. On s'apperçoit qu'elle eſt finie, lorſque le *couac* eſt très-dur, qu'il eſt d'un roux pâle aſſez uniforme, & qu'il n'en ſort abſolument plus de fumée; on le retire alors de la poële, & on le met dans un lieu ſec.

Le *couac* ainſi préparé eſt très-bon & lorſqu'il eſt frais, il a un goût des plus agréables; les Indiens & beaucoup de Négres le préferent à la *caſſave*.

Les Indiens ou Sauvages, ſe nourri

ſent également avec le *manioc*, qu'ils cultivent dans leurs établiſſemens; mais outre la *caſſave*, & le *couac* qu'ils font comme nous, ils préparent encore avec le *manioc*, ou la *caſſave*, des liqueurs de différente eſpece, qui ſont très-agréables : elles ſont toutes le produit de la fermentation vineuſe. Ces liqueurs ſont au nombre de quatre, & ont des noms différens; la premiere s'appelle *vicou* ou *ouicou*; la ſeconde, *cachiri* ou *caſſiri*; la troiſieme, *payaouarou* ou *palinot*; & la quatrieme enfin, *paya*. Il y a des procédés différens pour la préparation de chacune de ces liqueurs; je vais les décrire ſucceſſivement & en peu de mots.

Pour faire le *vicou*, on prend de la *caſſave*, qu'on a ſoin de faire un peu plus cuire qu'à l'ordinaire, on la réduit en pâte avec de l'eau tiede, on y ajoûte quelques patates (1), gragées ou pilées,

(1) La *patate* eſt une eſpece de pomme de terre, mais infiniment meilleure que celle de France; comme c'eſt un corps farineux, il eſt très-propre à hâter la fermentation, & c'eſt pour remplir ce but que les Indiens

on met le tout dans un vaſe peu fermé, qu'on place dans un endroit légerement chaud, où on le laiſſe pendant vingt-quatre heures ſans y toucher; au bout de ce temps, on l'ôte du vaſe où il eſt, on l'expoſe au grand air & au frais, pour tâcher d'en arrêter la fermentation. Pour faire le *vicou*, on prend un peu de cette pâte, on la délaye dans une petite quantité d'eau, qu'on paſſe enſuite à travers un linge ou un tamis, & on y ajoute un peu de ſucre ou de ſirop; cette liqueur eſt blanche comme du lait, & très-agréable à boire. Les Indiens la comparent à l'orgeat; un grand nombre de dames Créoles en font uſage, & c'eſt de toutes les liqueurs Indiennes, celle qui eſt la plus répandue parmi les Blancs. Le *vicou* fait par les Indiens, n'eſt pas auſſi agréable à boire, parce qu'ils apportent moins de ſoin & de propreté dans ſa préparation; d'ailleurs ils ne ſe donnent jamais la peine de paſſer la liqueur, au contraire, ils la rendent

en mettent dans leurs liqueurs. La tige eſt une liane qui rampe & s'étend fort au loin.]

auſſi épaiſſe qu'ils le peuvent, de ſorte qu'ils boivent & mangent en même temps.

La deuxieme liqueur Indienne eſt le *cachiri*; pour la faire, on prend la racine du *manioc* ſimplement gragée, on la délaye dans une certaine quantité d'eau, & on la fait bouillir pendant ſept à huit heures; on y mêle enſuite quelques patates bien écraſées; on met le tout dans un vaſe fort grand, avec beaucoup d'eau: quelques Indiens y ajoutent un peu de *couac*. On laiſſe ce mélange en digeſtion dans un endroit un peu chaud, pendant trente-ſix à quarante heures: ſi pendant ce temps on goûte la liqueur, on obſerve que dans les premieres heures elle devient très-douce. La fermentation ſpiritueuſe ſe fait enſuite avec force, & la pâte exhale bientôt une odeur des plus piquantes. Après le terme dont nous venons de parler, elle eſt auſſi forte que la bonne bierre, & elle enyvre plus facilement, & plus promptement. Cette liqueur eſt celle dont les Indiens font le plus d'uſage; ils

la préferent à toutes celles dont nous usons, & sur-tout au vin; ils en ont toujours de préparée dans leurs établissemens, de sorte que si on va les voir, ils ne manquent jamais d'en offrir dans un vase un peu grand, & ont soin de commencer à en boire un peu avant de le présenter. J'en ai bu une infinité de fois, dans les voyages que j'ai faits chez eux pendant mon séjour à *Oyapoc* & à *Approuague*, & je l'ai toujours trouvée très-bonne. Le *cachiri* ne conserve sa qualité vineuse, que pendant quatre à cinq jours; il passe ensuite à l'acide, & devient si aigre, qu'il n'est plus possible d'en boire.

La troisieme liqueur Indienne, est le *payaouarou* ou *palinot*; pour la préparer, on fait des *cassaves* exprès, qui sont plus minces & plus cuites que celles qu'on fabrique pour manger; on les délaye ensuite dans de l'eau fraîche, on y ajoûte des patates bien écrasées, & on laisse le tout en digestion pendant vingt-quatre à trente heures. La fermentation se déclare presqu'aussi-tôt, & se soutient

avec plus ou moins de force pendant tout ce temps; la liqueur devient enſuite tranquille, on la laiſſe repoſer pendant douze heures; on la paſſe à travers un tamis, & elle peut ſe conſerver pendant quelque temps dans des bouteilles bien bouchées. Cette liqueur eſt une des plus agréables à boire, elle eſt beaucoup plus eſtimée que le *cachiri* : les Indiens n'en uſent que pour ſe régaler. Une *caſſave* avec quatre à cinq patates, ſuffiſent pour faire cinq à ſix bouteilles de cette liqueur.

La quatrieme & derniere liqueur Indienne, eſt le *paya*; celle-ci eſt la plus forte de toutes, & celle dont les Indiens ſont le plus friands : on peut la comparer pour eux, à nos vins de liqueurs; ils n'en uſent qu'aux grandes fêtes, & lorſqu'ils s'aſſemblent pour quelque grande affaire, ou bien pour les mariages. Lorſqu'on veut la préparer, on prend une certaine quantité de racines de *manioc*, ſimplement gragées; on les met dans un vaſe un peu grand, qu'on laiſſe

dans un endroit ſec & un peu chaud, pendant vingt-quatre heures; enſuite on en exprime l'eau, en mettant cette pâte dans la *couleuvre*, & ſans la faire boucaner, on en fait des *caſſaves*, d'un pouce & demi d'épaiſſeur, & que l'on ne cuit que légerement; on les place enſuite dans un lieu fort humide, & on a ſoin de les couvrir avec des feuilles d'arbres bien vertes : on les laiſſe dans cet état juſqu'à ce qu'elles ſoient bien moiſies, & qu'elles ſoient couvertes d'une barbe rouge, ce qui arrive au bout de quatre à cinq jours. On les met alors dans un vaſe plus ou moins grand, relativement à la quantité de liqueur qu'on veut faire; on verſe deſſus, de l'eau chaude; on les laiſſe tremper pendant trois heures; on les remue & on les délaye dans l'eau; on y mêle comme aux autres liqueurs, pluſieurs patates bien écraſées. Une ou deux Indiennes, ordinairement des plus vieilles, ſont occupées pendant quelque temps à mâcher de la *caſſave*, & à la cracher dans le

vaſe, où le tout eſt en digeſtion. Ce dernier procédé avance conſidérablement la fermentation, en peu de temps elle devient très-forte, & dure environ trois à quatre jours; au bout de ce temps on paſſe la liqueur par un tamis, & elle eſt très-bonne à boire : ſon goût eſt piquant, & elle reſſemble tout-à-fait à nos liqueurs ardentes.

Il eſt fort rare que les Indiens boivent de cette liqueur ſans s'enyvrer, & cet état eſt preſque toujours ſuivi de grandes querelles & ſouvent de meurtres. Il eſt étonnant combien l'yvreſſe change le caractere de ces hommes, qui naturellement ſont doux & timides. Le *paya* n'eſt pas la cauſe de ce changement, comme quelques perſonnes l'ont cru mal-à-propos; il vient de l'yvreſſe, ſoit qu'elle ſoit produite par leurs liqueurs, ou par les nôtres. Le *paya* eſt peu en uſage parmi les habitans blancs; ceux qui ſavent la maniere dont les Indiens le font, en ont une répugnance extrême, qui ſeroit ſans doute moindre,

s'ils connoiſſoient le changement que la fermentation y produit.

Telles ſont les différentes préparations que les Indiens font avec le *manioc* ; on voit que malgré la grande ſtupidité qu'on leur reproche, ils ont ſu néanmoins tirer grand parti de cet arbriſſeau. L'hiſtoire de leurs mœurs, de leurs habitudes & de leur maniere de vivre, fourniroient encore des faits, qui prouveroient que leur intelligence n'eſt pas auſſi bornée qu'on ſe l'eſt imaginé (1). L'eau du *manioc* eſt, comme je l'ai déja dit, un des plus violens poiſons; mais l'induſtrie de ces ſauvages a ſu trouver le moyen de lui enlever cette qualité vénéneuſe, & de la rendre d'un uſage très-agréable, & qui même s'eſt étendu juſques chez les Blancs. En effet, les Indiens préparent avec l'eau du *manioc*, une eſpece de moutarde qu'ils appellent *coabiou*, & dont voici la compoſition.

(1) Voyez Recherches Philoſophiques ſur les Américains, ou Mémoires intéreſſans, pour ſervir à l'*Hiſtoire de l'eſpece Humaine*, par M. de P***.

On prend de l'eau du *manioc* récente; on la laiſſe repoſer quelque temps: on la fait enſuite bouillir juſqu'à ce qu'elle ait pris la conſiſtance d'un ſyrop, & qu'elle en ait le goût. Pendant le temps qu'elle bout, on a ſoin de bien l'écumer, & on y ajoute une cuillerée de *ſipipa* (1); on continue de la faire bouillir juſqu'à ce qu'elle ait acquis la conſiſtance d'extrait, & que ſa couleur ſoit un peu foncée; on y met alors un peu de ſel marin, & quelques *pimens* écraſés; on la laiſſe encore bouillir deux ou trois minutes; on la verſe enſuite dans un vaſe qu'on a ſoin de bien boucher, & on s'en ſert comme de moutarde. L'uſage de cette eſpece de coulis, eſt répandu parmi les Blancs; un aſſez grand nombre en font uſage, & pluſieurs le préferent à la moutarde. Il eſt excellent pour donner de l'appétit, & aide la digeſtion en fortifiant l'eſtomac.

(1) On appelle *ſipipa*, le marc de l'eau du *manioc* quand on la laiſſe repoſer, qui n'eſt à proprement parler, que la ſubſtance du *manioc* la plus fine, qui a été entraînée avec l'eau. Le *ſipipa* ſert de poudre à poudrer.

D'après ce que nous venons de dire, on voit combien les ufages du *manioc* font étendus, & de quelle importance eft la culture de cet arbriffeau. La *caffave* peut certainement fuppléer au pain, & elle eft dans cette Colonie d'un ufage fi général, que prefque toutes les dames Créoles la préferent à tout autre aliment, de même qu'un grand nombre d'Européens. Pendant mon féjour dans cette Colonie, j'en ai fait plus d'ufage que du pain; cette nourriture eft d'ailleurs fort faine, très-légere, & elle rafraîchit beaucoup.

Le *couac* n'offre pas moins de reffources que la *caffave*; outre que cet aliment eft très-fain, & fort agréable pour les Négres & pour tous ceux qui y font accoutumés; on a encore l'avantage de pouvoir en faire beaucoup à la fois, & en remplir des magafins, où il fe conferve très-long-temps fans fe gâter. En cas de guerre, ou dans tout autre événement qui empêcheroit de recevoir des alimens d'Europe, il pourroit fervir à nourrir non-feulement les efclaves, mais

encore les ſoldats & les matelots ; s'il étoit poſſible d'en introduire l'uſage chez ces derniers, il en réſulteroit de grands avantages, tant pour épargner les dépenſes que pour la ſanté de ces hommes utiles. En effet, cette nourriture ſe conſerve long-temps très-ſaine, tandis que les biſcuits s'altèrent ſouvent en très-peu de temps, & produiſent preſque toujours le germe des maladies terribles, auxquelles la plûpart des équipages ſont ſujets. Le *couac*, bien loin de produire des maladies, les en préſerveroit, & lorſque les matelots y ſeroient accoutumés, ils le préféreroit à coup ſûr au biſcuit qu'on a coutume de leur donner. Enfin, outre tous les uſages domeſtiques que nous venons de reconnoître dans le *manioc* ou dans ſes préparations, il eſt encore très-utile dans un grand nombre de maladies. On fait avec un peu de *caſſave* rôtie ſur les charbons, une tiſane qu'on appelle eau de *caſſave*. Cette boiſſon eſt employée dans preſque toutes les ſiévres ; elle eſt très-propre à tempérer

& à rafraîchir, & elle a encore une qualité anti-putride très-utile dans toutes les maladies des pays chauds. On peut encore rendre cette boiſſon plus ou moins nourriſſante, en y faiſant tremper plus ou moins de *caſſave*. Enfin, on verra dans l'hiſtoire des maladies chirurgicales, que la racine du *manioc* eſt un excellent reméde pour les gangrenes externes. Je vais paſſer maintenant à l'examen de l'eau qu'on en extrait.

MÉMOIRE XVI.

Sur l'eau du Manioc, *ſes qualités vénéneuſes, & les moyens propres à arrêter ſes effets.*

L'EAU qu'on extrait de la racine du *manioc*, eſt, comme je l'ai déja dit, un poiſon des plus actifs. Les tentatives qu'on a faites juſqu'à ce jour pour découvrir la maniere dont elle agit, ont toutes été infructueuſes. Le Pere *Dutertre* prétend que ce ſuc n'eſt point malfaiſant, quoiqu'il cauſe la mort; mais qu'ayant, dit-il, trop de ſubſtance, l'eſtomac des animaux ne le peut digérer, de ſorte qu'ils en ſont étouffés. Le Pere *Labat*, qui, après l'auteur dont nous venons de parler, ſemble avoir traité cette matiere le plus au long, dit, qu'outre cette abondance de ſubſtance nutritive dans ce ſuc, ſa malignité conſiſte encore dans ſa froideur, qui arrête la circulation, engourdit les

eſprits, & cauſe enfin la mort ſans offenſer les parties nobles de l'animal (1). Il eſt clair que ces deux Auteurs ne ſe ſont livrés à cette opinion, que parce que les parties des animaux morts par l'uſage de ce ſuc, ne leur ont pas paru endommagées. En effet, les parties ſur leſquelles ce ſuc a agi, n'offrent aucun déſordre; on le retrouve même dans l'eſtomac tel que l'animal l'a pris, & ce viſcere ne paroît avoir éprouvé aucune impreſſion de ſes qualités vénéneuſes. Mais combien de poiſons n'avons-nous pas, qui agiſſent de la même façon, & qui ne produiſent aucun effet ſur les parties ſolides? Si le Pere *Dutertre* & le Pere *Labat* avoient réfléchi ſur la promptitude & la violence avec laquelle une très-petite doſe de ce ſuc agit, ils ſe ſeroient ſans doute apperçus que ſa partie vénéneuſe agit d'une maniere bien différente de celle qu'ils lui ont attribuée; car, ſi ces mauvaiſes qualités

(1) Nouveau voyage aux Iſles de l'Amérique, tom. I. pag. 398.

étoient dûes à sa trop grande quantité de substance nourriciere & à sa froideur, les animaux qui en auroient pris, ne périroient qu'au bout d'un certain temps, & par une espece d'indigestion. M. *Firmin*, Médecin de Surinam, a fait quelques expériences, par lesquelles il semble qu'il n'a eu d'autre but que de prouver la force & la violence de ce poison : cependant celle qu'il a faite en exposant ce suc à un alambic, pour en retirer la partie la plus essentielle (1), dont une cuillerée à café, donnée à un chien d'un an, produisit des symptômes affreux, & le fit périr en cinq minutes, semble prouver que toute la partie vénéneuse réside dans la substance la plus volatile & la plus essentielle de ce suc : mais pour donner plus de vraisemblance à cette opinion, il est nécessaire de recourir à l'Observation. Je vais rendre compte dans ce Mémoire des expériences que j'ai faites, tant pour découvrir la nature de

(1) Voyez Description de Surinam, par M. *Firmin* Docteur en Médecine, tom. I. pag. 73.

ce poiſon, que pour trouver des remédes propres à arrêter ſes effets, lorſque quelqu'animal en a pris.

La maniere d'agir de l'eau du *manioc*, n'eſt pas la même ſur tous les individus, il y a même des animaux qui paroiſſent ne pas en être incommodés, comme nous le dirons ci-après. Cette eau produit encore des effets très-différens, relativement à la doſe plus ou moins forte à laquelle on l'a priſe. Une once de ce ſuc donné à un chien d'une moyenne taille, le met en deux ou trois minutes dans un état affreux; il ne peut ſe tenir debout, ſa reſpiration devient très-pénible, il fait des hurlemens continuels, ſes excrémens & ſes urines ſortent involontairement: enfin, l'animal meurt au bout de ſix à ſept minutes dans des convulſions terribles.

Si on donne demi-once de ce même ſuc à un coq ou à une groſſe poule, elle devient fort triſte immédiatement après l'avoir avalé; bientôt elle tombe ſur le côté ſans pouvoir ſe tenir debout, elle ſe débat avec ſes aîles, elle crie comme

ſi on l'étrangloit, & enfin elle ne peut preſque plus reſpirer; ſa crête & ſes barbes, de rouges qu'elles ſont, deviennent noires : enfin elle périt en cinq à ſix minutes, avec des mouvemens irréguliers dans toutes les parties du corps.

Si au lieu d'une demi-once on ne donne que deux gros de ce ſuc, à une pareille volaille que celle dont nous venons de parler, elle ne paroît ſe reſſentir des premiers effets de ce poiſon, que quinze à vingt minutes après l'avoir pris. Elle commence d'abord par être un peu triſte & aſſoupie, elle fait des efforts réitérés pour rendre ſes excrémens; elle reſte dans cet état aſſez long-temps, ſes aîles pendantes ainſi que ſa queue : enfin, elle meurt au bout de cinq à ſix heures, & quelquefois plus tard, ſans faire preſque aucun mouvement. Si au lieu de deux gros on n'en donne qu'un (toujours à des volailles de la même groſſeur) les effets ſont beaucoup plus lents; & ſur un certain nombre, il en réchappe quelqu'une, après avoir reſté près de quinze heures fort malades.

Telle eſt à-peu-près la marche des effets que produit l'eau du *manioc*, ſur une infinité d'animaux, ainſi que ſur l'homme. Je ne ſais pas préciſément qu'elle eſt la doſe qu'il faudroit pour tuer ce dernier; cependant l'Obſervation ſuivante, que la voracité d'un Négre m'a mis à même de faire, prouve qu'il en faut bien peu pour produire des effets conſidérables. Ce Négre, qu'on avoit mis chez moi pour raiſon de maladie, s'étant apperçu un jour que je jettois les inteſtins d'une volaille morte dans une de mes expériences, fut ſecretement les ramaſſer, & après les avoir légérement lavés, il les fit rôtir ſur les charbons & les mangea. Environ une heure après, il commença à ſentir des foibleſſes dans tout le corps, il devint fort aſſoupi, ſon ventre enfla conſidérablement; lorſqu'il vouloit ſe lever, la tête lui tournoit, ce qui l'obligea à reſter couché. Il n'oſa parler de ſa gourmandiſe, de ſorte qu'il reſta pendant douze heures dans un aſſez mauvais état, le corps continuellement couvert de ſueurs froides: enfin, un cours

de ventre le prit avec un vomiſſement conſidérable, qui ſembla le ſoulager un peu : néanmoins il reſta encore un jour entier très-foible, la tête lui tournoit toujours, & il ne pouvoit ſe tenir debout. Ces ſymptômes diminuerent peu-à-peu, diſparurent enfin tout-à-fait, & le Négre ſe rétablit très-bien.

Tous les animaux ne ſont pas ſi maltraités du ſuc du *manioc*, avant ſur-tout qu'il ne ſoit exprimé de ſa ſubſtance; les *agoutis*, les *biches*, les *cochons* ſauvages ou privés, en mangent la racine ſans en éprouver la moindre incommodité ; ils en ſont mêmes ſi avides, qu'ils cauſent très-ſouvent des dégâts conſidérables : cependant pluſieurs de ces animaux, tels que les cochons, périſſent très-promptement lorſqu'ils boivent le ſuc exprimé de la racine. Ces mêmes racines ſont néanmoins auſſi mal-faiſantes pour d'autres animaux, que l'eau même, ſur-tout pour l'homme. A la fin de l'année 1769, il arriva à Cayenne des Négres de l'Iſle de Gorée, pour des nouveaux établiſſemens projettés par un

ancien Gouverneur de cette Isle ; il y eut cinq à six de ces Négres, qui mangerent quelques racines de *manioc* cuites sous les cendres, croyant manger du *camanioc*, qui dans leur patrie faisoit leur nourriture ordinaire. Peu de temps après qu'ils eurent mangé ces racines, ils furent tous vivement attaqués des symptômes que ce violent poison produit; deux périrent en fort peu de temps, les autres en réchapperent avec bien de la peine, & furent très-malades pendant plusieurs jours.

L'eau du *manioc*, considérée immédiatement après qu'elle est exprimée de la racine est une liqueur blanche, qui ressemble assez bien à une amandée; son odeur a même quelque rapport avec celle de cette substance; seulement elle est un peu plus forte & plus pénétrante, de sorte qu'elle devient bientôt désagréable, & donne mal à la tête. Si on goûte cette liqueur, elle ne produit aucune impression désagréable sur la langue, les animaux de toute espece la recherchent & en sont très-friands, &

malgré les précautions qu'on a coutume de prendre, pour empêcher qu'ils n'en boivent, lorſqu'on prépare le *manioc*, pour faire de la *caſſavaſe* ou du *couac*, il y en a toujours quelqu'un qui en attrape & qui en périt.

Le ſuc du *manioc* ne produit aucun changement dans les différentes couleurs des végétaux; cependant j'ai cru obſerver, qu'en y mêlant un alkali quelconque, il ſe faiſoit un léger mouvement d'efferveſcence; mais pour m'aſſurer plus préciſément de ce caractere acide, & pour ſavoir s'il exiſtoit dans la partie vénéneuſe de cet eau, je fis l'expérience qui ſuit. Je pris une once d'eau de *manioc* récemment exprimée, je la partageai en deux portions égales; je fis fondre dans l'une douze grains de ſel fixe de tartre, & je les donnai enſuite à deux poules de la même groſſeur : celle qui avoit pris la demi-once à laquelle je n'avois rien ajoûté, commença au bout de deux minutes à ſe reſſentir des effets de ce poiſon, de ſorte qu'à la ſixieme elle étoit étendue par terre, dans un

état convulſif des plus terribles, & mourut au commencement de la ſeptieme. Celle qui avoit pris la demi-once dans laquelle j'avais fait diſſoudre douze grains d'alkali fixe, devint d'abord un peu languiſſante, & légérement aſſoupie; elle reſta dans cet état pendant une bonne heure, & alla enſuite beaucoup mieux, de ſorte qu'au bout de quatre heures, elle parut en auſſi bon état, que celles qui n'avoient rien pris; j'ai répété cette expérience pluſieurs fois, & j'ai eu preſque toujours le même réſultat.

Cette même liqueur ne contient de ſubſtance vénéneuſe, que lorſqu'elle eſt fraîche; c'eſt-à-dire, qu'elle eſt récemment exprimée de la ſubſtance du *manioc*; en effet, ſi on ne l'emploie que vingt-quatre, ou trente-ſix heures après, elle ne produit plus de mauvais effet, ou du moins que de forts légers, & l'animal n'en périt point; cette même eau, quoique nouvelle, perd encore toute ſa vertu vénéneuſe ſi on l'expoſe au feu, & ſi on la fait légérement bouillir. Pour m'aſſurer de tous ces faits, que je n'avois

qu'entrevus, je fis les expériences ſuivantes.

Je pris deux poules de la même grandeur, je donnai à l'une demi-once d'eau de *manioc* récemment exprimée, & à l'autre une pareille doſe de ce ſuc exprimé depuis trente-ſix heures; la premiere n'a pas manqué de ſe reſſentir des effets ordinaires de ce poiſon, & eſt morte vers la ſeptieme minute: la ſeconde n'a paru reſſentir aucune incommodité de la doſe qu'elle avoit priſe, elle s'eſt au contraire toujours occupée à chercher de quoi manger; j'ai répété cette expérience pluſieurs fois, & elle m'a réuſſi conſtamment de même. Il eſt cependant bon de faire obſerver, qu'avant le terme de trente-ſix heures, elle produit quelqu'effet, & qu'avant celui de vingt-quatre, elle tue comme celle qui eſt fraîche.

Après m'être aſſuré de ce fait, je fis l'expérience qui ſuit; je pris deux jeunes coqs, je donnai à l'un demi-once de ce ſuc frais, & à l'autre la même doſe de

ce suc exprimé en même-temps, que j'avois fait légérement bouillir : le premier coq subit le sort ordinaire, & mourut vers la septieme minute ; l'autre ne parut nullement incommodé & se porta comme s'il n'avoit absolument rien pris. J'ai répété cette expérience, & j'ai toujours eu le même résultat : j'observai seulement, que lorsque l'eau n'avoit pas commencé à bouillir, elle occasionnoit une partie des accidens, sans cependant faire mourir l'animal, & que toutes les fois qu'elle avoit bouilli, elle ne produisoit pas le moindre effet.

Ces expériences sur l'action de l'eau du *manioc*, semblent prouver que sa malignité consiste dans une partie très-active & très-volatile ; ce n'est guere que par cette propriété qu'on peut expliquer pourquoi elle n'est plus vénéneuse lorsqu'on la conserve un certain temps qui suffit pour l'évaporation de ses parties essentielles & volatiles. J'ai déjà fait observer qu'elle a une odeur très-pénétrante, & qu'on ne peut pas

ſupporter long-temps ; c'eſt encore par la même raiſon, que lorſqu'on l'expoſe au feu, elle perd très-promptement ſes mauvaiſes qualités ; en effet, cette partie eſſentielle eſt bientôt enlevée par l'évaporation prompte que le feu produit.

Les expériences faites ſur ce ſuc, avec les alkalis fixes, ſemblent donner de forts ſoupçons, que la partie eſſentielle eſt de nature acide ; ce qu'il y a du moins de certain, c'eſt que l'alkali a changé la diſpoſition des principes de la partie vénéneuſe, ſoit en les neutraliſant, ou peut-être en les rendant plus fixes, & par-là moins propres à pénétrer juſqu'aux parties où ils exercent leur action.

L'exiſtence du poiſon dans la partie eſſentielle de ce ſuc, paroît encore prouvée par la promptitude avec laquelle il agit, & par pluſieurs des effets qu'il produit. J'ai prouvé que ce n'eſt point ſur l'eſtomac ni les inteſtins, que ce poiſon exerce directement ſon action,

& que ces viſceres n'offrent aucune altération après ſes effets. Il eſt naturel de croire que la partie la plus ſubtile paſſe à travers les poroſités & les vaiſſeaux inhalans de ces organes, parvient dans le torrent de la circulation, & que de-là il eſt bientôt porté juſques dans le cerveau, ſur lequel il exerce ſon action; puiſqu'en effet les fonctions vitales paroiſſent les premieres affectées.

Malgré les précautions que les habitans ont coutume de prendre pour empêcher qu'aucun animal ne boive de ce ſuc; il arrive cependant que des bœufs, des cochons, des moutons, en ſont empoiſonnés. La police ne s'oppoſe point à la vente publique de ces animaux; je crois cependant, que quelque précaution que l'on prenne pour bien nettoyer les parties où ce ſuc a ſéjourné, la chair même de ces animaux n'eſt pas ſaine; du moins l'obſervation ſuivante que j'ai faite ſur moi & ſur un de mes amis, ſemble le prouver.

Dans le temps que je m'occupois à

ces expériences, la Cuisiniere apprêta deux volailles mortes de ce poison, & qui avoient servi à mes recherches ; elle eût la précaution d'ôter la tête & le conduit intestinal, depuis le pharinx jusqu'à l'anus. Elles furent mises toutes les deux en ragoût ; j'en mangeai de bon appétit, ainsi que M. de la Lustiere, Commandant des familles de Gorée, avec qui je logeois alors. Deux heures après avoir dîné, je sentis d'abord une pesanteur de tête assez considérable, avec une disposition très-grande au sommeil. Je restai environ deux heures dans cet état, ensuite la pesanteur de tête augmenta considérablement, & fut suivie d'un malaise inexprimable ; je sentois un poids sur l'estomac, qui m'incommodoit beaucoup, avec quelque légere envie de vomir : enfin, je crus avoir un peu de fiévre, & je fus obligé de me coucher ; je ne me trouvai bien que le lendemain matin. Je ne me serois point douté que ces volailles eussent été la cause de mon état, si l'Officier qui avoit dîné avec moi, n'avoit pas subi le même sort ;

mais le voyant dans un état à-peu-près égal au mien, je ne balançai point à croire que ce fut au ragoût que nous fussions redevables de notre incommodité. Comme je ne me vantai point de la mienne, M. de la Lustiere ne se douta point de cette cause. Il étoit sans doute nécessaire de répéter cette expérience, pour avoir quelque certitude sur le fait, de sorte qu'au bout de huit jours, où il n'étoit plus question de notre indisposition, je fis apprêter de la même façon deux poules également mortes de ce poison, & j'eus grande attention moi-même, de bien enlever les parties intestinales, le cou & la tête, & je fis ensuite laver la chair plusieurs fois dans l'eau ; elles furent apprêtées de même, & nous en mangeâmes. Quelques instans après, nous fûmes attaqués des mêmes symptômes que la premiere fois; alors M. de la Lustiere, se douta du fait, & me dit qu'il croyoit que son incommodité étoit dûe aux poules.

Cette observation semble prouver l'existence de cette matiere subtile, & confirme

confirme ce que j'ai avancé ſur la maniere dont elle agit. En effet, ſi la ſubſtance vénéneuſe n'avoit pas paſſé à travers les vaiſſeaux inhalans des voies inteſtinales, & que ſon action ſe fut bornée ſur ces parties, la chair de ces volailles n'auroit point été dans le cas d'incommoder. Je vais paſſer maintenant aux expériences relatives aux ſubſtances propres à arrêter les effets de ce poiſon.

Les remédes qu'on connoît propres à s'oppoſer aux funeſtes effets de l'eau du *manioc*, ſont en très-petit nombre. Le Pere *Dutertre*, fait mention du ſuc d'*ananas* & de *citron* mêlés enſemble, & d'un autre remède qu'il tire de l'herbe aux couleuvres. Les réflexions du Pere *Labat*, ſur le premier de ces remédes, ſont judicieuſes; en effet, comment ſe perſuader que des ſubſtances acides puiſſent être des remédes à des poiſons, qui, d'après ſon opinion, n'agiſſent que par une qualité trop froide. L'auteur de Surinam, que nous avons déjà cité, rapporte qu'il a ſauvé un gros chat, auquel il avoit fait avaler une once

d'eau de *manioc*, avec une once d'huile de *navette chaude*, qui le fit beaucoup vomir (1), & d'après cette ſeule expérience l'Auteur conclut, qu'il ſeroit aiſé de ſauver quelqu'un qui auroit mangé de ces racines.

Si on conſulte les habitans de Cayenne, ils aſſurent tous, que la teinture du *rocou*, eſt le vrai antidote de l'eau du *manioc*. *Barrere* en fait mention dans ſon Eſſai d'Hiſtoire Naturelle de la France équinoxiale. M. de *Préfontaine* l'annonce comme un reméde ſûr (2); il ajoute cependant, qu'il n'auroit plus d'effet ſi on laiſſoit paſſer plus d'une demi-heure. Nous allons conſulter l'expérience ſur la vertu de cette teinture, & nous verrons quelle confiance on doit lui accorder.

Ire. *Expérience.* Je donnai à deux poules différentes, deux gros de ſuc de

---

(1) Deſcription de Surinam, par M. *Firmin*, Médecin, tom. I. pag. 72.

(2) Maiſon Ruſtique, à l'uſage des habitans de Cayenne, pag. 183.

manioc récemment exprimé ; vers la huitieme minute, elles étoient bien portantes, & ne paroiſſoient point affectées de ce poiſon ; je donnai à l'une, environ une once de teinture de *rocou*, pris des graines bien mûres, & j'abandonnai l'autre à ſon ſort : vers la quinzieme minute, elles devinrent toutes les deux fort languiſſantes ; elles avoient les aîles & la queue pendante ; elles étoient aſſoupies & elles faiſoient des efforts preſque continuels, pour rendre leurs excrémens. Ces poules reſterent dans cet état pendant une grande heure. Celle qui avoit pris de la teinture de *rocou*, fit enſuite quelques efforts pour vomir, & parvint à rendre tout ce qu'elle avoit avalé, ce qui ſembla la ſoulager un peu ; la reſpiration devint de plus en plus difficile chez celle qui n'avoit pris que de l'eau du *manioc*, & mourut après quatre heures de langueur ; celle qui avoit vomi ſe rétablit, après avoir cependant reſté vingt-quatre heures fort languiſſante, & ſans vouloir rien manger.

II. Expérience. Je donnai à deux poules d'une égale grosseur, la même dose d'eau de *manioc*, que j'avois donnée à celles de l'expérience précédente, & j'en usai de même pour l'eau du *rocou*, j'observai absolument les mêmes phénomènes ; celle qui avoit pris le suc du *manioc* sans teinture de *rocou*, mourut à la quatrieme heure ; celle qui avoit pris de l'eau du *rocou*, sembla d'abord aller beaucoup mieux, sur-tout après avoir vomi : cependant le soir lorsque je me couchai, elle étoit très-languissante, ne voulut rien manger, & le lendemain matin je la trouvai morte.

J'ai répété cette expérience plusieurs fois, & j'ai eu pour résultat cette alternative, c'est-à-dire, que j'en ai réchappé à-peu-près autant qu'il en est mort.

III. Expérience. Je donnai à deux grosses poules, demi-once d'eau de *manioc* récente à chacune, trois minutes après elles étoient très-malades, & avoient sur-tout la respiration fort gênée & fort pénible ; je donnai à l'une de la teinture de

rocou, & j'abandonnai l'autre à ſon ſort : toutes deux devinrent de plus en plus malades, à la ſixieme minute elles étoient étendues par terre, ſe débattoient & ne pouvoient preſque plus reſpirer. Je donnai une ſeconde doſe de teinture de *rocou* à celle qui en avoit déjà pris, mais malgré quelques efforts pour vomir, qu'elle lui fit faire, elle mourut en même-temps que l'autre, à la fin de la ſeptieme minute.

IV. Expérience. Je donnai à deux autres poules, demi-once d'eau de *manioc* récente, & immédiatement après, avant qu'elles paruſſent malades de ce poiſon, je leur fis avaler près d'une once de teinture de *rocou* à chacune; elles furent attaquées dans le même temps que les autres, des effets ordinaires de ce poiſon, avec cette différence qu'elles faiſoient toutes les deux des efforts conſidérables pour vomir : Enfin, elles périrent vers la huitieme minute, en rejettant l'eau de *rocou* mêlée avec l'eau du *manioc*, & ce vomiſſement ne parut leur procurer aucun ſoulagement.

J'ai répété plusieurs fois ces expériences, & je n'ai pu parvenir à sauver aucune des poules qui avoient pris demi-once d'eau de *manioc*. La teinture du *rocou*, dont je me suis servi, n'a pas toujours été la même; dans plusieurs expériences, j'ai employé le *rocou* frais, bien mûr & délayé dans l'eau ; dans d'autres, j'ai pris du *rocou* qui étoit en fermentation dans des canots, & pour d'autres poules, j'ai employé du *rocou* tout-à-fait fabriqué (1) : mais ses effets ont constamment été les mêmes. Dans le temps que je m'occupais (2) à ces recherches, je passai sur une habitation où il y'avoit quatre cochons qui avoient bu de l'eau du *manioc*; la Maîtresse de cette habitation les fit gorger tous les quatre d'eau de *rocou*, mais aucun d'eux ne fût à l'abri des effets de ce poison, ils périrent assez promptement dans des convulsions affreuses.

(1) On verra dans le second volume de ce Recueil, lorsqu'il sera question de la culture, ce que c'est que le *rocou*, & sa fabrique.

(2) Dans le commencement de 1771, au haut de la rivière de l'Oraput.

D'après ces obſervations, je crois qu'on peut conclure que le *rocou* eſt un reméde bien inſuffiſant contre la malignité de ce poiſon. Cependant les premieres expériences ſemblent prouver qu'il a quelque vertu; mais je crois qu'elle dépend de la ſeule qualité vomitive qu'il a. En effet, ce n'eſt que par le vomiſſement que pluſieurs poules ont été ſauvées.

Après m'être aſſuré de l'inſuffiſance de la teinture du *rocou*, je tournai mes vues d'un autre côté. Les expériences que j'avois faites en mêlant douze grains de ſel fixe de tartre dans ce ſuc, pour m'aſſurer de ſa diſpoſition acide, me firent naître de bonnes eſpérances en faveur des ſubſtances alkalines, auſſi m'occupois-je tout de ſuite de cet objet.

V. Expérience. Je donnai à deux poules demi-once d'eau de *manioc* récente à chacune; à la quatrieme minute, elles étoient dans le même état que celles dont nous avons parlé. Je fis prendre alors ſix gouttes d'alkali volatil à l'une, dans environ une once d'eau, & à l'autre douze grains de ſel fixe de

tartre, diſſous dans la même quantité d'eau. Celle qui avoit pris l'eau de *luce* reſta fort malade & fit des efforts pour vomir; ſa reſpiration étoit des plus pénibles. Celle qui avoit pris du ſel de tartre, parut d'abord aller un peu mieux, & elle ſe ſoutint même aſſez bien pendant une grande heure, enſuite elle devint fort mal. Je lui répétai une ſeconde doſe d'alkali fixe; mais les mouvemens convulſifs devinrent plus violens, la reſpiration sembla lui manquer, & elle périt au bout de deux heures. Celle qui avoit pris de l'eau de *luce* reſta à-peu-près dans le même état; c'eſt-à-dire, fort mal pendant trois heures, elle devint enſuite un peu mieux, la reſpiration ſembloit être plus libre, elle ſe leva & marcha un peu; elle fit enſuite de nouveaux efforts pour vomir, mais elle ne put rien rejetter. Pendant cinq à ſix heures, elle ſembloit aller de mieux en mieux, mais elle ne voulut ni manger, ni boire; à la nuit elle étoit dans cet état, & le lendemain matin je la trouvai morte.

En répétant plusieurs fois cette expérience, je n'ai pu sauver aucune des poules qui avoient pris demi-once d'eau de *manioc*, j'en ai sauvé quelques-unes de celles qui n'en avoient pris que deux gros. Malgré le résultat de l'expérience que je viens de rapporter, j'ai observé que les alkalis fixes agissoient plus promptement & plus efficacement que les volatils; les uns & les autres sont cependant des remédes très-insuffisans, sur-tout si l'animal a pris une forte dose de ce poison. Malgré ce peu de succès je crus devoir faire encore quelques tentatives avec le suc des plantes qui renferment un sel essentiel volatif. Je choisis pour cet effet le *basilic odorant d'Europe à grande feuille*, qui se trouve sous la main de tout le monde. Personne n'ignore combien cette plante a d'odeur, & combien sa partie essentielle est volatile.

Pour remplir mon but je pris une certaine quantité de feuilles & de fleurs de ce *basilic*, je les fis piler, & j'en exprimai le suc; je donnai ensuite demi-once d'eau de *manioc* à un gros coq &

autant à une grosse poule ; peu de temps après, je fis prendre deux gros de suc du *basilic* au coq, & je donnai à la poule douze grains d'alkali fixe dissous dans une once d'eau ; ces deux oiseaux resterent près d'une heure dans le même état, c'est-à-dire, fort tristes ; la respiration gênée & fort assoupis. La poule qui avoit pris l'alkali fixe, sembloit être cependant un peu plus mal que le coq, qui devint beaucoup mieux, il paroissoit éveillé & cherchoit de quoi manger. La poule, au contraire, devint de plus mal en plus mal, & périt au bout de trois heures. Il n'en fut pas de même du coq, qui alla toujours de mieux en mieux, & se rétablit dans la même journée sans qu'il lui resta la moindre incommodité.

Après cet essai, je me hâtai de réitérer cette expérience ; je pris pour cet effet deux poules d'une grosseur égale, je donnai à chacune demi-once d'eau de *manioc* ; à la troisieme minute, il y en avoit une qui étoit étendue par terre, qui faisoit des efforts considérables pour respirer ; je leur fis avaler à chacune deux gros de suc de *basilic*, elles furent

jusqu'à la quinzieme minute toujours de plus mal en plus mal; ensuite elles se leverent quoique fort languissantes, un peu étourdies, & la respiration toujours gênée. Elles faisoient des efforts presque continuels pour rendre leurs excrémens. Elles resterent dans cet état pendant deux heures, ensuite elles devinrent beaucoup mieux, & au bout de quatre heures, elles parurent tout-à-fait rétablies, mangeant & buvant bien. Ces expériences que je répétai plusieurs fois, & dont les résultats furent toujours les mêmes, font voir que le suc du *basilic* est un reméde assez efficace contre ce poison.

Je ne poussai pas mes recherches plus loin; il en résulte donc, que la teinture du *rocou* est un reméde très-insuffisant, sur-tout si l'animal a pris une forte dose d'eau de *manioc*. Cependant il est bon de ne pas l'abandonner entiérement; le *rocou* se trouve dans cette Colonie sous la main de tout le monde; &, un animal qui n'auroit pris qu'une légere dose d'eau de *manioc*, & qui ne manqueroit pas d'en périr sans reméde, pourroit en

réchapper au moyen de la teinture du *rocou*. La maniere dont il agit me fait croire que les vomitifs de toutes especes feroient des moyens plus efficaces, à cause de leur effet plus prompt; mais ces moyens seront de nulle valeur, toutes les fois que l'animal aura pris une forte dose de ce poison; car, avant qu'ils produisent leur effet, celui du poison seroit déja trop avancé.

Les alkalis, tant fixes que volatils, paroissent avoir une vertu supérieure au *rocou*; cependant il s'en faut de beaucoup qu'on puisse les regarder comme de vrais antidotes de ce poison; d'ailleurs ces substances n'étant point connues de tout le monde, beaucoup d'habitans n'en ayant pas chez eux, il convient de s'en tenir au suc du *basilic* seul, qui, comme nous avons dit, est le plus efficace de tous les moyens, & à coup sûr celui qui se rrouve le plus communément, puisqu'il croît par-tout avec beaucoup de facilité.

Fin du premier Volume.

TABLE DES MÉMOIRES,

Contenus dans ce premier Volume.

MÉMOIRE I. *De la nature du Climat de Cayenne, des premiers effets qu'il produit sur les Européens nouvellement débarqués, & des précautions qu'ils doivent prendre pour prévenir les maladies du pays.* Page 1

MÉMOIRE II. *Des maladies qui attaquent les Européens nouvellement débarqués, & de celles qui ont coutume de régner parmi les Habitans du pays.* 22

MÉMOIRE III. *Des maladies épidémiques, & de celles qui sont relatives aux deux saisons qu'on observe à Cayenne.* 58

MÉMOIRE IV. *Des maladies auxquelles les femmes sont sujettes à Cayenne.* 88

MÉMOIRE V. *Des maladies qui attaquent les petits Enfans.* 115

MÉMOIRE VI. *Sur le* Tétanos *vulgairement appellé à Cayenne* Catarrhe. 141

MÉMOIRE VII. *Des maladies chroniques.* 199

Mémoire VIII. *Sur les maladies de la peau.* 227
Mémoire IX. *Sur les* Pians. 260
Mémoire X. *Sur le* Dragonneau. 321
Mémoire XI. *Sur la morſure & la piquure des animaux venimeux, & les remédes qu'on a coutume d'employer pour leur guériſon.* 340
Mémoire XII. *Sur le* Parraqua. 374
Mémoire XIII. *Sur le* Maraye. 383
Mémoire XIV. *Sur l'*Yacou. 398
Mémoire XV. *Sur le* Manioc, *ſa culture, & les différentes préparations qu'on en fait.* 406
Mémoire XVI. *Sur l'eau du* Manioc, *ſes qualités vénéneuſes, & les moyens propres à arrêter ſes effets.* 433

Fin de la Table du premier Volume.

FAUTES A CORRIGER.

Page 35, *ligne* 3, ſonnes, *liſez* perſonnes.
Page 41, *ligne* 8, produiſoient, *liſez* produiſoit.
Page 64, *ligne* 2, *de la note* ia, *liſez* la.
Page 71, *lig.* 16, telle étoit le caractere, *liſ.* tel étoit le caractere.
Page 97, *ligne* 7, enlevent, *liſez* enleve.
Page 106, *ligne* 23, les plus, *liſez* le plus.
Page 138, *ligne* 15, une opiate, *liſez* un opiate.
Page 149, *lig.* 12, chez autres il n'y a point d'irritation, *liſ.* chez d'autres où il n'y a point d'irritation.
Page 280, *ligne* 4, peuvent, *liſez* peut.
Page 313, *ligne* 3, du tharſe & du methatarſe, *liſez* du tarſe & du metatarſe.
Page 340, MÉMOIRE IX, *liſez* MÉMOIRE XI.
Page 395, *ligne* 14, ne la, *liſez* de la.
Page 417, *ligne* 7, toute, *liſez* toutes.
Page 441, *ligne* 4, caſſavaſe, *liſez* caſſave.

09026-1

18 Marshes

E777
B165m
V.1